

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifiques

Université Mentouri Constantine

Faculté des sciences humaines et sociales

Département de psychologie et des sciences de l'éducation

N° d'ordre :

N° de série :

Contribution à l'étude des conséquences de l'inceste
et
leur impact sur la victime

Mémoire présenté pour l'obtention du diplôme de Magister

En psychologie clinique

Option :

Psychologie Traumatique

Réalisé par : *TOUAFEK SAMIRA.*

Dirigé par : *Dr NINI M.NADJIB.*

Membres de jury:

Soutenu le :

Pr : Rouag A.

Présidente.

Université de Constantine.

Dr : Nini M.N.

Rapporteur.

Université de Constantine.

Pr : Benharkat A.

Examineur.

CHU de Constantine.

Pr : Maache Y.

Examineur.

Université de Constantine.

Année universitaire : 2004-2005.

Dédicace

Avec les sentiments de la plus grande humilité,

Je dédie ce travail :

A

Mes très chers mère et père,

Mon frère et mes sœurs,

Mon beau frère et ses enfants,

Toutes mes amies,

Ceux qui ont une place dans ma vie,

Mon cœur et mes pensées.

Samira.

Remerciements

Ce travail a été réalisé sous la direction du Docteur Mohamed-Nadjib Nini, Maître de conférence au département de psychologie de l'université Mentouri Constantine a qui je tiens à exprimer mes remerciements les plus sincères et ma reconnaissance pour son encadrement et son aide considérable.

Je tiens à remercier vivement les membres de jury d'avoir accepté de juger ce travail. Comme Je remercie également toutes les personnes qui m'ont aidé à réaliser ce travail.

Plan de travail

- Introduction.....	1
- Problématique.....	4
- Hypothèses de travail.....	8

Première partie : Approche théorique.

Chapitre I : Définition, prohibition et réalité de l'inceste

1 / Introduction.....	11
2 / Etymologie et historique du mot " <i>inceste</i> ".....	13
3 / Définitions.....	14
4 / La prohibition de l'inceste:.....	17
4.1- La prohibition de l'inceste du point de vue socio – anthropologique.....	17
4.2- La prohibition de l'inceste du point de vue biologique.	19
4.3- La prohibition de l'inceste et la religion.....	20
4.4- La prohibition de l'inceste du point de vue psychanalytique.....	22
5 / L'interdit de l'inceste et le complexe d'Œdipe.....	24
6 / L'évolution de la loi juridique sur l'inceste.....	27
7 / La réalité de l'inceste (dans le monde, en Algérie).....	29
8 / Conclusion.....	32

Chapitre II : Sur le fonctionnement de l'inceste:

1 / Introduction.....	34
2 / Le contexte familial de l'inceste.....	34
2.1 - La famille normale.....	35
2.2 - La famille incestueuse.....	35
3 / Le profil de l'abuseur.....	40
4 / La victime.	44

5 / L'explication psychanalytique de l'inceste.....	46
6 / L'explication comportementaliste de l'inceste.....	51
7 / De l'inceste au dévoilement.....	52
8 / Sur le consentement de l'inceste.....	54
9 / Conclusion.....	55

Chapitre III : Le traumatisme de l'inceste et ses conséquences.

1 / Le traumatisme de l'inceste.....	58
2 / Les conséquences de l'inceste.....	63
2.1- Les conséquences physiques et comportementales.....	65
2.2- Les conséquences symptomatiques du traumatisme	67
2.3- Les conséquences psychologiques.....	70
2.4- Les conséquences relationnelles et sociales.....	78
3 / La prise en charge	83
4/ Conclusion	85

Deuxième partie : Approche méthodologique et pratique

Chapitre IV : La méthodologie

1 / Les hypothèses de la recherche.....	88
2 / La méthode de recherche	88
3 / Les outils d'investigation.....	89
3.1- L'observation.....	89
3.2- L'entretien.....	90
3.3- L'analyse de contenu	91
3.4- Les tests (TAT,Rorschach).....	94
4 / La pré- enquête:.....	100

Chapitre V : Présentation des cas et analyse des résultats.

1 - Présentation des cas:

A) Présentation du premier cas	104
a- Les faits et le dévoilement de l'inceste	105
b- Analyse des entretiens.....	106
c- Interprétation du TAT.....	120
d- Interprétation du Rorschach	134
e- Le lien entre les tests et les entretiens.....	142
B) Présentation du deuxième cas:	144
a- Les faits et le dévoilement de l'inceste	145
b- Analyse des entretiens.....	146
c- Interprétation du TAT.....	158
d- Interprétation du Rorschach	167
e- Le lien entre les tests et les entretiens.....	174

2 - La discussion des résultats de la recherche	175
--	------------

3 - La discussion des résultats des hypothèses de la recherche	187
---	------------

<u>La conclusion générale</u>	190
--	------------

<u>Références bibliographiques</u>	193
---	------------

Annexes:

Annexe 1 : Les entretiens.

Annexe 2 : Les protocoles du TAT.

Annexe 3 : Les protocoles du Rorschach.

Résumé en langue anglaise – mots clés.

Résumé en langue arabe – mots clés.

Résumé en langue française – mots clés.

- Introduction:

Tout individu tente, dans sa vie, de vivre en équilibre et en harmonie avec lui-même et avec le groupe social auquel il appartient du fait qu'il ne peut vivre seul, isolé du monde sans interactions avec autrui. De ce fait, il est obligé de gérer et de régler ses relations, ce qui lui permet de conserver son équilibre et cela en instaurant divers lois et interdits religieux, moraux et sociaux afin de conserver et de maintenir la cohésion familiale et sociale. Parmi les premiers interdits instaurés : l'interdit de l'inceste. Cet interdit est observé même chez les peuples dits primitifs. Il est décrit par Freud (in www.ressources-psy.com/traumatisme-inceste.htm) comme "une des plus puissantes prohibitions de l'espèce humaine".

Cependant, dans toutes les sociétés, même les plus primitives nous retrouvons cette transgression des lois et des interdits, mais de toutes les transgressions commises celle de l'interdit de l'inceste occupe une place particulière, transgression menaçant non seulement la victime, la famille, mais aussi et surtout les fondements même de toute la société. C'est pour ça que Laupies (2001, p.12) le décrit comme, "la transgression par excellence" car dans l'inceste tout s'unit : l'individuel, le familial, et le social.

En effet, la simple prononciation de ce mot nous fait frémir, car dès qu'on parle d'inceste il nous vient à l'esprit simultanément le lien sacré de parenté et l'acte sexuel ensemble et c'est horrible pour chacun de nous d'imaginer cela, ce qui nous renvoie à l'impensable et à l'insensé.

De même, l'inceste est un phénomène complexe, dont l'ampleur, la nature, et la gravité sont autant méconnues que le silence qui l'entoure. L'inceste n'est pas seulement un acte physique sexuel engendré par effraction du corps de l'enfant victime, mais il est en premier lieu un déni de la différence de génération entre les deux protagonistes : la victime et l'abuseur et une atteinte au lien symbolique de parenté. Le parent qui est sensé être un abri pour l'enfant devient, par l'acte incestueux, un danger pour lui. L'enfant va se sentir perdu, blessé, et traumatisé.

La réalité de l'inceste nous révèle la fréquence de ces pratiques sans différenciation de sexe, d'âge ou de statut social. Il peut être une histoire dramatique pour chaque famille. Il peut se produire au sein des meilleures familles qui se croient à l'abri d'une telle pratique honteuse et scandaleuse.

De ce fait, ce problème mérite d'être étudié de près dans le but d'expliquer le motif de ces conduites déviantes et les conséquences qu'elles peuvent entraîner. C'est l'objectif général de cette étude qui comporte deux grandes parties : une première partie dans laquelle nous avons abordé la problématique de l'inceste d'un point de vue historique, théorique et conceptuel et qui peut être découpée en trois chapitres, et une deuxième partie dans laquelle nous avons abordé la question de l'inceste d'un point de vue clinique avec notamment la présentation de deux cas d'inceste. Cette partie comporte en outre la méthodologie que nous avons utilisée dans ce travail clinique.

Dans le premier chapitre de ce travail, nous donnons un aperçu global sur la question de l'inceste. Ce chapitre est consacré d'abord à la définition de l'inceste, à sa prohibition, son but et son origine selon différents points de vue : socio anthropologique, biologique, psychanalytique et religieux. Nous y abordons aussi l'évolution des lois de cette prohibition à travers l'histoire, et enfin la réalité de l'inceste dans le monde et en particulier dans notre pays.

Le deuxième chapitre est consacré au fonctionnement de l'inceste et les circonstances de sa réalisation ainsi qu'au profil de ses protagonistes en commençant par le contexte familial incestueux, l'abuseur et la victime. Ensuite nous avons abordé la question de la réalisation de l'inceste par l'explication du passage à l'acte selon les approches psychanalytique et comportementale et selon les points de vue de différents auteurs. Enfin, nous avons abordé deux éléments essentiels dans cette pratique : celle du silence et du dévoilement, ainsi que la question du consentement de la victime d'inceste.

Dans le troisième chapitre nous avons abordé deux grands aspects de l'inceste : le traumatisme causé par l'inceste et les conséquences qu'il peut entraîner sur les différents aspects de la personnalité ainsi que son impact sur la vie de la victime et sur son entourage (conséquences physiques, comportementales, traumatiques, psychologiques, relationnelles

et sociales), suivi d'un aperçu psychothérapeutique portant sur les modalités de prise en charge.

Dans le cadre pratique, qui est constitué de deux grands chapitres, nous avons abordé :

Dans le premier chapitre, la méthodologie retenue pour cette recherche et les outils d'investigation qui nous ont permis de réaliser les objectifs de l'étude. (L'entretien, les tests et l'analyse de contenu).

Dans le deuxième chapitre, nous avons abordé la présentation des cas et l'analyse des résultats obtenus après analyse des entretiens et interprétation des tests.

- La problématique :

La psychologie et en particulier la psychanalyse ont joué un rôle important dans la révélation et l'explication des traumatismes infantiles fondamentaux, notamment les abus sexuels et surtout l'inceste qui est considéré comme l'évènement le plus traumatisant de ces abus. Bonnet (www.pedagora.com/biblio1.html) explique l'aspect traumatique de l'inceste en disant : "c'est un traumatisme réel qui constitue ici un bouleversement responsable d'effets pathogènes durables dans la psyché de l'enfant, en raison de la coexistence d'une excitation massive et d'une impuissance totale à la maîtriser". Ce traumatisme est toujours tragique, dans sa forme individuelle comme dans sa forme collective.

Dans l'inceste qui commence généralement dans l'enfance, l'individu n'est pas prêt, vu son immaturité psychoaffective, à vivre une telle expérience sexuelle qui va provoquer une effraction au niveau du psychisme et entraîner des conséquences graves non seulement parce que l'acte incestueux enfreint l'intimité physique et psychique de l'individu comme dit Razon (1996, p.10), mais aussi parce qu'il détruit le lien de parenté le plus sacré et altère en même temps les modèles et les références de la victime.

En effet, c'est au sein de la famille même qui devrait être le milieu le plus sécurisant pour l'individu, le milieu de protection contre tout danger menaçant sa vie, son existence son intégrité, que l'inceste se produit sans prendre en compte les relations et les liens familiaux. Leroux (www.marievincent.org/victimes/abus/consequenes.htm) écrit à ce propos : " L'enfant est trahi par la personne même qui a la responsabilité de l'aimer et de veiller à son bien être et à son développement ".

De plus, du point de vue psychologique, l'inceste ne peut se réaliser sans l'existence d'un contexte familial particulier. À ce propos, Laupies (op.cit., p.p.127-128) écrit que : "l'inceste, se produit à l'intérieur d'un système dont fait partie la victime. Ce système est marqué par des particularités structurales et communicationnelles qui ont rendu l'inceste possible". Ces particularités consistent d'une part, en la perturbation des relations intra familiales, la domination d'une structure familiale spécifique qualifiée généralement de chaotique, et en l'absence d'individuation signe de la "non reconnaissance de l'autre, dans

sa fonction et dans sa différence" comme dit Razon, 1996, p.207). D'autre part, elles sont aussi liées à "l'organisation perverse" de la personnalité de l'abuseur, car selon Crivillé et al. (1996, p.61) " Dans le problème de l'inceste il y a le « pervers » et les « autres »". De ce fait, l'inceste reflète une désorganisation du système familial, une perversion du parent incestueux et une confusion de toute notion : famille, lien, rôle, amour charnel et filial, réalité et fantasme.

Mais tout d'abord comment pouvons nous définir l'inceste ?

Généralement, l'inceste se définit selon le Robert Collège (1997, p.675) comme : "relations sexuelles entre proches parents dont le mariage est interdit". De même pour certains auteurs et spécialistes comme Crivillé et al. (Op.cit.p. 28) qui le définissent comme "des relations sexuelles entre un homme et une femme, parents et alliés, à un degré qui entraîne la prohibition du mariage" en précisant ainsi la différence de sexe des deux partenaires.

De cela, nous déduisons l'existence de deux notions caractéristiques de l'inceste celle de lien de parenté et de l'interdit transgressé. Cet interdit imposé aux relations sexuelles entre parents est un phénomène universel qu'on trouve dans toutes les sociétés sans exception. "L'inceste est le seul interdit accepté par toutes les cultures de l'humanité" dit Laupies (2001, p.9). Sa prohibition fait partie de l'existence de tout être humaine depuis son origine. C'est ce que Freud (1973, p.10) a confirmé en disant que les peuples primitifs "s'imposent l'interdiction la plus rigoureuse des rapports sexuels incestueux (...) il semble même que toute leur organisation sociale soit subordonnée à cette interdiction ou soit liée à sa réalisation". Elle témoigne aussi selon Lévi Strauss du : "passage de l'état de nature à l'état de culture".

Cependant, cette prohibition varie d'une culture à une autre et d'une époque à une autre. Selon Piéron (1990, p223), "la détermination des liens de parenté constitutifs de l'inceste varient avec les communautés sociales". Ainsi, son cercle s'est restreint dans certaines sociétés comme dans l'Egypte ancienne, dans certaines régions d'Afrique, en Polynésie, chez les Phéniciens, les Perses, les Incas, et quelques tribus arabes qui permettaient le mariage entre frère et sœur, entre oncle et nièce et parfois entre père et fille.

Par contre, il s'est élargi dans certaines autres comme dans les sociétés européennes anciennes qui se contractaient aux obligations de l'église qui prohibait le mariage même entre cousins.

En Chine l'inceste concerne les personnes de même nom sans tenir compte de l'existence d'un lien de parenté ou non. Certaines sociétés tout en prohibant l'inceste tolèrent certaines relations incestueuses pour des raisons bien précises et diverses pour chacune comme la pureté du sang pour certains dynastie, par exemple. Cléopâtre, issue de douze générations d'inceste, épousa ses deux frères cadets. (Razon, 1996, p.p.10-11).

Dans notre société à culture arabo-musulmane, l'interdit de l'inceste est catégorique. De plus, sa prohibition s'étend plus largement de la parenté de sang à la parenté de lait car comme l'explique Bouhdiba (1975, p.26) : "les nourrissons d'une même nourrice sont considérés comme frères et sœurs même s'ils n'ont pas tété ensemble".

Or, ces dernières années la transgression de cet interdit dans notre société est de plus en plus remarquée. Elle est devenue une réalité pénible et difficile à contenir parce qu'elle est marquée par le sceau de la honte et du silence. Ce silence qui entoure l'inceste est dû essentiellement à deux raisons :

- ü La première a pour but de sauvegarder la famille surtout si les parents sont unis.
- ü La seconde c'est la peur du scandale et du regard social impitoyable et destructeur.

De plus, selon certains auteurs, la révélation d'un tel acte est souvent une manipulation à des fins personnelles, comme dans le cas du divorce par exemple. C'est ce que Kinoo et Viaux (2003, p.43-44) ont confirmé « l'abus des plaintes pour inceste est l'une des exploitations contemporaines pour régler les conflits entre adultes (...) et qu'un parent abuse d'une telle situation pour éliminer l'autre de la vie de l'enfant ».

C'est ainsi, que l'envie de découvrir et de connaître ce tabou de l'inceste, le silence qui l'entoure, l'ambiguïté de la transgression de cet interdit dans notre société, ont motivé le choix de ce thème de recherche. En plus de l'importance d'une pareille étude dans notre

société caractérisée notamment par l'absence de recherches scientifiques dans ce domaine. Ceci dit, nous pouvons résumer notre objectif de recherche comme suit : tenter de connaître et d'évaluer les diverses conséquences de l'inceste et leur impact sur la victime et sur son entourage.

En effet, plusieurs études récentes ont montré qu'une expérience incestueuse ne peut aller sans conséquences sur la vie de la victime à court et à long terme. Certaines de ces conséquences sont limitées, affectant la victime elle-même et qui peuvent se traduire par différents symptômes semblables à ceux d'un Etat de Stress Post Traumatique (ESPT), d'autres illimitées affectant plus largement la victime et son entourage. Nous lisons à ce propos chez Pahlavan (2002, p.162) que ces victimes : "présentent des symptômes post-traumatiques de stress : cauchemars, sommeil perturbé, anxiété (...), perception de soi inadaptée, comportement d'évitement et relations interpersonnelles perturbées, mémoires et pensées fragmentées (...) les victimes se sentent coupables et honteuses". Ces conséquences peuvent détruire la personne et on ne peut prévenir ni leur gravité ni leur évolution clinique, car dans l'inceste les séquelles peuvent se révéler immédiatement comme elles peuvent rester latentes et n'apparaître qu'ultérieurement après de longues années : à l'âge adulte.

Nous pouvons donc dire que le traumatisme incestueux s'installe en créant un déséquilibre psychologique et social autant pour la victime que pour sa famille et son entourage.

De ce fait, on se demande comment la victime peut vivre avec un tel traumatisme? Comment elle va réagir ? Quelles sont les différentes conséquences qu'elle peut subir ? Quel aspect de la personnalité ou des relations affectent-elles le plus ? Comment se manifestent-elles ?

Pour nous résumer, nous dirons que la question qui constitue la problématique de cette étude est la suivante : quelles sont les différentes conséquences de l'inceste et quel est son impact sur la victime et sur son entourage ?

- Les hypothèses de travail:

L'hypothèse générale :

L'inceste entraîne des conséquences psychologiques, relationnelles et sociales

Les hypothèses partielles:

- 1 – L'inceste entraîne des difficultés d'adaptation psychologique et sexuelle.
- 2 – L'inceste entraîne une modification des relations antérieures de la victime avec les autres.
- 3 – L'inceste entraîne une dissolution de la famille.

Première partie : Approche théorique.

Chapitre I

Définition, prohibition et réalité de l'inceste.

Introduction:

Personne ne peut ignorer l'importance primordiale de la sexualité comme condition fondamentale de toute vie. "La sexualité est expression même de la vie" dit Marc Oraison, (1966, p.13), car elle assure la continuité de l'espèce.

La sexualité recouvre communément tout ce qui est génitale. Cependant, la psychanalyse a élargi ce concept à tout ce qui apporte du plaisir à l'être humain dès sa naissance comme l'expliquent Laplanche et Pontalis (1967, p.443) qui écrivent à ce propos: "dans l'expérience et la théorie psychanalytique, la sexualité ne désigne pas seulement les activités et le plaisir qui dépendent du fonctionnement de l'appareil génital, mais toute la série d'excitations et d'activités présentes dès l'enfance, qui procurent un plaisir irréductible à l'assouvissement d'un besoin physiologique fondamental (respiration, faim, fonction d'excrétion etc.), et qui se retrouvent à titre de composants dans la forme dite normal de l'amour sexuel", ce que confirme Dethy (1996, p. 40) pour qui : "la vie sexuelle existe dès l'enfance". Cette sexualité passe par différentes étapes au cours de son développement pour atteindre finalement la sexualité génitale adulte.

Si on considère l'acte sexuel normal comme "l'union des parties génitales dans l'acte appelé accouplement qui aboutit à la résolution de la tension sexuelle et à l'extinction temporaire de la pulsion sexuelle". (Freud, 1987, p.57), et que cet acte normal doit se réaliser par le choix d'un objet sexuel adéquat constitué d'un partenaire adulte de sexe opposé et des pratiques érotiques normales, toute déviation de ce choix (par rapport à l'objet et au but) apparaîtrait comme une perversion qui se définit d'une manière globale comme : "l'ensemble du comportement psychosexuel qui va de pair avec de telles atypies dans l'obtention du plaisir sexuel". (Laplanche et Pontalis, op.cit., p.307).

Jouffe, psychanalyste et linguiste (2003, p.25) dépasse cette définition, pour lui classique, basée sur les anomalies dans le choix, le but ou les pratiques sexuels, pour concevoir les perversions dans l'ensemble de la structure de la personnalité perverse, comme : "un trouble non pas de la communication à autrui mais de la connexion à l'autre dans la capacité d'appropriation et de propriété".

Dans "trois essais sur la théorie sexuelle" (1987) Freud distingue deux types de perversions :

- La première se rapporte au but sexuel, elle est constituée par "l'anomalie des pratiques érotiques sexuelles" comme le sadisme, le masochisme, le voyeurisme, l'exhibitionnisme, etc.....
- La seconde se rapporte au "choix de l'objet sexuel" qui n'appartient pas au sexe approprié, lorsque par exemple la satisfaction est obtenue avec d'autres objets sexuels, comme : l'homosexualité, la zoophilie, la pédophilie ainsi que l'inceste (l'objet étant interdit par la moralité et la loi).

Souvent, les personnes perverses combinent les deux formes de perversions : la pratique déviante et l'objet inapproprié.

Ainsi, le choix d'un objet sexuel inapproprié comme le fait de s'attaquer à des enfants par exemple est considéré comme un abus sexuel, que Kempe, cité par Marie Lebrun (1999, p.238) définit comme "la participation d'un enfant ou d'un adolescent mineur à des activités sexuelles qu'il n'est pas en mesure de comprendre, qui sont inappropriées à son âge et à son développement psychosexuel, qu'il subit sous la contrainte par violence ou séduction, ou qui transgressent les tabous sociaux".

On voit, d'après cette définition générale, que l'inceste est considéré comme un abus sexuel perpétré sur une personne mineure. Ceci dit, nous pouvons distinguer généralement deux types d'abus sexuel en fonction de la relation qui existe entre l'abuseur et la victime :

- L'abus sexuel extra familial, lorsque l'abuseur est une personne qui ne fait pas partie de la famille.
- L'abus sexuel intra familial (l'inceste proprement dit), lorsque l'abuseur est un membre de La famille.

2/ Etymologie et historique du mot "inceste" :

D'après Aldo Naouri (1994), Denis Vasse (1969), et le "nouveau Dictionnaire étymologique et historique" de Dauzat et al. (1979) : Le mot "inceste", est dérivé étymologiquement du latin "incestum" qui veut dire strictement "sacrilège". Incestum, lui-même dérive de "incestus" qui signifie "impur, souillé", lequel est composé d'un préfixe "in" qui veut dire "privatif" et d'un radical "castus" qui veut dire "chaste, pur". "Inceste" aurait donc le sens de non chaste, impur, souillé. Son antonyme "castus" a deux sens :

- Le premier, exempt de faute, d'impureté, de souillure.
- Le second, instruit, éduqué, conforme aux règles et aux rites sociaux.

Par la suite, dans l'évolution de la langue, le même "castus" s'est rapidement confondu avec le mot "cassus" qui signifie "vide, exempt de", jusqu'à la surplanter comme "supin" participe passé du verbe "careo" qui signifie : « je manque ». A partir de là, nous pouvons traduire "inceste" par «à qui rien ne manque».

Historiquement, ce n'est qu'en 1130 que Job (in Dauzat, op.cit., p.386) a parlé de l'inceste comme "commerce charnel entre parents", ensuite au XIII^e siècle apparut l'adjectif "incestueux (euse)" du latin "incestuosus" qui désignait "qui a le caractère de l'inceste", mais officiellement, le mot "inceste" tel qu'il est connu aujourd'hui, est apparu pour la première fois vers 1350, dans des écrits religieux occidentaux. Nous le retrouvons aussi en 1495 utilisé par J. de Vignay qui parlait lui aussi de "incestueux" mais en désignant "la personne qui commet l'inceste" du latin "incestum" (in Dauzat, ibid., p.386).

Cependant, l'existence de ce mot n'est pas évidente. Sa représentation mentale et sa signification dans le langage courant sont différentes et nombreuses selon la référence culturelle de chaque société.

L'occident se base fondamentalement sur un aspect plus concret, il se réfère à l'acte lui-même : rapport sexuel, liens interdits, amour, mariage. L'orient, par contre, sur un aspect plus abstrait : dégoût, l'insensé, l'impensable.

De Lannoy et Feyereisen (Www.ifrance.com/actupsy/abus.htm), précisent en ce qui concerne les cultures non occidentales que : "plusieurs de celles-ci ne disposent d'ailleurs pas, pour qualifier l'inceste de terme correspondant au notre. Par exemple, en chinois, la parole pour l'inceste signifie "désordre" ou "confusion dans les relations", en indonésien "répugnant". Il existe même des sociétés où manque totalement le concept désignant les relations sexuelles prohibées entre proches parents. Le phénomène de l'inceste est considéré comme inimaginable et aucun terme ne permet de le qualifier". Toujours selon ces deux auteurs (cité in Héritier et al.,1994, p.32), "le seul fait de le voir prononcé provoque le dégoût , ils utilisent d'autres mots analogues en les assortissant d'une mimique et d'une prosodie telles que chacun comprend qu'il s'agit de l'imprononçable".

3/ Définitions:

Bien que les définitions de l'inceste soient nombreuses, elles se réfèrent toutes à une seule notion commune, celle du lien qui relie la victime à son abuseur que ce soit de sang ou de parenté et qui interdit leur mariage.

Diderot, le définit dans son encyclopédie de 1757 (cité par Epelbaum, www.cfwb.be/maltraitance-1) comme: "conjonction illicite entre personnes qui sont parents jusqu' au degré prohibé par les lois de Dieu ou de l'église." Les dictionnaires de langues donnent des définitions plus générales et plus simples comme le Petit dictionnaire moderne (1969, p.299) qui ne précise pas la nature des relations interdites et dans lequel nous pouvons lire : "union illicite entre de très proches parents", ou encore le Mini dictionnaire de français (1998, p.310) qui ne mentionne aucune interdiction apparente : "relations sexuelles entre proches parents". Cependant, Langaney et Nadot (1995, p.107) insistent sur l'interdiction de ces relations qui est selon eux, d'ordre purement social. Ils le définissent comme : " la pratique de rapports sexuels interdits par la société en raison de liens de parenté entre les partenaires potentiels". De même pour Vachss (1991, cité par El-Cherbini et al. (1995, p.519) qui parle de "relation sexuelle entre proches parents consanguins auxquels la religion et la loi interdisent leur mariage".

Le Petit Larousse illustré (1996, p. 541), insiste dans sa définition sur la différence de sexe et l'âge des deux partenaires : "des relations sexuelles entre un homme et une femme, parents et allies, à un degré entraînant la prohibition du mariage".

De même pour quelques spécialistes en psychologie comme Razon par exemple (1996, p.10) qui rejoint presque les mêmes idées mais qui donne plus d'importance au lien existant entre les deux protagonistes, l'inceste serait : "un acte de transgression commis sur le corps d'une personne avec laquelle il existe une relation de parenté juridique ou psychique, c'est-à-dire un lien de sang et/ou un lien symbolique".

La définition donnée par le dictionnaire de psychanalyse, dérive un peu de ces définitions en se référant à une autre notion qui dépasse le lien, et l'âge de majorité des deux partenaires, à celle du consentement des deux. A ce propos nous pouvons lire chez Roudinesco et Plon (1997, p.484) ceci : "on appelle inceste, une relation sexuelle sans contrainte ni viol entre consanguins ou alliés adultes (ayant atteint l'âge de la majorité légale) au degré prohibé par la loi propre à chaque société, en général entre mère et fils, père et fille, frère et sœur. Par extension, la prohibition peut s'étendre aux relations sexuelles entre oncle et nièce, tante et neveu, beau père et fille, belle mère et gendre, père et bru". Dans le cas contraire, c'est-à-dire lorsque la relation est imposée à un partenaire mineur, on ne parle plus dans ce cas d'inceste, mais plutôt de pédophilie.

Récemment d'autres auteurs s'éloignent de ces définitions classiques de l'inceste, parmi eux, Laupies (op.cit., p.19) qui a introduit la notion de "traumatisme" que la victime subi, et explique "il s'agit d'un traumatisme sexuel infligé à un enfant par un parent". D'autres, le définissent plus largement avec une autre signification qui se réfère à la notion de pouvoir sur l'enfant comme El-Cherbini et al. (Op.cit., p.519) qui parlent de : "toute relation sexuelle avec des enfants pratiquée par des voisins, ou des amis de la famille qui ont un pouvoir sur l'enfant et bénéficient de sa confiance, comme des cas d'inceste". Cette même définition est donnée par Barrois (in www.ressources-psy.com., op.cit.) qui écrit à ce propos : "toute conduite sexuelle entre adulte et enfant, entre personnes présentant un écart de génération, peut être qualifiée d'incestueuse. Il suffit que l'agresseur soit plus âgé pour être considéré comme un substitut ou un analogon du père". Ce qui implique que tout acte sexuel entre un enfant et une personne adulte ayant un rôle parental à son égard est

considéré comme un acte incestueux. Cependant, cela est en contradiction avec la loi juridique comme nous le verrons par la suite.

Par ailleurs, d'autres auteurs donnent une définition de l'inceste dans une autre perspective plus philosophique que concrète, où l'existence de l'acte lui-même ne suffit pas pour en parler d'inceste, parmi eux, la célèbre anthropologue Héritier-Augé qui donne une grande importance au sexe des deux partenaires. Elle écrit à ce propos : " quand on parle d'inceste, on sous-entend toujours des contacts hétérosexuels alors qu'ils pourraient aussi bien être homosexuels". Elle se base essentiellement sur la différenciation de sexe pour distinguer deux types d'inceste : l'inceste du premier type et l'inceste du deuxième type. Elle écrit à ce propos (in "*Les deux sœurs et leur mère*", <http://www.colbud.hu/main/PubArchive/PL/PL10-Heritier.pdf>): "J'appelle ici l'inceste du premier type, les relations dont l'énoncé nous vient à l'esprit quand on évoque le mot : père/fille, mère/fils, frère/soeur, oncle/nièce, etc. où l'inceste a lieu entre des consanguins de sexe différent ... Mais nous devons considérer qu'il existe des incestes homosexuels, de père à fils, frère à frère, mère à fille dont l'interdiction n'est pas nécessaire pour expliquer le primat de l'alliance ... L'inceste du deuxième type, qui a une extension plus large que celle de son prototype implique que la relation incestueuse existe non pas entre les protagonistes de l'acte, mais entre les deux consanguins de même sexe : les deux soeurs, une mère et sa fille, les deux frères, un père et son fils, qui se partagent le même partenaire sexuel".

Nous pouvons remarquer que l'ensemble de ces définitions ne parlent pas de la nature ou de la forme de ces relations, nature qui peut être complète ou non, en allant du degré le plus haut, le viol jusqu'aux attouchements et même à l'exhibitionnisme qui ne laissent aucune trace physique.

Pour ce qui nous concerne, nous définissons l'inceste comme étant : tout acte sexuel et ce quelque soit sa nature, sa forme et sa durée entre deux individus auxquels la loi interdit de se marier.

4/ La prohibition de l'inceste:

Jusqu'à présent la question de l'origine de la prohibition de l'inceste est toujours indéterminée, pourtant plusieurs approches ont tenté d'expliquer et de comprendre selon différents points de vue, pourquoi l'inceste est interdit dans toutes les sociétés. Cependant, ces approches restent seulement des hypothèses basées sur des théories, des réflexions et des observations personnelles, cela est confirmé par Razon (op.cit., p.30) pour qui : "les réflexions sur l'origine de la prohibition de l'inceste demeurent hypothétiques".

4.1 - la prohibition de l'inceste du point de vue socio – anthropologique :

À l'exception de la période préhistorique où l'inceste était accepté, plus encore, encouragé même dans le but de préserver les biens propres de chaque tribu, la prohibition de l'inceste est aussi ancienne que les pratiques incestueuses elles mêmes. C'est ainsi qu'à l'ère néolithique par exemple son instauration permettait aux tribus d'échanger divers biens. (www.criminologie.com/virtulib/crimviol.htm).

Pour les sociologues, la prohibition de l'inceste est d'origine strictement sociale elle a été instaurée dans le but de conserver les structures sociales et la cohésion familiale. Malinowski cité par Razon (1996, p.27) dit à ce propos : "dans aucune civilisation où la coutume, la morale, la loi, autoriseraient l'inceste, la famille ne saurait se maintenir. Sa rupture suivrait inévitablement en plongeant la société dans le chaos et rendant impossible la continuité de la tradition culturelle. L'inceste signifierait l'effacement des distinctions d'âge, le mélange de générations, la désorganisation des sentiments et une brutale intervention des rôles à un moment où la famille est le plus important facteur d'éducation. Aucune société ne saurait exister dans de telles conditions". Pour d'autres comme Healy (cité par El-Cherbini et al., op.cit., p.520), l'importance de la prohibition de l'inceste consiste à maintenir la hiérarchie entre génération, éliminer toute jalousie et compétition au sein de la famille et éviter toute confusion dans les rôles.

Emile Durkheim (in Roudinesco et Plon, op.cit., p.485) estime qu'elle est due à la "survenance des règles imposant aux sociétés la loi de l'exogamie", elle favorise la structuration des échanges entre familles. Sa transgression détruirait l'organisation sociale.

Claude Lévi-Strauss (1967, p.10), explique le caractère universel de la prohibition de l'inceste de la manière suivante : "elle constitue une règle, mais une règle qui, seule entre toutes les règles sociales, possède en même temps un caractère d'universalité ... mais que cette interdiction, sanctionnée par des pénalités sans doute variables, est toujours présente dans n'importe quel groupe social". Il la considère aussi comme le fondement du lien social : "elle exprime le passage du fait naturel de la consanguinité au fait culturel de l'alliance" (Lévi Strauss, *ibid.*, p.35). Elle est, selon lui, le point de départ de l'évolution des sociétés humaines car "celle-ci n'est instaurée que pour garantir et fonder directement ou indirectement, immédiatement ou médiatement, un échange". (Lévi Strauss, *ibid.*, p.60).

Pour Godelier citant Claude Lévi-Strauss (in Camadessus et al., 1993, p.69), l'inceste serait "moins une règle qui interdit d'épouser mère, sœur, ou fille, qu'une règle qui oblige à donner mère, sœur, ou fille à autrui". D'une manière générale elle règle l'ensemble des échanges au sein du groupe social selon des principes bien stricts.

Pour Westermarck et Havelock Ellis (in Lévi-Strauss, *op.cit.*, p.19). "La prohibition de l'inceste n'est rien d'autre que la projection ou le reflet, sur le plan social, de sentiments ou de tendances que la nature de l'homme suffit entièrement à expliquer" Pour Havelock Ellis (www.ifrance.com/actupsy/abus.htm), la répugnance vis-à-vis de l'inceste s'explique par le rôle négatif de l'habitude sur l'excitabilité érotique qui engendre ce que lui appelle "une carence de stimulation". Il a remarqué que : "l'habitude de vivre ensemble depuis l'enfance réduit les excitations sexuelles entre les personnes, émoussant leurs désirs réciproques".

Westermarck (cité par Lévi Strauss, *ibid.*, p.19) adopte la même interprétation mais basée sur un plan strictement psychologique. En revanche, les anthropologues attribuent à l'origine de la prohibition de l'inceste un caractère universel, elle est indépendante de toute structure ou mode de vie sociale. Pour eux, et en se basant sur la mythologie, seul les Dieux ont le droit de préserver la pureté de leur race par des pratiques incestueuses.

Cependant, les règles qui déterminent cette prohibition sont variables et complexes selon les sociétés. Ainsi, toute société fait exception. Le seul facteur commun est le degré du lien de parenté qui détermine les unions interdites. Lévi-Strauss (*op.cit.*, p.10) écrit à

ce propos : "l'interdiction du mariage entre proches parents peut avoir un champ d'application variable selon la façon dont chaque groupe définit ce qu'il entend par proche parent".

C'est ainsi par exemple que des tribus en Sibérie du nord interdisent le mariage incestueux, mais tolèrent aux filles, avant le mariage, le droit d'avoir des relations sexuelles avec leurs pères et leurs frères. Chez les indiens kuki, seul l'inceste mère/fils est prohibé, contrairement aux kalang de Java qui l'apprécient et le considèrent comme signe de bonheur et de fertilité.

En Afrique centrale, les relations sexuelles entre frère et sœur sont tolérées la veille d'un combat pour rendre les soldats invulnérables. Au Proche Orient, le mariage entre frères et sœurs du même père mais non de la même mère est toléré, de même entre cousins, entre oncle et nièce, contrairement à la relation tante/neveu et cela dans le seul but de protéger le système patriarcal car la différence d'âge conduit à la domination féminine. De même pour l'inceste mère/fils qui constitue non seulement une menace pour le père en touchant à ses biens (sa femme) mais parce qu'il est aussi un danger pour toute la société et le système social en particulier. (Rush, 1983, p.192-193).

4.2- La prohibition de l'inceste du point de vue biologique:

Initialement, le but de la prohibition de l'inceste touchait uniquement les liens biologiques sans explications scientifiques. Selon Boris Cyrulnik (in F. Héritier, 1994, p.27-28) "la loi mosaïque luttait contre la proximité biologique : même sang, même chair, même os. Le pape Grégoire VI, bien avant la génétique, évoquait les tares transmises par l'inceste". Selon cet auteur, le droit canonique affirmait que la naissance illégitime des enfants incestueux les rendait naturellement agressifs. Au XIX^e siècle le Pr. Meniere de la faculté de médecine, annonçait que : "les mariages consanguins donnent beaucoup de malformés et d'anormaux " (in Héritier, ibid., p.28).

Au cours des derniers siècles, et en se basant sur les découvertes des sciences biologiques et médicales, surtout les lois de l'hérédité, la prohibition de l'inceste apparut comme une nécessité biologique afin d'éviter les effets génétiques défavorables de la

consanguinité, elle vise la prévention des individus exposés à des risques de maladies et de déficiences à transmission héréditaires par des mécanismes biologiques et gènes maladiques qui sont plus fréquents chez les personnes issues de mariages et de relations de parenté.

Burton (www.pages.infint.net/sociojmt) affirme que: "les unions consanguines créent un risque pour les individus, elles affaiblissent la race et permettent l'apparition d'individus plus vulnérables, et c'est pour cette raison que l'inceste doit être prohibé".

J. CL. Boudaille (cité in Razon, 1996, p.12) nous explique : qu'"il nous faut bien admettre que, malgré l'impossibilité d'une étude globale, les enfants issus de relations incestueuses représentent un groupe à haut risque, en particulier pour la mortalité, les anomalies et l'arriération mentale".

Pour Lewis Morgan et Sir Henry Maine (in L. Strauss, op.cit., p.15), "l'origine de la prohibition de l'inceste est bien à la fois, naturelle et sociale : elle serait une mesure de protection visant à mettre l'espèce à l'abri des résultats néfastes des mariages consanguins".

Becker et al. Cité par El-Cherbini et al., (op.cit., p.520) expliquent la prohibition de l'inceste par le fait de l'exogamie basée sur des études faites sur les animaux. Ils constatent que : "la contraction à la prohibition de l'inceste conduit à des règles sociales et biologiques qui empêchent aux maladies incurables à transmission héréditaire d'avoir lieu".

4.3- La prohibition de l'inceste et la religion :

On trouve sans aucun doute l'interdit de l'inceste dans toutes les religions, Boris Cyrulnik (in, Héritier, op.cit., p.27) écrivait à propos de cette interdiction : "On postule que tout amour sexuel entre apparentés est interdit par les lois religieuses et civiles".

a- La prohibition de l'inceste selon le christianisme :

Dans la Bible, l'épisode incestueux est mentionné sans pour cela être prohibé, notamment dans l'épisode de Lot et ses filles, ainsi que dans d'autres unions incestueuses

comme celle d'Abraham qui épousa sa demie sœur et Jacob ses deux cousines successivement. Rush (op.cit., p.194) dit à ce propos : "on ne trouve en effet dans le livre (la Bible) aucun tabou défendant expressément aux pères d'avoir des relations sexuelles avec leurs filles". Par la suite, le Lévitique a condamné les relations incestueuses. Dans Le chapitre 18 il traite expressément de l'inceste et d'autres délits sexuels à partir du verset 6 en citant "la nudité de ton père et la nudité de ta mère, tu ne les découvriras pas (...). La nudité de la fille de ta sœur, fille de ton père ou fille de ta mère, tu ne la découvriras pas: c'est la nudité de ton père. La nudité de la fille de ton fils ou de la fille de ta fille, tu ne découvriras pas leur nudité, car elles sont ta nudité. (...) ce serait impudicité (In Razon, op.cit., p.13).

Aussi, la Loi mosaïque "se souciait infiniment plus de protéger la propriété sexuelle d'un homme que d'empêcher l'établissement des relations sexuelles entre parents" (Rush, op.cit., p.192).

b- La prohibition de l'inceste du point de vue de l'Islam:

Malgré l'évolution marquée ces derniers temps dans les sociétés arabomusulmanes, la sexualité est encore un tabou que personne n'ose aborder librement, même dans les limites permises par la religion. Ainsi, même dans un contexte éducatif elle est couverte de honte, et qualifiée de non-respect pour l'intimité de l'individu.

Si déjà la sexualité sacrée par l'islam, admise par Dieu dans des limites bien déterminées est ainsi conçue, que peut-on dire des relations interdites comme l'inceste. En effet, l'islam qui prend ses sources du Coran et de la Sunna, distingue clairement entre les relations sexuelles licites, pratiquées légalement dans le mariage et, illicites sévèrement interdites et se pratiquant hors mariage. À ce propos Bouhdiba (op.cit., p.26) écrit : "tout rapport sexuel en dehors du mariage ou du concubinage est répréhensible".

L'inceste qui fait partie des relations illicites dont la prohibition est complètement soumise à la loi de Dieu, est considéré comme un comportement déviant, sa diffusion dans la société détruirait le système familial qui est la base de l'existence du groupe social entraînant la dissolution des mœurs et l'immoralité dans la société où facilement le vice triomphera, c'est pour ces raisons que la Charia l'interdit.

D'une manière globale Bouhdiba (op.cit., p.26), nous explique cette prohibition par le fait que : "l'islam nous propose de l'inceste la conception la plus large possible. (...) les liens du sang empêchent le nikàh avec les ascendants, les descendants, les latéraux, les collatéraux, les neveux et les nièces".

En effet, le Coran détermine le degré de parenté qui prohibe l'inceste. Dieu dit: " vous sont interdites vos mères, vos filles, vos sœurs, vos tantes paternelles et vos tantes maternelles, les filles de vos frères et les filles de vos sœurs, vos mères qui vous ont allaités, et vos sœurs de lait, les mères de vos femmes, vos belles filles placées sous votre tutelle, nées de vos femmes avec qui vous avez consommé le mariage – nulle faute cependant ne vous sera imputée si le mariage n'a pas été consommé- les épouses de vos fils, issus de vos reins. Il vous est encore interdit d'épouser deux sœurs –exception faite pour le passé- Dieu est, en vérité, celui qui pardonne, il est miséricordieux ". (Coran, sourate "les femmes" verset, 23).

On peut constater que la conception de l'islam est plus large, elle ne se limite pas au lien du sang, mais elle le dépasse au lien du lait qui empêche aussi le mariage. Notre prophète (QLSSL) dit : " les interdits du lait sont identiques aux interdits du sang" (in Bouhdiba, ibid., p.26)

La transgression de cet interdit est considérée comme une transgression des frontières de Dieu et un péché capital qui mérite un sévère châtement. C'est généralement puni par la lapidation ou même par la peine de mort dans des cas particuliers (Izat Mostafa Dessouki, 1990). Hani Ramadan (www.droitshumains.org/dial_rel/deb_char8.htm), explique le but des châtements contre ces comportements incestueux par : "la mise en garde contre les permissivités de l'inceste, qui sont néfastes".

4.4- La prohibition de l'inceste du point de vue psychanalytique:

En psychanalyse, malgré les critiques qui ont été faites et dans l'absence d'un substitut explicatif concernant l'origine de la prohibition de l'inceste, celui de Freud (1973) demeure la seule référence présente qui s'appuie sur l'hypothèse darwinienne concernant "l'état social primitif de la société", hypothèse émise après des observations faites sur les

singes supérieurs où un gorille possède plusieurs femmes. Il a été constaté que lorsque un jeune mâle grandit, il entre en compétition avec les autres pour dominer à son tour. Le chef devient alors celui qui chasse les autres, ces derniers vont fonder des hordes analogues. Darwin émet l'hypothèse que l'homme aussi a vécu en petites hordes.

Freud (cité par Razon, 1996, p.p.29-30) a repris le mythe de la horde primitive pour expliquer que chez l'homme, à l'origine existait une horde où un primate (chef mâle) considéré comme le substitut du père, à caractère violent et jaloux, gardant pour lui toutes les femmes du totem et chassant ses fils. Ces derniers envieux, se sont unis et se sont rebellés contre lui. Après l'avoir tué, ils se partagèrent son corps et le mangèrent malgré l'ambivalence de leurs sentiments vis-à-vis de lui, ensuite pris entre le sentiment de culpabilité lié au meurtre et le désir de chacun de lui succéder et prendre sa place, les fils murent par la peur de s'entre-tuer et pour éviter les conflits qui pouvaient surgir de cette situation, décidèrent de s'interdire de s'unir à une femme appartenant au même totem et donc d'abandonner le système de la horde primitive pour celui de l'échange avec d'autres totems. C'est ainsi, selon Freud, que s'institua automatiquement la loi de l'exogamie, et de ce fait, ils prohibèrent l'inceste qui est pour Freud d'origine culturelle et qui est représenté par deux lois qui sont les deux tabous fondateurs de toute société :

- On ne doit pas tuer l'animal totem, constituant l'interdit du meurtre.
- On doit éviter les rapports sexuels avec les individus appartenant au même totem, instituant ainsi l'interdit de l'inceste.

Ainsi, Freud a été à l'origine d'un renversement essentiel concernant les origines inconscientes de la prohibition de l'inceste, il a expliqué non seulement pourquoi l'inceste est consciemment prohibé, mais comment il est inconsciemment désiré, il a expliqué cela comme étant le fait que : "l'interdit à pour origine non point l'horreur qu'inspire l'inceste, mais le désir qu'il suscite" (Roudinesco et Plon, op.cit., p.485). Ce qui signifie que :

- Premièrement, l'inceste est devenu tabou parce qu'il est fondamentalement désiré.

- Deuxièmement, sa transgression par un membre du totem éveillerait les sentiments de jalousie et d'envie au sein de tout le groupe et c'est pour cela que le transgresseur doit être puni sévèrement pour servir d'exemple pour les autres et c'est ainsi que cette tentation s'en trouve réprimée.

Frazer (www.ifrance.com/actupsy/abus.htm) adopte le même point de vue que Freud développé d'ailleurs par Westermarck qui stipule que "tout d'abord l'instinct pousserait à l'inceste, ensuite, l'homme se rendrait compte que cet instinct est nuisible au point de vue social, alors l'inceste serait réprimé par la loi" ce que confirme Freud en écrivant : "les premiers désirs sexuels de l'homme adolescent sont toujours de nature incestueuse".

5 / L'interdit de l'inceste et le complexe d'Oedipe:

En référence au personnage de la mythologie grecque d'Oedipe Roi de Sophocle, Freud (cité in De Scivitaux, 1997, p.20) a élaboré le complexe d'Oedipe, mythe fondateur en psychanalyse. La légende raconte qu'Oedipe fut abandonné par ses parents, Laïos et Jocaste, qui craignaient la prophétie de l'oracle prédisant qu'Oedipe devenu adulte tuerait son père et épouserait sa mère.

Élevé par le roi de Corinthe, Oedipe jeune, informé de la prophétie, fuit ses parents adoptifs dans l'ignorance de son véritable état. En chemin, il tua Laïos, son père, puis arriva à Thèbes confronté au sphinx, le vaincra et comme récompense, il épousa Jocaste, sa mère, dont il avait eu quatre enfants. Enfin, après avoir connu la vérité il se creva les yeux pour se punir de ses fautes involontaires.

Cloarec (Www.ifrance.com/actupsy/abus.htm) écrit à ce propos : "les actes d'Oedipe étaient légitimes tant que le lien du sang lui était inconnu. Ce mythe montre évidemment et clairement qu'il s'agit moins d'une relation physique prohibée que d'une relation symbolique insoutenable à la conscience".

Basé sur cette légende, le complexe d'Oedipe, phénomène psycho-affectif est devenu une notion universelle. Freud dans sa lettre à Fliess en 1897 cité par De Scivitaux,

(op.cit., p.20) a écrit : "la légende grecque a su saisir des sentiments que tous les hommes reconnaissent, parce qu'ils les ont tous éprouvés. Chaque spectateur fut un jour Oedipe en germe, en imagination, il s'épouvante de voir la réalisation de son rêve transporté dans la vie".

Ce rêve est constitué dans sa forme positive, de désirs amoureux envers le parent de sexe opposé et de rivalité vis-à-vis du parent de même sexe. Sa forme négative se caractérise par de l'amour pour le même sexe et de l'hostilité envers le sexe opposé, et comme le décrit De Scitivaux (ibid., p.20) globalement le complexe d'Oedipe est : "un ensemble d'investissements positifs et négatifs dirigés par l'enfant vers ses parents".

L'éveil de ce désir débute vers l'âge de 3 ans jusqu'à l'âge de 5-6 ans, il est de nature un désir incestueux par lequel s'alimentent tous les fantasmes de l'enfant. Freud (in Razon, op.cit., p. 33) explique que : "le premier objet sur lequel se concentre le désir sexuel de l'homme est de nature incestueuse et c'est seulement à force de prohibition et de grande sévérité qu'on réussit à réprimer ce penchant infantile", répression qui se fait par l'intériorisation des interdits parentaux.

De ce fait, le conflit oedipien surgit entre enfants et parents, parce que les parents représentent non seulement un obstacle devant la réalisation de ces désirs mais aussi une menace qui pousse l'enfant à renoncer complètement à ses désirs incestueux, donc, "la résolution est obtenue grâce à la renonciation à l'objet incestueux " (Dethy, op.cit., p 134).

Ce renoncement se réalise à travers l'intériorisation des interdits parentaux et se manifeste par l'interdit de l'inceste qui permet à l'enfant de maîtriser ses désirs et d'intégrer la différence de générations et la différence des sexes. Ce processus constituera plus tard et durant toute la vie ce que Freud (1987, p.69) appelle une "barrière contre l'inceste" renforcée par les inhibitions et autres interdits moraux qui "...excluent expressément du choix d'objet, en tant que parents du même sang, les personnes aimées de l'enfance".

Freud explique l'importance de l'instauration de cette barrière en écrivant que : "le respect de cette barrière est avant tout une exigence culturelle de la société qui doit se défendre contre l'absorption par la famille d'intérêts dont elle a besoin pour établir des

unités sociales plus élevées." (Freud, Ibid., p.69). De ce fait, la loi de l'interdit de l'inceste est alors instaurée, le cheminement du développement de l'enfant s'accomplit dans la normalité. Enfin, par le déclin du complexe d'Oedipe débute la formation du Surmoi qui est l'héritier de ce complexe.

Pour nous résumer, nous dirons que la transgression de l'interdit de l'inceste s'articule parallèlement avec la légende grecque d'Oedipe. Dethy (op.cit.p.54) a établi le lien entre les deux comme suit :

Oedipe tue son père implique qu'il ne respecte pas la loi.

Il épouse sa mère implique qu'il trouve la jouissance après avoir enfreint la loi.

Il se crève les yeux implique qu'il est miné par la culpabilité.

Pour Dethy (ibid., p.54), "cet enchaînement : parricide, inceste, culpabilité est constant, il est d'origine préhistorique".

Cependant, bien que personne ne doute de l'universalité de la prohibition de l'inceste, on voit ces dernières années en Occident des voix qui se lèvent contre cette prohibition. Parmi ces voix nous pouvons citer Pauvert (in Héritier et al., op.cit., p.30), qui s'indigne dans son livre contre la répression injuste de l'inceste.

M. Foucault (in Héritier et al., ibid., p.33) dans son livre *Histoire de la sexualité* (1976) a écrit à ce propos : "on dit que depuis un siècle l'occident réfléchit beaucoup à l'interdiction de l'inceste". Selon lui, les défenseurs de cette nouvelle voix pensent que l'inceste n'est pas un abus sexuel, c'est sa prohibition qui en est abusive. Et ils précisent (in Héritier et al., ibid., p.36): "qu'on culpabilise aujourd'hui l'inceste comme hier on culpabilisait la masturbation et l'homosexualité, et que, demain, on s'étonnera d'avoir un jour culpabilisé l'inceste".

Aujourd'hui, plusieurs spécialistes en Suède et aux USA, des médecins, des psychologues et même des juristes, tentent par des réclamations et des sollicitations générales de distinguer entre : "les incestes abusifs" pénalisables, et "les incestes par

consentement" en argumentant du "droit de l'enfant à la sexualité dans la famille" (in Héritier et al., op.cit., p. 33).

Cependant, bien que ces voix s'élèvent pour défendre l'inceste et malgré l'évolution des sociétés et la liberté sexuelle dont bénéficie l'occident en général, sa prohibition reste toujours un phénomène universel et sa réalisation inspire l'horreur et la honte.

6 / L'évolution de la loi juridique sur l'inceste :

Les actes à caractère incestueux existent depuis toujours, mais la considération s'attachant à la gravité d'un tel acte est devenue encore plus grande de nos jours. Auparavant : "jusqu'au XVII^e siècle, les adultes "s'amusaient" fréquemment avec les enfants en bas âge" (Razon, 1996, p.71) par des actes qui peuvent être érogènes comme les attouchements, les caresses, sans que cela ne prenne le sens d'un abus ou d'un crime sexuel. "Le caractère ludique de ces activités sexuelles n'inspirait point le regard réprobateur de la société" (Razon, ibid. p.71), ils ne parlaient d'inceste que si les rapports sexuels étaient réalisés complètement.

Les sociétés du moyen âge, dominées par l'église qui exerçait le pouvoir par le droit canonique, condamnaient la victime autant que le coupable "l'homme était pendu et la femme enterrée vive" (De Tissot, in Razon, ibid., p.21). Ensuite à partir de 1870, ce sont les travaux de la médecine légale qui ont dénoncé la réalité concernant ces pratiques incestueuses. Mais ce n'est qu'à partir de 1908 que l'inceste a été véritablement considéré comme un crime. Le cas de Béatrice Cenci au XV^e siècle, cité par Rush (1983, p.194) témoigne de cette attitude, elle organisa l'assassinat de son père Francis parce qu'il l'avait violé, et malgré les preuves apportés au procès et la sympathie des gens, elle fut décapitée.

Puis progressivement vinrent s'instaurer des articles dans le code civil basés sur les lois religieuses qui interdisent le mariage entre ascendant, descendant, frère et sœur, etc. et actuellement seul les législations de chaque pays déterminent le degré de parenté qui prohibe l'inceste.

Cependant, aucune loi ne mentionne explicitement l'inceste que le code pénal considère comme relatif à l'attentat à la pudeur ou viol à l'égard d'un mineur, c'est le caractère de "mineur" qui détermine la criminalité de l'acte. "Le lien de parenté n'est qu'une circonstance aggravante des faits. A l'heure actuelle, les actes incestueux sont condamnés (...). Si le terme d'inceste est absent du code pénal, ce dernier énumère des circonstances aggravantes lorsque l'abus sexuel est commis par un ascendant légitime, naturel ou adoptif..." (Razon, 1996, p.22.). Plus encore, aucune filiation n'est admise pour un enfant issu d'une relation incestueuse, il sera reconnu sous le nom de la mère mais de père inconnu. De Tissot (in Razon, *ibid.*, p.23) s'explique sur l'origine de cette inscription de la filiation en précisant qu'"à défaut de pouvoir éliminer physiquement l'enfant incestueux, on va l'éliminer juridiquement: son état civil ne devra pas révéler sa filiation".

Par ailleurs et contrairement à ce que nous venons de voir, en Algérie le mot inceste est clairement présent dans le code pénal, notamment dans son article 337 bis (Ordonnance no 75-47 du 17 juin 1975). Cet article considère donc, comme inceste, les relations sexuelles entre:

- 1⁰) parents en ligne descendante ou ascendante.
- 2⁰) frères et sœurs germains, consanguins ou utérins.
- 3⁰) une personne et l'enfant de l'un de ses frères ou sœurs germains, consanguins ou utérins ou avec un descendant de celui-ci.
- 4⁰) la mère ou le père et l'époux ou l'épouse, le veuf ou la veuve de son enfant ou d'un autre de ses descendants.
- 5⁰) parâtre ou marâtre et le descendant de l'autre conjoint.
- 6⁰) des personnes dont l'une est l'épouse ou l'époux d'un frère ou d'une sœur.

La peine est de 10 à 20 ans de réclusion dans les 1^{er} et 2^{eme} cas, de 5 à 10 ans d'emprisonnement dans les 3^{eme}, 4^{eme} et 5^{eme} cas et de 2 à 5 ans dans le 6^{eme} cas.

Dans tous les cas, si l'inceste est commis par une personne majeure avec une personne mineure de 18 ans, la peine infligée à la personne majeure sera obligatoirement supérieure à celle infligée à la personne mineure.

La condamnation prononcée contre le père ou la mère comporte la perte de la puissance paternelle ou de la tutelle légale

Enfin, qu'il soit mentionné explicitement dans le code pénal ou non, l'inceste est sévèrement puni par la loi, même s'il est difficile d'inculper l'abuseur, surtout si les relations sexuelles avec la victime relèvent de l'ordre des attouchements qui ne laissent pas de traces physiques et qui remontent à une période un peu lointaine en rendant le travail de l'expertise assez difficile et enfin qui mettent souvent la parole de la victime en doute par manque de preuves tangibles. Les criminologues américains Inbam et Reid (in Rush, op.cit., p.219) affirment cependant, qu'il est "extrêmement rare qu'un enfant falsifiât un témoignage de sévices sexuels".

7 / La réalité de l'inceste :

La réalité concernant le phénomène de l'inceste est presque méconnue. Car il est difficiles d'avoir des chiffres ou des statistiques exacts et précis sur cette question et l'ampleur du problème vu le silence qui l'entoure et l'embarras qu'il cause à tout le monde. Camadessus (op.cit., p.147) a écrit à ce propos que : "des statistiques fiables, en ce domaine, ne sont pas faciles à obtenir car un lourd secret pèse sur les victimes, peu d'entre eux acceptent de le révéler et consciemment ou inconsciemment, il les poursuit jusque dans leur vie adulte". Ces chiffres restent limités, proches de pronostics, car la fréquence des cas d'incestes est difficile à apprécier.

Les présentes statistiques sont établies à partir des études de cas cliniques et de dossiers juridiques, de Deltaglia 1990, ADSEA 1992, AEMO 1996. (Citées par Crivillé et al., op.cit.) ont constaté que :

L'inceste se réalise souvent dans des moments précis appelés : moments de faiblesses qui favorisent le passage à l'acte comme :

- L'éloignement causé par l'absence maternelle : une maladie, une hospitalisation, naissance d'un enfant, divorce ...
- Les ruptures professionnelles : chômage, perte d'emploi.
- Des difficultés conjugales : soit l'existence de conflits, soit le refus des relations sexuelles qui oblige l'abuseur à se retourner vers son enfant pour compenser le manque.

- La puberté de l'enfant qui éveille plus les pulsions incontrôlées de l'abuseur, qui voit son enfant devenir adulte sur le plan physique.
- L'alcoolisme et la violence,

Ceci dit, les abus sexuels qui relèvent de l'inceste proprement dit constituent 10 % des maltraitances.

L'âge des abuseurs se situe souvent entre 30-40 ans. 80 % des victimes sont de sexe féminin contrairement à l'abuseur qui est généralement de sexe masculin.

L'étude de Russel, 1983 à San Francisco (citée par Camadessus, op.cit., p.147), menée sur un échantillon de 2000 femmes prises au hasard a montré que parmi elles :

- 16 % des relations incestueuses commencent avant 18 ans,
- 12 % des relations incestueuses commencent avant 14 ans,
- et dans 3 % des cas, l'auteur était le père naturel.

De plus, l'abuseur attache moins d'importance à l'âge de la victime qui est généralement mineur.

D'après l'étude statistique du programme "Child watch" (cité par Camadessus, op.cit., p.147) qui a interrogé 3000 femmes par questionnaire. Sur 2530 réponses obtenues, 62 % d'abus sexuels ont été commis pendant l'enfance et l'adolescence.

Concernant, les différents types d'inceste, l'étude de Kirson (cité par Rush, op.cit, p.196) aux Etats Unis intitulée "*incest behaviour*" menée sur 204 cas d'inceste a montré que :

- 164 cas d'inceste entre père / fille,
- 76 cas d'inceste frère / sœur,
- et seulement 02 cas d'inceste mère / fils.

Enfin, le choix de la victime n'est pas du au hasard, on ne doit pas négliger l'existence d'un lien étroit entre la place et le sexe de l'enfant pour le choix incestueux.

Souvent, c'est la fille aînée. La place que la victime occupe dans sa famille est importante. L'étude effectuée par l'ADSEA en France affirme que 66 % des victimes sont : soit l'enfant unique, soit l'aînée.

Pour Camadessus (op.cit., p.147), "les statistiques, même partielles et incomplètes, donnent une idée de l'étendue du problème et de ses conséquences à long terme".

L'inceste en Algérie:

En Algérie, où la majorité des gens refusent de croire à l'existence d'un tel phénomène au sein d'un pays musulman, l'inceste demeure jusqu'à présent un tabou gênant à en parler et un sujet qui reste difficile à aborder pour que l'on puisse découvrir et connaître sa réalité. Il est toujours entouré de silence et qualifié de honteux par peur en premier lieu du scandale social qui est destructeur pour tout le monde.

L'inceste est considéré par la religion comme un péché capital. Il est considéré par la société comme une atteinte à sa moralité, et par la loi comme un crime sévèrement puni par le code pénal notamment dans son article 337 bis dans lequel il est stipulé que "les relations sexuelles entre proches parents sont interdites et sanctionnées par des peines d'emprisonnement allant de 2 à 20 ans de prison ferme, selon le degré de parenté des incestueux"(cité in <http://pourinfo.ouvaton.org/societe/misere/.20sociale/socialeinceste.htm>)

Cependant, nous ne possédons pas de statistiques officielles et fiables reflétant la réalité sur l'ampleur et la nature de ces pratiques incestueuses dans notre pays. Les quelques statistiques existantes issues des cas découverts souvent par hasard pendant des consultations cliniques ne fournissent pas des chiffres concrets qui facilitent la quantification. D'après les statistiques de la police judiciaire établies en 2002 (in El Khabar, 12 août, 2003, p.11), il y aurait : 72 cas d'inceste dont 39 filles et 33 garçons. Et aussi, selon le Dr Ben Abdallah (cité in, <http://pourinfo.ouvaton.org/>, op.cit.), qui a effectué une étude statistique entre 1987-1997 dans la région d'Alger et qui a montré que sur :

- 25 cas recensés, 20 cas d'inceste pères / filles, soit 80%,
- 3 cas d'inceste entre fils / mères, soit 12%,

- 2 cas d'inceste entre frères / sœurs, soit 8%.

Cependant, ces chiffres ne reflètent pas la réalité de ce problème et son ampleur au sein de notre société.

8 / Conclusion :

Il est établi que l'inceste, relation sexuelle interdite entre proches parents est un phénomène qui existe dans toute société et que sa prohibition est universelle, prohibition instaurée, comme nous l'avons vu, pour différentes raisons.

Pour les socio-anthropologues, cette prohibition a pour but d'établir des échanges réciproques entre diverses sociétés et tribus. En plus, elle permet la maintenance de la structure sociale et l'équilibre familial. Cette dernière raison est maintenue par les religions.

Les biologistes de leur part, attribuent à cet interdit un but purement biologique. Son instauration l'a été afin de préserver l'humanité des maladies héréditaires très fréquentes lors des unions consanguines.

Les psychanalystes par contre, parlent d'un sentiment de répugnance éprouvé lors de ces relations. Freud résume cette prohibition par la répression des désirs incestueux existants dans chaque individu.

Cependant, la transgression de cet interdit est une réalité qu'on ne peut ignorer. Notre société ne fait pas exception. Pourtant, les chiffres donnés par les différentes études et auteurs que nous venons de citer ne reflètent pas la réalité de cette problématique au sein des sociétés et plus spécialement en Algérie où les études dans ce domaine sont presque inexistantes.

Chapitre II

Sur le fonctionnement de l'inceste.

1 / Introduction :

L'inceste n'existerait sans doute pas, s'il n'y avait pas des circonstances qui favoriseraient sa réalisation. A ce propos, Pence et Fruman (Cités par El-Cherbini et al., op.cit., p.521) affirment que la problématique de l'inceste se situe au niveau de la dynamique familiale qui entraîne un tel acte, la dissolution familiale, les pressions socio-économiques, l'isolement, la concentration dans un espace étroit, autant de facteurs favorables dans la préparation des circonstances pour des pratiques incestueuses.

D'autres auteurs à l'instar de Pribor et Dinwiddie (Cités par El-Cherbini et al., ibid., p.522) parlent de l'existence de facteurs psychologiques qui seraient derrière l'inceste comme certains troubles psychologiques, par exemple : maladie, déficience, ou arriération mentale, chez les abuseurs. L'interaction de ces facteurs avec les conditions de vie et le climat familial associé aux types de personnalités des abuseurs produiraient l'inceste selon ces auteurs.

Lesniak (Citée par A. El-Cherbini et al., ibid., p.522), parle quant à elle des causes et des facteurs divers qui seraient derrière les cas d'inceste. Le dépassement des limites imposées aux pratiques sexuelles en général, non seulement par rapport à l'abuseur ou la victime, mais aussi par rapport à la famille l'amène à conclure qu'il y a une relation étroite entre ses facteurs et les caractéristiques de la famille.

2 / Le contexte familial de l'inceste:

L'inceste ne relie pas seulement les deux partenaires : l'abuseur et la victime, il les dépasse à un autre partenaire qui joue un rôle non négligeable dans sa réalisation : la famille. En effet, Razon (2003, p.27) précise que l'inceste ne se réduit pas au lien abuseur-victime, mais à toute une psychopathologie familiale dont les enjeux se tissent pour chacun des membres de la famille. De même, Savin (2003, p.64), écrit à ce propos que l'inceste est avant tout "une affaire de famille". Car, "face à une angoisse majeure de perte, le fonctionnement familial tente d'apaiser cette terreur de l'abandon par le "corps à corps" incestueux".

2.1/ La famille normale :

La famille, c'est la cellule de la société, constituée de : "l'ensemble ou succession des personnes unies par le sang de la génération (filiation) ou le lien du mariage." (Lafon, 1987, p.456). Elle joue un rôle déterminant dans l'intégration de l'enfant et dans son processus de socialisation, elle lui permet de se développer normalement, sans difficultés, de découvrir le monde intérieur et extérieur et surtout d'acquérir petit à petit différentes notions indispensables pour établir des relations, en commençant par des relations duelles avec la mère, triangulaires ensuite avec l'introduction du père. C'est le premier milieu où l'enfant expérimente ses premiers apprentissages sociaux ainsi que les relations avec autrui. La famille est donc le lieu par excellence des premières socialisations de l'enfant.

Flugel (in Lafon, *ibid.*, p.457) écrit à ce propos : qu'"il semble que l'enfant au moment où il adopte son attitude envers le cercle de la famille, détermine aussi dans une large mesure quelques-uns des aspects principaux de ses relations avec les êtres humains en général" .

Ainsi, la famille représente toutes les lois qui contrôlent le comportement de l'enfant et qui contribuent à la production d'un modèle identificatoire stable. Cependant, cela n'est possible que si on offre à chaque membre de la famille un statut et un rôle qui lui permettent d'assumer pleinement et correctement ses fonctions permettant un bon fonctionnement de la dynamique familiale prévenant ainsi les difficultés qui peuvent aboutir à l'apparition de certains dysfonctionnements comme l'inceste par exemple.

2.2/ la famille incestueuse :

La question de l'existence ou non d'une typologie spécifique à la famille incestueuse qui la distinguerait d'autres familles dites "normales" fait jusqu'à présent, le point de divergence de plusieurs auteurs.

Certains d'entre eux comme Minuchin, Haley, et Franck-Lynch cités par Laupies, (op.cit., p.78) ont même établi dans leurs travaux une typologie de ces familles basée sur un certain nombre de facteurs comme par exemple :

- ü Le degré de pouvoir attribué à chaque génération, pouvoir qui serait déterminé par la hiérarchie et distribué clairement entre les membres de la famille et qui permet à chaque membre d'avoir une responsabilité bien déterminée. A ce propos Laupies (op.cit., p.78) écrit : "les parents ont un pouvoir plus important que les enfants, et les aînés plus important que les cadets".

- ü Les frontières entre les membres de la famille ne doivent être ni rigides, ni perméables, les fonctions, les rôles et les statuts doivent être respectés et assumés convenablement.

Selon ces mêmes auteurs, la perturbation dans ces deux facteurs engendre le dysfonctionnement du système familial qui favorise les pratiques incestueuses

Laupies (ibid., p.p.78-86) distingue généralement, quatre types de familles établis par différents auteurs :

a- La famille enchevêtrée (Minuchin, 1979) :

Dans ce type de famille, les frontières sont floues, malgré que l'individuation existe, l'identité d'appartenance domine. La famille lutte non contre la séparation, mais contre tout désaccord explicite entre ses membres. Pour éviter cette séparation, elle utilise le "on" pour ne pas désigner une personne précise qui peut être responsable d'un désaccord qui engendre un sentiment de culpabilité. Chaque personne peut exprimer les sentiments de l'autre, elle peut parler à sa place. Les membres de cette famille se comprennent entre eux sans même finir les phrases. La "gentillesse" comme base de fonctionnement de ce système familial favorise la séduction narcissique et ensuite l'inceste.

b- La famille désengagée (Minuchin, 1984) :

Elle se caractérise par les frontières rigides et l'absence d'intérêt aux enfants, les parents ne donnent aucune importance à ce que leurs enfants font dans la vie quotidienne. Ainsi, c'est la distance affective et l'absence de tout soutien parental qui favorisent l'inceste entre les autres membres de la famille autre que les parents (on parle d'inceste frère –sœur).

Ce que Laupies (op.cit., p.86) confirme en écrivant que : "l'inceste commis par un frère a souvent lieu sur fond de désengagement familial ou au moins de pauvreté affective".

c- La famille dictatoriale (Barudy1991) :

Dans ce type de famille, les frontières sont bien respectées, mais c'est la perturbation du pouvoir qui engendre le dysfonctionnement du système familial. Le père autoritaire, capte le pouvoir et devient lui-même la loi en imposant toutes ses exigences à toute la famille et en refusant en même temps toute opposition ou négociation, "le père devient la loi. Cet homme n'accepte aucune négociation (...) Il a souvent recours à la violence" (Laupies, op.cit, p.80). Même sa femme il la dévalorise et la décline, cela la pousse à abandonner son rôle et sa fonction. Les enfants aux yeux du père ne sont que des objets sexuels mis à sa disposition dans le but de le satisfaire. L'inceste dans ces cas est une compensation face à l'appauvrissement de la vie conjugale du couple.

d- La famille chaotique (Vasquez, 1999) :

Les frontières inexistantes caractérisent ce type de famille, les relations sont basées sur la coalition. L'absence de toute distinction individuelle empêche la séparation quelque soit sa nature. Pour ses membres "tout ce qui sépare est anéanti" (Laupies, 2000, p.80). Les limites corporelles sont inexistantes, la promiscuité règne sur le climat familial. Il n'y a pas de lieu accordé à l'intimité de l'autre, les portes sont souvent ouvertes, les lits "anonymes", chaque individu peut dormir le soir à la place libre qu'il trouve. Les comportements sont de simples réactions et non des rencontres affectives entre les personnes. Pour l'abuseur l'enfant n'est qu'un objet sexuel.

Ceci dit, d'autres auteurs nient l'existence de cette typologie familiale incestueuse, ils parlent plutôt d'un simple profil psychosocial dans lequel ils décrivent presque les mêmes caractéristiques en se basant sur des études statistiques et psychosociologiques.

Dans cet ordre d'idée, Angelino (1997, p.152) parle de "climats familiaux" qui favorisent le passage à l'acte incestueux. La famille est isolée du monde extérieur par un refus des relations sociales ou des échanges extra familiaux avec autrui. Elle "vit en milieu

fermé, repliée sur elle-même". Même à l'intérieur, elle tend à décroisonner l'espace, les portes ouvertes, pas de lieu intime qui doit être respecté, même la chambre des parents à laquelle tout le monde peut accéder. Chacun voit ce que l'autre fait. Cette organisation de l'espace commun favorise la promiscuité et ouvre la voie à ces pratiques incestueuses.

On trouve chez les parents de l'abuseur des carences de la part de la mère soit par une absence, soit par un excès de présence qui étouffe l'enfant et ne lui laisse pas d'espace libre pour lui. Quant au père, son absence comme référence ou comme modèle identificatoire et porteur de loi, de l'interdit empêche la triangulation.

Dans le même ordre d'idées, Crivillé et al. (Cités par Angelino, op.cit., p.152), parlent "d'enfermement social et de fonctionnement familial où il n'existe ni tiers, ni altérité". Dans le monde intérieur de la famille règne la promiscuité. Selon Crivillé et al. (Op.cit., p.18), "il apparaît que l'organisation familiale comporte une promiscuité réelle pour un nombre important de familles" surtout en ce qui concerne l'aménagement de l'espace, le coucher par exemple. Pas de chambre individuelle, tous partagent la même chambre et parfois le même lit. Les statistiques établies par Crivillé et al. (ibid., p.18) confirment cela : "68 % des victimes ne disposent pas de chambre individuelle, ils dorment soit avec d'autres enfants, soit avec un ou plusieurs adultes". Les parents présentent des carences affectives, leur relation avec l'enfant se base sur deux éléments (Crivillé et al., ibid., p.p.55-56) :

ü L'investissement de la relation du couple est plus important que l'investissement de la relation avec l'enfant, cela se manifeste lors du dévoilement de l'inceste quand le choix du placement de l'enfant ou même son rejet est préféré à la séparation du couple qui est minime selon les statistiques, parce que l'enfant devient source de conflit et menace la continuité de leur relation.

ü La nécessité de l'enfant pour nourrir les relations entre les parents. Il doit d'abord satisfaire aux attentes parentales mais aussi être utilisée dans le processus de rivalité par l'un ou par l'autre dans une relation sado-masochiste. En plus un désintérêt parental domine ces familles avec une perturbation dans les relations duelles entre les parents due à la présence de l'enfant ce qui ne lui permet pas d'avoir des repères identificatoires stables et normaux.

Toutes ces considérations ont amené Razon (1996, p.113) à affirmer qu'il n'y a pas un type de famille incestueuse, "toutes les familles incestueuses ne fonctionnent pas selon un même modèle, bien que convergeant vers un état fusionnel, les aménagements varient, afin de ne pas sombrer dans la psychose". Le climat de ces familles est qualifié de "chaotique" avec prédominance des relations fusionnelles et duelles et un climat de violence perpétuelle. La loi n'existe pas ou bien elle est sans effets. On constate au sein de ces familles l'absence structurante de la loi de l'interdit de l'inceste. "Personne n'a de place, il n'y a de place pour personne, et personne n'est à sa place" (Razon, 2003, p.27). De ce fait, les relations intrafamiliales ne se basent plus sur la triangulation mais sur des relations duelles qui se meuvent autour de deux pôles: dominant/dominé, actif/passif, et victime/coupable. Les limites corporelles sont inexistantes, aucune reconnaissance de l'individuation et de la séparation, la personne au lieu d'être indépendante avec une entité différente des autres, est une partie d'un tout qui n'a pas de spécificité. Ces familles vivent dans un climat de violence qui permet à l'abuseur de maintenir son pouvoir sur toute la famille et particulièrement sur sa victime. Cependant, de l'extérieur, ces familles semblent adaptées, socialement acceptées et valorisées, en particulier le père : bon, affectueux, soucieux de la famille, il paraît assumer sa fonction paternelle convenablement.

Cyrułnik (in Héritier et al., op.cit., p.56-57) parle de "familles closes où les rôles, les gestes et les énoncés ne sont pas codés (...). Aucun rituel d'interaction n'est organisé (...). Quand le père va travailler, il est anormalement normal, soumis aux règles sociales (...). la mère, active et transparente, ne prescrit pas de règles familiales (...). Dans ces familles, l'acte sexuel n'est ni socialisé ni sacralisé, parce que la représentation familiale en a fait un sentiment trivial".

Enfin, nous pouvons conclure que même s'il est clair que ces points de vue concernant l'existence d'une typologie ou même d'un profil psychosocial des familles incestueuses sont basés sur des études sociales et des statistiques, il nous semble pourtant que les caractéristiques établies ne sont pas formelles, sinon nous allons retrouver dans toutes les familles isolées socialement où la promiscuité règne par exemple des pratiques incestueuses. En fait, nous pouvons plutôt parler d'un dysfonctionnement relationnel entre les membres de la famille qui peut constituer un facteur de risque pour que l'inceste se

produise en favorisant les circonstances et en donnant l'occasion à un tel acte incestueux, la famille devient donc une "source de risque".

3 / Le profil de l'abuseur :

Il est difficile, si ce n'est impossible d'établir un portrait psychologique bien déterminé de l'abuseur d'inceste du fait de la pluralité des protagonistes, la différence de leur statut et le manque de recherches scientifiques. En général, toutes les études traitent de l'inceste père/fille vu la fréquence des cas, et donc le portrait établi se base la plupart du temps sur les pères incestueux.

Crivillé et al. (Op.cit., p.63) écrivent à ce propos que : "les abuseurs les plus pervers sont ceux auxquels est attribué le plus de pouvoir sur toute la cellule familiale". Il souligne la dominance d'un caractère autoritaire et surtout violent sur la personnalité de l'abuseur qui peut être exprimé verbalement ou physiquement et qui s'exerce sur toute la famille. Ce recours à la violence, montre à quel point la frustration est insupportable. Elle est considérée soit comme le seul moyen devant l'abuseur pour satisfaire ses besoins sexuels, soit comme un camouflage de la fragilité de sa personnalité et de ses liens avec autrui. Si par contre la violence ne se manifeste pas c'est que l'abuseur au niveau relationnel a une grande capacité de manipulation qui lui permet d'obtenir la soumission de la victime.

A ce trait de personnalité s'ajoute une immaturation psychoaffective qui ne lui permet pas de contrôler ses pulsions, il ne supporte ni frustration, ni limites imposés par l'interdit et devient alors impulsif, ce qui facilite le passage à l'acte incestueux. Ils ajoutent aussi : que "ces pères abuseurs imposent leur emprise sur l'ensemble du groupe familial. Ils contrôlent les faits et gestes de chacun, la gestion du budget, les relations avec l'extérieur. La plupart apparaissent comme des hommes autoritaires, jaloux, aux attitudes de prestance. Quelques-uns interdisent même à leurs enfants toute activité extérieure, exigeant la présence quasi continuelle auprès d'eux de l'enfant désigné" (Crivillé et al., op.cit., p.14). En réalité, la toute puissance du père ne contrôle que l'enfant victime. A ces caractéristiques s'associent d'autres facteurs qui contribuent à la réalisation de l'inceste comme l'alcoolisme qui est souvent mentionné comme un trait fréquent du profil du parent

incestueux, non pas seulement comme cause de passage à l'acte, mais aussi comme défense vis-à-vis de la culpabilité et de l'angoisse de la transgression incestueuse. Il est cause de comportement impulsif, et il est vu par Finkilhor, comme un désinhibiteur par rapport au tabou.

Si Crivillé et al. se sont contenté de décrire les comportements manifestes de l'abuseur, Razon (1996, p.96) parle plutôt d'une : "psychopathologie spécifique de l'abuseur dans la mesure où le passage à l'acte n'est pas le fruit d'un acte de folie isolé, mais s'inscrit dans une dynamique particulière." Pour cette raison, il lui semble nécessaire d'analyser l'histoire parentale de l'abuseur, dans laquelle on trouve des éléments dans l'enfance de ce dernier qui peuvent être plus tard responsables de ses comportements déviants. Parmi ces traits, les défaillances paternelles et maternelles qui sont à l'origine de la perversion des pères incestueux et qui s'articulent autour de deux axes principaux :

* Du côté paternel, la "défaillance de la fonction paternelle: la loi de l'interdit de l'inceste ne peut être structurante" (Razon, 2003, p.14). L'acquis de l'interdit de l'inceste n'est pas réalisé complètement par les pères incestants, qui n'ont pas pu remplir la fonction paternelle symbolique, soit par l'absence complète du père dans leur enfance, soit par la présence d'un père violent qui oblige l'enfant à prendre sa place et jouer son rôle, cela empêche la loi d'être structurée, et lorsque il devient lui-même père il sera incapable de transmettre la loi à ses enfants et de les investir affectivement.

* Du côté maternel: "la défaillance de la fonction de séparation mère/enfant" (Razon, 2003, p.14). Cette défaillance est due, soit à une carence affective précoce, soit à un excès affectif, qui nuisent à la séparation et entraînent des "fixations et des désirs de proximité physiques intenses" (Razon, 1996, p.53) qui empêchent l'atteinte de la structuration oedipienne et la maintenance dans une relation fusionnelle destructrice dans l'évolution psychologique de l'abuseur.

Angelino (op.cit., p.165) partage le même point de vue et montre l'impact d'un trouble relationnel précoce mère/enfant dans la genèse du comportement déviant de l'abuseur, en perturbant son processus du développement psychologique, selon elle, "il

existerait, chez les pères incestueux une profonde immaturité affective, la recherche d'une mère qui n'aurait pas su lui imposer des séparations progressives, alors qu'il était petit".

Razon (1996, p96) ajoute à cette psychopathologie, le recours de l'abuseur à deux éléments : L'alcoolisme "favorisant le levée des inhibitions et donc le passage à l'acte et par lequel, l'abuseur fuit la réalité en retournant la violence contre soi". La violence "permettant l'assouvissement des pulsions (...). Ainsi, lorsque surgit une frustration ou un interdit, il répond par la violence" (Razon, ibid., p.96) qui vise à maîtriser la réalité par la soumission de l'autre, en niant ainsi le principe de réalité et donc de l'interdit qui en fait partie.

D'autres auteurs comme Van Gijsegem et Burton (www.pages.infint.net/sociojmt), décrivent l'abuseur par des traits psychologiques mettant en évidence le fait que le père incestueux se tourne vers sa famille pour "satisfaire ses besoins" à cause de son incapacité de s'engager dans des relations extraconjugales et ils distinguent deux types de père incestueux :

* Le premier "agressif-dévorant": il est généralement introverti socialement, autoritaire avec une volonté de soumettre les autres, violent et dont l'enfance est marquée de carences affectives.

* Le second "passif-dépendant" qui a une personnalité faible et fragile caractérisée par la soumission aux autres et particulièrement au partenaire, il inspire la tendresse et la protection. La relation incestueuse est pour lui un prétexte pour fuir la domination et obtenir une alliance par manipulation et attendrissement.

Rouyer et Drouet (cités par Crivillé et al., op.cit., p.14) donnent une autre image plutôt sociale de ces pères incestueux. Selon ces deux auteurs, "le plus souvent, le père incestueux donne l'apparence d'un homme irréprochable, il ne se fait pas remarquer dans son travail et il a peu de contact avec les autres, paradoxalement, les conduites incestueuses vont de pair avec un attachement aux valeurs traditionnelles".

Gruyer et al. (In Angelino, op. cit. P.166) quant à eux parlent d'un fonctionnement psychologique spécifique aux pères incestueux et soulignent "l'image d'un père dictateur familial dont les traits les plus saillants sont le déni, l'autojustification et le mensonge, l'absence complète de culpabilité, le transfert de la responsabilité sur l'autre et la pseudo-dépression ...".

Bouregba (cité par Angelino, op.cit., p.165), souligne l'existence de deux éléments pathogènes responsables du comportement pervers qui pousse l'abuseur à commettre un tel acte :

- L'indistinction entre les figures maternelles et paternelles.
- Le mythe d'une mère phallique androgyne.

Il explique ceci par le fait que "le père incestueux n'aurait pas acquis la conscience de n'être que d'un seul sexe et continuerait inlassablement d'être séduit par une mère qu'il imaginerait bisexuée, l'emportant en valeur sur le père et dont la fille ne serait que le substitut".

Jamil-Jammal (2003, p.14-15), qui s'est référé à des études effectuées auprès des pères incestueux dans les prisons du Liban a mis l'accent sur le rôle de l'imago paternelle négative ou perturbée dans la genèse de ces perversions sexuelles. Elle confirme la présence des "défaillances de l'imago paternelle" chez l'abuseur qu'elle explique comme étant causée par : "l'absence d'un surmoi fort suite à une imago paternelle déficiente, mal intégrée, et que l'enfant futur agresseur, objet d'une destruction narcissique précoce et le témoin d'une destruction de son objet primaire, la mère par un père violent".

Par ailleurs, Camadessus et al., (op.cit., p.p.172- 173) donnent un portrait global du père incestueux basé sur des études et recherches faites en France et aux Etats Unis, ils décrivent : "l'image de l'agresseur incestueux comme étant celle d'un bon père de famille, un citoyen ordinaire, généralement respecté localement. Il subvient correctement aux besoins de sa famille. Il défend les valeurs traditionnelles en matière sexuelle. Pratique sa religion et présente un fonctionnement social adapté. Dans sa famille il est autoritaire, imprévisible et parfois violent. Il a souvent subi des sévices physiques ou émotionnels dans son enfance et plus rarement des abus sexuels. Certains peuvent boire plus que de raison ou

être toxicomanes. Ses aptitudes de conjoint, de parent, et d'ami sont limitées mais il sait se montrer séducteur pour arriver à ses fins. Confronté à sa pratique de l'inceste, il réagira par le déni, la rationalisation, minimisera les faits et refusera d'en assumer la responsabilité".

Nous pouvons déduire de tout ce qui vient d'être exposé sur le profil de l'abuseur, que tous les auteurs cités jusque là à ce propos affirment l'existence de facteurs divers qui seraient, plus tard, la cause de comportements qui peuvent être qualifiés de pervers entraînant le passage à l'acte incestueux. L'abuseur n'est pas une personne qu'on peut considérer comme normale et qui aurait pu avoir un développement normal, au contraire, c'est une personne qui a subi durant son développement psychologique quelques perturbations et a souffert dans son enfance de certaines perturbations comme :

- Des carences affectives et des troubles dans la relation avec son père et sa mère.
- Des défaillances des fonctions parentales (maternelles et paternelles).
- Et d'un manque de stabilité psychique.

A ces perturbations s'ajoutent d'autres circonstances aggravantes comme l'alcoolisme et la violence.

4 / La victime :

La victime, l'autre pôle de la pratique incestueuse se définit au sens général comme "toute personne humaine blessée dans son intégrité physique et/ou psychique, ou comme acteur au procès pénal consécutif à la victimisation subie" (www.victime.htm). Selon Selosse (www.Etes-vous-une-victime.htm) : "toute personne qui souffre d'un préjudice matériel, physique ou moral du fait d'agissements malveillants d'autrui ou d'événements extérieurs préjudiciables peut être appelée victime".

Même la victimologie ne peut établir un portrait quelconque psychologique ou physique concernant la victime, celle-ci n'existe pas. La souffrance physique aussi bien que la souffrance psychique concerne tout le monde. Il n'y a pas de catégories d'âge ni de couleur ni de sexe qui définit en particulier une victime. C'est un aspect de la condition humaine que l'on subit. De plus, ce n'est pas elle qui agit, au contraire elle subi les faits.

Par ailleurs, le fait d'être choisie parmi d'autres personnes constitue une question qui mérite d'être posée et étudiée.

Dans cette perspective, certains auteurs parlent de l'existence de quelques caractéristiques qu'on peut considérer comme des facteurs de risques qui donnent la possibilité pour que la victime soit choisie.

Pour Razon (1996, p.81) par exemple, ces victimes sont généralement fragilisées par le fonctionnement défaillant du système familial. Elles sont toujours en quête d'affectivité et surtout confiantes envers les autres. Elle insiste sur la relation mère/fille qui s'avère fondamentale dans ces cas. La relation de la victime avec sa mère joue donc un rôle important, elle est qualifiée de fragile et violente parce que le rejet primaire de l'enfant non désiré par la mère engendre une carence affective qui la pousse à la recherche interminable d'amour maternel introuvable, et la victime se détourne vers le père pour compenser ce manque, ce qui maintient la loi du silence. "Toutes les filles abusées ont été des enfants rejetées". Elle ajoute : qu'" une victime d'inceste naît souvent «par accident» et, surtout dans l'absence d'un projet parental. L'enfant symbolise la faute originelle et ne peut être traité que comme mauvais objet" (Razon, *ibid.*, p.212).

Dans le même ordre d'idées, Eiguer (in Laupies, *op.cit.*, p.74) écrit que toute victime souffre d'une problématique narcissique qui explique sa vulnérabilité à l'emprise de l'abuseur. Bigras. J (in Razon, 2001, p.255) parle d'une problématique de manque chez la victime d'inceste dont l'origine est l'absence maternelle, lui aussi évoque le rôle de la mère et qualifie l'inceste "d'inceste en creux". Pour lui, "la désertion maternelle favorise l'inceste, la mère creuse par ses absences et son comportement de rejet, un espace vide (creux) où l'abuseur s'engouffrera". Ce qui reflète l'existence de quelques traits de personnalité chez la mère de la victime. A ce propos, Rouyer et Drouet (cités in Crivillé et al., *op.cit.*, p.17), précisent que la mère a "une personnalité immature, dépendante et passive (...), elle ne peut s'assumer comme épouse et comme mère, elle n'a pas été protégée et demeure incapable de protéger ses enfants. Elle est démissionnaire devant les tâches familiales,(..), elle se place dans une situation de dépendance à l'égard de ses filles; l'inceste confirme l'inversion des rôles".

Nous pouvons dire pour nous résumer, que généralement les victimes d'inceste sont privées d'enfance. Elles se sentent confronter à une maturation précoce et forcée. Elles sont victimes de la perversité du père et de l'indifférence de la mère.

5 / L'explication psychanalytique de l'inceste :

Plusieurs auteurs psychanalystes ont tenté d'expliquer le passage à l'acte incestueux selon des points de vue différents.

Pour certains d'entre eux, le complexe d'Oedipe, notion introduite par Freud en 1910 constitue le noyau de l'inceste parce qu'elle met en évidence la dimension inconsciente de l'amour incestueux fantasmatique par la relation d'objet à la mère et l'identification au père pour le garçon et le contraire pour la fille.

Selon ces auteurs; comme Clerget, This et autres (in Razon, 1996, p.p45-46), normalement c'est par peur de la castration, que l'enfant confronté à la toute puissance du père et les limites extérieures imposées à sa pulsion, renonce à son désir envers la mère et s'identifie au père. L'opération symbolique de la castration réalisée après soumission de l'enfant devant la puissance paternelle prive l'enfant de la toute puissance imaginaire pour une puissance partielle mais effective.

Tout ce déroulement dans la phase œdipienne constitue selon eux, la base structurante des relations triangulaires et l'acquisition d'un Surmoi par lequel l'enfant apprend l'existence de l'interdit de l'autre et il s'interdit ce qui est interdit par l'autre et enfin il acquiert à son tour la capacité d'interdire. L'interdit de l'inceste lui permet d'accéder à sa propre identité par le processus d'intériorisation de cet interdit. Donc de l'inachèvement de ce processus résulte la réalisation de l'inceste. Razon (1996, p.224) confirme cela en disant que: "l'accès au complexe d'Oedipe symbolise l'abandon par le sujet du lien incestueux avec l'objet primaire; à l'inverse, la réalité incestueuse souligne cette absence de renoncement".

Selon Freud (www.cfwb.be/maltraitance-2), dans la réalisation de l'inceste se relie deux éléments principaux : La théorie de la séduction, et le complexe d'Œdipe qui est considéré par Freud comme étant la réalisation même de l'inceste.

Dans le premier élément, après des observations cliniques portées sur ses malades hystériques qui affirmaient "toutes avoir eu à subir une agression sexuelle, désignant souvent leur propre père comme auteur de cette agression". (Cité in Rush, op.cit., p.125), et après avoir remarqué que "ce problème est spécifiquement féminin" et que "les hommes ne se plaignaient pas d'avoir été séduit par leur mère", il est arrivé à la conclusion que "les symptômes de l'hystérie proviennent des fantasmes et non d'événements ayant réellement eu lieu". Freud abandonna la réalité du traumatisme initial pour les fantasmes de séduction initiaux. Ces derniers sont provoqués par des événements réels mais interprétés dans l'esprit de l'enfant comme des valeurs de séduction et alimentés encore par les soins apportés à l'enfant, surtout maternels, ce qui rend, selon lui, la séduction inévitable. En effet, Freud est convaincu que "c'est réellement la mère qui, par son activité sur le corps de l'enfant, activité motivée par les soins d'hygiène, stimule inévitablement et peut être même déclenche pour la première fois des sensations de plaisir dans ses parties génitales" (Rush, op.cit., p.125) cela nous permet de conclure que la séduction est rendue réelle par les fantasmes et la réalité qui se rejoignent. Ces fantasmes seront par la suite intégrés dans les désirs inconscients de l'enfant. De ce fait, l'inceste sera le résultat de ces désirs infantiles de séduction.

Dans le second élément, le désir fondamental de chaque être humain est un désir incestueux. "Le premier objet sur lequel se porte le choix sexuel du jeune garçon est de nature incestueuse" (Freud, 1973, p.27), fondé sur le désir d'épouser la mère et de tuer le père. Sa réalisation constitue l'inceste. Le passage à l'acte incestueux, en particulier dans l'inceste père/fille, se fait par la satisfaction du désir inconscient (au niveau des pensées) révélé par la fille envers le père. Ce désir comme l'explique Birsihand (in Razon, 1996, p.62), est "normal et même nécessaire. En effet, selon cet auteur, au cours de son développement la fille tente de séduire son père, ce dernier doit refuser ce désir afin qu'il se dirige vers une autre personne en assumant ainsi sa fonction paternelle". Clerget (in Razon, ibid., p.62), affirme cela, en disant que : "la tâche délicate qui incombe au père vis-à-vis de sa fille est de s'interdire lui-même comme objet du désir afin de relancer vers un autre le

désir de sa fille". Or, le père incestueux s'oriente au contraire vers ce désir passif de sa fille, en s'appuyant sur la position de laisser-faire de la fille qui se dégage de cette façon de sa culpabilité sur le père (www.cfwb.be/maltraitance-2).

Ainsi, le traumatisme incestueux provient selon Razon (ibid., p.62) de "l'entrechoc du fantasme et de la réalité", car les fantasmes font partie des éléments structurants de la personnalité. Deux fantasmes en particulièrement méritent d'être cités : l'union à la mère et le fantasme oedipien. Ces fantasmes doivent rester irréalisés pour le bon développement de l'enfant, or l'inceste c'est la réalisation forcée de ces fantasmes qui entraîne une confusion entre réalité intérieure et réalité extérieure : "les désirs incestueux sont un héritage humain originaire et n'ont jamais été complètement surmontés (...). La plus grande partie du commun des mortels devait déjà y renoncer" (Vasse, 1969, p.129).

Enfin, nous pouvons résumer l'idée freudienne concernant l'inceste comme suit : l'inceste c'est la réalisation même de l'Oedipe.

Ferenczi (in www.ressourecs.psy.com, op.cit.) qui ne remet pas en question la réalité des abus sexuels portée par ses patients, se base lui aussi sur la séduction sexuelle de l'enfant par l'adulte, mais une séduction effective. Ceci dit, pour cet auteur "l'inceste est la réponse d'un désir passionnel, sensuel, d'adulte à une demande de tendresse de la part de l'enfant" et il souligne aussi l'écart qui sépare le vécu sexuel de l'enfant de celui de l'adulte, il le formule par "la confusion du langage entre l'adulte et l'enfant" donc entre fantasme et réalité (confusion de sens) qui constitue la dynamique psychologique de l'inceste.

Crivillé et al. (Op.cit., p.107) expliquent l'idée ferenczienne et disent que : "si l'adulte dans sa démarche de séduction demande et attend la satisfaction de son désir, ou mieux de sa "passion" sexuelle, l'enfant, même consentant ou provocateur, demande surtout de l'affection et de la tendresse". Donc, tout enfant réclame amour et tendresse, en prenant part dans la relation avec l'adulte par des jeux qui prennent une forme érotique sur le plan fantasmatique, comme jouer le rôle maternel envers l'adulte, par exemple. Or, la confusion s'installe lorsque l'enfant à affaire à un adulte ayant une prédisposition psychopathologique renforcée par la survenance des moments dits de "faiblesses" drogue, alcool, chômage, etc. qui perturbent son équilibre psychique et le poussent au passage à

l'acte incestueux parce qu'il confond le jeu fantasmatique de l'enfant avec ses vrais désirs sexuels et il se laisse entraîner dans la satisfaction de son désir. L'adulte répond donc par l'acte à ce que l'enfant demande en parole. Alors enfant réagit par une "agitation et surexcitation sur le coup et/ou dans l'après coup" (Razon, 1996, p.67) qui engendre une souffrance psychique proche de l'effroi. Par peur l'enfant sans défense, se soumet à l'agresseur et par la suite il s'identifie à lui. L'enfant introjecte ainsi l'agression qui est la réaction brusque au déplaisir au lieu d'une défense adéquate à l'agression. Car l'acte sexuel n'a pas la même signification pour l'enfant et l'adulte.

Cette séduction nommée par Laplanche (Razon, *ibid.*, p.67) "signifiants énigmatiques", se fait par des signes verbaux et non verbaux et plus souvent par des comportements qui sont imprégnés de sexualité inconsciente dont l'enfant est incapable de saisir le sens vu son immaturité psychologique. "L'acte sexuel avec lequel ils se parlent ne signifie pas la même chose pour les deux". (Crivillé et al., *op.cit.*, p.107). C'est ainsi que Laplanche partage l'idée de Ferenczi.

Racamier (in Razon, 1996, p.68), a un point de vue complètement différent. "L'inceste, selon lui n'est pas l'Oedipe, c'en est même le contraire". Pour Racamier, la problématique de l'inceste se situe dans le stade oral, c'est le résultat d'une relation spécifique de l'enfant avec sa mère qui est qualifiée de fusionnelle entraînant une fixation à la mère et l'élimination d'une tierce personne (le père) qui ne permet pas la séparation avec la mère et donc l'établissement de nouveaux investissements libidinaux permettant de connaître d'autres relations pour atteindre la structure oedipienne et acquérir les lois.

Dans l'inceste, la séparation progressive de la mère, relation qui pousse l'enfant vers une autonomie et une individualisation par le rôle joué par le père, est interrompu par la domination de la séduction narcissique qui ne tolère pas la présence d'un tiers séparateur qui élimine l'autre et abolit la différence entre les sexes et les générations. Dans l'inceste, selon Racamier (in Razon, *ibid.*), le père n'a pas de place dans la relation de l'enfant.

Razon (1996), rejoint les deux points de vue précédents dans un sens large. Pour elle, la question de l'inceste ne se situe pas seulement dans les liens familiaux mais aussi dans une défaillance de la transmission parentale dont le résultat est des pères incestueux.

Pour étayer son point de vue, elle se base sur deux éléments : la répétition et l'identification à l'agresseur. Elle exprime cela de la manière suivante : "l'acte incestueux reproduit à la fois la nocivité du lien à la mère et en même temps le désir de l'évacuer" (Razon, 2003, p.14).

La perversité a donc pour origine des défaillances du côté paternel s'exprimant sous la forme d'une défaillance de la fonction paternelle, de la loi de l'interdit de l'inceste qui ne peut être structurante. Du côté maternel, par la défaillance de la fonction de séparation mère/enfant, séparation qui signifie différenciation d'avec l'objet maternel et qui permet l'accès au processus d'individuation en brisant la relation duelle. La défaillance de ces deux axes (paternel et maternel) peut contribuer à l'orientation pathologique vers l'inceste à la génération suivante.

Balier (www.actupsy.free.fr/agresseurs_sommaire.html), quant à lui a souligné que dans l'inceste il s'agit "d'une absence d'écart entre le fils et la mère qui ne laisserait pas de place à un espace de présentation. Le père incestueux passerait d'une position passive avec la mère à celle active avec la victime pour échapper à cette angoisse de passivité" et que c'est pour cette raison qu'il est nécessaire d'analyser les processus qui conduisent de la relation maternelle à l'abus de la fille, via le passage à l'acte du propre père de l'abuseur"(Balier, 1999, p.113).

Par ailleurs, cet auteur (www.ifrance.com), se base sur les trois étapes de développement décrites par Aulagnier (l'originnaire, le primaire et le secondaire) pour expliquer et situer les différentes agressions sexuelles y compris l'inceste. Il les attribue à une pathologie dans la puissance narcissique de l'agresseur et non dans sa sexualité. Ces trois étapes sont les suivantes :

- Dans l'originnaire, ce sont les agressions brutales, effrayantes comme viols avec meurtre, sodomisation par le père incestueux.
- Dans le primaire, il y a reconnaissance de l'objet comme indépendant de l'agresseur, le sujet incestueux ne présente pas d'attachement précis à une victime particulière.

- Dans le secondaire, la transmission de la loi est bien réalisée, en particulier les interdits de l'inceste, cela permet l'existence de sentiments de culpabilité chez les agresseurs, les sujets incestueux présentent un attachement spécifique à leur objet d'amour (la victime).

Enfin, nous pouvons résumer globalement trois grands points de vue psychanalytiques concernant la réalisation de l'inceste :

Le premier celui qui relié directement la problématique incestueuse au complexe d'Œdipe, et affirme que l'inceste est la réalisation même de l'Œdipe.

Le second en revanche, situe l'inceste dans la phase orale. Il est le résultat d'une défaillance dans la séparation mère/enfant empêchant ainsi, la présence d'un tiers séparateur qui permet l'instauration de la loi de l'interdit.

Le troisième se base sur la confusion du langage qui se produit entre l'adulte et l'enfant dans la satisfaction des désirs de chacun d'eux.

6 / L'explication comportementaliste de l'inceste :

Les tenants de cette approche expliquent le passage à l'acte incestueux d'une manière basée sur le comportement manifeste de l'abuseur. C'est ainsi que pour Bond et Evans (http://www.actupsy.free.fr/agresseurs_sommaire.html), l'inceste est décrit comme un "comportement sexuel déviant, il n'est que l'expression d'une excitation sexuelle déviante".

Barlow et Abel (www.actupsy.free.fr/agresseurs_sommaire.html), attribuent au comportement sexuel déviant un excès ou un déficit dans les excitations sexuelles par rapport à "l'habilité hétérosexuelle" qui permet à l'individu d'accéder à une vie sexuelle normale.

Laws et Marshall (www.actupsy.free.fr, *ibid.*), ont quant à eux formulé une théorie générale basée sur l'apprentissage. Pour eux, l'excitation sexuelle est une réponse inconditionnelle à un stimulus qui peut être neutre ou associé au début à un stimulus neutre qui plus tard devient une réponse conditionnée.

Barbaree et al. (<http://www.actupsy.free.fr>, op.cit.), ont établi en revanche une autre théorie, "la théorie de la désinhibition" qui explique les comportements déviants et le passage à l'acte de la manière suivante : "l'excitation sexuelle serait désinhibée par des facteurs tels : la colère, l'alcool, etc. Par ailleurs, l'activation du système nerveux sympathique inhiberait l'excitation sexuelle de l'abuseur. Ce mécanisme devient inefficace lorsque l'abuseur perçoit la victime comme responsable de son agression comme le fait de se vêtir légèrement par exemple". Ainsi les comportementalistes visent à changer le comportement déviant par un traitement basé sur l'apprentissage, le conditionnement et le renforcement de nouveaux comportements.

7 / De l'inceste au dévoilement :

Selon certains auteurs comme Crivillé et al. (Op.cit., p.113), le dévoilement qui se fait généralement à l'adolescence est dû essentiellement à la maturité acquise par l'enfant vu que, souvent le père incestueux s'appuie sur la dépendance psycho affective de l'enfant pour maintenir son emprise. Selon les mêmes auteurs toujours, à partir d'un certain moment, l'adolescente éprouve le désir de rencontrer des partenaires de son âge, elle peut s'opposer alors aux exigences du père.

Cependant, du début de la pratique incestueuse jusqu'au dévoilement, la victime passe par différentes phases évolutives que "l'Institute of Counselling" de Glasgow a mentionné dans ses éditions de 1994 (El-Cherbini et al., op.cit, p.p.522-523), où il décrit les symptômes psychiques et physiques dont souffrent les victimes d'inceste par un état appelé "*accomodation syndrome*".

La première phase de ce syndrome, c'est le commencement des pratiques incestueuses, qui se caractérise par le "*secreey*" où l'enfant demeure sous la peur et la menace de l'abuseur pour ne pas dévoiler ce que lui arrive par peur d'une punition ou d'un reproche.

Dans la deuxième phase, l'enfant se résigne à la pratique incestueuse sans aucune résistance "*heplessness*" ce qui pousse l'abuseur à croire que l'enfant est consentant. La

résignation est due à la peur, pour l'enfant, de perdre la sécurité dans la famille et à la soumission à la menace de l'abuseur.

Au cours de la troisième phase, l'enfant est obligé de vivre avec la situation incestueuse "*entrapment and accomodation*". Seulement, la colère, le non consentement peuvent être exprimés sous forme d'une auto-destruction qui exprime sa haine envers lui-même. Dans cette phase la confiance de l'enfant en lui-même est détruite et ses capacités de développement se rétrogradent.

La quatrième phase elle se caractérise par l'émergence du conflit qui entraîne finalement le dévoilement de ces pratiques "*delayed and conflicting diselosure*" cela peut arriver après une durée qui peut s'étendre à des années. Sous l'effet du conflit qui fait exploser les sentiments de colère chez la victime, la famille accueille, de sa part, tout cela avec incrédibilité et par des reproches pour n'avoir pas parler plutôt.

Au cours de la cinquième phase, l'enfant se retire et se replie "*rétraction*" où l'abus s'arrête et où on note l'apparition d'autres réactions qui aboutissent à une reformulation des relations intrafamiliales.

Avant cela, En 1983, Summit, dans son ouvrage "*The Child abuse accomodation syndrome, Child abuse and Neglect*, (www.criminologie.com/crimviol.htm), a décrit le même syndrome d'accommodation caractéristique de l'enfant abusé avec différentes phases :

1/ La phase du "*laisser-faire confiant*" : L'enfant trouve un aspect non déplaisant dans les pratiques incestueuses. Il s'agit d'une période d'insouciance, de découverte, sans arrière-pensées. Pour lui, faire quelque chose de spécial, avec un adulte, est un stimulant affectif qui l'empêche de prendre du recul.

2/ La phase de *perplexité* : L'enfant a un sentiment vague que "quelque chose n'est pas normal", il ne s'agit plus d'un jeu car ces faits lui procurent des sensations "bizarres" qu'il ne maîtrise pas, qu'il ne comprend pas. L'enfant souhaiterait arrêter cette relation mais il ne peut parce qu'il ne veut pas déplaire au parent abuseur.

3/ La phase *du secret* : L'enfant comprend le danger et obéit à la " loi du silence " .

4/ La phase *d'impuissance* : L'enfant est totalement dominé, mais il peut vaciller entre deux positions extrêmes : le rejet de l'adulte qu'il considère comme un agresseur, et l'affection envers ce parent qui s'occupe de lui et peut s'avérer "normalement" affectueux par ailleurs.

5/ La phase *de coping* : L'enfant se résout à la servitude.

6/ La phase *de révélation* : Le dévoilement est toujours effectué avec un important retard et une anxiété majeure.

7/ La phase *de rétraction* : La victime devenue accusée par son entourage, craint de perdre l'affection de son entourage et préfère revenir sur ses aveux.

Enfin, l'enfant victime d'inceste souffre dès les premiers moments de l'acte abusif et passe pendant toutes ces phases par différents états psychiques qui sont aussi des conséquences de la situation incestueuse vécue.

8 / Sur le consentement de l'inceste :

La question du consentement de la victime d'inceste a soulevé toute une polémique. Certains nient complètement cette idée, pour eux l'immaturation psychique et physique de l'enfant ne permet pas, d'une manière ou d'une autre, l'existence d'un consentement de la part de la victime. Même le maintien du silence, qui couvre l'inceste, ne reflète pas cela. Beaucoup de facteurs entrent en jeu pour différentes raisons (peur, protéger la famille, etc.). Généralement, c'est dans un pareil contexte que l'enfant se sacrifie pour, ce que lui croit être, un bien pour tout le monde.

Camadessus (op.cit., p.154) défend ce point de vue et met en cause les théories psychanalytiques en particulier, la sexualité infantile et le complexe d'oedipe qui ont participé à l'apparition du courant qui admet l'existence du consentement chez la victime d'inceste. Elle écrit à ce propos : "Elles induisent l'idée du désir de la fille sur son père et

font de la victime une complice plus ou moins consentante de son séducteur. Elle sera souvent accusée de lui avoir fait des avances, d'avoir eu une attitude "équivoque". Camadessus ajoute pour justifier ce comportement qu'en réalité "l'enfant cherche toujours la tendresse jamais une relation sexuelle, si elle se produit c'est la perversion du père qui est à l'origine, pour l'enfant rien ne dépasse le niveau fantasmatique qui ne fait pas de mal".

Par ailleurs, d'autres auteurs adoptent l'idée du consentement en précisant que la sexualité de l'enfant victime d'un parent qui abuse de lui par violence, contrainte ou non, n'est pas purement passive, même si ses capacités psycho-affectives sont différentes de celles de l'adulte. Ce qui fait de l'enfant une partie prenante dans l'acte sexuel proposé par le parent et qui implique que "le désir de l'un rencontre le désir de l'autre" (Damiani, 2001, p.144), même si l'enfant cède au partenaire il y a toujours des bénéfices pour l'enfant, surtout s'il est privé d'affection. L'acte incestueux signifie pour lui un privilège et une preuve d'amour. Selon les statistiques faites par Crivillé et al. (Op.cit., p.113) "dans 10 % des cas d'inceste, l'enfant est « consentante » et que parmi ceux-ci elle provoque activement le partenaire deux fois et nie avec lui les faits une fois".

Quelques soit les avis, dans tous les cas on ne peut confirmer s'il y a consentement ou non de la victime dans ces pratiques. Ce qui est évident en revanche, c'est qu'il y a plusieurs facteurs qui entrent en jeu et qui peuvent influencer le comportement de l'enfant pour qu'il maintienne une attitude silencieuse qui donne l'impression d'un consentement apparent. En premier lieu, l'immaturité psycho-affective de l'enfant, ses sentiments éprouvés à l'égard du parent abuseur qui balancent entre la haine, la colère et l'amour, peut être aussi les bénéfices que l'enfant retire dans une situation privilégiée par rapport à la fratrie, la peur aussi de l'abuseur, et autres facteurs, empêchant ainsi l'enfant victime de saisir le vrai sens des pratiques incestueuses et d'évaluer les conséquences et leur impact. L'enfant victime ne voit que ce qui lui apparaît bien pour les autres en se sacrifiant inconsciemment soi-même, car il ne cherche qu'à faire plaisir aux parents, à conserver sa famille, l'amour de tout le monde, même en détriment de lui-même. En fait c'est le moment de dévoilement qui se fait généralement vers l'âge de la puberté, après que l'enfant ait acquis une certaine maturité qui lui permet de bien saisir la situation et qui peut l'encourager à dévoiler ces pratiques.

9 / Conclusion :

Si tout le monde admet l'universalité de la prohibition de l'inceste, même si les raisons sont diverses, le fonctionnement incestueux en revanche, constitue un point de divergence entre les différents auteurs qui se sont intéressés à son étude, et cela en raison des divergences des conceptions théoriques.

L'abuseur est considéré comme un être troublé dans son développement psychologique suite à des défaillances dans les fonctions paternelle et maternelle qui ont perturbé son équilibre en ouvrant ainsi la voie à la perversion.

La victime de son côté est vulnérable à ces pratiques, vu la faiblesse de son état psychologique, son manque d'affection et l'absence de protection de son entourage surtout l'absence de la mère.

De plus, pour certains auteurs, la réalisation de l'inceste est la réalisation même des fantasmes oedipiens (de l'Œdipe). Selon d'autres, elle est due à la confusion du langage entre un enfant et un adulte pervers. Enfin, pour certains autres, elle reflète une problématique dans la fonction de séparation mère/enfant qui ne permet pas la présence d'un tiers comme élément interdisant la relation incestueuse.

Cependant, que se soit dans le complexe d'Oedipe, dans une confusion du langage entre l'enfant et l'adulte, ou dans le stade oral, la question de l'inceste nous renvoie toujours à une problématique relationnelle de l'enfant avec ses parents qui s'associe avec un aménagement du système familial défaillant que nous pouvons au sens général qualifier de "chaotique", notamment pour ce qui concerne les rôles et les frontières entre les membres de la famille. Et quel que soient les causes et les modes de sa réalisation, l'inceste constitue toujours un traumatisme physique, mais surtout psychique entraînant des conséquences graves et illimitées autant sur le plan individuel que sur le plan collectif, ce qui nécessite une prise en charge adéquate des problèmes qu'il peut engendrer.

Chapitre III

Le traumatisme de l'inceste et ses conséquences.

1 / Le traumatisme de l'inceste:

Le traumatisme au sens général et commun est un "choc violent susceptible de déclencher des troubles somatiques et psychiques" (Sillamy, 2003, p.272).

Freud (in Sillamy, *ibid.*, p.272) appelle traumatisme "tout événement qui perturbe l'équilibre affectif d'une personne et provoque la mise en œuvre des mécanismes de défense". Dans sa théorie du traumatisme il considère que le traumatisme s'effectue en deux temps. Il "suppose toujours l'existence d'au moins deux événements. Dans une première scène, dite "scène de séduction", l'enfant subit de la part de l'adulte une tentative sexuelle (attentat ou simples avances), mais sans que celle-ci fasse naître chez lui l'excitation sexuelle (...). Quant à la seconde scène, qui survient après la puberté, elle est encore, si l'on peut dire, moins traumatique que la première : non violente, d'apparence anodine, elle ne tient son efficacité que d'évoquer rétroactivement le premier événement par quelques traits associatifs" (Laplanche et Pontalis, in Delbary, 1996, p.250).

Le schéma que propose Freud du traumatisme peut être résumé comme suit : dans un premier temps, un événement traumatique précoce vécu au cours de l'enfance, oublié par la suite, resurgit après une période de latence. Dans un deuxième temps, la manifestation d'un autre événement insolite, apparemment inexplicable constituera un traumatisme en éveillant les souvenirs du premier événement. C'est la notion de "l'après coup".

Ferenczi donne plus d'importance aux traumatismes psychiques qui peuvent être plus traumatiques selon lui. Il décrit le trauma comme "un choc, une commotion, qui fait éclater la personnalité" (www.cam.org/~rsmq/filigrane/archive/dupont.htm). Pour Ferenczi, il s'agit toujours d'un trauma d'ordre sexuel, souvent réel. Dans sa théorie du trauma, décrite en 1932, il insiste sur la soudaineté, et le caractère inattendu de l'événement traumatique "un choc inattendu, non préparé et écrasant, agit pour ainsi dire comme un anesthésique" (in Lopez, 2002, p.14). Il se produit en deux temps différents de ceux décrits par Freud, mais nécessaire pour rendre le trauma pathogène.

Selon Ferenczi (www.cam.org/~rsmq., op.cit.), lorsqu'un événement traumatique survient dans la vie d'un enfant et s'il y a une bonne prise en charge de la part de son entourage cela va lui permettre de se développer normalement. En revanche, s'il y a désaveu des personnes proches de l'enfant, comme la mère par exemple, cela entraîne la surprise puis la culpabilisation et le rejet surtout si les traumatismes se répètent. L'événement devient alors pathogène et entraîne des conséquences qui perturbent le développement normal de l'enfant et constitue ainsi le traumatisme. L'enfant dans une situation pareille va réagir par un "clivage" et dans le cas où les traumatismes se répètent, il va réagir par des "clivages multiples" ainsi que par une destruction de soi. Dans une situation de paralysie de ses activités psychiques, des perceptions de la pensée, une passivité et une non résistance, l'enfant traumatisé, faible physiquement et psychiquement n'a aucune défense que de s'identifier à l'agresseur .

Loin des explications purement psychologiques et psychanalytiques, la psychologie traumatique avec ses évolutions théoriques et pratiques, a permis de donner au traumatisme un sens plus large. Elle s'intéresse aux comportements manifestes et aux différentes réactions qui suivent le traumatisme.

Commençons par Crocq (1997, p.19), qui définit le traumatisme comme étant : "une expérience d'effraction brutale et de débordement des défenses psychiques de l'individu". Pour cet auteur, "sont potentiellement traumatisants tous les événements survenant brusquement et inopinément dans le cours de l'existence d'un individu et qui menacent sa vie, son intégrité physique ou son équilibre mental ou encore qui menacent la vie ou l'intégrité physique de ceux qui sont près de lui " (Crocq, *ibid.*, p.18).

Le traumatisme est donc un événement extérieur, brutal, et inattendu, qui provoque un bouleversement dans le psychisme perturbant ainsi l'équilibre antérieur et dont les victimes présentent par la suite des troubles et des réactions plus ou moins durables. Selon Crocq (*ibid.*, p.p.6-8), l'individu réagit au traumatisme soit par :

- Une réaction de stress adaptée où l'individu focalise son attention sur la situation traumatique, mobilise ses capacités de défense et organise un comportement d'adaptation.

- Une réaction de stress dépassée où l'individu est dans l'incapacité d'analyser la situation parce que l'événement est intense, prolongé ou répété qui met l'individu dans une sidération, ou agitation incoordonnée puis après un temps, on assiste à une décharge émotionnelle différée, ce que Crocq appelle "queue de stress" qui peuvent être les premiers symptômes typiques d'une névrose traumatique ou, selon la dénomination du DSM IV, un "Etat de Stress Post-Traumatique" (ESPT).

Vila, Porche et Mouren-Semeoni (1998, p.15) écrivaient à ce propos que : "les syndromes psycho-traumatiques regroupent les manifestations psychopathologiques consécutives à un événement traumatiques majeur qui a menacé violemment et brutalement l'intégrité physique et psychique d'un sujet".

Terr (cité par Grappe, 1997, p.196) distingue quant à lui, deux types de traumatismes avec des réactions spécifiques à chacun d'eux :

a- Trauma type I : tout traumatisme infantile, unique, brutal, limité dans la durée, que les victimes parviennent à contrôler par un mécanisme de dissociation. Cependant, les phénomènes suivant qu'on appelle phénomènes de l'intrusion sont au premier plan. Il s'agit du fait que :

- le traumatisme est revécu dans les cauchemars et les flashes back.
- d'accès d'angoisse quand le sujet est exposé à un stimulus qui rappelle le traumatisme.
- d'attitudes d'évitement des différents stimuli qui rappellent le traumatisme.
- de signes d'hyper vigilance avec un état d'alerte : troubles du sommeil, irritabilité...

b- Trauma type II : tout traumatisme d'intensité variable, multiple, prolongé dont les victimes anticipent la répétition dans un contexte de peur et d'impuissance, où elles recourent au déni et à la dissociation pour y faire face. Les symptômes de l'ordre du déni dominant. L'inceste fait partie de ce type de traumatisme.

Damiani (1999, p.73) dans ses écrits sur la violence sexuelle englobe ces points de vue. Pour cet auteur, le traumatisme ne peut être constitué seulement d'un événement unique et brutal, mais aussi de plusieurs événements mêmes non brutaux, mais répétés et prolongés. Il écrit à ce propos : "il existe des violences qui ne sont pas le fait d'un événement unique mais sont des opérations de destruction répétées au sein même de la famille : maltraitance, inceste, violences conjugales qui atteignent l'intimité et l'identité même de l'individu".

Les violences en général et les abus sexuels en particulier constituent des événements traumatiques qui provoquent l'effroi et le déséquilibre psychique chez sa victime. A ce propos, Freud (in Lopez, op.cit., p.13) a mentionné que : "l'événement sexuel vécu passivement par le sujet, sur un terrain de non préparation, produit effroi et passivité". il explique par ailleurs le traumatisme sexuel chez l'enfant dans son livre "introduction à la psychanalyse" cité par Crivillé et al. (Op.cit., p.106), comme étant : "toute séduction sexuelle qui dépasse ses capacités d'élaboration mentale et devient alors un traumatisme qui ne peut manquer d'entraîner des troubles dans son fonctionnement psychique"

Bigras. J (cité par Crivillé et al., op.cit., p.106) partage le même point de vue concernant l'effet causé par le traumatisme sexuel et il ajoute que l'aspect traumatique ne se limite pas à son intensité mais aussi à sa fréquence chose qui détermine la gravité des troubles : "l'importance de ces troubles peut reposer autant sur l'aspect brutal ou choquant d'une expérience isolée que sur l'excitation provoquée par des expériences, peut être moins intenses mais répétées, qui fragilisent et détruisent son système défensif ".

Nous pouvons conclure de tout cela, que les abus sexuels sont des traumatismes dont l'inceste fait partie et occupe la première place. Il est le plus traumatisant de ces abus, non seulement parce qu'il est un acte sexuel inapproprié, mais parce qu'il est aussi un traumatisme relationnel car il est vécu avec une figure parentale qui perturbe l'équilibre psychique de la victime. Pahlavan (op.cit., p.161) écrit dans ce sens que : "lorsque l'agresseur est un adulte qui a certain pouvoir et qui, appartient à la famille (père ...), l'impact du traumatisme est particulièrement important". Selon cet auteur, la raison pour laquelle l'inceste est le plus traumatisant de ces abus sexuels, est due au fait que l'enfant ne

dispose d'aucune "refuge" pour se protéger et par conséquent mène une vie dangereuse et sans aucune sécurité (Pahlavan, op.cit., p.162).

Laupies dans son livre *"les quatre dimensions de l'inceste"* (op.cit., p.p.19-54) précise que le traumatisme de l'inceste vient de la confrontation prématurée et brutale de la victime à la sexualité adulte, sans qu'elle soit prête à la vivre, vu son immaturité physique et psychique. Ce qui donne à la sexualité un aspect effrayant et envahissant. L'afflux d'excitation, que son appareil psychique ne peut assimiler, produit une effraction du pare excitation constituant un débordement libidinal menaçant l'intégrité psychique et physique de la victime. Cette dernière, pour survivre à ce traumatisme, adopte un "régime de survie" avec des défenses considérées comme moyens de compensation qui peuvent devenir plus tard inadaptés.

La même explication est donnée par Crivillé et al. (Op.cit., p.110), qui ajoutent cependant un autre aspect qui est, selon eux, particulier au traumatisme de l'inceste, c'est l'aspect relationnel qui est aussi traumatisant que l'aspect psychique, physique et sexuel. "A l'effroi corporel s'ajoute un message relationnel qui bloque toute possibilité de mentalisation de l'expérience en cause", Selon eux, l'effraction corporelle engendrant l'effroi est accompagnée d'un message relationnel latent de la part de l'abuseur à son enfant lui demandant de donner et de partager avec lui un plaisir corporel sexuel. Chose difficile à assimiler par l'enfant, surtout si elle est associée à la violence comme moyen de soumission. Ce qui empêche, sinon bloque, le processus de mentalisation de l'expérience incestueuse et produit la confusion dans la relation : "la victime encore enfant trouvera difficilement comment intégrer ce que l'adulte lui fait vivre" (Crivillé et al., ibid., p.110).

Cette notion de traumatisme que nous venons de définir, nous amène tout naturellement à aborder la notion de victimisation. Dans ce sens, revenons au modèle du trauma de Terr qui nous donne deux catégories de victimes selon la durée de victimisation et selon les complications psychologiques qui s'en suivent. Il s'agit :

- 1/ de la victime aigüe, dont la durée de victimisation est brève.
- 2/ de la victime chronique, dont la victimisation est prolongée ou répétée.

Généralement les victimes des abus sexuels, et particulièrement de l'inceste appartiennent à la catégorie dite "chronique" dont la caractéristique principale est l'exclusion symbolique de la communauté humaine. (In Lopez, op.cit., p.22).

2 / Les conséquences de l'inceste:

Tout le monde, sans doute, sait qu'une expérience incestueuse traumatise sa victime et entraîne des conséquences graves et illimitées, non seulement sur la victime, mais aussi sur la famille toute entière et la société où elle vit.

Pour Lopez (op.cit., p.22), "la victimisation a des conséquences physiques, psychopathologiques et sociales de nature très différente". Laupies (op.cit., p.41) quant à lui est plus précis. Pour lui en effet, "l'inceste ne laisse aucune dimension humaine indemne de ses conséquences".

Malgré ces points de vue qui insistent tous sur la dangerosité de l'inceste, il y a cependant quelques auteurs, même si leur nombre est insignifiant, qui adoptent une nouvelle vision concernant l'inceste et les conséquences qu'il peut entraîner. Ces auteurs soutiennent l'idée que l'inceste n'est pas nécessairement "nuisible" contrairement à ce que tout le monde croit. Ils se basent sur les rares cas étudiés qui démontrent que certaines victimes d'inceste n'ont manifesté aucun problème ou trouble particulier.

Ainsi, Blondel (in Camadessus, op.cit., p.67) selon des études faites en milieu urbain, conclut que l'inceste : "n'a pas habituellement les conséquences terrifiantes que l'on prédit".

Woodrow (cité in Héritier et al, op.cit., p.34) aussi, a écrit dans le même contexte que: "l'inceste entre les enfants et les adultes peut parfois être bénéfique". Plus que ça, Rush (op.cit., p.20) rapporte dans son livre "*le secret le mieux gardé*" qu'en 1979 à Washington, lors d'une conférence sur l'exploitation sexuelle des enfants, un rapporteur psychologue qui a travaillé sur la question de l'inceste a déclaré que l'inceste pouvait parfois constituer une expérience saine et positive ou tout au plus ennuyeuse et sans conséquences.

Dans le même contexte et selon des études effectuées aux Etats-Unis et en Angleterre depuis 1988 et précisément en 1998 (www.ipce.info/ipceweb/library/rbtfrançais.htm), concernant l'attitude de la victime d'inceste et l'apparition de ses conséquences, il est stipulé que les conséquences de l'inceste ne sont pas évidentes et que toutes les victimes ne vivent pas l'inceste comme un traumatisme et par conséquent ne souffrent pas de ses conséquences. Selon ces études, il y en a même qui ne manifestent aucun trouble ou difficulté. Au contraire, pour eux, c'est une expérience positive. Mais pour déterminer l'apparition et le poids des conséquences de l'inceste il faut prendre en considération deux éléments clés qui jouent un rôle non négligeable dans les réactions des victimes et donc dans la gravité des conséquences :

A / Le sentiment de l'enfant lors de la relation (consentement ou non) : c'est-à-dire savoir si l'enfant ressent que l'acte est réalisé par violence, contrainte ou par ruse. Dans ce cas les conséquences se manifestent avec une plus grande acuité.

B / Les connaissances sexuelles de l'enfant : C'est-à-dire que les conséquences augmentent avec l'ignorance des connaissances sexuelles et l'impact est minime lorsque l'enfant a beaucoup de connaissances sexuelles. "un enfant n'ayant reçu aucune éducation sexuelle, pour lequel le sexe est un sujet tabou et source de fautes et de péchés, aura plus facilement une réaction de panique suivie d'un sentiment d'anxiété et de culpabilité " (Roussey, www.ipce.info/ipceweb/library/rbtfrançais.htm)).

En tous les cas et loin de ces considérations, l'expérience incestueuse ne peut être considérée comme une expérience positive pour la victime, même si la sexualité est vécue précocement dans ces pays et qu'elle ne constitue pas en elle-même un traumatisme. Le fait que l'abuseur est un parent constitue un traumatisme détruisant le lien et la relation parentale est cela peut avoir, qu'on le veuille ou non des conséquences destructrices pour la victime avec tout ce qui s'en suit. Damiani (1999, p.77) disait que : "la puissance traumatique provoque des ravages lorsque l'agresseur est un parent". Mais ce qui est encore plus évident, c'est que même si chaque victime réagit différemment au traumatisme de l'inceste elles subissent toutes de nombreuses répercussions qui se manifestent selon Saxe (1993, p.7), soit immédiatement pendant l'inceste, soit plus tard soudainement déclenchés par un événement quelconque : mariage, décès d'un parent...

Pahlavan (op.cit., p.162) écrit à ce propos : "les souvenirs d'un tel événement peuvent rester cachés, oubliés et refaire surface seulement après quelques temps".

Aussi, pour la majorité des auteurs, la durée et le temps n'ont pas une grande valeur dans l'apparition ou non des conséquences. Un bref inceste, même unique peut entraîner de lourdes conséquences plus graves qu'un autre qui s'étend sur plusieurs années. Ainsi, "le temps n'efface rien" comme le dit Laupies (op.cit., p.42). Il n'allège pas le traumatisme, la souffrance persiste des années après, même si la victime mène une vie apparemment normale.

Généralement, les auteurs qui ont mené des études sur les conséquences de l'inceste, notamment l'étude de Hamel et Cardin en 1991 (in <http://psydoc-fr.broca.inserm.fr/green.html>), distinguent entre :

- les effets à court terme, qui se manifestent pendant la période de l'abus jusqu'à un délai de deux ans après la cessation de l'abus.
- les effets à long terme, qui se manifestent deux ans après la cessation de l'abus.

Et selon Gold 1993 (in <http://psydoc-fr>., ibid.), il existe un lien étroit entre l'abus sexuel vécu à l'enfance et l'apparition de troubles divers à l'âge adulte.

Ainsi, presque tous les auteurs qui se sont intéressés à l'étude de l'inceste, affirment que les conséquences de l'inceste affectent tous les aspects de la personnalité de la victime. Et si sur le plan physique les dommages peuvent être directs et limités, sur le plan psychologique, social et relationnel il n'en est pas de même, les dommages causés sont plus lourds et illimités

2.1 / Les conséquences physiques et comportementales :

Ces conséquences sont plus visibles et plus faciles à cerner. En effet, de simples indices corporels peuvent les montrer, indices liés directement à l'acte lui-même : "la plupart des signes qui évoquent la possibilité d'un abus sexuel sont souvent les réactions et

les conséquences de l'abus lui-même". Wong, 1995, cité in www.santepub_mtl.qc.ca/mdprevention/fiches/abus/delection.htm). Elles laissent des traces à différents degrés qui se manifestent par :

- ü Des lésions génitales ou rectales diverses (blessures, lacérations ...)
- ü Perte de virginité.
- ü Des douleurs et des saignements, des inflammations de l'appareil génital.
- ü Des infections urinaires récurrentes.
- ü Des signes d'irritations ou des démangeaisons génitales persistantes.
- ü Des douleurs au moment de la miction ou de la défécation.
- ü Des douleurs lorsque l'enfant marche ou s'assoit.
- ü Des maladies sexuellement transmissibles.
- ü Ils peuvent même, selon l'âge de la victime, entraîner une grossesse.

En effet, selon Laupies (op.cit., p.42) : "l'inceste peut provoquer des lésions physiques. De même, il peut entraîner une grossesse ou des maladies sexuellement transmissibles".

Par ailleurs, ces indices peuvent s'associer à des troubles comportementaux chez la victime. L'inceste selon Camadessus (op.cit., p.173): "affecte durablement leur santé (les victimes) en créant une tension insupportable qui se traduit notamment par des problèmes digestifs et des troubles du sommeil. Pour calmer leur crise d'angoisse, elles ont parfois tendance à abuser de l'alcool, des drogues et de la nourriture".

Nous pouvons observer donc de multiples troubles somatiques, fonctionnels et comportementaux comme les a décrit Landry (www3.sympatico.ca/blanchelandry/abus-sexuels.html) : Des mictions nocturnes, tachycardie, douleurs abdominales, troubles alimentaires (anorexie, boulimie, obésité), menstruation interrompue, croissance ralentie, trouble du sommeil, troubles respiratoires, étouffement, troubles du langage, fatigue chronique, malaise, vertige, céphalées chroniques, masturbation compulsive à cause d'une stimulation sexuelle excessive, comportement de séduction, consommation abusive de substances telles que les drogues, l'alcool, les fugues et les tentatives de suicide. Mais aussi, un comportement destructeur d'automutilation, par laquelle la victime exprime sa souffrance intérieure. Elle est aussi symbole de culpabilité. La vie intérieure passe par les

tores infligés au corps (cicatrices) causés par un sentiment profond de mépris et de honte relié à l'impuissance face à la situation incestueuse et à la colère dirigée vers elle-même ou par un sentiment de dépersonnalisation pour la victime dans le but de retrouver la réalité. Elle peut être motivée par : "le besoin d'attaquer le corps vécu comme mauvais." (Laupies, op.cit, p.66).

De même pour la prostitution qui est une conséquence de l'inceste. Laupies, (ibid., p.103) disait : "il semble que la plupart des prostituées aient été victimes d'inceste ou d'abus sexuel extra familial". Elle peut refléter un désir de se faire mal, elle est l'effet d'une dévalorisation de soi, la victime ne peut se valoriser qu'à travers le plaisir qu'elle procure. Elle peut être même un moyen de vengeance de l'abuseur, à travers "des relations sadiques".

Pour d'autres auteurs comme Camadessus (op.cit., p.173) "la prostitution n'est pas habituellement une conséquence directe de l'inceste, contrairement à certaines idées reçues. Par contre, un grand nombre de victimes fuient pour échapper à l'inceste. Quand elles se trouvent seules et avides d'amour dans les rues des grandes villes, elles deviennent des proies faciles pour les proxénètes".

2.2 / Les conséquences symptomatiques du traumatisme :

Tout événement traumatique provoque un choc à l'état et à l'adaptation psychologique de la victime, qui se traduit à travers les symptômes qui sont des conséquences très difficiles à vivre pour la victime.

Pour Dubuc (www.marie-vincent.org/victimes/abus/consequences/consequences.htm) : "l'angoisse, l'isolement, l'évitement, le sentiment d'être paralysé, la panique, la dissociation sont des phénomènes très fréquents chez ces victimes. Ces comportements représentent d'avantage des façons de s'adapter à un environnement perturbé".

Généralement, la majorité des symptômes dont souffre une victime d'inceste et qui surgissent suite à ces situations, sont associées aux troubles typiques de la névrose traumatique ou selon le DSM IV au Etat de Stress Post-Traumatique (ESPT). Damiani

(2001, p.143) précise à ce propos qu'il est vrai qu'un traumatisme sexuel peut engendrer des symptômes que l'on peut aussi reconnaître lors des événements catastrophiques (guerres, accidents de la circulation, etc.). Selon Vila et al., (op.cit., p.14) il s'agit de troubles mentaux qui surviennent à la suite d'un événement traumatique généralement dans l'immédiat sous forme de réactions de stress, différés ou encore chroniques. Ces derniers apparaissent après une période de latence, et qui se manifestent cliniquement par :

* **Un syndrome de répétition** : qui s'installe après la période de latence, et qui se caractérise par l'apparition de troubles, de reviviscence et d'évitement psycho traumatique où la scène traumatique se répète dans le vécu sensoriel de la victime, à travers les flash backs, les pensées, les rêves traumatiques répétitifs sous forme de cauchemars ainsi que comme le décrit Lopez (op.cit., p.21), pour qui : "La victime revit le traumatisme par des souvenirs répétitifs et envahissants, des cauchemars relatifs à l'agression, des réveils nocturnes brutaux. Elle évite les situations qui lui rappellent l'agression. Tous ses troubles sont aggravés après "exposition" à des situations rappelant ou symbolisant les circonstances du traumatisme initial". La réaction de la victime pour échapper à cette situation est l'isolement réactionnel de toute situation rappelant l'événement et perçue comme dangereuse parce qu'elle provoque la peur et l'effroi qui vont paralyser à nouveau l'appareil psychique, comme éviter de rester seule à la maison.

Angelino (op.cit., p.195), résume cette reviviscence et ce comportement d'évitement et leur effet sur la victime de la manière suivante : "la remémoration des scènes traumatiques revêt un caractère éminemment visuel et, souvent, la victime préfère ne plus en parler (...), cet évitement empêche le travail sur le retentissement affectif et la recherche du sens".

A ce syndrome s'associent les troubles du sommeil qui sont dus aux éléments traumatiques de l'événement qui entraînent la perturbation du sommeil, de l'insomnie. La victime se sent dans l'insécurité, elle a peur de s'abandonner au sommeil dans lequel le traumatisme revient dans les cauchemars et les rêves qui la réveillent. "Les autres symptômes du tableau clinique constitué sont une réduction des contacts extérieurs et des affects, des troubles du sommeil et des troubles cognitifs affectant la mémoire et la concentration" (Lopez, op.cit., p.21).

Aussi, les troubles de la mémoire et de la concentration surviennent parce que la victime n'arrive plus à enregistrer ce qui lui arrive, elle présente une amnésie totale ou partielle de l'inceste, qui peut s'étendre à une partie de l'enfance, voire à certains aspects de la vie actuelle (une impossibilité de se rappeler une partie importante de l'événement). À cela, s'ajoute la difficulté de se concentrer. "L'enfant est là sans être là" dit Laupies (op.cit., p.51).

Par ailleurs, les troubles de l'attention peuvent conduire à des accidents. Les troubles d'apprentissage scolaire sont assez fréquents, ils engendrent, eux aussi, des problèmes de mémorisation, d'imagination, de compréhension, de raisonnement, d'absentéisme, de baisse de rendement scolaire, et globalement un décrochage et/ou un échec scolaire. Rares sont les victimes qui maintiennent des performances scolaires malgré ce qu'elles ont subi.

* **Troubles non spécifiques:** qui englobent généralement les troubles anxieux, phobiques et obsessionnels. Ils se caractérisent dans l'inceste par l'apparition de :

- *Troubles dissociatifs* : qui se manifestent selon Laupies (op.cit., p51) par un sentiment d'irréalité, de dépersonnalisation, de dissociation de pensées et émotions. La victime se déconnecte de la réalité environnante, tout lui apparaît comme irréel et se met à distance de ses émotions, elle ne ressent plus aucune sensation. Elle ne sait plus ce qu'elle aime. Elle vit comme " une automate" elle est désaffectivée (souvenirs et pensées). Ces troubles sont, selon Laupies (op.cit., p.75), " la réponse la plus adaptée au double lien de l'abus. Face au paradoxe contraignant, elle met en place un contre paradoxe. L'enfant est là sans être là. Il reste présent physiquement, mais s'absente de lui même".

- *Dépression* : c'est la conséquence la plus courante de l'inceste sur la victime, elle se caractérise comme l'a décrit Laupies (op.cit., p.67) par "l'angoisse de vide, l'impression d'inanité, l'absence de projet vital. L'écoulement de la vie n'est pas naturel. Il est au contraire absurde et douloureux". Il se caractérise aussi par un désintérêt actuel pour les préoccupations sociales voire même un retrait social et par la tristesse. Lorsque elle est chronique elle peut entraîner des idées suicidaires persistantes et même des tentatives de suicide. Nous lisons chez Rush (op.cit., p.27) qu'"un enfant qui a des expériences sexuelles

prématurées et répétées, a tendance à être gravement dépressif, à fonctionner de moins en moins bien, et peut même devenir psychotique ou se suicider".

Le témoignage d'un cas cité par Laupies (op.cit., p.67) reflète bien ce sentiment. Il s'agit d'une enfant prénommée Alexandra qui dit précisément dans ce contexte que "c'est trop dur, souvent, je me dis : dans cinq jours j'arrête ou si à trente ans c'est toujours pareil, je me suicide".

* **Perturbation de la personnalité** : elle consiste en les modifications subies dans la personnalité de la victime suite au traumatisme. Effectivement, selon Crocq (op.cit., p.p.12-13) "nul ne demeure, après avoir subi un traumatisme psychique, identique à ce qu'il était auparavant". Et toujours selon cet auteur, la victime "n'a plus la même façon de percevoir, de juger, de raisonner, de ressentir, d'aimer, de vouloir et d'agir qu'il avait auparavant". Donc, les victimes deviennent des personnes faibles, fragiles, réservées, égocentriques, exigeantes, incapables dans leur vie affective et relationnelle. Ce qui constitue entre autres les conséquences à long terme de l'inceste.

2.3 / Les conséquences psychologiques :

Elles sont très difficiles à identifier et à limiter car elles se réfèrent à l'intrapsychique, au vécu propre de chaque victime à ses sentiments, son angoisse, au conflit qu'il vit et qu'il ne peut verbaliser, à son narcissisme ... ce qui ne peut pas être vécu ni avec la même intensité, ni les mêmes motifs, mais qui est vécu différemment selon la personnalité de la victime et surtout l'apport de soutien qu'elle peut trouver dans sa famille et de son entourage. Ainsi, l'inceste cause des blessures psychiques qui affectent l'épanouissement de la victime et rend même complexe sa vie et ses rapports.

* **Honte et culpabilité**: Hall et al. 1993 (in [http// psydoc-fr.](http://psydoc-fr.), op.cit.) précisent que "la plupart des victimes se sentent coupable, indignes, honteuses".

La honte et la culpabilité sont les plus douloureuses, elles ont toutes les deux un double rôle :

- D'une part, elles hantent la victime et envahissent l'ensemble de leur personnalité.

- D'autre part, elles soulagent l'abuseur de ses défaillances, car elles attribuent la responsabilité du passage à l'acte à la victime. Villerbu (2001, p.82) explique que la culpabilité : "permet la représentation d'un persécuteur "la victime" et de tenir une parole indignée au nom de la collectivité (concernant la sexualité)".

La culpabilité, provient selon Damiani (1999, p.77) "de la collision entre l'amour et la haine, elle est ce qui humanise l'individu en le rendant sujet de ce qui lui arrive". Elle ajoute (2001, p.p.144-145), que cette culpabilité est alimentée par le doute, la suspicion, la nécessité de prouver la matérialité des faits (...), elle reflète aussi, l'acceptation de la responsabilité et la reconnaissance de l'autre comme sujet. Selon Crivillé et al. (Op.cit., p.191), elle est liée à la faute et à la transgression.

La culpabilité peut avoir plusieurs origines, consciente ou inconsciente. Elle est consciente dans la mesure où la victime se culpabilise d'avoir, d'abord cédé à son abuseur même sous contrainte ou menace de violence. Puis d'y avoir participer par acceptation de se taire et préfère le silence interprété par les autres comme un signe de consentement ou même de complicité.

Ce sentiment de culpabilité se renforce par le regard d'autrui qui reflète non seulement la curiosité mais aussi le doute significatif d'incrédibilité des faits incestueux.

Au même moment, après le dévoilement, la victime se sent coupable d'avoir trahi la confiance de son père, de le traîner en justice et de créer un bouleversement dans la famille. Crivillé et al. (op.cit., p.191), expliquent cela de la manière suivante : "si l'inceste le rendait coupable de trahison vis-à-vis de sa mère, ce qu'il révèle ou ce dont il témoigne le rend coupable de mettre son père en prison avec toutes les graves conséquences affectives et socio-économiques pour la famille (...). Quoi qu'il fasse et quoi que les adultes puissent lui expliquer, l'enfant ne pourra pas éviter de se sentir « coupable »".

Or, la culpabilité inconsciente est due à l'acte incestueux qui a réveillé les fantasmes de séduction et les propres désirs inconscients de la victime qui sont devenus réels. "Elle est engendrée par la reconnaissance de son propre désir" (Damiani, 2001, p. 144). C'est cette réalisation qui produit la culpabilité : "le sentiment de culpabilité

n'accompagne pas le fantasme, tant qu'il reste « fantasmatique » une fois réalisé, il devient synonyme de faute commise et entraîne un sentiment de culpabilité" (Laupies, op.cit., p.55).

Ainsi, pour Crivillé et al. (Op.cit., p.115), "le désir, le plaisir, les bénéfices sont là pour lui donner, malgré "son innocence et/ou son refus", des raisons de se sentir coupable et honteux". Selon Vasquez (cité par Laupies, ibid., p.57), la victime se sent à l'origine des événements incestueux, elle se sent coupable d'avoir transgressé la loi et d'avoir joui de son propre corps, ou, dans d'autres cas, faute de n'avoir pas pu expliquer les actes incestueux en mettant en cause son parent, soit parce que la victime voudrait garder l'image paternelle intacte, forte et bénéfique, soit par croyance que l'adulte a toujours raison de faire des choses, l'enfant intériorise l'agression ou l'acte et s'accroche à l'idée que "tout est de sa faute" en mettant en cause son corps ou ses capacités intellectuelles. Elle pense que son corps à amener l'abuseur à ne plus contrôler ses pulsions.

La honte: les victimes d'inceste associent à leur sentiment de culpabilité un sentiment tout aussi fort : la honte. Elle est générée, comme le dit Barazer (in 2001, p.150), par ce moment où "une part du plus intime du Moi se trouve brusquement offerte en pâture à la jouissance d'autrui", et cela parce qu'elle est étroitement "liée à l'image de soi et à l'intégrité de son être" (Crivillé et al., op.cit., p.191), "en rapport avec une image idéale d'elles mêmes. Damiani (1999, p.78) explique que les victimes n'avaient pas su faire face, elles n'avaient pas tenu le coup, la honte ressentie alors est liée à l'échec de la confirmation narcissique et bouleverse les rapports que la victime entretenait avec elle-même. Elles se sentent (les victimes) de ce fait déçue de n'avoir pas été à la hauteur de leurs ambitions.

Cette honte se traduit par un vécu global manifesté notamment par le sentiment d'être mauvais dans son être même. Elle constitue selon Laupies (op.cit., p.64) "l'arrière fond permanent de l'état émotionnel".

Selon Damiani (2001, p.145), Elle anéantit toutes les facultés psychiques et paralyse les processus d'élaboration qui empêchent la victime de réagir, d'être active, elle entraîne une inhibition motrice due au sentiment éprouvé par la victime "d'avoir été souillée, pénétrée passivement, exposée au regard de l'autre". Alors, la victime se fixe sur

une seule image honteuse de soi qui met en échec toute tentative de confirmation narcissique.

De ce fait, la victime ne se sent plus maîtresse d'elle-même, épuisée, abandonnée par ses forces devant des faits traumatiques incontrôlables, elle s'effondre en cherchant à fuir les autres, à se cacher de leur regards, de se retirer de la vie sociale pour n'être plus le centre d'intérêt d'autrui parce qu'elle est convaincue qu'elle est la cible de leur curiosité, que leur regard, la "met a nu" ce qui produit l'effroi.

Même, après la condamnation de l'abuseur par la justice, la victime "éprouvera de la honte de ce qu'il a fait et qu'il est obligé de dire et de montrer une nouvelle fois" (Crivillé et al., op.cit., p.19).

Selon Wuthrich, La stigmatisation, (www.lueur.org/testes/dossuemp/127_enfant_neglig.php) peut être un élément de honte, ce sentiment d'avoir une marque indélébile gravée sur soi qui permet à l'autre de voir ce qu'elle a vécu. La victime ressent un besoin de masquer ce qu'elle est réellement, cela la pousse à s'isoler et à s'enfermer dans une solitude par peur que les autres découvrent son secret et donc avec lui le risque d'être jugée et rejetée. Tout cela les rend ultérieurement des adultes très isolés.

Enfin, ces deux éléments "honte et culpabilité" sont à l'origine de la formation d'une faible estime de soi et "développent un sentiment de désarroi aboutissant à une perception chronique de soi comme victime" (Laupies, op.cit., p.62). Un tel sentiment entraîne souvent la victime dans des situations où elle se place à nouveau dans une situation de victime.

Damiani (1999, p.76) ajoute que : "l'image de soi en est profondément atteinte, et la victime peut perdre à la fois l'amour d'elle-même et la possibilité d'amour objectal parce que la libido est désinvestie afin de protéger le Moi d'une surcharge d'excitation ".

Tout cela : honte, culpabilité et faible estime de soi nuisent ultérieurement à la réalisation d'autres expériences importantes comme faire des études, avoir des relations enrichissantes, fonder un foyer, etc. car "La blessure narcissique infligée renvoie à

l'impuissance et à la négation de soi comme sujet désirant et de son corps sexué" (Damiani, ibid., p.76).

* **Le sentiment d'impuissance:** est une autre conséquence importante. C'est le sentiment principalement ressenti par l'enfant devant la violence, ou la volonté de l'adulte. Il provient de l'absence de protection familiale qu'aurait pu avoir la victime, de la menace de son abuseur qui reflète sa toute puissante, de la honte qu'elle éprouve ou même du sentiment qu'elle ne parviendra jamais à mettre un terme à sa souffrance présente. Tout ça augmente son impuissance et peut durer jusqu'à l'âge adulte, ce que Petitcollin ([www \survivre.htm](http://www.survivre.htm)) précise en disant que : "Certains capitulent définitivement et seront d'une passivité extrême dans leur vie d'adulte, subissant à nouveau toutes sortes d'abus et de maltraitances".

* **La destruction de l'image du corps:** la destruction de l'image de soi suit toujours la destruction de l'image du corps, car l'image du corps inconsciente s'élabore comme l'explique Dolto (citée par Duhamel et Besson, 2001, p.201) en permanence au cours de l'évolution du sujet, à travers son vécu relationnel et ses expériences sensibles et émotionnelles et de ce qui est l'image du regard de l'autre. Dans l'inceste, par les actes imposés par l'abuseur sur le corps de la victime dans une relation d'emprise qui empêche toute réalisation narcissique et par un regard posé sur le corps perçu comme objet de plaisir, la victime conçoit une image insensé d'elle-même: "Son corps puéril est atteint dans sa chair la plus intime et l'empêche de poser un regard authentique sur lui-même". Ainsi, son image du corps va se modifier, elle va même être totalement bouleversée. "La faille narcissique s'élargit et la blessure symbolique détériore sa propre image. Cette distorsion de l'image corporelle produit des sentiments de persécution" (Born, et al., 1996, p142).

Pour ces victimes, comme le précise Damiani (1999, p.76), l'expérience sexuelle vécue par leurs corps dans l'enfance est considérée comme une trahison de ce dernier et donc ce corps est haï et ressenti comme un mauvais objet de dégoût. Puis ce n'est pas seulement l'image du corps qui est atteinte, le désir du corps même est atteint "l'effraction du corps constitue une atteinte à son image du corps, à sa féminité et à son identité sexuelle elle se sent souillée".

* **Troubles de l'identité Sexuelle:** l'une des conséquences est la sexualité traumatique. L'acte incestueux est avant tout un acte sexuel pratiqué dans l'anormalité loin de l'égalité d'âge et de statut. C'est un évitement massif de la sexualité comme "partage et convention" disait Villerbu (op.cit., p.81). L'abuseur nie le désir et l'existence de l'autre, il le considère comme un objet sexuel.

De ce fait, l'enfant confronté prématurément et brutalement à la sexualité de l'adulte qu'il est incapable d'assimiler va être traumatisé et par conséquent il sera atteint dans son identité sexuelle qui sera altérée à court et à long terme. Damiani (1999, p.76) explique que : "dans un corps à corps destructeur, la victime est pénétrée par le corps de son abuseur. La victime est atteinte dans son identité sexuelle, dans ce qui la définit sexuellement alors qu'il y a nécessité d'un espace inviolable dans son corps et sa position psychique".

L'altération de la sexualité débute par la confusion entre tendresse et sexualité. Pour l'enfant victime : "toute tendresse évoque pour lui des émois sexuels" (Laupies, op.cit., p.58), qui sera, plus tard, à l'âge adulte, la base de tous les comportements anormaux et les interprétations de la victime concernant les gestes des enfants. Il interprétera de ce fait toute tendresse et caresse manifestées par les enfants envers lui comme des avances et demandes sexuelles qu'il doit satisfaire sexuellement (par des actes sexuels), ce qui peut faire de lui un pédophile.

L'atteinte de la sexualité empêche la victime d'accéder à une sexualité adulte normale. Dans le meilleurs des cas, la sexualité hétérosexuelle sera perturbée par les états psychiques de la victime : honte, culpabilité, impuissance (...). Le souvenir de l'abus peut revenir pendant des rapports sexuels, la victime ne parvient pas à s'épanouir dans sa sexualité. Plus encore, elle essaiera toujours de contrôler et de s'interdire le plaisir et donc son désir sexuel : "certains souffrent au cours des rapports de douleurs et de vaginisme" (Camadessus, op.cit., p.173).

L'inceste, par la réactivation possible d'une problématique conflictuelle dans sa dimension sexuelle, peut orienter la sexualité de la victime vers la perversion, la pédophilie, et l'homosexualité. Wuthrich (www.lueur.org/testes/dossuemp.op.cit.) explique que la : "possibilité d'une confusion de l'identité sexuelle peut mener à des dérapages vers

l'homosexualité ou le travestisme". Ce que Laupies (op.cit., p.67) confirme en écrivant que "la sexualité peut prendre une orientation pédophilique (...). Et qu'il n'est pas rare de rencontrer des conduites homosexuelles".

De même, Landry (www3.sympatico.ca, op.cit.) regroupe globalement l'atteinte de la sexualité sous le nom de "troubles d'adaptation sexuelle" qui se traduisent par : "la sexualisation de toute relation humaine, dépendance sexuelle, dégoût de la sexualité, frigidité, vaginisme, anorgasmie, refus de la féminité, refus de l'hétérosexualité".

L'inceste peut aussi provoquer des conséquences à long terme non seulement sur la sexualité, mais aussi sur le lien de parentalité et la maternité.

La parentalité se traduit par des troubles concernant le désir de l'enfant. Les victimes d'inceste sont exclu de la filiation "l'inceste est comme un attentat contre l'ordre de la filiation" (Razon, op.cit., p.42). Razon précise par ailleurs (in Laupies, op.cit., p.69), que la victime acquiert la négation de la différence de génération par l'acte incestueux qui lui est imposé, elle développe ainsi la perception unique qu'il est impossible que : "deux générations puissent se succéder et vivre sans que l'une élimine l'autre". Donc, devenue adulte, elle sera en grande difficulté pour désirer les enfants et pour se positionner en tant que parent. Elle aura même tendance à répéter ce qu'elle a vécu elle-même. Camadessus (op.cit., p.173) disait à ce propos que : "plusieurs d'entre elles dont les enfants avaient grandi, ont rapporté que certains d'entre eux avaient, à leur tour, été des victimes d'abus sexuels".

Cela peut se réaliser à travers des relations de types particuliers ce que Racamier a qualifié d'"incestuel" et qui se définit selon lui (cité par Caillot, 2001, p.11) comme : "ce qui, dans la vie psychique individuelle et familiale, porte l'empreinte de l'inceste non fantasmé, sans qu'en soient nécessairement accomplies les formes génitales".

Ainsi, même si la maternité semble moins affectée, elle se manifeste ultérieurement, à l'âge adulte par une "difficulté à envisager d'avoir des enfants, à les élever et à leur transmettre un patrimoine constructif" (Laupies, op.cit., p.97). Cela se reflète à

travers les conduites de ces mères allant du désir de l'enfant au processus d'éducatons apportés à leurs enfants.

Camadessus (op.cit., p.173) a écrit à ce propos : la grossesse leur avait fait revivre le sentiment d'une personne étrangère prenant possession de leur corps. L'accouchement était ressenti par certaines comme une perte de contrôle sur ce corps et les visites prénatales comme une intrusion insupportable. D'autres n'ont pu allaiter leur enfant car l'image de leur père se superposait à celle de l'enfant suçant leur sein. Enfin, ces mères étaient particulièrement anxieuses ou déprimées. Elles avaient tendance à surprotéger leurs enfants et manquaient de confiance dans leurs qualités éducatives".

* **L'identification à l'agresseur:** la répétition de la maltraitance sexuelle n'est pas une réalité absolue. L'étude de Ciavaldini et Kayat en 1996 citée par Laupies (op.cit., p.70) a mis en évidence l'existence de seulement 30% d'antécédents de traumatisme sexuel chez une population d'agresseur sexuels. Cependant, "les garçons victimes d'inceste sont réputés pouvoir devenir des pères incestueux (...), les filles pourraient également être exposées à devenir des mères incestueuses (Laupies, ibid., p.71). Ainsi, cette tendance à la répétition de l'abus est le résultat d'un processus identificatoire appelé "identification à l'agresseur" qui peut entraîner une nouvelle maltraitance familiale, abus sexuel et inceste dans la génération suivante.

Ce concept a été établi par Ferenczi comme un mécanisme qui permet à l'enfant de "maintenir une image suffisamment bonne du parent maltraitant dont il en dépend entièrement " (<http://actupsy.free/agresseurs-sommaire.html>).

Balier cité par Laupies (op.cit., p.55), explique la base du fonctionnement de ce processus. L'enfant ne peut vivre sans qu'il préserve une image paternelle forte et bénéfique, il est donc à la recherche, dans la réalité, du bon parent dont il a besoin. Par l'abus, l'enfant est mis dans une confusion entre le parent qui l'aime et le protège dont-il a une image parfaite, idéalisée et en même temps l'image négative d'un parent mauvais violent abuseur, alors il va chercher une solution qui lui permet de garder en soi ce qui est vital pour ne pas entrer dans une désorganisation psychique, il va donc douter de ses

perceptions concernant le parent mauvais. Ainsi, la victime qui vit dans ce flou identitaire va s'identifier à l'agresseur.

À cela, Papazian (cité par Laupies, op.cit., p.55) ajoute que : "face à l'agression subie, l'enfant ne peut demeurer dans l'ambivalence psychique envers celui-ci. Il ne peut continuer de considérer son parent comme un objet unifié, à la fois "bon et mauvais".

Pour survivre, selon Ferenczi (cité par Laupies, op.cit., p.56), l'enfant clive le parent en deux objets : bon et mauvais.

- Avec le bon il va développer des liens de dépendance.
- Avec le mauvais, il va s'identifier, comme pour le faire disparaître de la réalité extérieure et devenir par mécanisme d'introjection "intra psychique".

Laupies (ibid., p.56) explique que "le Moi fusionne avec la partie hostile et devient lui-même son propre agresseur", en retournant contre lui la haine éprouvée envers son agresseur, et en devenant lui-même agresseur, ce qui permet la répétition de la maltraitance sexuelle qui est une conséquence généralement à long terme de l'inceste.

2.4/ Les conséquences relationnelles et sociales:

"Les agressions qui entraînent des conséquences psychologiques ou physiques persistantes amènent souvent, par la suite, l'effritement de la relation entre la victime et son entourage " ([www.jidv.com/PARENT-G-JIDV2003-1-\(3\).htm](http://www.jidv.com/PARENT-G-JIDV2003-1-(3).htm)).

Ces conséquences ne concernent pas seulement la victime en elle-même, mais elles concernent aussi ses interactions avec autrui et avec la société en général et affectent les personnes proches de la victime. Ces conséquences se réfèrent à l'altération apportée à la vie sociale et relationnelle de la victime.

Cependant, si les conséquences relationnelles peuvent se manifester dès le début de l'expérience incestueuse, les conséquences sociales par contre, apparaissent généralement après le dévoilement, lorsque l'inceste dépasse la polarité victime/abuseur pour s'étendre

au cercle familial et social, allant de la destruction des liens d'appartenance de l'enfant qui permettent aux processus d'affiliation de s'instaurer jusqu'à la destruction familiale.

Sur le plan relationnel, plusieurs auteurs comme Hall et al, Leserman, Gold (in [http// psydoc](http://psydoc), op.cit.), par exemple, constatent des modifications dans les relations antérieures de la victime avec autrui en commençant par les relations avec l'abuseur, en passant par la famille jusqu'aux personnes étrangères inconnues. Ces modifications se traduisent généralement par des difficultés à établir des liens avec les pairs ainsi que par des problèmes dans les relations interpersonnelles. Les victimes considèrent, selon Hall et al. (in [http// psydoc](http://psydoc), op.cit.): "qu'elles ne sont pas comme les autres et éprouvent des difficultés dans leurs relations interpersonnelles".

Aussi, la méfiance caractérise toute relation établie par la victime parce que la difficulté d'accepter que le parent possède la capacité de lui faire du mal produit la confusion dans les sentiments et la victime continue selon Laupies (op.cit., p.75) : "d'adhérer au fait qu'il est le fils de son père et ne peut échapper à l'agression de celui-ci". Cette situation est créée par la relation d'emprise imposée par l'abuseur et qui consiste au double lien contradictoire de : l'affection et de l'agression. Les relations sont dominées par la colère et l'hostilité, non seulement contre le parent abuseur qui a pu lui infliger un tel acte destructeur, mais aussi envers l'autre parent qui, par négligence ou complicité, n'a pas empêché la situation abusive en intervenant pour la faire cesser.

Le parent a trahi la confiance de son enfant ce qui va entraîner ultérieurement, une extrême méfiance et une extrême suspicion. Ce que Laupies (op.cit., p.94) confirme en disant que : "l'enfant victime est habituellement très méfiant", surtout vis à vis des personnes aimées, une peur de faire confiance à quiconque, une difficulté à croire à des gestes gratuits de bonté et même, à l'extrême, une peur solide et persistante de l'autre".

Cette difficulté de faire confiance à l'autre aggravée par une perte de l'espoir d'être proche et intime avec autrui, d'être protégée à l'avenir, affecte aussi la possibilité de nouer des relations amoureuses et intimes satisfaisantes. Généralement, les rapports des partenaires de vie des victimes d'inceste sont souvent décrits comme "vide et tendus" ce qui les pousse souvent à changer de partenaire.

Souvent la victime se perçoit devant le partenaire comme un objet sexuel qui doit toujours répondre à ses besoins, parce que l'inceste, selon Laupies (op.cit., p.68), "fait de l'enfant un objet et un objet partiel (...) nié dans son altérité et sa sexualité".

Aussi, la relation d'emprise dans laquelle l'abuseur enferme sa victime élimine toute indépendance de la victime et crée un apprentissage des relations de soumission. ce qui les pousse (les victimes d'inceste) à la recherche d'approbation et l'avis des autres qui se reflète dans leur travail où "elles ont souvent des difficultés avec les figures d'autorité, la mémoire et la concentration, l'adaptation à des tâches nouvelles. Leur peu de confiance en elles rend difficile la prise de décision" (Camadessus, op.cit., p.173).

La relation basée sur la soumission renforce le risque pour la victime de rester toujours "exposée à devenir un adulte exploité par un partenaire anormal ou pervers" (Laupies, op.cit., p.77), même si elle tente de contrôler toute relation dans le but de fuir l'emprise. Pour cela, ses relations sont qualifiées de dysfonctionnelles. Wuthrich (www.lueur.org/testes/dossuemp.op.cit.) précise que la victime peut passer d'un comportement à un autre, de l'ouvert au fermé, elle met des distances qui peuvent aller jusqu'aux ruptures dans ses relations ou même à un isolement et peur de sortir, ce qui constitue une exclusion symbolique de la communauté humaine. Dans le cas où les relations apparaissent normales, elles sont donc superficielles. Pour cet auteur, toute relation intime englobe un double risque soit l'emprise soit un rejet de l'autre.

Cependant, si le dévoilement libère la victime du silence, de la complicité et de toute la situation incestueuse, il l'emprisonne dans une autre situation sociale plus dure et plus difficile à vivre que la première. Même si elles ont le statut de la victime, cela n'empêche que la société réagit généralement négativement vis-à-vis d'une victime d'inceste. Summit (cité in Crivillé et al., op.cit., p.137) précise cette idée en expliquant que: "la victime se trouve souvent confrontée à un entourage proche qui, se montrera hostile à cause de ce qu'il a fait et/ou à cause de ce qu'il provoque en le dévoilant".

De plus, "il n'est pas rare, après divulgation de l'abus, que la victime soit considérée comme un objet de curiosité ou encore qu'elle inspire le dégoût ou la pitié" (in <http://psydoc>, op.cit.). La victime peut être aussi considérée par son entourage comme "la risée

de ses pairs" et se voir évitée, rejetée ou même harcelée. Une peur s'installe inconsciemment dans l'entourage de la victime, cette peur est due entre autres, selon Lopez (www.sfcsexo.com/PUNLI/PUB13-01.htm), à l'incompréhension de la situation et même à une maltraitance sociale ou institutionnelle qui constitue une survictimisation qui risque d'aggraver les effets traumatiques de l'abus.

De plus le dévoilement qui signifie arrêt des abus, entraîne aussi des séparations multiples, d'abord avec le parent abuseur, le parent dont l'image est toujours double pour la victime, positive et négative. Par cette séparation, la victime perd aussi la relation tendre existante auparavant ou coexistante avec l'inceste, ainsi une perte du statut particulier et des bénéfices acquis pendant la situation incestueuse. Puis dans certains cas, de toute la famille par le placement de l'enfant victime dans des institutions étatiques pour diverses raisons.

La séparation ne se limite pas à la victime, le couple parental, la famille en général se séparent, séparation suivie d'une réorganisation nouvelle des relations familiales qui peuvent être normales ou anormales car les défaillances du système familial peuvent influencer les générations suivantes ce qui se manifestent (<http://tecfa.unige.ch/tecfa/teaching/UVlibre/9900/bin58/profinc.htm>) à travers :

- Une régression sociale dans la famille.
- Perturbation en profondeur de la dynamique familiale.
- Vulnérabilité de la cohésion familiale.
- La famille s'isole, son réseau social devient de moins en moins étendu.

Aussi, Crivillé et al. (Op.cit., p.164), expliquent l'impact du dévoilement de l'inceste sur la famille en écrivant que : "la découverte de l'inceste met la famille entière face à un fonctionnement relationnel qui ébranle sa structure même. Ensuite cette découverte la menace d'une mise à l'écart de la société"

De même, pour Angelino (op.cit., p.196), qui précise à ce propos que : "le dévoilement va générer chez chacun des membres de la famille un éclatement des repères figés et opérer une brèche dans un système clos"

La procédure judiciaire en elle-même, constitue une conséquence aussi lourde et une double victimisation pour la victime, et peut même la marquer à vie. Getti (cité par Razon, 1996, p.24) a écrit à ce propos que "la poursuite judiciaire a pour l'enfant des conséquences bien plus néfastes que les actes eux-mêmes". Ceci ne se situe pas seulement sur le plan psychique étant donné que "l'image paternelle déjà fortement ébranlée se trouve complètement anéantie, lorsque l'enfant découvre un père avec ses faiblesses au lieu de voir en lui uniquement un tyran" (Razon, *ibid.*, p.24) mais aussi sur le plan social, car comme le disent Criville et al. (*Op.cit.*, p.191) : "un jugement est toujours un acte public" et ils expliquent l'impact d'un tel acte par le fait que : "l'effet de rendre justice à l'enfant abusé sexuellement par son père, c'est en même temps en faire l'enfant d'un père incestueux condamné en justice".

A la première étiquette de "victime" s'ajoute donc une deuxième qui ne fait qu'alourdir les conséquences de l'inceste. Cette deuxième étiquette ne touche pas seulement la victime, elle n'est pas propre à elle, mais elle est collective, elle touche tous les membres de sa famille car la société va les désigner tous comme des frères ou des sœurs de la "victime", ou encore comme des enfants de "l'abuseur", ce qui entraîne d'autres traumatismes dont ils vont souffrir durant toute leur existence. Tout cela montre combien l'inceste est destructeur pour tout le monde.

En plus, sur le plan économique, l'emprisonnement du père signifie que la personne qui subvient aux besoins de la famille et qui prend sa responsabilité n'existe plus. De ce fait, la situation socio-économique se dégrade avec détérioration des conditions économiques, parfois même un déménagement, là où personne n'est au courant de l'inceste dans une tentative de restaurer une vie nouvelle.

Enfin, Getti (cité par Angelino, *op.cit.*, p.185) résume les effets sociaux de l'inceste en disant que "il y a deux bombes atomiques dans les affaires d'inceste : la première, c'est l'incarcération, cela fout la famille en l'air. Le père sort du circuit, pas de travail, des problèmes de revenus, de loyer, le scandale, la honte familiale. C'est l'éclatement de la cellule familiale. La seconde bombe atomique, c'est l'enquête, car on ne peut se limiter aux seuls éléments fournis par la famille. Il faut chercher autour : voisins, école, services

sociaux ; autrement dit, ce qui était à l'origine un crime secret, l'inceste, devient totalement public. Et là, c'est la destruction d'une famille".

3 / La prise en charge :

Étant donné que l'inceste est un traumatisme qui entraîne des conséquences illimitées et graves affectant non seulement la victime mais aussi différentes personnes impliquées directement ou indirectement dans l'inceste, une prise en charge psychologique en premier lieu est plus que nécessaire. De ce point de vue, Crivillé et al. (op.cit., p.217) précisent que : "l'intérêt de cette démarche repose sur les possibilités qu'elle offre (...) pour traiter un plus grand nombre de situation avec plus de rigueur et avec des moyens adaptés".

Etant donné la complexité de la problématique de l'inceste, cette prise en charge doit être diverse, pluridisciplinaire pour qu'elle soit adéquate et pertinente. Son but est de limiter et atténuer les conséquences de l'inceste. Elle doit s'appliquer à tous les membres de la famille : de la victime à l'abuseur et aussi à tout le système familial qui a contribué à la réalisation d'une pratique incestueuse. Pour Crivillé et al. (Op.cit., p.218) : "toute prise en charge serait difficilement efficace sans une articulation étroite avec les équipements du réseau concernés par ces familles".

De même, cette prise en charge est différente d'un membre de la famille à l'autre, il faut une prise en charge adéquate aux problèmes de chacun, prise en charge qui ne peut être réalisée qu'à partir d'une connaissance complète des causes et des conséquences et qui ne se fait naturellement qu'après le dévoilement de l'inceste. Thouvenin (cité par Angelino, op.cit., p.195) disait que : "le soin ne peut s'engager qu'après le signalement et l'intervention de la justice". Et c'est la victime, la plus exposée aux conséquences de l'inceste, qui devra être la première à recevoir une prise en charge.

A ce propos, plusieurs auteurs ayant travaillé sur les psychothérapies des victimes d'inceste comme Morel et Piet (cité par Angelino, op.cit. p.194) ont remarqué : "qu'il faut une phase de soutien psychologique parfois longue avant que l'enfant victime ne s'engage dans une psychothérapie".

Parmi les modalités de prise en charge concernant la victime, on commence généralement par une prise en charge concernant le retour des souvenirs du traumatisme et des scènes incestueuses qui se fait comme le dit Laupies (op.cit., p.168), "dans le but de diminuer le caractère traumatisant de ces images". Effectivement, selon Damiani (2001, p.145) la thérapie post traumatique permet, non seulement la réduction des symptômes, mais elle ouvre la voie à une restitution de l'histoire du sujet en lui donnant le sens à travers la verbalisation. Dans cette perspective, Plessia (1998, p.160) précise que l'utilisation de la Désensibilisation et Retraitement par les Mouvements Oculaires (EMDR) est une méthode thérapeutique privilégiée auprès des personnes souffrant d'un Etat de Stress Post Traumatique (EPST). Cette technique permet en effet à la victime, selon Laupies (ibid., p.168), de se "représenter l'image et à verbaliser les pensées négatives associées, puis à trouver des cognitions positives pour les remplacer".

Après cette phase vient la relaxation. Le psychothérapeute essaye de restaurer l'image d'un corps altéré par l'acte sexuel, ce qui aidera plus tard en tant qu'élément positif dans le renforcement de l'image de soi.

Nous n'omettons pas de citer également une autre technique psychothérapeutique, technique individuelle qui se base sur le travail psychologique avec la victime, c'est le modèle thérapeutique établi par Boszermenyi Nagy (cité in Laupies, op.cit., p.p 146-150) appelé "thérapie contextuelle" dont les notions sont : la loyauté qui consiste à sortir la victime de son ambivalence envers le parent abuseur ce qui permet de réinstaurer le respect et la "possibilité de continuer à donner à ses parents", l'exonération qui consiste "à enlever la charge de culpabilité des épaules d'une personne (...). La victime ne regarde plus son parent comme un grand qui a abusé de sa position, mais comme un être humain qui a agi poussé par de nombreux conditionnements" et la déparentification qui consiste à respecter et à reconnaître les possibilités de don de la victime. Car dans la relation incestueuse comme le dit Laupies (op.cit., p.94) "l'enfant est parentifié de façon destructrice (...), il donne bien au-delà de ce qui correspondrait à sa place et à ses possibilités. De surcroît, il ne reçoit aucune reconnaissance pour ces dons".

Pour les autres membres de la famille il faut une psychothérapie familiale systémique qui prend en charge le système familial et qui permet, selon Lampo (cité par

Angelino, op.cit., p196), "un début de différenciation qui permet à chacun de restaurer son identité".

Pour l'abuseur, la thérapie doit se faire aussi avec sa famille d'origine responsable de la situation actuelle de l'abuseur car c'est le déséquilibre existant dans cette famille qui a provoqué cette perversion chez lui. En même temps, la psychothérapie de l'abuseur vise à prévenir la récidivité de ses actes. Elle se base fondamentalement sur les psychothérapies cognitivo-comportementales par un programme d'auto contrôle.

Enfin, les psychothérapies individuelles seront complétées par des thérapies de groupes comme le psychodrame.

4 / Conclusion :

Nous avons vu qu l'inceste entraîne diverses conséquences graves et nombreuses affectant tous les aspects de la vie de la victime et, parallèlement, celle de son entourage même à différent degré, conséquences qui peuvent se manifester à court et/ou à long terme.

Cependant, nous ne pouvons prendre chaque conséquence séparément et spécifiquement, car toutes les conséquences interagissent entre elles, l'une peut engendrer l'autre au point qu'il est difficile de déterminer laquelle est la source ou l'effet de l'autre. Un isolement social peut être lié par exemple à un sentiment de honte, à un évitement des flash backs ou même à une méfiance d'autrui.

L'évaluation de ces conséquences est très difficile et leur évolution dépend de la personnalité de la victime et de l'aide qu'elle peut trouver dans son entourage. Une prise en charge précoce et adéquate peut diminuer ou effacer les dégâts causés par l'inceste, à ce propos nous pouvons dire que, plus la victime est jeune plus les dégâts à long termes seront plus limités vu son état psycho affectif encore en développement, ce qui peut faciliter le processus d'un changement positif ultérieur.

Deuxième partie : Approche méthodologique et
pratique.

Chapitre IV

La méthodologie.

Rappelons d'abord, que notre problématique de recherche consiste à connaître et comprendre les différentes conséquences que peut entraîner l'inceste. De ce fait, nous avons établi les hypothèses suivantes :

1/ Les hypothèses de travail:

- L'hypothèse générale :

L'inceste entraîne des conséquences psychologiques, relationnelles et sociales.

- Les hypothèses partielles:

- 1 – L'inceste entraîne des difficultés d'adaptation psychologique et sexuelle.
- 2 – L'inceste entraîne une modification des relations antérieures de la victime avec les autres.
- 3 – L'inceste entraîne une dissolution de la famille.

2/ La méthode de recherche :

Etant donné la nature et l'objectif du thème dans lesquels l'aspect clinique est dominant, nous avons opté pour la méthode qui nous paraît la plus appropriée, c'est à dire la "méthode clinique". Cette technique d'approche nous semble plus adéquate et plus pertinente pour exploiter la vie intérieure du sujet.

Pedinielli, (1994, p.34) précise que : "la méthode clinique est définie avant tout comme une technique employée dans le domaine pratique de la psychologie. Sous ce terme, on range un ensemble de techniques qui ont en commun de produire des informations concrètes sur la personne ou la situation qui pose un problème et/ou révèle l'existence d'une souffrance". Donc, elle regroupe selon cet auteur : "l'ensemble des techniques utilisables en présence de l'individu concerné et qui vise à recueillir ses différentes expressions en limitant les contraintes qui pèsent sur le recueil" (Pedinielli, op.cit., p.36).

Pour Mucchielli .A (1996, p.25) : "la démarche clinique consiste à considérer le sujet dans sa singularité historique et existentielle pour l'appréhender dans sa totalité à travers une relation personnelle nouée avec lui. Cette démarche mène le chercheur à l'examen approfondi, à l'aide des méthodes qualitatives qui lui paraissent pertinentes, d'un cas individuel en situation".

De plus, la méthode clinique: "ne peut que centrer sur le cas, c'est à dire l'individualité (...) et rapporte les faits observés à son objet : l'individu". Elle se base donc essentiellement sur "l'étude de cas" qui vise, selon Huber cité (in Pedinielli, op.cit., p67), "non seulement à donner une description d'une personne, de sa situation et de ses problèmes, mais elle cherche aussi à en éclairer l'origine et le développement. L'anamnèse ayant pour objet de repérer les causes et la genèse de ces problèmes".

Cette technique amène donc le chercheur à recourir à des techniques de recueil des informations : entretien, tests, analyse de contenu, etc., techniques qui ont pour objet "d'enrichir la connaissance d'un individu (activité pratique) ou des problèmes qui l'assaillent (production des théorie)" selon Pedinielli (ibid., p.38).

3/ Les outils d'investigation :

3.1 - L'observation : elle est la base de toute connaissance et découverte quelque soit sa valeur, aucun outil de travail ne peut être séparé de l'observation. Elle se définit. Comme : "l'action de considérer avec une attention suivie la nature, l'homme, la société, afin de les mieux connaître" (Pedinielli, ibid., p.58).

Le recours à L'observation comme outil de recueil nous semble nécessaire : "comme complément d'autres informations : le comportement du sujet, ses attitudes lors de la rencontre, fournissent d'autres éléments parfois révélateurs ou simplement posant de nouvelles questions" (Pedinielli, ibid., p.59).

L'observation du sujet dans notre étude, se fait lors des entretiens. En effet, comme l'a écrit Reuchlin (1998, p.115) : "L'entretien peut constituer une occasion d'observer la conduite du sujet dans cette situation concrète qui constitue l'examen psychologique".

3.2 - L'entretien est une source d'information indispensable car la plus grande quantité d'informations est obtenue par le biais de l'entretien considéré comme une "technique de recueil de l'information" qui se déroule dans une relation de face à face. Il se définit au sens général comme : "l'action d'échanger des paroles avec une ou plusieurs personnes" (Pedieli, op.cit., p.39), mais cet échange doit être significatif et objectif. Nougé (2002, p.1) a expliqué cela en écrivant que : "l'entretien clinique n'est pas une conversation anodine, chaque interlocuteur y a sa part de responsabilité, particulièrement celui qui mène l'entretien, fut-ce en sachant s'effacer".

Il existe différents types d'entretien clinique (Chiland, 1983) :

- **Directif** : Ce type d'entretien s'apparente sensiblement au questionnaire si ce n'est que la transmission se fait verbalement plutôt que par écrit.
- **Libre** : Il repose sur l'expression libre de l'enquêté à partir d'un thème qui lui a été soumis par l'enquêteur.
- **Semi directif** : il porte sur un certain nombre de thèmes qui sont identifiés dans un guide d'entretien préparé par l'enquêteur.

- L'entretien semi directif à visée de recherche :

Ce genre d'entretien "n'a ni visée diagnostique ni visée thérapeutique. Mais il n'est pas pour autant dénué de but. Il correspond en fait à un plan de travail du chercheur. L'entretien de recherche s'appelle aussi interview. Mais alors que l'interview, dans le langage courant, revêt souvent un aspect journalistique et spectaculaire, l'entretien de recherche conserve un caractère sérieux et approfondi" selon Castarede (in Chiland, 1989, p.118).

La pratique de l'entretien ne se fait pas n'importe comment, mais selon une démarche bien précise : "L'enquêteur a un guide souple de questions non formulées d'avance, pour lesquelles il souhaite des réponses du sujet (...). Préalablement, des

hypothèses ont été élaborées pour établir précisément des questions importantes" (Castarede, in Chiland, op.cit., p 119).

Avant la pratique des entretiens proprement dits, l'enquêteur procède à une pré enquête où il précise les questions qu'il souhaite aborder dans ces entretiens semi directif. Il détermine à partir de là les grands axes des ses entretiens. "Dans ce type d'entretien préliminaires, la liberté de l'enquêteur et de l'enquêté est moins grande (...), il n'y a plus de consignes de départ, mais plusieurs interventions décidées à l'avance, sinon dans leur forme et leur déroulement, du moins dans leur contenu. De même, l'enquêté peut répondre à sa guise, mais non parler de n'importe quoi" (Castarede, in Chiland ibid., p.120).

Ceci dit et pour ce qui nous concerne, nous avons choisi *l'entretien clinique semi directif*, entretien qui regroupe selon Mucchielli R. (1977, p.51), "un ensemble de méthodes ayant ceci de commun, qu'une question est posée par l'interviewer ou le praticien, question large, tirée soit d'une liste pré-établi de questions ouvertes, soit du discours même du "client" pour élucider le sens –pour lui- d'un concept ou d'une situation". Ce type d'entretien semble le mieux indiqué pour notre travail parce qu'il laisse une marge de liberté et d'expression au sujet sans qu'il nous éloigne pour autant des objectifs de notre recherche. Ces entretiens ont été centrés autour des axes suivants établis préalablement à partir des hypothèses et de l'objectif de la recherche :

- 1 / Les faits et le dévoilement de l'inceste.
- 2 / Les conséquences symptomatiques et psychologiques.
- 3 / Les conséquences relationnelles.
- 4 / Les conséquences sociales.

3.3 - L'analyse de contenu:

Mucchielli R. (op.cit., p.17) disait que : "tout document, parlé, écrit, ou sensoriel, contient potentiellement une quantité d'informations sur la personne qui en est l'auteur". De ce fait, tout entretien fournit des informations qui ne peuvent être décodées automatiquement et qui ne peuvent être lues qu'à travers une analyse approfondie. Le recours à l'analyse de contenu comme technique de recherche a eu dès l'origines, selon

Mucchielli R., (ibid., p.17), "pour souci premier d'éviter le recours à l'intuition, aux impressions personnelles et à éliminer la subjectivité de l'opérateur".

Pour Unrug (cité in Nini, 1997, p.416), cette technique se définit comme : "un ensemble de techniques d'exploitation de documents, utilisées en sciences humaines", et qui consiste selon L'Ecuyer (in Nini, ibid., p.416) en "une méthode de classification ou de codification des divers éléments du matériel analysé, permettant à l'utilisateur d'en mieux connaître les caractéristiques et la signification".

L'analyse de contenu est une technique dont Mucchielli R. (ibid., p.17) résume les critères de la manière suivante : "L'analyse de contenu est l'examen objectif, exhaustif, méthodique et si possible quantitatif, d'un texte (ou d'un ensemble d'informations) en vue d'en tirer ce qu'il contient de significatif par rapports aux objectifs de la recherche". De ce fait, elle doit être :

- Objective, c'es à dire qu'on doit considérer l'information comme susceptible d'être étudiée scientifiquement, décrite et analysée ...
- Globale, ne pas négliger quelque chose.
- Elle doit suivre une méthode précise soumise à des règles strictes, bien déterminées.
- Elle peut être quantitative, c'est-à-dire aboutir à des calculs et des statistiques chiffrées.

De ce fait, et à partir des entretiens que nous avons faits et les objectifs de notre recherche nous avons choisi une analyse de contenu qui nous a semblé adéquate et qui est basée sur l'analyse classique de Mucchielli R. dont la démarche se fonde comme il l'a décrit (1977, p.51) sur l'analyse des catégories et sous catégories ce qui correspondre aux grands axes des entretiens et qui comporte quatre opérations :

1/ Découpage et reformulation des unités de sens. L'unité de sens selon Mucchielli. R (op.cit.) est "la quantité minimum d'éléments de contenu à examiner pour que l'unité ait un sens". L'Ecuyer l'a définie comme "la plus petite unité de signification" qui peut être constituée d'un mots, une phrase, une locutions, etc.... cependant, Mucchielli. R. (cité par Nini, op.cit., p.421) précise qu' "on ne découpe plus le texte en mots, en phrases, en syntagmes, etc., on le découpe en tranches ayant, en elles mêmes, un sens global utilitaire".

2/ Distribution et regroupement de ces unités de sens sous des catégories telles qu'elles se dégagent du texte lui-même. La catégorie selon Mucchielli. R. (op.cit.) est "une classe d'objets, nom d'un groupement d'éléments ayant en commun des caractéristiques autorisant leur rassemblement en une même classe". Pour Bardin (cité par Nini, op.cit., p.423) "les catégories sont des rubriques ou des classes qui rassemblent un groupe d'éléments (...) sous un titre générique, rassemblement effectué en raison des caractères communs de ces éléments".

3/ Inventaire et décompte fréquentiel des catégories.

4/ Recherche systématique des mots associés avec les mots ainsi reclassés, d'où qualification des contenus psychologiques retenus, qualification qui aura des "dominants" et des "dominés", calculés en fréquence significative de l'intensité de leur apparition dans le corpus.

Dans notre étude nous avons établi les quatre catégories suivantes :

Catégorie A: Elle contient les conséquences symptomatiques liées au traumatisme incestueux.

Catégorie B: Elle regroupe les conséquences psychologiques dont les difficultés d'adaptation psychologique concernant les sentiments de honte, de culpabilité de peur, l'image de soi, la sexualité, etc., ...

Catégorie C: Elle contient les conséquences relationnelles qui regroupent : l'image de l'abuseur, les sentiments à son égard et la relation de la victime avec l'abuseur et avec autrui.

Catégorie D: Elle contient les conséquences sociales sur la victime et son entourage

3.4 - Les tests : en plus de l'entretien, nous avons choisi deux tests projectifs, en l'occurrence le Rorschach et le T.A.T., le choix de ces deux tests projectifs se justifie par le fait qu'ils permettent la réalisation des objectifs d'étude par la révélation du vécu relationnel et affectif du sujet.

a- Le T.A.T (*Thematic Apperception Test*):

Le T.A.T a été inventé en 1935 aux Etats Unis par Henry Murray dans le but d'étudier la dynamique de la personnalité du sujet. Il est basé sur les besoins du héros et sur les pressions imposées

Le matériel est composé de 31 planches divisées en séries destinées respectivement aux adultes hommes et femmes et aux garçons et filles de plus de dix ans. Ces images représentent des personnages d'âge et de sexe différents pris dans des situations relativement déterminées situés la plupart du temps dans des paysages peu structurés mais laissant place aux interprétations. Le sujet est invité à imaginer une histoire riche et dramatique qui tient compte des sentiments des personnages.

En 1954 des chercheurs comme Shentoub et ses collaborateurs ainsi que d'autres Bellak, Schafer (Shentoub et al., 1990, p.p.6-7), innoveront dans son utilisation selon l'approche psychanalytique en se basant sur les processus défensifs et oedipiens. Ils ne retiendront en définitive que les planches considérées comme les plus pertinentes et les plus significatives. Chaque planche possède un contenu latent et un contenu manifeste que nous pouvons résumer comme suit (Shentoub et al., *ibid.*, p.p 45-62) :

Planche 1

Contenu manifeste : la planche représente un garçon, la tête entre les mains, qui regarde un violon posé devant lui.

Contenu latent : il renvoie à l'identification à un individu en situation d'imaturité fonctionnelle qui se trouve confronté à un objet considéré comme un objet d'adulte.

Planche 2

Contenu manifeste : cette planche représente "une scène champêtre" avec trois personnages : une jeune fille qui tient des livres, un homme avec un cheval et une femme adossée à un arbre, qui peut être perçue comme étant enceinte.

Contenu latent : la relation triangulaire figurée est susceptible de réactiver le conflit oedipien.

Planche 4

Contenu manifeste : un couple, une femme près d'un homme qui se détourne. Il y a différence de sexe mais pas de génération.

Contenu latent : les sollicitations latentes renvoient au conflit pulsionnel au sein d'une relation hétérosexuelle

Planche 5

Contenu manifeste : une femme d'âge moyen, la main sur la poignée d'une porte, regarde à l'intérieur d'une pièce, comprenant une table, des fleurs, une lampe, un buffet, des livres.

Contenu latent : la planche renvoie à l'image maternelle qui pénètre et regarde et les modalités de relation à l'image maternelle.

Planche 6GF

Contenu manifeste : un couple hétérosexuel, une jeune femme assise au premier plan, se retourne vers un homme qui, lui, se penche vers elle, en tenant une pipe à la bouche. .

Contenu latent : cette planche renvoie à un fantasme de séduction. Elle met à l'épreuve la capacité d'identification féminine au sein d'une relation du désir.

Planche 7GF

Contenu manifeste : une femme, un livre à la main, penchée vers une petite fille à l'expression rêveuse qui, elle tient un poupon dans ses bras

Contenu latent : cette planche peut réactiver la problématique des relations mère-fille.

Planche 9GF

Contenu manifeste : deux personnages du même sexe et de la même génération. Au premier plan une jeune fille derrière un arbre tenant des objets à la main, regarde. Au second plan, une autre jeune femme court en contrebas. À l'arrière plan, un paysage souvent identifié comme un paysage maritime

Contenu latent : la planche sollicite la problématique identitaire qui se traduit par la confusion des personnages et le télescopage des rôles.

Planche 10

Contenu manifeste : un rapproché dans un couple où seuls les visages sont représentés dans un contraste noir et blanc.

Contenu latent : il renvoie à l'expression libidinale dans un couple en évoquant un rapproché du type libidinal.

Planche 11

Contenu manifeste : cette planche est plus ambiguë et peu figurative. Il s'agit d'un paysage chaotique avec de vifs contrastes d'ombre et de clarté et quelques éléments plus structurés : pont, route etc.

Contenu latent : cette planche comprenant la nature renvoie à l'évocation des relations à la mère nature, c'est-à-dire à la mère archaïque. Elle met à l'épreuve la capacité d'élaborer l'angoisse prégénitale.

Planche 13MF

Contenu manifeste : il représente un homme debout, le bras devant le visage et au second plan, une femme allongée, la poitrine dénudée.

Contenu latent : la planche sollicite les mouvements pulsionnels à la fois sexuels et agressifs. Elle renvoie à l'expression de la sexualité et de l'agressivité dans le couple.

Planche 19

Contenu manifeste : il représente un paysage avec une maison sous la neige ou une scène maritime avec un bateau dans la tempête entourée de formes fantomatiques et de vagues.

Contenu latent : la nature nous renvoie à l'imaginaire maternelle. La planche réactive une problématique pré-génitale et la projection du bon et du mauvais objet, comme elle pousse à la régression et à l'évocation de fantasmes phobogènes.

Planche 16

Contenu manifeste : la planche est une carte blanche.

Contenu latent : il renvoie à la manière dont le sujet structure ses objets et aux relations qu'il établit avec eux.

Il y a trois démarches à suivre pour l'application du T A T :

- **La passation** : elle comporte:

* ***La consigne***: qui consiste à inviter le sujet à imaginer une histoire ou raconter un récit à partir de la planche.

* ***La mesure du temps*** :

- Temps de latence : (le temps écoulé entre la présentation de la planche et le premier mot dit par le sujet).

- Temps total de la planche : (le temps écoulé depuis la présentation de la planche jusqu'à la fin du récit).

* ***Prise de notes des récits*** "il est absolument nécessaire de noter intégralement le discours du sujet en respectant toutes ses caractéristiques : les abréviations, reconstructions, interprétations du clinicien sont à proscrire" (Schentoub, op.cit., p.40).

- **Le dépouillement** : il concerne, l'analyse et l'interprétation du protocole, il se fait par étapes et il contient : l'analyse planche par planche, le décryptage des procédés et la mise en évidence de la problématique.

- **La synthèse** qui consiste: au regroupement des procédés sur la feuille de dépouillement, la lisibilité qui permet "d'apprécier la qualité et les effets des procédés du discours utilisés dans la construction des histoires" (Shentoub, op.cit., p.131), la problématique qui consiste à déterminer la problématique éveillée par les sollicitations latentes des planches, et enfin, l'hypothèse relative à l'organisation et au fonctionnement psychique dont le sujet dispose.

b- Le Rorschach :

C'est un test projectif inventé en 1915 par Hermann Rorschach (1884 – 1922), il est dépourvu de toute culture, pouvant être appliqué en tout temps et lieu. Il est parmi les premiers tests qui ont été utilisés sur une grande échelle. Il consiste à utiliser des taches d'encre indéterminées dans le but de découvrir les processus psychologiques qui caractérisent la personnalité du sujet "à faire interpréter librement des formes fortuites, c'est-à-dire des figures formées d'une manière indéterminée" (Rorschach, 1993, p.1). En effet, "face à l'ambiguïté des taches, le sujet va se renvoyer à lui-même et les réponses seront des projections pures de ses fantasmes, désirs inconscients, etc."

Son matériel comporte dix planches dont chacune porte une tache d'encre sans forme précise et aussi une signification symbolique.

Les planches I, IV, V, VI et VII sont de couleur noire.

Les planches, II et III sont de couleurs noire et rouge.

Les trois dernières planches VIII, IX et X sont multicolores.

L'application du Rorschach contient les étapes suivantes :

- **La passation** : avant de procéder à la passation du test, il convient de noter quelques observations sur le sujet, le but du test, etc.

La technique consiste comme l'écrit Rorschach lui-même à "placer entre les mains du sujet une planche après l'autre et lui demander ce que cela pourrait être" (Rorschach, op.cit., p. 2).

La consigne varie d'un sujet à l'autre en prenant en considération l'âge, le niveau intellectuel et la culture du sujet. Le sujet peut tourner et retourner la planche dans le sens qu'il veut. Puis à chaque planche on doit enregistrer le temps de latence et le temps de réponse et le sens de la prise de la planche

- ^ le bon sens
- V le sens inversé
- < ou > le sens rotatif.

On doit aussi enregistrer toutes les réponses.

L'enquête vient comme deuxième étape de l'épreuve elle consiste à connaître ce qui a déterminé les réponses du sujet, l'impression de mouvement, la forme, les couleurs, l'estampage, etc. Puis à la fin vient le choix préférentiel des deux planches (positif et négatif) où on demande au sujet de choisir les deux planches qu'il préfère le plus et les deux planches qui lui déplaisent le plus.

- **La cotation** : c'est l'opération de codification des réponses, elle permet de faciliter la transformation d'un contenu expressif en symbole ce qui permet de les traiter quantitativement, ce qui servira de support objectif à l'analyse du test et c'est ce qui le rend plus objectif

- **L'interprétation** : dans l'interprétation ce n'est pas la réponse en elle-même qui est importante, mais c'est la manière dont le sujet réagit aux taches d'encre. Elle se constitue de :

- une interprétation quantitative (*Psychogramme*).
- une interprétation qualitative (*interprétation du protocole et interprétation dynamique*).

4/ La pré- enquête:

C'est la première démarche qu'un chercheur doit faire avant d'entamer sa recherche proprement dite. Elle lui permet de bien délimiter sa problématique et déterminer l'échantillon sur lequel portera son étude. De plus, elle permet de recueillir plus d'informations concernant l'échantillon et les sujets à choisir.

Notre pré enquête s'est effectuée en premier temps au niveau du service de la médecine légale au C.H.U. de Constantine, par la consultation des dossiers médicaux concernant les cas d'inceste.

La pré enquête était encourageante du fait que les cas d'inceste ne manquaient pas, ce que les statistiques que nous avons effectuées lors de cette pré enquête d'après les dossiers médicaux disponibles des victimes d'inceste des années 2001-2003 a démontré ainsi, il y avait dix cas d'inceste dont les victimes sont toutes de sexe féminin.

En ce qui concerne l'auteur de l'abus, sur les 10 cas nous avons :

- Dans 7 cas, l'abuseur était le père, soit 70%.
- Dans 2 cas, l'abuseur était le demi frère, soit 20%.
- Seulement 1 cas, où l'abuseur était l'oncle maternel, soit 10%.

Nous constatons l'absence totale de l'inceste mère / fils.

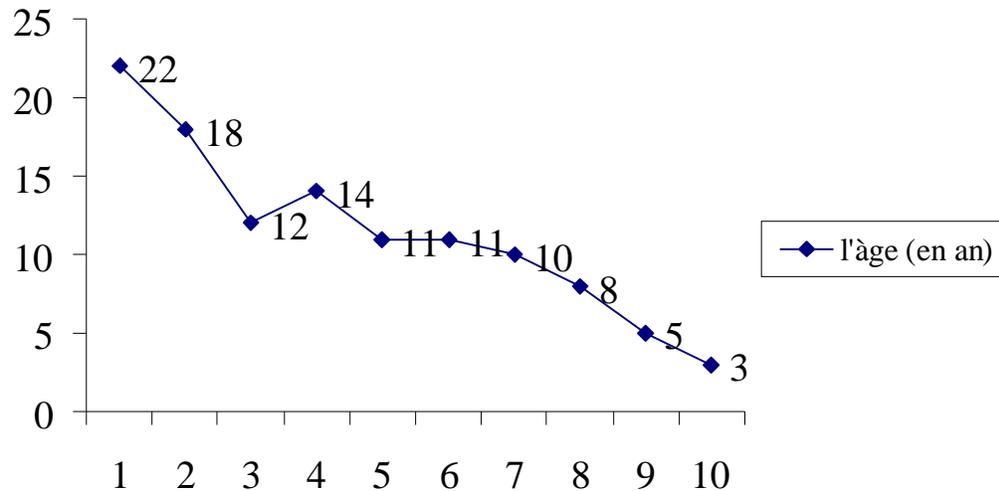
Quant à l'origine des cas nous avons:

- 8 cas d'origine urbaine, soit 80%.
- 2 cas d'origine rurale, soit 20%.

Enfin, pour ce qui est de l'âge des victimes au moment du dévoilement, nous avons établi la courbe suivante qui nous montre que la majorité des victimes dévoilent les

pratiques incestueuses à l'adolescence, ce qui s'accorde avec les avis des auteurs évoqués dans la partie théorique:

l'âge des victimes lors du dévoilement



Cette pré-enquête nous a aussi permis d'établir une petite étude statistique concernant la réalité de l'inceste dans notre pays.

Cependant, la difficulté d'accéder à des cas qui acceptent de travailler avec nous s'est accrue de jour en jour. En effet, malgré plusieurs convocations envoyées aux victimes et les efforts faits, nous n'avons pu trouver qu'un seul cas, une seule personne donc qui a accepté le principe de travailler avec nous. Les raisons sont diverses. Certains n'ont pas pu répondre à la convocation, d'autres n'ont pu être joint du fait du changement d'adresse survenu juste après le dévoilement de l'inceste. Alors que pour d'autres, le refus ne vient pas de la victime elle-même, mais de la famille et précisément de la mère. Nous n'avons donc pu obtenir qu'un seul cas en médecine légale. Le deuxième cas nous l'avons trouvé au centre de rééducation spécialisée (C.R.S.) de Constantine.

Le choix de l'échantillon est limité par la méthode choisie "étude de cas" qui ne nécessite pas l'obligation de recourir à un grand nombre de sujets. Aussi, vu la difficulté d'accéder à d'autres cas, Nous nous sommes contentées seulement de deux cas victimes d'inceste, des adolescentes. Nous n'avons retenu que les cas pour qui l'inceste est avéré et dont l'affaire est passée par la justice pour ne laisser aucun doute sur leur victimisation.

Enfin, nous n'omettrons pas de remarquer qu'en plus des difficultés rencontrées à trouver un échantillon satisfaisant (un nombre suffisant de cas de victime d'inceste) qui accepteront de travailler avec nous, nous avons rencontré une autre difficulté, cette fois-ci lors de la réalisation des entretiens; et qui consiste en un refus de la part des cas de coopérer plus ou moins activement. Refus dû essentiellement, à la nature des thèmes à aborder (tabou, et honteux) en allant d'un refus total de répondre à certaines questions jusqu'à donner des réponses insatisfaisantes et incomplètes. Ce qui a peut être rendu les entretiens moins riches surtout concernant certains thèmes.

Chapitre V

*Présentation des cas et analyse des
résultats.*

1/ Présentation des cas:

A - Présentation du premier cas:

Il s'agit d'un inceste père/fille. Chahinez est née en 1987, originaire de Constantine, elle habitait El-Heria. Son niveau scolaire est de 9^{ème} année fondamentale. Ses résultats scolaires sont moyens. Elle est l'aînée d'une fratrie composée de 4 enfants dont une sœur, un demi frère et une demie sœur. Elle ne présente aucun antécédent pathologique mentale ou organique.

Elle décrit son enfance comme une enfance sans problème, plutôt heureuse jusqu'à l'âge de 12 ans. Elle a vécu avec sa mère et sa sœur à Chelghoum El Aïd. Son père par contre a des antécédents judiciaires. En effet, il a déjà été emprisonné pour une affaire de mœurs, agression sur deux filles, la raison pour laquelle, la mère a divorcé de lui.

La mère de Chahinez est morte d'un cancer alors que celle-ci n'avait que 6 ans, ce qui l'obligea d'aller vivre avec sa sœur chez leur père remarié avec une prostituée.

Au début, les relations étaient bonnes jusqu'à ce qu'elle atteint l'âge de 12 ans. Dès lors, la situation familiale est allée en se dégradant et la relation avec le père est devenue de plus en plus mauvaise. Elle se plaint de maltraitance et de violence physique de la part d'un père alcoolique, chômeur, toxicomane. Incarcéré pour affaire de mœurs, il a en effet violé ses trois belles sœurs, l'une d'entre elle a même eu un enfant avec lui. Par ailleurs, son propre père a lui aussi violé la sœur de l'abuseur. Précisons enfin que le père de la victime s'est montré violent à l'égard de ses sœurs (les sœurs de la victime) alors que les garçons n'ont jamais été inquiétés. Pourtant d'après Chahinez, le père était tendre et même gentille avec elle.

Le père de Chahinez est aujourd'hui en prison après le dévoilement de l'inceste pour une peine de dix ans. Après le dévoilement et pendant la procédure judiciaire, Chahinez et sa sœur sont restées chez leur grand mère jusqu'à au jugement final alors que sa demie sœur est restée, elle par contre, auprès de sa mère génitrice c'est-à-dire la deuxième femme de son père qui a refusé de s'occuper de Chahinez et de sa sœur quand le

père a été incarcéré. Après la condamnation du père et son incarcération, la grand-mère, par peur que son mari (le grand père de la victime) n'abuse des filles, a préféré les abandonner, ce qui eu pour cause leur placement dans l'orphelinat pendant presque un an. Ensuite, elles ont été transférées au Centre de Rééducation Spécialisée (C.R.S.) de Constantine où elles vivent toutes les deux car personne n'a voulu s'occuper d'elles.

a- Les faits et le dévoilement de l'inceste :

Les faits incestueux remontent déjà à plusieurs années. La victime se souvient très bien des fois où son père a essayé d'abuser d'elle. Elle sont au nombre de cinq, mais étalées sur des périodes dispersées.

A chaque fois le père trouve un prétexte pour qu'il reste seul avec la victime, il participe même à créer ces circonstances. La première fois, c'était lorsque la victime était en 7^e A.F, quand ils ont eu un nouveau logement et où il a promis à la victime qu'elle sera la première personne à le visiter. C'est alors qu'elle a accompagné le père.

La seconde, à la fête de l'Aïd où son père a obligé sa femme et les autres enfants à quitter la maison pour aller rendre visite à la famille. A cette occasion il a exigé que seule la victime doit rester pour qu'elle s'occupe de lui.

La troisième fois a eu lieu une nuit où la belle mère était absente.

La quatrième fois, lors de leur déménagement pour leur nouvelle maison où la victime était seule avec son père.

La dernière fois enfin, lorsqu'elle était en 9^e A F. Ca s'est passé lors des vacances d'été, cette fois l'abus est accompagné de violence physique comme réaction à la résistance de la victime. Le père a en effet battu à coups de poings et de pieds la victime, pour l'enchaîner ensuite durant toute la nuit.

Le matin elle s'est enfuit chez sa tante paternelle (victime elle aussi d'inceste), à qui elle a raconté toute son histoire. Cette dernière lui a conseillé d'aller dénoncer le père. Ce qui a été fait. Le père interpellé nia les faits et accusa sa fille d'être mal éduquée.

La plupart des membres de la famille, même la famille élargie, sont convaincus de la vérité des faits racontés par la victime compte tenu du passé du père. Pour eux, il est possible sinon certain qu'il est capable d'accomplir un tel acte.

Cependant, seule la belle mère a blâmé la victime de n'avoir pas parler plutôt des actes du père au lieu de le dénoncer, en arguant qu'elle était capable de mettre fin à ces abus sans qu'elle perde son mari.

Malgré la conviction de tous quant à l'innocence de la victime, personne n'a voulu d'elle chez lui après qu'elle ait été abandonnée. Cependant, la victime a refusé lors des entretiens de parler de la nature des actes abusifs. Mais nous pensons que la condamnation du père s'était appuyée sur des preuves tangibles qui ont été pris en compte par le tribunal.

Enfin, la victime considère l'absence de sa mère comme la cause de l'inceste, pour elle " si elle était vivante, le père n'aurait jamais osé s'approcher d'elle".

b- Analyse des entretiens:

b.1- Découpage du discours en unités:

- 1- Je n'aime pas parler; ni me souvenir de ces choses.
- 2- Cela me fait mal.
- 3- Depuis que j'ai commencé à me souvenir, je suis très angoissée.
- 4- C'est comme si je revis la même situation.
- 5- Je ne dors plus la nuit.
- 6- Tout ceci est dans mon esprit.
- 7- Je ne pense qu'à cette affaire.
- 8- Je sens que ça ne va pas du tout.

- 9- Je suis très angoissée à un point que tu ne peux pas imaginer.
- 10- Pourtant, j'ai cru que j'ai tout oublié.
- 11- Je ne veux plus me rappeler.
- 12- Quand je pense, je sens que j'étouffe.
- 13- Je ne peux pas respirer.
- 14- Je déteste tout.
- 15- Je ressens ces mêmes sentiments comme auparavant.
- 16- Lorsque j'évoque ces souvenirs je les ressens plus forts encore.
- 17- Après cette affaire je ne ressens rien envers mon père.
- 18- Pour moi il n'existe plus.
- 19- Il est ni mort ni vivant.
- 20- Je n'ai pas envie de le revoir une autre fois dans ma vie.
- 21- J'ai beaucoup peur de lui lorsqu'il sortira de la prison.
- 22- Je lui souhaite la mort.
- 23- Je me demande jusqu'à présent pourquoi moi.
- 24- Pourquoi il m'a choisi; moi.
- 25- Pour moi je l'ai oublié.
- 26- Il était tout pour moi dans cette vie.
- 27- Je l'aimais plus que ma mère
- 28- Si ma mère était vivante, il n'osera pas me toucher
- 29- À présent je suis seule.
- 30- Avant, ma relation avec lui était bonne.
- 31- Autrefois il était bon et tendre.
- 32- Il réalisait tous mes désirs.
- 33- Puis, il a changé depuis ces agressions.
- 34- Je ne l'aime plus.
- 35- Il était beau et grand.
- 36- Il était autoritaire.
- 37- Il imposait sa volonté sur tout le monde.
- 38- À présent tout est perdu.
- 39- Mes amies m'en voulaient d'avoir un tel père.
- 40- Elles me disaient toujours qu'il est très beau.
- 41- Je le culpabilise de m'avoir fait cela.

- 42- S'il ne m'a pas fait ça on serait une famille comme toutes les autres.
- 43- C'est lui qui nous a détruit.
- 44- Tout le monde a une famille, et nous non.
- 45- Nous sommes seules.
- 46- De temps en temps je me culpabilise d'avoir participé à la destruction de ma famille.
- 47- Je regrette d'avoir posé plainte.
- 48- Je n'aurais pas dû faire ceci.
- 49- À cause de moi ma sœur est au centre
- 50- J'aurais dû m'enfuir toute seule au lieu d'en arriver là (justice).
- 51- Je sens que j'ai privé mes sœurs de leur père.
- 52- J'ai peur quand ils seront grands qu'ils me feront des reproches et qu'ils ne me croiront pas.
- 53- À présent, je n'ai plus de relation avec ma famille.
- 54- Personne ne me rend visite.
- 55- Mon oncle désire nous accueillir mais sa femme refuse.
- 56- Tout le monde a peur de moi.
- 57- Ma famille ne veut plus de moi chez elle.
- 58- Elle (tante) ne me fait pas confiance.
- 59- Ma belle mère me déteste car je ressemble beaucoup à ma mère.
- 60 - J'en ai marre (du centre), ici on ne vit pas.
- 61- Rien ne vaut une famille.
- 62- Je déteste l'école (les études).
- 63- Depuis mon arrivée au centre je la détestais.
- 64- A l'école je n'avais pas d'amies intimes.
- 65- Je n'aime pas les avoir.
- 66- Je me sens que je ne suis pas comme les autres.
- 67- J'avais peur qu'elles découvrent que je vis dans un centre.
- 68- Je refuse de leur parler pour qu'elles ne me posent pas de question sur ma famille.
- 69- J'avais une amie avec qui j'ai rompu la relation parce qu'elle voulait savoir où j'habitais.
- 70- C'est pour ça que j'ai changé d'école.
- 71- Puis après je l'ai abandonné pour toujours.
- 72- Aussi, j'ai peur qu'elle découvre un jour ce qu'est passé.
- 73- C'est pour cette raison que j'ai quitté l'école.

- 74- J'ai peur des gens qu'ils connaissent mon histoire.
- 75- J'ai peur de l'avenir si quelqu'un connaît cette affaire il me rejettera et me méprisera.
- 76- Si quelqu'un voudrait m'épouser, il me refusera lorsqu'il connaîtra la vérité.
- 77- C'est pour ça que je ne ferais aucune amie.
- 78- J'avais une amie au centre avec qui ma relation était bonne.
- 79- Puis elle est partie et m'a laissé seule.
- 80- Avant cette affaire j'avais une amie intime.
- 81- Après elle m'a laissé tomber.
- 82- Je vivrais seule, avec ma sœur.
- 83- Je ne pourrai jamais fonder une famille.
- 84- Qui voudra d'une femme comme moi.
- 85- Pourtant, moi j'ai rien fait.
- 86- Je ne suis pas coupable.
- 87- Oui j'ai envie d'avoir une famille, des enfants.
- 88- Normale, les hommes ne sont pas les mêmes.
- 89- Il y a les bons et les mauvais.
- 90- Dieu a créé l'homme et la femme pour avoir des relations.
- 91- Je détestais la sexualité, aujourd'hui encore plus.
- 92- J'ai eu des rapports avec une fille du centre.
- 93- Nous étions très intimes.
- 94- Puis elle m'a quitté.
- 95- Quand elle est partie je suis restée seule.
- 96- J'ai fait des fugues du centre.
- 97- Ce n'était pas une vraie tentative de suicide
- 98- J'étais tellement angoissée au point que je ne savais plus ce que je faisais.
- 99- Je me haïssais avant.
- 100- Maintenant je suis normale (dans mon être).
- 101- Je me sens bien.
- 102- J'ai un beau corps.
- 103- Si seulement j'étais un peu grande, je serais parfaite.
- 104- Moi j'ai rien fait.
- 105- C'est mon père qui m'a agressé.
- 106- Je n'ai rien à faire.

- 107- Le père en prison.
108- Je n'ai pas de famille.
109- Ma vie est détruite, sans avenir.

b.2- Le regroupement des unités en catégories:

Catégorie A : *les conséquences symptomatiques liées au traumatisme de l'inceste :*

- La reviviscence du traumatisme : 4, 6, 7, 15,16.
- L'évitement traumatique : 1, 10, 11, 20.
- Les troubles fonctionnels : 5, 12,13.
- L'angoisse et souffrance liées au traumatisme : 2, 3, 8, 9, 23, 24.

Catégorie B : *les conséquences psychologiques:*

- Sentiment de culpabilité : 46, 47, 48, 49, 50, 51.
- Sentiment de haine: 99.
- Sentiment de peur: 21, 52, 67, 72, 74, 75, 76, 98.
- Sentiment d'impuissance et d'abandon: 28, 29, 45, 61, 79, 82, 83, 94, 95, 106.
- Faible estime de soi : 66, 84.
- Etat dépressif : 14, 38, 60, 62, 63,109.
- Trouble sexuel: 91, 92.
- Image du corps et l'image de soi intacte : 100, 101, 102, 103.
- Désir de parentalité : 87.
- Non responsabilité : 85, 104, 105.
- Trouble comportemental: 96, 97.
- Image du sexe opposé (partenaire sexuel) : 88, 89, 90.

Catégorie C : *conséquences relationnelles:*

*** Avant l'abus:**

- Valorisation de l'abuseur (image et les sentiments): 26, 27, 31, 35, 36, 37, 39, 40.
- Bonne relation (avec abuseur, autrui) : 30, 32, 80.

* Apres l'abus :

- Dévalorisation de l'abuseur : 17, 22, 34, 41, 42, 43.

-Modification des relations avec autrui (relations dysfonctionnelles : rupture, évitement, rejet): 18, 19, 20, 25, 33, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 64, 65, 68, 69, 77, 78, 81, 93.

Catégorie D: les conséquences sociales :

- Dissolution de la famille: 44, 107, 108.

- Echec scolaire: 70, 71, 73.

b.3 - L'inventaire et le décompte des catégories (fréquence et pourcentage sous forme de tableaux détaillés des catégories) :

Tableau n° 1 représentant les conséquences symptomatiques (catégorie A) :

<i>La catégorie A</i>	<i>Sous catégories</i>	<i>fréquences</i>	<i>pourcentages</i>
Conséquences symptomatiques	-La reviviscence du traumatisme.	5	27,78 %
	-L'évitement traumatique.	4	22,22%
	-Les troubles fonctionnels.	3	16,67 %
	-Angoisse et souffrance liées au traumatisme.	6	33,33 %
Total		18	100 %

Tableau n° 2 représentant les conséquences psychologiques (catégorie B) :

<i>Catégorie B</i>	<i>Sous catégories</i>	<i>fréquences</i>	<i>Pourcentages</i>
Conséquences psychologiques	- Sentiment de culpabilité.	6	12,50 %
	- Sentiment de haine.	1	02,08%
	- Sentiment de peur.	8	16,67 %
	- Sentiment d'impuissance et d'abandon.	10	20,83 %
	-Faible estime de soi.	2	04,14 %
	-Etat dépressif.	6	12,50 %
	-Trouble sexuel.	2	04,17 %
	-Image du corps intacte.	4	08,33 %
	-Désir de parentalité	1	02,08 %
	-Non responsabilité.	3	06,25 %
	-Trouble comportemental.	2	04,17 %
	- Image du sexe opposé.	3	06,25 %
Total		48	100 %

Tableau n° 3 représentant les conséquences relationnelles (catégorie C) :

<i>Catégorie C</i>	<i>Sous catégories</i>	<i>fréquences</i>	<i>pourcentages</i>
Conséquences relationnelles	<u>* avant l'abus:</u>		
	-Valorisation de l'abuseur (image et les sentiments):	8	21,62 %
	-Bonne relation (avec abuseur, autrui).	3	08,11 %
	<u>* Apres l'abus :</u>		
	-Dévalorisation de l'abuseur.	6	16,22 %
	-Modification des relations avec autrui (relations dysfonctionnelles : rupture, évitement, rejet).	20	54,05 %
Total		37	100 %

Tableau n° 4 représentant les conséquences sociales (catégorie D) :

<i>Catégorie D</i>	<i>Sous catégories</i>	<i>fréquences</i>	<i>Pourcentages</i>
Les conséquences sociales	-Dissolution de la famille.	3	50 %
	-Echec scolaire.	3	50 %.
Total		6	100%

Nous constatons après une lecture globale des tableaux ci dessus présentés et ce à travers une analyse des catégories et des sous catégories que dans le tableau n°1 de la catégorie A (conséquences symptomatiques), une prédominance de la sous catégorie comportant « l'angoisse et la souffrance liées au traumatisme » avec un pourcentage de 33,33 % et 6 mentions. Vient par la suite celle de « la reviviscence du traumatisme incestueux » avec un pourcentage de 27,78 % et 5 mentions, suivie de « l'évitement traumatique » avec 4 mentions et un pourcentage de 22,22 %, et nous trouvons en dernière position avec un pourcentage moindre 16,67 % et une fréquence de 3 les « troubles fonctionnels ».

Dans la catégorie B (tableau n°2) celui des conséquences psychologiques, nous constatons en premier lieu qu'il contient le plus nombre grand des sous catégories. Nous remarquons la prédominance de la sous catégorie concernant « le sentiment d'impuissance et d'abandon» avec 10 mentions et un pourcentage de 20,83 %, suivie de celle des « sentiments de peur » qui occupe la deuxième position à un pourcentage de 16,67 % et 8 mentions. Ensuite celle du « sentiment de culpabilité » à égalité avec « l'état dépressif » avec 6 mentions et un pourcentage de 12,50 %. Un peu plus loin, nous trouvons, « l'image du corps » avec 4 mentions et un pourcentage de 08,33 %, suivies de deux sous catégories à présence d'égalité « la non responsabilité » et « l'image du sexe opposé » avec pour chacune, un pourcentage de 06,25 % et 3 mentions. Viennent par la suite trois sous catégories en l'occurrence : « les troubles sexuels », « la faible estime de soi » et « le trouble du comportement » avec un pourcentage de 04,17 % et 2 mentions. Enfin, en dernière position nous trouvons deux autres sous catégories: le « sentiment de haine » et le « désir de parentalité » avec 1 mention et un pourcentage de 02,08 % seulement, pour chacune.

Concernant le tableau n°3 représentant la catégorie C (conséquences relationnelles), nous notons la présence écrasante de la sous catégorie concernant les « modifications des relations de la victime » avec un pourcentage de 54,05 % et 20 mentions. Puis vient la sous catégorie de la « valorisation de l'abuseur avant l'abus » avec 8 mentions et un pourcentage de 21,62 %. Non loin de cela nous trouvons la sous catégorie de la « dévalorisation de l'abuseur après l'abus » mentionnée 6 fois et avec un pourcentage de 16,22 %, et en dernière position, les « bonnes relations de la victime avant l'abus » avec un pourcentage de 08,11 % et 3 fois mentionnée.

Enfin, en ce qui concerne la catégorie D, celle des conséquences sociales (en se référant au tableau n°4), elle ne comporte que deux sous catégories : « la dissolution de la famille » et « l'échec scolaire » à représenté à égalité avec un pourcentage de 50 % et 3 mentions.

Tableau n°5 récapitulatif des fréquences des catégories par rapport à l'ensemble du discours:

<i>catégories</i>	<i>fréquences</i>	<i>Pourcentages</i>
Catégorie A:	18	16,51 %
Catégorie B	48	44,04 %
Catégorie C	37	33,95 %
Catégorie D	06	05,50 %
Total	109	100 %

Un aperçu global de la disposition de la fréquence et du pourcentage du discours dans le tableau n°5, nous permet de noter la dominance de deux catégories principales: en première position celle des « *conséquences psychologiques* » avec un pourcentage de 44,04 % et 48 mentions suivie de celle des « *conséquences relationnelles* » avec 33,95 % et 37 mentions. Puis viennent les « *conséquences symptomatiques liées au traumatisme de l'inceste* » avec 18 mentions et un pourcentage de 16,51 %, enfin, en dernière position les « *conséquences sociales* » avec un pourcentage de 05,50 % et 06 mentions.

b.4- La qualification des contenus :

1 / Les conséquences symptomatiques liés au traumatisme:

En sachant que les faits d'un traumatisme sexuel font symptôme dans un syndrome de répétition, nous constatons, d'après l'analyse des entretiens, l'existence chez la victime de quelques conséquences symptomatiques liées à l'expérience incestueuse et précisément à son évocation.

En effet, la victime souffre de la reviviscence des troubles liés au traumatisme auparavant vécus lors des pratiques incestueuses qu'elle exprime par : *"je suis entraîné de vivre la même situation", "tout cela est dans mon esprit", "je ressens ces mêmes sentiments comme auparavant"*. Cette reviviscence, un peu lointaine, du traumatisme semble avoir à présent un impact négatif sur la victime qui dit à ce propos : *"cela me fait mal", "je sens que ça ne va pas du tout"* et qui se manifeste à travers les troubles du sommeil manifestés par des insomnies fréquentes (*je ne dors plus la nuit*), des troubles fonctionnels surtout respiratoires (*quand je pense je me sens étouffée, je ne peux pas respirer*), un état de stress permanent et une angoisse reflétée par les paroles de la victime comme le fait de dire : *"depuis que j'ai commencé à me souvenir je suis très angoissée"* troublant ainsi la pensée de la victime concernant le sens de cet acte (*je me demande toujours pourquoi il m'a choisi, moi*) .

Cette réactivation de la situation incestueuse, à cause des entretiens qui obligent la victime à se souvenir des faits passés, a engendré un comportement d'évitement traumatique de la part de la victime manifesté par une tentative d'effacer complètement ce traumatisme (*je n'aime pas parler ou me souvenir de ces choses, je ne veux plus me rappeler*). La victime vit donc presque les mêmes moments qu'auparavant, avec les mêmes symptômes qui surgissent. Si bien qu'elle préfère ne plus parler de ces choses dont même l'évocation lui fait revivre les premiers sentiments désagréables dont elle était la proie.

Ainsi, même si ces faits ne sont que des reviviscences, des souvenirs de l'acte incestueux, les troubles symptomatiques du traumatisme sont présents, ce qui signifie que

leur impact est considérable et que la victime malgré le temps passé souffre toujours même si c'est à un degré moindre.

2 / Les conséquences psychologiques:

Tout traumatisme sexuel constitue une atteinte à l'organisation psychique et à l'adaptation psychologique de la victime et ce à un degré différent.

De ce fait, nous constatons de l'analyse quantitative la prédominance de cette catégorie qui reflète une diversité dans l'état d'adaptation psychologique de la victime. Le sentiment de culpabilité est assez apparent mais il ne concerne pas les pratiques incestueuses en elles mêmes, le dévoilement et l'incarcération du père, mais plutôt ce qu'un tel acte a pu engendrer sur l'ensemble de la famille. La victime se sent coupable d'avoir été la cause de l'éclatement de la famille (*de temps en temps je me culpabilise d'avoir participé à la destruction de ma famille*), du placement au Centre de Rééducation Spécialisée (CRS) de sa sœur abandonnée elle aussi par la famille qui se trouve à la fin sans avenir et aussi d'avoir privé ses frères et sœurs de leur père au moment où tous ont besoin de lui (*je sens que j'ai privé mes sœurs de leur père*). Ce sentiment qui s'empare de la victime est dû essentiellement à la situation actuelle de toute la famille.

Cependant, il nous a paru à travers les entretiens que la victime ne se sent pas coupable que ce soit d'une manière ou d'une autre de la situation du père qui est pour elle le premier responsable. Elle considère, en effet, que tout est de sa faute et qu'il mérite un tel châtement, comme elle le considère par ailleurs comme étant le principal responsable dans la réalisation de l'inceste (*moi je n'ai rien fait, c'est mon père qui m'a agressé, c'est lui qui nous a séparé*).

De plus, la victime ressent un sentiment de peur, d'impuissance et d'insécurité, sentiments qui sont les plus manifestés à travers la peur des autres (*j'ai peur des gens*), la peur que soit découvert un jour ce qui s'est passé. Cette peur peut constituer en elle-même une barrière devant la victime entraînant un fort sentiment d'impuissance (*je n'ai rien à faire*) qui bloque toute réalisation des rêves, des désirs, et des projets de la victime et qui

empêche même toute confirmation narcissique pour la victime avec l'apparition à un degré moindre d'une faible estime de soi (*qui veut d'une femme comme moi*).

A cela s'ajoute un sentiment de perte et d'abandon (*à présent je suis seule, je n'ai personne avec moi. Avant cette affaire j'avais une amie, après elle m'a laissée tomber*) dû au début au comportement d'autrui après le dévoilement de l'inceste (*je n'ai plus de relation avec ma famille, ma famille ne veut plus de moi chez elle*), ensuite aux conditions de vie nouvelle au centre (*personne ne me rend visite, j'avais une amie, nous étions intimes puis elle m'a quitté*) et qui a entraîné entre autres, la victime dans un état quasi dépressif "*à présent tout est perdu, j'en ai marre du centre, je déteste la vie*", ce qui a engendré non seulement un trouble comportemental (des fugues répétitives du centre), mais qui l'a même poussé à une tentative de suicide.

Cependant, le sentiment de ne pas être responsable de l'inceste (*moi j'ai rien fait. Je ne suis pas coupable*) dû probablement au fait que la victime ne met pas en cause son corps comme étant un élément provocateur qui a pu joué un rôle quelconque dans le passage à l'acte de l'abuseur, a peut être permis à la victime de conserver une bonne image du corps, image demeurée intacte et même plus valorisée (*je me sens bien, j'ai un beau corps*). Ce qui ressort de notre observation lors des entretiens où la victime s'occupe trop de son physique, elle n'a d'occupation que pour sa beauté, ne lit que les journaux qui parlent de la femme, de la beauté, et de la sexualité. Aussi, sur le plan sexuel nous pouvons déduire l'existence de quelques troubles dans l'identité sexuelle de la victime allant de la curiosité sexuelle qui s'est accrue jusqu'aux rapports homosexuels où la victime cherche coûte que coûte ces rapports qui ont été, semble-t-il réalisés, avec les filles du CRS (*j'ai eu des rapports avec une fille du centre*). Tout cela a pu engendrer un conflit intense de rivalité féminine entre elles ce qui peut expliquer sa préoccupation excessive pour son corps. Même si explicitement la victime nie ses désirs sexuels et insiste sur sa répugnance et sa haine envers la sexualité en arguant qu'elle : "*détestait la sexualité et aujourd'hui encore plus*", ce qui peut être considéré comme une simple défense contre ses désirs sexuels. De plus, en ce qui concerne l'image du sexe opposé (l'homme comme futur partenaire sexuel) exprimée d'ailleurs lors des entretiens, elle est considérée comme normale, même positive et valorisée (*les hommes ne sont pas les mêmes, il y a les bons et les mauvais*), ainsi que pour le désir de parentalité qui est clairement exprimé par la victime (*j'ai envie d'avoir une*

famille et des enfants), désir qui ne peut se réaliser qu'en rapport avec une sexualité normale. Tout cela peut signifier que globalement la vision de la victime concernant la sexualité n'a pas changé ni n'a été altérée.

3 / Les conséquences relationnelles:

Tout d'abord, il nous semble que les conséquences relationnelles occupent une place importante parmi les conséquences de l'inceste sur la victime en affectant ses relations et ses interactions avec autrui. Cela s'est manifesté dès le début des actes incestueux à travers les modifications apportées aux relations de la victime avec l'abuseur, puis avec autrui suite au dévoilement de l'inceste. Ce dévoilement semble avoir fait apparaître plus la souffrance psychique de la victime et la rend collective du fait qu'il engendre aussi une souffrance pour les autres personnes proches d'elle.

En effet, avant l'abus, la victime avait une très bonne image de son père abuseur, valorisante même (*autrefois il était bon et tendre, il est grand (...), mes amies m'en voulaient d'avoir un tel père*). La victime avait donc de bonnes relations affectueuses et des sentiments positifs d'amour éprouvés intensément envers ce père qui représente tout pour elle (*avant ma relation avec lui était bonne, il était tout pour moi dans cette vie*). De même en ce qui concerne les relations avec les autres, la victime était sociable et responsable (*avec mes amies nous étions très intimes*).

Les relations avec le père abuseur ont commencé à se modifier dès le commencement de l'abus et après le dévoilement de l'inceste. L'image du père s'est dévalorisée. Les sentiments à son égard sont devenus des sentiments négatifs, de haine même (*après cette affaire je ne ressens rien envers lui, je le déteste*). Ce sentiment de haine hante la victime au point qu'elle désire sa mort (*je lui souhaite la mort*) car elle ne peut lui pardonner son geste. A présent elle n'a aucune image du père (*pour moi il n'existe pas*), cela pourrait être un refus d'imaginer l'existence d'un tel père auparavant idéalisé.

De plus, après le dévoilement nous constatons une rupture totale des relations paternelles de la victime et jusqu'à présent, il n'existe aucune relation avec le père abuseur. Le père lui-même (son existence) ne signifie rien pour la victime (*il est ni mort ni vivant*).

Et même l'idée qu'un jour il va sortir de la prison l'effraye (*j'ai peur de lui si un jour il sortira de la prison*) ce qui nous permet peut être de déduire que la présence du père constituée un élément d'angoisse pour la victime.

Cependant, ce n'est qu'après le dévoilement de l'inceste que les relations de la victime avec l'entourage se sont modifiées. Elles sont devenues dysfonctionnelles ce qui se manifeste soit par : la rupture, l'évitement, ou la superficialité des relations avec autrui articulés en un manque de confiance à l'égard d'autrui.

Les relations avec la famille sont inexistantes (*à présent, je n'ai pas de relation avec la famille, personne ne me rend visite*). En effet, personne n'ose avoir une relation avec la victime par peur d'elle, peur qu'elle répète la même histoire avec eux, elle est devenue un "danger" pour tout le monde surtout ceux qui croient qu'elle est responsable de tout ce qui s'est passée (*tout le monde a peur de moi*). Ce rejet d'autrui a été destructeur pour la victime.

En effet, la victime trouve des difficultés à nouer de nouvelles relations normales loin de la crainte du rejet des autres. Dès qu'il y a un peu d'approfondissement dans les relations, la victime s'éloigne et fuit les autres en se repliant sur elle-même parce qu'elle a peur que les autres se détournent d'elle (*j'ai peur de l'avenir si quelqu'un connaît cette affaire il me rejette et me dédaigne*). La peur d'être abandonnée et rejetée, la pousse à éviter toute relation ou situation où elle se sent impliquée et qui constitue un risque pour elle (*je ne ferais aucune amie*).

4/ Les conséquences sociales:

Sur le plan social, les conséquences sont évidentes : l'incarcération du père, l'éclatement de la famille et automatiquement le placement dans un centre d'état, non seulement de la victime mais aussi de sa sœur qui a payé la faute des autres. Tout cela constitue une destruction de l'avenir de la victime qui s'est déjà reflétée par un échec scolaire commençant par de mauvais résultats scolaires entraînant un redoublement répété (la victime a en effet refait sa 9^e A F plusieurs fois alors qu'auparavant elle n'a jamais redoublé). Puis par un abandon complet des études (*j'ai changé d'école, puis je l'ai*

abandonné pour toujours) que la victime justifie par l'action d'un entourage défavorisant (dégradation de la situation) mais surtout par son état psychique hanté par la peur que les autres découvrent sa réalité (*j'avais peur qu'on découvre que je vis dans un centre. C'est pour cette raison que j'ai quitté l'école*), ce qui l'a poussé presque à un isolement social.

Enfin, nous concluons que la victime souffre de symptômes physiques, comportementaux, psychologiques, relationnelles et sociaux divers suite à l'inceste.

c- Interprétation du TAT:

c.1- Analyse planche par planche

Planche 1:

28". Comment ? Je n'ai pas compris... Celle ci est un peu difficile... Cet enfant qui a devant lui un instrument de musique. C'est la première fois qu'il le voit. Il ne le connaît pas. Il a essayé de jouer avec. Il paraît qu'il a appris à jouer. Puis il jouait avec d'autres instruments. Il a appris et il savait. Puis il était entrain de ranger ses affaires il l'a trouvé et il s'est mis à se souvenir de l'enfance. 2'40".

Procédés : après un temps de latence long (C / P1), le récit débute par une demande posée au clinicien (C / C2) et des manifestations mimiques "grimaces" (C / C 1) suivi d'un commentaire à valeur de critique du matériel et de la situation (C / C3), viennent par la suite des silences discursifs (C / P1) qui traduisent la difficulté du sujet à élaborer psychiquement le conflit. Puis l'inhibition s'est levée dans la reconnaissance immédiate du thème banal (A 1.1) qui se base sur le quotidien et le concret (C / F2), puis encore par une précaution verbale (A 2.3) qui débouche sur le dépassement de l'incapacité du sujet à "utiliser l'instrument" et la réalisation du désir (B 2 .7) dans un mouvement de remàchage (A 2 .8).

Le récit se caractérise par des affects exprimés au minima (A 2.18) et par l'accent porté sur l'éprouvé subjectif (C / N1). On assiste à la fin à une désorganisation des séquences temporelles (E. 13) reflétant une régression à la phase infantile.

Problématique : Le sujet est capable de se situer face à un objet entier malgré la difficulté d'affronter une situation nouvelle. Mais la position d'impuissance reconnue et difficilement dépassée par le sujet, cela implique une reconnaissance de l'angoisse de castration, voire une immaturité fonctionnelle de l'enfant et la possibilité de s'en dégager dans l'avenir.

L'accès au plaisir est clairement manifesté, l'objet est suffisamment investi, plus que ça, il apporte une grande satisfaction qui se manifeste à travers la régression temporelle à la période de l'enfance dans l'évocation des souvenirs infantiles.

Planche 2 :

18". Une fille qui vit dans la campagne. Sa famille est paysanne. Elle veut étudier pour sortir de cet endroit où elle vit... Elle vivait avec son père et sa mère. Elle est fille unique et son père est fellah. Des pauvres. Elle essaye de sortir de la misère. Elle a grandi, elle a étudié, et elle a fait une maison. Eux ont vieilli et c'est elle qui s'occupe d'eux. 2'52".

Procédés : le récit présenté sur un mode banalisé (C / P4), proche du thème banal (A 1.1) est construit d'emblée (B 2.1). La centration s'effectue sur le personnage de la fille au premier plan, à partir de l'évocation d'un conflit intrapsychique (A 2.17) qui recouvre la recherche de satisfaire un désir intellectuel "étudier" et en même temps le désir de fuir la situation actuelle. Puis après un silence important (C / P1) le sujet met en place le lien entre les personnages (B 2.3), signe de reconnaissance de la triangulation sans susciter le conflit oedipien par le mécanisme de l'isolement des personnages (A 2.15).

Le remachage (A 2.8) ne permet pas une vraie progression dans le récit. La réalisation du désir est faite (B 2.7) dans une désorganisation des séquences temporelles et spatiales (E .13).

Le récit s'achève sur une formation réactionnelle (A 2.10) « aider les parents » qui s'oppose au désir de leur faire du mal.

Problématique : la différence de génération est perçue d'emblée avec la reconnaissance de la triangulation oedipienne. Mais le conflit est évité, il ne peut se mettre à jour face aux

instances idéales du sujet et le recours au désir intellectuel pour camoufler le désir sexuel latent qui se traduit à travers la fuite de la situation actuelle déplaisante au sujet, ce qui peut représenter inconsciemment la situation œdipienne.

L'isolement des parents sert de défense contre le conflit œdipien et automatiquement son évitement.

Planche 4 :

6". Femme et homme mariés. Non ils ne sont pas mariés, ils s'aiment. Elle l'aime et lui non. Elle est riche puis il l'a épousé. Elle a eu un enfant. Lui il en a marre (de vivre avec elle). Il a cherché à se remarier. Elle a senti cela. Elle a essayé de le faire revenir. Elle lui a légué tous ses biens. Après il a pris son enfant et a divorcé d'elle. Ici dans l'image elle essaye de se rapprocher de lui et lui non. 2'02".

Procédés : après l'entrée qui se fait directe (B 2.1), le sujet entame le récit par la reconnaissance du contenu manifeste proche du thème banal (A 1.1) et dans un processus d'annulation (A 2.9) concernant le lien entre le couple. Dans un premier temps, l'érotisation de la relation (B 2.5) est dramatisée (B 2.9) et s'inscrit dans un registre des affects contrastés (B 2.6) puis finit par la réalisation d'un désir (B 2.7) qui ne peut être que par l'introduction d'un personnage non figurant sur l'image (B 1.2) .

Dans un deuxième temps, la dégradation de la relation fait émerger un conflit intra personnel (B 2.3) qui pousse la femme à trouver une nouvelle résolution du conflit par un recours au fictif (A 2.12) et au sens commun (A 1.3) mais qui échoue une seconde fois. Et dans un mouvement de remachage (A 2.8) le sujet retourne à la situation initiale dominée par un sentiment d'abandon et de perte d'objet d'amour (C / M1). On note dans ce récit, une identification souple et diffusée (B 1.3) avec idéalisation de l'objet "la femme" à valeur positive (C / M2+).

Problématique : il y a présence d'un conflit pulsionnel qui a réactivé le conflit oedipien avec possibilité d'aborder la triangulation en réalisant le désir qui se fait par séduction. L'identification au sexe féminin domine, mais l'image du personnage féminin est perçue comme fragile, faible, dépendante contrairement à l'image masculine.

Planche 5:

l' 03". Celle-ci je ne l'ai pas comprise... Une vieille femme qui vit seule dans la maison. Une vieille femme instruite. Elle va rentrer dans un bureau pour lire la nuit. Elle est angoissée et elle souffre d'insomnie... Je n'ai pas compris cette image. 3'57".

Procédés : après un temps de latence initial trop long (C / P1), l'abordement de la planche se fait dans une critique de soi (C / N9) qui reflète l'incapacité dont se trouve le sujet face aux sollicitations latentes de la planche et une tendance à refuser ces mêmes sollicitations latentes de la planche (C / P5), qui après un silence important (C / P1) débouche sur la reconnaissance du contenu manifeste (A 1.1) et par une banalisation du récit (C / P4) qui porte sur le quotidien et le concret (C / F2), l'éprouvé subjectif (C / N1) et le faire (C / F3) dans un contexte d'idéalisation de l'objet à valence positive (C/ M2+).

La verbalisation d'affects forts (B 2.4) marque la fin du récit ainsi qu'un silence intra récit (C/P1) et qui se fait encore dans un mouvement de remachage (A 2.8) et de critique de soi (C / N9).

Problématique : le sujet a pu éviter les sollicitations latentes de la planche en rapport avec les fantasmes de la scène primitive et la curiosité sexuelle qui s'est manifestée par le recours à l'intellectualisation dans le désir de "lire" Camouflées par le recours à l'idéalisation du personnage.

Cependant, l'émergence d'une angoisse qui renvoie aux sollicitations latentes de l'image, reflète l'existence d'un conflit intrapsychique intense.

Planche 6 G F:

8". Un homme et une femme... L'homme est entrain de menacer cette femme. Il lui dit qu'elle le déteste. Il veut savoir pourquoi. Elle ne lui répond pas. Lui est autoritaire il fait ce qu'il veut, elle non. Il a essayé de la battre. Elle, malgré tout n'a pas peur de lui. Il la bat, il crie elle ne répond pas, il en a marre. Il l'a laissé et il est parti. 3'54".

Procédés : après l'entrée directe dans l'expression (B 2.1) et la reconnaissance du thème banal (A 1.1) suivi d'un silence (C/P1), on assiste à une conflictualisation intra personnelle

(A 2.17) qui apparaît sous la forme d'une agressivité masculine et d'une passivité féminine. Ce conflit tourne autour des expressions pulsionnelles exprimées par des affects contrastés (B 2.6) portés sur l'érotisation de la relation (B 2.9). La centration se fait sur un personnage qui a recours à l'agir et au faire (C / F3).

La relation se joue autour du pôle dominant / dominé, mais la résolution du conflit se fait par une rupture et un abandon (C / M1) au profit de l'un des personnage par rapport à l'autre.

Problématique : les sollicitations latentes de la planche sont évitées (fantasmes de séduction). La relation entre les personnages est chargée d'agressivité et de conflit et n'a pu trouver de compromis que dans l'abandon total.

Planche 7 G F :

18". Deux sœurs mariées. Une a eu un enfant et l'autre non elle ne peut pas avoir d'enfants. La plus grande a ressentie de la jalousie et la plus jeune a peur d'elle. Elle ne lui permet pas de toucher ou de s'approcher de son enfant. La sœur aînée se sent inférieure. Sa jeune sœur est meilleure qu'elle. Et la plus jeune se sent en effet meilleure que la grande et se moque d'elle. A la fin l'aînée a eu un enfant qui est devenu obéissant alors que l'enfant de la plus jeune est désobéissant. 2'15".

Procédés : après un temps de latence initial normal, l'entrée directe dans l'expression (B 2.1) se fait dans la non reconnaissance du contenu manifeste de la planche qui entraîne une inadéquation du thème au stimulus (E .7).

D'emblée la rivalité entre les personnages entraîne un conflit intra personnel (A 2.17) causé par l'introduction des personnages non figurant sur l'image (B 1.2) et qui seront plus tard qualifiés de bon et de mauvais objet (E.14).

L'expression verbalisée d'affects forts (B 2.4) est très apparente. Aussi, on assiste dans ce récit à une confusion des identités (E .11) puis à une idéalisation de l'objet, l'une à valence positive (C / M2+) l'autre à valence négative (C / M2-).

Le récit se termine dans une désorganisation des séquences temporelles (E .13) et un renversement de la situation initiale pour les protagonistes.

Problématique : il est clair qu'il y a identification à la fonction maternelle et réactivation des relations mère / fille dans la rivalité et l'égalité, qu'on peut aborder dans un contexte oedipien où le Surmoi intervient sous forme d'une punition "avoir un mauvais fils" comme résultat de la transgression d'un interdit.

Planche 9 G F :

25". Deux demi sœurs. Celle-ci sa mère est morte et elle vit avec sa belle mère. L'autre a tout. Et l'autre n'a rien. Celle-ci n'aime pas étudier et l'autre aime les études et elle était jalouse d'elle. A chaque fois que quelqu'un veut l'épouser elles le refusent (la belle mère et la demie sœur). Et elle n'avait personne à qui se plaindre. Elle se tait. Elle a poursuivi ces études et a fait connaissance d'un collègue et se sont mariés contre le gré de sa sœur et de sa belle mère. 2'26".

Procédés : après un temps de latence initial long (C / P1) l'entrée directe dans l'expression (B 2.1) se fait par une inadéquation du thème au stimulus (E .7) et la confusion d'identité (E .11) basée sur le sentiment de manque et de comparaison entre les personnages en valorisant l'un et dévalorisant l'autre (C / M2+et-) qui s'associe à des représentations contrastées (B 2.6) et par l'expression d'affects forts (B 2.4) entraînant un conflit et une rivalité latente (A 2.17). L'introduction de personnages non figurant sur le matériel (B 1.2) en l'occurrence la "belle mère" perçue comme mauvais objet (E .14). Enfin, la belle mère et la demie sœur sont perçues comme un obstacle devant la réalisation du désir.

Le sujet se sent seul, sans objet d'étayage dont elle manifeste le besoin (C / M1) par le recours au sens commun (A 1.3), en introduisant un deuxième personnage, un homme (B 1.2) avec qui la relation est érotisée (B 2.9), enfin, le sujet achève le récit par la réalisation du désir (B 2.7).

Problématique : le sujet présente une problématique identitaire qui se traduit par la confusion des personnages et par le télescopage des rôles. Le trouble dans l'identification

sexuelle féminine et surtout dans l'identification maternelle apparaît dans la perception de la mère comme un objet mauvais et persécuteur.

Le conflit de rivalité est banalisé par la mise à distance des pulsions agressives.

Cependant la problématique oedipienne sous jacente se manifeste à travers la rivalité entre les deux femmes qui renvoie aussi à la rivalité mère / fille. La mère représente le Surmoi qui interdit la relation, relation qui ne peut être réalisée que dans l'avenir.

Planche 10 :

12". Un père et son fils. Cet enfant ses parents sont divorcés. Il était loin de son père. Il ne pouvait pas le voir. Quelques fois seulement en cachette de sa mère. Son père l'aimait beaucoup. Et sa mère le prive de son père. Elle ne lui permet pas d'aller chez lui. Mais à la fin. La mère est morte et il est retourné vivre avec son père. 1'42".

Procédés : le temps de latence initial court, l'entrée immédiate dans le récit (B 2.1) débute par l'évocation des personnages père / fils introduisant une différence d'âge non représentée par le matériel (E .4). La perte d'objet (C / M1) se manifeste à travers la relation distante entre père / fils et la désir de la relier intensivement. Bien qu'elle soit érotisée (B 2.9), elle est empêchée d'être établie par l'introduction d'un personnage non figurant sur l'image (B 1.2) "la mère" perçue comme mauvais objet (E .14) ce qui reflète l'existence d'un conflit inter personnel latent (A 2.17) mère / fils.

Le remachage (A 2.8) et l'affect exprimé à minima (A 2.18) ne permettent pas un bon développement de l'histoire. A la fin, la situation relationnelle s'améliore par la disparition du mauvais objet "mère morte" ce qui a permis la réalisation du désir du fils (B 2.7) de se réunir de nouveau avec le père.

Problématique : les fantasmes incestueux sont réactivés dans le rapproché entre père / fils au sein d'une relation homosexuelle par la distorsion perceptive.

Le conflit œdipien n'est pas structurant, il se traduit par la négation du lien parental "divorce" et le désir de se lier avec le père, qui ne peut être réalisé que par la disparition de la mère perçue comme mauvaise et comme l'élément interdisant la relation (par sa mort, l'obstacle est éliminé).

Planche 11 :

40". C'est une grotte obscure... Il n'y a dedans que des animaux. C'est-à-dire comme les chauves souris, les rats, les fourmis... Je ne sais pas... Je n'ai pas trouvé une histoire. Elle est difficile. 2'58".

Procédés : après un temps de latence initial long (C/ P1) l'entrée directe dans l'expression (B 2.1) est caractérisée par l'apparition des éléments anxiogènes de la planche (...) (C / P6) qui entraînent d'importants silences (C / P1) et inhibitions et qui favorise la tendance au refus (C / P5) du sujet et le pousse à la restriction (C / P2) et à la fuite de la situation. Tout cela reflète l'impuissance du sujet face au matériel indéterminé.

Le récit se termine par une critique de soi (C / N9) et du matériel présenté (C / C3).

Problématique : l'angoisse suscitée par la planche relève d'une angoisse archaïque que le sujet est incapable d'élaborer, et traduite par la fuite des sollicitations latentes de la planche.

Planche 13 G F:

19". Cette femme aime ce garçon là. Mais lui ne l'aime pas. Il l'a considéré comme sa sœur. Elle essaye toujours d'attirer son attention. Mais lui la traite comme sa sœur... Elle l'a invité chez elle pour étudier ensemble... Lorsqu'il est arrivé il l'a trouvé dans une mauvaise situation qui il n'a pas aimé... Il a regretté de la voir ainsi. Il est parti et l'a laissé. Puis elle a regretté tout ce qu'elle a fait. 2'14".

Procédés : l'entrée directe dans l'expression (B 2.1) est entamée par une expression mimique "sourire" (C / C1) concernant la planche, la reconnaissance du thème banal (A 1.1) s'associe directement avec l'érotisation de la relation (B 2.9) et à des représentations d'affects contrastés (B 2.6). Les relations interpersonnelles (A 2.17) se nouent dans un

conflit intra personnel (A 2.17) dû aux tendances pulsionnelles opposées des deux personnages (B 2.6).

Le remachage (A 2.8) a empêché le développement du récit. Par ailleurs, ce récit est caractérisé par d'importants silences (C / P1). L'identification souple et diffusée (B 1.3) facilite le passage d'un personnage à un autre sans qu'il y ait confusion. Le personnage masculin intervient comme Surmoi interdisant le désir libidinal féminin qui représente pour lui un désir incestueux, malgré la séduction féminine.

Le récit se termine par la renonciation au désir libidinal et l'émergence de sentiments de remord et de culpabilité.

Problématique : dans cette planche seul l'aspect sexuel est mis en avant, l'agressivité est latente. Le fantasme incestueux surgit sous forme d'un refus de la relation, alors que les pulsions libidinales sont plus apparentes dans le comportement de la femme.

La culpabilité et le remords reflètent l'oscillation entre désir pulsionnel et défense en terme d'interdit, ce qui atteste l'existence d'un conflit intrapsychique.

Planche 19:

10". Comment celle-ci ? Comment ça. (Retournement de la planche)... C'est un désert. Il y a des maisons en roseaux. Elles étaient inhabitées. Sauf une dans laquelle un homme vit seul. Et dans le désert la vie était difficile. Et lui était vieux il ne peut pas subvenir à ses besoins. Un jour une tempête est venue qui a détruit la maison et il est mort. 1'23".

Procédés : l'histoire débute avec un temps de latence initial normal mais par une demande faite au clinicien (C / C2) accompagnée d'une manifestation comportementale (C / C1) provoquée par la représentation du matériel qui reflète la difficulté du sujet à percevoir l'image. Après un blocage plus ou moins important (C / P1) la construction du récit se fait dans une fabulation loin de l'image (B 2.2) portée sur l'éprouvé subjectif (C / N1) qui permet au sujet de fuir la charge émotionnelle suscitée par le matériel, malgré le recours au quotidien et au concret (C / F2).

Le récit se termine par l'évocation d'une catastrophe qui renvoie à la problématique archaïque de destruction et de mort.

Pour l'ensemble de la planche on note une scotomisation d'objet manifeste (E .1) .

Problématique : le récit rend compte de l'incapacité du sujet à différencier entre dedans / dehors dont les limites ne sont pas fiables. Elle renvoie aussi à la difficulté dans la bipolarité bon / mauvais et à un manque de support maternel solide (l'impuissance de l'homme) voire même l'absence d'une mère. L'évocation d'un bon objet est impossible.

Planche 16:

5". *Ah ! Une image blanche. Je raconte n'importe qu'elle histoire. Par exemple, une fille et un garçon qui vivaient avec leur père et leur mère. Leur mère était malade. Et il est venu le jour où leur mère mourut. Et ils ont vécu seuls. Puis leur père en a eu marre. Il ne pouvait pas rester avec eux. Et il s'est remarié...*

Au début leur belle mère était bonne puis elle les a détesté. Elle a eu une fille. Et elle leur donne tout le travail et sa fille non. Une fois elle a voulu se débarrasser d'eux, elle les a envoyé à la forêt pour chercher de l'eau et il n' y a pas d'eau. La nuit est tombée et ils n'ont pas pu revenir. Ils ont eu peur. Une veille dame dans la forêt les a trouvés et les a pris chez elle dans sa cabane pour qu'ils vivent avec elle. Puis ils ont grandi, la fille s'est mariée et elle a pris son frère avec elle. La veille mourut et eux ils ont vécu heureux. Après elle est allée chez son père et sa belle mère qui cherche à la revoir. Elle a regretté tout ce qu'elle a fait avec eux et après ils sont tous devenus heureux... 4'04".

Procédés : l'entrée très rapide dans l'expression commence par une exclamation (B 2.8), une critique du matériel (C / C3) et une demande au clinicien (C / C2), puis l'histoire se base sur une fantaisie personnelle (B 1.1) portée sur les relations interpersonnelles (B 2.3).

Dans un premier temps, par une perception d'objet morcelé "la mère malade" puis "morte" (E .6) suivie d'un échec du père à occuper la place maternelle comme substitut. Cependant, cette perception du père est clivée (E .15) en bon puis en mauvais père.

Dans un deuxième temps, il y a un changement brusque dans l'histoire (A 2.14) qui se fait par l'évocation des éléments anxiogènes "nuit, forêt" (C / P6) mais sans valeur car l'objet d'étayage est investi convenablement (C / M1) puis dans une désorganisation des séquences temporelles (E .13) le récit est érotisé (B 2.9) puis dramatisé (B 2.5).

La fin est manifestée par la réalisation d'un désir par rapport au sujet (B 2.7) et le sentiment de remords et de culpabilité par rapport à "la belle mère" qui représente un mauvais objet (E .14). En général, l'expression d'affects forts (B 2.4) est assez manifeste dans le récit ainsi qu'une identification souple et diffusée (B 1.3).

Problématique : le récit met en évidence la problématique identitaire du sujet, traduite par la perception d'une image maternelle défaillante, voire même un objet maternel absent, ce qui s'exprime par l'incapacité d'être seul, abandonné et la fragilité des liens avec autrui.

c.2- La synthèse:

*** Regroupement des procédés sur la feuille de dépouillement (voir p.133):**

*** Lisibilité (compte rendu):**

Dans ce protocole généralement bien construit, on note la présence de toutes les séries de procédés. Cependant, les procédés "B" (labilité) sont le plus représentés, ce qui a permis l'expression des pulsions à travers des mises en scènes interpersonnelles souvent érotisées et la mise en avant d'affects forts qui traduisent un aménagement souple des conflits psychiques.

L'introduction des personnages non figurant sur le matériel permet la mise en scène de véritables relations inter personnelles et traduit la possibilité de faire appel à l'objet absent sur lequel peut s'effectuer le déplacement du conflit, ce qui préserve les limites sujet / objet. Des procédés de dégagement s'associent aux procédés labiles dans une tentative d'éviter les situations conflictuelles "C/P" (conduites phobiques). Ces mêmes procédés (C/P) permettent aussi l'émergence d'affects débordants les possibilités d'élaboration

psychique du sujet et qui se manifestent à travers les procédés "C/C" (conduites comportementales).

L'utilisation massive des "C/M" (conduites maniaques) apparaît comme une lutte anti-dépressif dans une polarité d'étayage, de perte et de besoin d'un support, ce qui permet de saisir la problématique dépressive.

Les procédés de contrôle "A" moins présents, traduisent l'effort du sujet à maîtriser les pulsions mais qui sont presque inefficaces.

Ainsi, les mécanismes de contrôle et d'évitement tentent de réprimer le mouvement pulsionnel et empêchent l'expression fantasmatique, ce qui n'est pas vraiment réalisé à cause de l'émergence des procédés primaires "E", même à petite quantité, qui autorisent la circulation des fantasmes qui envahissent le sujet et créent quelques perturbations.

*** Problématique:**

Les tentatives d'évitement du conflit oedipien n'a pas empêcher sa réactivation, qui est sous tendu par un fantasme incestueux sur un mode homosexuel ce qui a entraîné un sentiment de culpabilité et de remords.

L'identification à une mère dans sa double dimension, femme et génitrice, ne semble pas réalisée à cause des problèmes identitaires dont souffre le sujet et qui se manifestent à travers l'identification féminine dont l'image est dévalorisée : personnage faible, fragile et dépendant, contrairement à l'image masculine valorisée. Le plus essentiel nous semble l'impossibilité pour le sujet d'élaborer la position dépressive liée à l'angoisse de séparation, de perte et à la quête permanente d'élément d'étayage, ce besoin est très patent dans le protocole ce qui reflète le manque dans les relations aux parents exprimé soit par l'absence total d'un objet, soit par la présence d'un objet perçu toujours comme mauvais et qui n'est pas en mesure de combler le vide interne du sujet. On remarque aussi quelques troubles liés à la relation d'objet voire à l'identité, dans la manipulation de l'objet perçu souvent mauvais ce qui permet de construire un mauvais dehors, avec un dedans aussi inquiétant

S'agissant de l'hypothèse concernant l'organisation psychique du sujet, nous pouvons dire que la problématique se situe au niveau précaire des relations pré-génitales dont la faille narcissique et l'état dépressif sont les plus dominants.

Feuille de dépouillement du 1^{er} cas.

d- Interprétation du Rorschach : *protocole du cas.*

Réponses	Enquête	T.A	Dt	Con	Ban
<p>Planche : I. 18 "</p> <p>- ^ Qu'est ce que c'est que ça !je ne vois rien.</p> <p>-v^v^< Je te dis ce qu'elle représente?</p> <p>- < N'importe quoi, un animal qui ressemble au chauve souris.</p> <p>- >^<v> Elle peut représenter des nuages.</p> <p>- vAussi, le sang par terre.</p> <p>5.48".</p>	<p>- Il y a 4 bonnes chasses entourés d'un mauvaise (les trous blancs et noirs).</p> <p>- Tout (à cause des ailes)</p> <p>-Tout (à cause de la couleur noire)</p> <p>- Comme ça. (forme)</p>	<p>G</p> <p>G</p> <p>G</p>	<p>F⁺</p> <p>CF</p> <p>F⁻</p>	<p>A</p> <p>Nat</p> <p>Sang</p>	<p>Ban</p>
<p>Planche : II. 1; 05 "</p> <p>- ^ Elle ressemble à un papillon.</p> <p>- v Une silhouette ...C'est tout.....</p> <p>- v Elle ressemble à une chose affreuse comme un monstre. 3' 23 "</p>	<p>- Tout.</p> <p>- Rouge haut extérieur.</p> <p>-Tout (surtout son visage rouge)</p> <p>- V Le rouge en bas c'est du sang.</p>	<p>G</p> <p>D</p> <p>G</p>	<p>F⁺</p> <p>F⁻</p> <p>ClobF-</p>	<p>A</p> <p>(H)</p> <p>(H)</p>	
<p>Planche : III 58 "</p> <p>- ^v< ^v Celle-ci je n'ai pas pu faire une ressemblance.</p> <p>- v Elle peut être deux oiseaux (tête d'oiseaux).</p> <p>-> ^v Deux personnes enchaînées. 4' 52".</p>	<p>-V Un homme humilié (le rouge extérieur en haut)</p> <p>- Partie supérieure latérale.</p> <p>-Les 2 parties noires latérales.</p>	<p>D</p> <p>D</p>	<p>F⁺</p> <p>K</p>	<p>Ad</p> <p>H</p>	<p>Ban</p>
<p>Planche : IV. 21 "</p> <p>- ^> ^ Une chose énorme, animale.</p> <p>- > v^v > ^ Elle peut être un arbre.</p>	<p>- Tout (grand monstre).</p> <p>- Tout.</p>	<p>G</p> <p>G</p>	<p>F⁺⁻</p> <p>F⁺</p>	<p>(A)</p> <p>bot</p>	

2' 23".					
Planche : V. 29 "					
- ^v Elle peut ressembler à un paon.	-Tout (2 paons collés ensemble).	G	F ⁺	A	
- >vUn papillon.	-Tout.	G	F ⁺	A	Ban
- >v > ^ Deux pigeons.	-Saillies médianes supérieures.	D	F ⁻	A	
- > v ^ Elle peut être une montagne.	- Coté entier droit. .	D	F ⁺	Nat	
3' 08 ".					
Planche : VI. 1'03"					
- ^>v Elle peut être deux aigles collés ensembles.	- Les 2 grandes parties latérales.	D	F ⁻	A	
- >^< ^ > Elle peut être un serpent à deux ailes.	- Partie supérieure.	D	F ⁻	A	
- v.... C'est tout.	3' 02 ".				
Planche : VII. 29 "					
- ^>v Elle peut être une chose déchirée.	- Tout.	G	FE	Obj	
- >^ C'est une fumée.	- Tout.	G	F ⁻	Feu	
- >v>^ Deux choses séparées et reliées par une chose commune.	- Tout.	G	F ⁻	Obj	
- ^ Elle me semble comme une main.	- Tout.	Do	F ⁻	Hd	Ban
- > v Elle ressemble à une tête d'éléphant.	- 2 ^e tiers.	D	F ⁺	Ad	
- v Elle peut être deux individus portant une grande chose.	-Tout (comme deux esclaves portant leur Roi).	G	K	H	
- >v C'est tout.	5' 33".				
Planche : VIII. 26 "					
- ^ C'est une mosaïque	-Tout (à cause des couleurs)	G	C	Art	
-> ^ Deux tigres grimant une montagne ou une chose semblable	- Partie rose latérale	D	Kan	A	Ban
	-Rose + bleu.	D	F ⁺	Obj.	

<p>- > ∨ > Comme deux drapeaux</p> <p>- non deux hommes qui portent deux drapeaux.</p> <p>- ∨ > ∨ Celle ci est un serpent</p> <p>- > ∨ > C'est tout. 6' 25 ".</p>	<p>- Axe médian dans l'orange en bas.</p>	<p>D</p> <p>Dd</p>	<p>K</p> <p>F-</p>	<p>H</p> <p>A</p>	
<p>Planche : IX 1' 35 "</p> <p>- ∨ > ∨ < ∨ C'est une lampe.</p> <p>- ∨ > ∨ ∨ C'est une rose.</p> <p>- > ∨ ∨ Un grand jardin plein de roses.</p> <p>- ∨ Ici il y a de l'eau.</p> <p>- < C'est une femme et son enfant.</p> <p>- ∨ ∨ ∨ C'est tout 4' 40".</p>	<p>- Grande lacune centrale.</p> <p>- Rose en bas sur le coté.</p> <p>- Tout (à cause des couleurs)</p> <p>- Grande lacune centrale.</p> <p>- Vert latéral.</p>	<p>Dbl</p> <p>D</p> <p>G</p> <p>Dbl</p> <p>D</p>	<p>F⁺</p> <p>C F</p> <p>C F</p> <p>F⁺</p> <p>K</p>	<p>Obj</p> <p>Bot</p> <p>Bot</p> <p>Élé</p> <p>H</p>	
<p>Planche : X 37 "</p> <p>- ∨ ∨ Elle ressemble à un parc zoo</p> <p>- > ∨ Elle ressemble à un cheval ou hippopotame (je ne sais pas).</p> <p>- ∨ Un homme qui porte deux serpents...</p> <p>- ∨ C'est deux là ce sont les serpents.</p> <p>- > ∨ Elle ressemble à un lion.</p> <p>- > C'est une gazelle assise.</p> <p>- < ∨ c'est deux ce sont du feu.</p> <p>- ∨ celle là c'est de l'eau.</p> <p>- > ∨ celle-ci c'est un mouton.</p> <p>- > ∨ < ... c'est tout 6'28".</p>	<p>- Tout</p> <p>- Rose latéral</p> <p>- Vert médian entier en bas</p> <p>- Vert clair.</p> <p>- Jaune médian en bas</p> <p>- Vert latéral en haut</p> <p>- Rose latéral</p> <p>- Bleu médiane et latéral</p> <p>- Gris brun du coté</p>	<p>G</p> <p>D</p> <p>D</p> <p>D</p> <p>D</p> <p>D</p> <p>D</p> <p>Dd</p> <p>D</p>	<p>F⁺</p> <p>F⁺</p> <p>K</p> <p>F⁺</p> <p>F+</p> <p>Kan</p> <p>CF</p> <p>CF</p> <p>F⁺</p>	<p>A</p> <p>A</p> <p>H</p> <p>A</p> <p>A</p> <p>A</p> <p>Feu</p> <p>élé</p> <p>A</p>	<p>Ban</p>

- **Choix positif** : VIII → Elle contient les " tigres " symbole de force.
IX → À cause de la "femme et l'enfant".
- **Choit négatif** : I → C'est une chose affreuse "chauve souris".
II → À cause "sang", je ne l'aime pas.

d.1- Psychogramme:

- Nombre de réponses : 41

- Temps de réponse = temps total des réponses / nombre de réponses = $T R / N R = 1mn07s$

* Type d'appréhension (T A):

- G = 16 - G % = $G \times 100 / R = 16 \times 100 / 41 = 39,02 \%$

- D = 20 - D % = $D \times 100 / R = 20 \times 100 / 41 = 48,78 \%$

- Dd = 2 - Dd % = $Dd \times 100 / R = 2 \times 100 / 41 = 04,87 \%$

- Dbl = 2 - Dbl % = $Dbl \times 100 / R = 2 \times 100 / 41 = 04,87 \%$

- Do = 1

- *T.A = G D Dd Dbl*

* Type de résonance intime (TRI)

- K = 5

- FC = 0 CF = 5 C = 1

- $\Sigma C = (1FC + 2CF + 3C) / 2 = 5,5$

- (TRI) = $x K / y \Sigma C = 5 / 5,5 \implies$ extratensif

- R C % = [nombre de R des planches (VIII + IX + X)] / R = $18 \times 100 / 41 = 43,90 \%$ \implies
extratensif

* La succession : ordonnée.

* Les déterminants :

- F = 26 - F % = $(\Sigma F * 100) / R = 29 * 100 / 41 = 63,41 \%$.

- F+ = 15 - F+ % = $[\Sigma F+ + (F+- / 2)] * 100 / \Sigma F = 16 * 100 / 26 = 61,53 \%$.

- F+- = 2

- F- = 9

* Le contenu:

H (humain) = 5 H% = $[(H + Hd) * 100] / R = 6 * 100 / 41 = 14,63 \%$

Hd (partie humaine) = 1

(H) para- humaines = 2

A (animal) = 15 A % = $[(A + Ad) / 100] / R = 17 * 100 / 41 = 41,46 \%$.

Ad (partie animale) = 2

(A) (para animal) = 1

Botanique = 3

Objet = 4
 Elément = 2
 Nature = 2
 Sang = 1
 Feu = 2
 Art = 1

- * Ban (banalité) = 6 Ban % = (Banx100)/ R = 6x100 / 41 = 14,63 %.
- * Formule d'angoisse = [(Hd + anat +Sexe +Sang) x 100] / R = (1+0+0+1) x100 / 41 = 04,87%.
- * Originalités = 0
- * Chocs = au noir planche I et au rouge planche II.

- Tableau n° 6 représentant les traits prévalents.

Négatifs		Positifs
T/R = 1mn 07s F+% = 61,53%. F- = 9 D%= 48,78%	F% = 63,41%. RC% = 43,90% TRI extratensif.	G% = 39,02 % A% = 41, 46%. F d'angoisse= 04,87%.

d.2- Interprétation du protocole :

1/ L'intelligence : le nombre de réponse du sujet est au dessus de la moyenne (41) mais avec un T/R (temps de réponse) long, cela peut être le signe d'une inhibition ou simplement le fait que le sujet a pris un temps de réflexion. On constate un T.A (type d'appréhension) très riche (G, D, Dd, Dbl) qui est le signe d'une flexibilité psychique.

Les processus intellectuels du sujet semblent plus ou moins normaux avec prédominance des signes positifs (A %, T.A, G élevé, contenu varié). En effet, le sujet

appréhende le réel d'une manière globale (G% élevé) sans entrer vraiment dans les détails même s'il tient compte de la réalité extérieure (présence de réponse D).

L'intelligence est théorique et abstraite (G, K, F%) ce qui renvoie à un esprit de bon sens avec une perception des situations qui s'associent à une dynamique dans le travail. Cependant, la présence d'un G% élevé dénote aussi d'un niveau d'ambitions plus élevé que les capacités réelles du sujet renforcé par une imagination débordante (présence de K).

2/ L'affectivité et le caractère : Le type de résonances intime (TRI) est extratensif, la RC% (nombre de réponses dans les planches couleurs) est un signe d'extraversion. Tout cela reflète globalement un contrôle affectif plus ou moins suffisant. La présence des réponses sang et feu montrent en revanche, l'existence d'un manque de contrôle concernant surtout l'agressivité qui peut être qualifiée de destructrice (Dbl).

L'affectivité est égocentrique et labile (CF). Le sujet n'arrive pas à s'investir dans un objet (F+ bas). Cependant, elle reste riche et parfois même débordante (K et C).

Les capacités de se contrôler ne manquent pas (présence de G, K, F+). Mais avec une action répressive des manifestations affectives signes des tendances dépressives et / ou expression d'angoisse névrotique.

3/ L'adaptabilité : le sujet possède des capacités d'adaptation dans la vie F%, A% et K en utilisant les processus intellectuelles et la pensée ce qui reflète une bonne adaptation intellectuelle. Cependant, on note quelques difficultés de communication ainsi qu'une incapacité de se lier avec autrui. Les relations sont même superficielles (F+ bas et Ban%) renforcées par une tendance à se replier sur soi, même si le sujet manifeste des capacités à l'établissement de relations humaines et une capacité d'identification à l'être humain (H>Hd).

4/ Les points névralgiques : il n'y a pas de signes d'angoisse apparents. Les signes existants ne sont pas fréquents ni alarmants (F d'angoisse inférieure, G suffisant, D un peu réduit) mais la réponse Clob est quand même un indice d'angoisse. Cependant, il y a un point qui serait significatif d'un trouble ou d'un problème : celui de la réponse Do avec F-

qui est un signe d'immaturation. Aussi, la présence de chocs au noir et au rouge reflètent-ils l'existence de quelques troubles psychiques.

d.3- Interprétation dynamique :

Planche I : dans cette planche de l'affrontement des situations nouvelles, on note un choc initial débutant par un commentaire, hésitation et remarques subjectives qui renseignent sur une angoisse dans l'affrontement du réel pour le sujet.

Le choc au noir et le signe d'un refoulement des réactions profondes dépressives ou peut être le signe d'une lutte contre la névrose. Aussi, l'absence de réponses humaines et kinesthésiques pose des difficultés d'identification et de problèmes d'identité. Cependant, la première réponse « Banalité » reflète une bonne adaptation à la situation nouvelle. La réponse sang, reflète quand à elle l'existence d'une décharge émotionnelle incontrôlable. Le choix de cette planche parmi les planches rejetées le confirme.

- **Planche II :** dans la planche de l'agressivité, la présence des réponses animales A et humaines H dénotent une agressivité manifeste dirigée vers l'extérieur. Le choc au rouge exprimé dans une réponse Clob avec F- est signe d'une angoisse incontrôlable et diffusée ou peut être d'une agressivité ou d'un sentiment de culpabilité précédant le choix négatif de la planche qui justifie ces sentiments.

- **Planche III :** dans la planche de l'identification, le temps de réaction (T/R) long, et le commentaire fait par le sujet suivi d'un nombre de réponses très réduit sont signes d'un choc significatif à la planche, la présence de réponses humaines H avec une Kinesthésie renseignent sur des bonnes capacités d'identification pour le sujet, mais avec quelques problèmes ou difficultés dans un choix sexuel déterminé vu la non identification du sexe.

- **Planche IV:** dans la planche paternelle, le retournement de la planche avec absence de réponses H et (H) nous renvoient à une angoisse infantile ou un sentiment de culpabilité envers le Surmoi, aussi il y a retour de l'agressivité, de la dépression ou même des pensées suicidaires.

La planche nous renvoie à la perception d'une image paternelle mauvaise et affreuse et aussi à une angoisse quant à l'autorité et l'image parentale. L'absence de Banalités est un signe de problèmes dans la relation paternelle.

- **Planche V:** dans la planche de l'image de soi, le réponse A Ban (Banalité) renvoie à une bonne image de soi et à une capacité d'intégration au réel malgré l'absence de réponses Kinesthésiques significatives de quelques problèmes dans l'identification et dans l'intégration sociale.

La réponse (nature) reflète une angoisse névrotique.

- **Planche VI :** on note dans la planche sexuelle un temps de réaction (T/R) allongé avec réduction des réponses dont la forme est négative (F-), ce qui est l'indice d'un choc à la planche. L'absence complète d'une réponse sexuelle hormis un symbole phallique "serpent" est peut être significatif d'une peur de castration ou d'un refoulement de la sexualité.

- **Planche VII:** dans cette planche maternelle, on remarque qu'il y a un nombre de réponses très élevé avec présence de réponses "Estompage" qui est un signe d'angoisse, ainsi que des réponses "feu" qui sont un signe d'agressivité.

Le plus significatif c'est la réponse Do avec F- qui est un signe d'immaturité. Aussi, bien qu'il y ait des réponses K et Ban comme indice d'une bonne relation avec la mère, la réponse humaine non sexuée (sexe indéterminé) et précisément la figure féminine, dénote l'existence de problèmes dans l'identification à l'image féminine.

- **Planche VIII:** dans cette planche de l'adaptation affective, la perception des réponses A avec K renseignent sur une capacités d'adaptation au réel, une ouverture au monde extérieur et une possibilité d'établir des relations affectives (Ban). Le choix positif de la planche confirme le désir de se lier affectivement.

- **Planche IX:** le sujet prend plus de temps de réaction dans cette planche positivement choisie par lui. On constate la présence des réponses H et K qui dénotent une capacité pour

le sujet de s'affronter soi même. De plus, la réponse couleur est signe d'une affectivité labile qui caractérise le sujet.

- **Planche X** : dans cette dernière planche (planche familiale), le nombre de réponses est le plus élevé de tout le protocole. Il se peut que le sujet se soit trouvé moins angoissé à la fin du test. La présence d'une Banalité (Ban.), ainsi qu'un certains nombres de réponses animales dénotent globalement de l'absence de problèmes familiaux et d'une bonne représentation de l'image familiale, bien que le nombre de Ban. soit insuffisant pour le confirmer.

d.4- Résultat global :

D'après les résultats du Rorschach, nous pouvons conclure que le sujet manifeste une agressivité qui s'est manifestée à travers plusieurs planches, un sentiment de culpabilité, une angoisse incontrôlable et des pensées suicidaires. Il souffre aussi de quelques difficultés sexuelles exprimées à travers la difficulté dans le choix sexuel et le refoulement de la sexualité. Ceci est accompagné de troubles dans l'identification et l'identité féminine bien que le sujet possède des capacités d'identification. Quant à l'image paternelle, elle est mauvaise et dévalorisée.

Bien que le sujet soit extraverti et ouvert sur le monde extérieur avec un désir de se lier à autrui, bien qu'il ait des capacités d'établir des liens, des relations et une adaptation sociale, il souffre malgré tout de quelques difficultés relationnelles manifestées surtout par des problèmes dans la relation paternelle. En effet, ses relations avec le père sont troublées voire même altérées et les relations avec autrui sont qualifiées de superficielles. Cependant, le sujet a une bonne image de soi et une image du corps qui reste intacte.

e- Le lien entre les tests et les entretiens.

De l'analyse des entretiens et l'interprétation des tests, les points suivant nous sont apparus simultanément :

- Sur le plan psychologique, la victime souffre d'un état dépressif très apparent qui ressort notamment à travers les tests et les entretiens. Cet état dépressif est associé à un sentiment profond de perte et d'abandon. Nous remarquons aussi la présence massive d'un sentiment de culpabilité et de quelques troubles sexuels qui se sont manifestés dans le TAT sous forme de désirs homosexuels et même plus, comme s'il y avait un refoulement de la sexualité, ce qui a été confirmé dans les entretiens où la victime a eu des rapports homosexuels. Cependant, les problèmes d'identité et d'identification qui semblent affecter plus l'image féminine contrairement à l'image masculine toujours valorisée ne se sont manifestés qu'à travers les tests, les entretiens n'ont pas révélé un problème pareil. De plus, en ce qui concerne l'image de soi et l'image du corps la victime maintient toujours une image de soi plus ou moins normale et une bonne image du corps intacte et plutôt valorisée ce qui implique que l'inceste n'a pas affecté le sujet dans son intégrité physique.

- Sur le plan relationnel et social, la victime manifeste en général des difficultés relationnelles avec autrui mais surtout avec les parents dus essentiellement soit à l'absence complète de l'objet parental, soit à sa présence défailante. Ce qui est bien exprimé par la victime et particulièrement par les troubles dans la relation avec le père dont l'image est mauvaise, même dévalorisée et avec qui les relations sont modifiées. Ce qui a probablement engendré un fort sentiment d'abandon et un besoin patent d'étayage et de soutien qui se sont reflétés à travers la recherche des liens avec autrui. Cependant, cela est empêché par les difficultés et les troubles relationnels, bien que la victime possède des capacités d'adaptation sociale et un désir d'établir des liens avec autrui.

Pour nous résumer, nous dirons que les tests et les entretiens nous ont révélé que la victime souffre de troubles d'adaptation affective, sexuelle, relationnelle et sociale.

B - Présentation du deuxième cas:

Dans ce cas il s'agit d'un inceste demi frère/sœur. La victime Ibtissem, âgée de 15 ans est née en 1989 à Jijel d'une famille nombreuse. Elle est la seizième d'une fratrie composée de 18 enfants. Tous des demi frères et des demi sœurs (10 du père et 8 de la mère). Sans antécédents personnels ou familiaux particuliers concernant des maladies chroniques ou mentales. Elle est scolarisée en huitième année fondamentale avec des résultats moyens et vit actuellement avec sa mère et son beau père presque toujours absent à cause de son travail lointain, dans une autre ville.

Elle déclare avoir eu une enfance instable, dispersée entre plusieurs maisons, vu l'état de la mère, divorcée et remariée plusieurs fois pour différentes raisons et toujours à la recherche de la stabilité, pour laquelle elle a abandonné tous ses enfants sauf la victime qu'elle a été obligée de prendre avec elle parce que le père n'a pas voulu d'elle. Jusqu'à présent il ne se préoccupe pas d'elle.

La mère travaille dans le cadre du filet social. Elle accueille souvent chez elle son fils aîné, l'abuseur, âgé de 23 ans, de niveau scolaire de 3^{ème} année secondaire, alcoolique, toxicomane, chômeur et sans domicile fixe parce qu'il a été chassé de la maison paternelle par son propre père à cause de sa mauvaise conduite et les permanentes disputes avec sa belle mère. Il est devenu une personne indésirable dans toute la famille au point que personne ne veut plus de lui.

Pendant son séjour chez sa mère, il a tenté de violer sa cousine, puis une invitée, sa mère était au courant de ces tentatives dévoilées par les victimes. Son père lui-même a agressé sexuellement sa tante, événement qui était à l'origine du divorce d'avec la mère.

La famille a connu des moments difficiles, elle a surtout souffert d'une instabilité permanente sur tous les plans. Les conditions de vie socio-économiques sont défavorables, la famille a vécu des années dans des bidonvilles, il y a seulement deux ans qu'elle a aménagé dans un petit appartement de deux pièces où la victime partage la chambre avec les frères, la grand mère et même les invités.

a - Les faits et le dévoilement de l'inceste :

Les faits incestueux remontent à plusieurs années, la victime ne sait pas exactement à quel moment précis la relation à commencer. Mais elle se souvient très bien de ces dernières années où elle confirme avec certitude que dès sa 6^{ème} année scolaire son demi frère s'est mis à rejoindre souvent son lit la nuit. Elle l'a menacé à plusieurs reprises de tout raconter à sa mère. Des fois il renonce et d'autres fois non. La relation est restée sur cet état jusqu' au jour où son petit frère, après une dispute avec la victime dévoile brusquement les pratiques incestueuses à la mère.

Bien que les antécédents de l'abuseur révèlent la possibilité de passage à un acte déviant de ce genre, la mère n'a apparemment pas une seule fois imaginé qu'une telle chose puisse arriver, ce qui l'a profondément traumatisé. Sa première réaction fut d'alerter la police et de porter plainte contre son fils et le traîner en justice. Précisons cependant que le résultat de l'expertise médicale est négatif.

Lors des entretiens la victime justifie son comportement silencieux envers les pratiques incestueuses durant ces longues années par trois motifs :

- Le premier, c'est la peur de l'abuseur lui-même qui la menaçait constamment de lui faire du mal.

- Le second, c'est la peur des autres membres de la famille, peur d'être battue surtout par la mère, peur de n'être pas crue, ou même encore d'être accusée de mauvaise conduite, chose très fréquente dans notre société, c'est-à-dire, d'avoir des relations avec des garçons qu'elle essaye de camoufler par une relation incestueuse avec le frère accusant celui-ci d'être le responsable de tout.

- Le troisième motif évoqué consiste en la peur de causer des problèmes à sa famille, surtout à sa mère déjà instable dans sa vie.

De tout cela, nous pouvons constater le dilemme devant lequel s'est trouvée la victime entre le dévoilement et donc l'arrêt de l'abus, et le silence pour éviter les problèmes qu'elle peut créer, entre autre l'éclatement de la famille.

Ainsi, la victime a préféré se sacrifier et endosser une telle situation pour, en premier lieu, le bien des autres surtout pour le bien de sa mère.

b- Analyse des entretiens:

b.1- Découpage du discours en unités :

- 1- Depuis cette affaire ma mère ne veut plus m'adresser la parole.
- 2- Elle ne me fait plus confiance.
- 3- Je l'ai trahi (sa confiance).
- 4- Elle m'a dit qu'elle ne me pardonnera jamais.
- 5- Elle me traite mal.
- 6- Elle me néglige, c'est comme je n'existe plus.
- 7- Elle ne s'intéresse plus à moi.
- 8- On se parle plus à la maison.
- 9- On vit comme ceci (sans un vrai lien).
- 10- Avant, notre relation était très bonne.
- 11- Ma mère était la personne la plus proche de moi dans ce monde.
- 12- Nous nous racontons tout.
- 13- Nous étions comme des vraies amies.
- 14- Elle me traitait comme une adulte.
- 15- Nous faisons tout ensemble.
- 16- Elle m'aimait beaucoup.
- 17- Maintenant elle a beaucoup changé.
- 18- Elle n'est plus la même.
- 19- Je regrettais énormément.
- 20- Si seulement j'avais parlé auparavant.
- 21- C'est moi qui l'ai laissé toute cette période.

- 22- J'ai commis une grande bêtise.
- 23- Cela me fait mal.
- 24- Je me sens coupable de n'avoir pas parler avant, elle aurait pu faire quelque chose.
- 25- Je mérite tout ça (qu'elle me traite ainsi).
- 26- Je me sens coupable, c'est de ma faute.
- 27- J'ai honte de l'avoir déçue.
- 28- J'ai beaucoup regretté.
- 29- C'est honteux de rester silencieuse.
- 30- J'ai regretté beaucoup de choses.
- 31- Je regrette de n'avoir pas avoir fait mes prières (c'est un péché).
- 32- D'avoir causé de la souffrance et des problèmes.
- 33- Je vivais dans la peur (à cause de mon frère).
- 34- J'ai détesté la vie.
- 35- Je me haïssais.
- 36- J'étais tout le temps angoissée.
- 37- J'avais toujours peur lorsque ma mère voyageait et me laissait seule avec lui.
- 38- J'attendais toujours le moment où il venait vers moi.
- 39- Je ne dors plus.
- 40- Je deviens fatiguée.
- 41- Je n'arrive plus à étudier et à me concentrer
- 42- J'avais toujours mal à la tête..
- 43- Je ne pense qu'au moment où il viendra vers moi et comment je vais faire.
- 44- Je le déteste depuis toujours.
- 45- On ne s'entend pas.
- 46- Nous nous disputons tout le temps.
- 47- On ne s'adresse plus la parole (nous ne parlons plus).
- 48- Il se drogue.
- 49- Il ne travaille pas, il est toujours à la maison.
- 50- Maintenant, je le hais à un point que tu ne peux pas imaginer.
- 51- J'avais peur de lui.
- 52- Il va être emprisonné.
- 53- Je souhaite qu'il ne sortira jamais.
- 54- Il mérite cela car c'est un mauvais garçon.

- 55- Je ne sais pas, je me sens normale.
- 56- Comme auparavant, rien n'a changé.
- 57- Mon corps est normal.
- 58- Rien (la sexualité) elle est normale.
- 59- J'ai envie de me marier et d'avoir des enfants.
- 60- Normale, les hommes ne sont pas les mêmes.
- 61- La chose qui m'inquiète le plus c'est ma mère.
- 62- Elle me manque beaucoup.
- 63- Je ne sens seule.
- 64- Rien ne m'intéresse dans cette vie.
- 65- Ce problème me fait un peu peur.
- 66- J'ai peur des autres à l'école qu'ils connaissent mon problème.
- 67- J'ai peur qu'ils changent d'avis envers moi.
- 68- Qu'ils me détestent et ne me respectent plus.
- 69- J'ai peur de devenir l'objet d'un scandale.
- 70- Mes camarades et mes enseignants sont comme avant.
- 71- À l'école j'ai des amis mais elles ne sont pas des amies intimes.
- 72- D'ailleurs c'était comme ça depuis toujours.
- 73- Ma mère ne me laisse pas faire des amies intimes.
- 74- Elle m'accompagne chaque jour à l'école.
- 75- Avec les autres membres de la famille les relations sont normales.
- 76- Certains m'aiment et d'autres non.
- 77- Mon père je ne le vois pas sa femme ne m'aime pas.
- 78- Mon beau père m'aime beaucoup comme si j'étais sa propre fille.
- 79- Il est normal avec moi parce qu'il n'est pas au courant.
- 80- Je n'ai aucune solution (face à la situation actuelle).
- 81- Pour moi, je veux seulement que ma mère redevient comme avant.

b.2 - Regroupement des unités en catégories:

Catégorie A : les conséquences symptomatiques:

- La reviviscence du traumatisme : 37, 38, 43.
- Les troubles fonctionnels : 39, 40, 41, 42

- L'angoisse liée au traumatisme : 36.

Catégorie B: Les conséquences psychologiques

- Sentiment de culpabilité : 19, 20, 21, 22, 24, 25, 26, 28, 30, 31, 32.
- Sentiment de honte : 3, 27, 29.
- Sentiment de haine: 35.
- Image du corps intacte : 55, 56, 75.
- Sexualité normale: 58.
- Désir de parentalité : 59.
- Etat dépressif : 23, 34, 61, 64.
- Sentiment d'abandon et d'impuissance : 62, 63, 80, 81.
- Sentiment de peur: , 33, 51, 65, 66, 67, 68, 69.
- Image du sexe opposé: 60.

Catégorie C: les conséquences relationnelles:

* avant l'abus:

- Dévalorisation de l'abuseur (image et les sentiments): 44, 48, 49.
- Mauvaise relation (avec abuseur,) : 45, 46, 47.
- Bonne relation avec autrui : 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78.

* Après l'abus :

- Dévalorisation de l'abuseur : 50, 53, 54.
- Modification de la relation avec la mère (dysfonctionnelles: rupture, évitement, rejet) : 1, 2, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 17, 18.
- Bonne relations avec autrui : 70, 71, 79.

Catégorie D: les conséquences sociales:

- Incarcération de l'abuseur : 52

b.3- Inventaire et décompte des catégories (fréquence et pourcentage sous forme de tableaux détaillés des catégories) :

Tableau n° 7 représentant les conséquences symptomatiques (catégorie A) :

<i>Catégorie A</i>	<i>Sous catégories</i>	<i>fréquences</i>	<i>pourcentages</i>
Conséquences symptomatiques	-La reviviscence du traumatisme.	3	37,50 %
	-Troubles fonctionnels.	4	50,00 %
	- Angoisse liée au traumatisme.	1	12,50 %
Total		8	100 %

Tableau n° 8 représentant les conséquences psychologiques (catégorie B) :

<i>Catégorie B</i>	<i>Sous catégories</i>	<i>fréquences</i>	<i>pourcentages</i>
Conséquences psychologiques	- Sentiment de culpabilité.	11	30,36 %
	- Sentiment de honte.	3	08,33 %
	- Sentiment de haine.	1	02,78 %
	- Image du corps (intacte).	3	08,33 %
	- Sexualité normale.	1	02,78 %
	- Désir de parentalité.	1	02,78 %
	- Etat dépressif.	4	11,11 %
	- Sentiment d'abandon et d'impuissance.	4	11,11 %
	- Sentiment de peur.	7	19,44 %
	- Image du sexe opposé.	1	02,78 %
	Total		36

Tableau n° 9 représentant les conséquences relationnelles (catégorie C) :

<i>Catégorie C</i>	<i>Sous catégories</i>	<i>fréquences</i>	<i>pourcentages</i>
Conséquences relationnelles	<u>* avant l'abus:</u>		
	-Dévalorisation de l'abuseur (image et les sentiments).	3	08,33 %
	-Mauvaise relation (avec abuseur).	3	08,33 %
	-Bonne relation avec autrui.	14	38,89 %
	<u>*Après l'abus :</u>		
	-Dévalorisation de l'abuseur.		
	-Modification de la relation avec la mère (dysfonctionnelles: rupture, évitement, rejet).	3	08,33 %
	10	27,78 %	
	-Bonne relations avec autrui.	3	08,33 %
total		36	100 %

Tableau n° 10 représentant les conséquences sociales (catégorie D) :

<i>Catégorie D</i>	<i>Sous catégories</i>	<i>fréquences</i>	<i>pourcentages</i>
Conséquences sociales	- Incarcération de l'abuseur.	1	100 %
Total		1	100 %

Dans le tableau n°7, celui des conséquences symptomatiques qui contient trois sous catégories, nous remarquons la présence en première position de la sous catégorie concernant « les troubles fonctionnels » avec 4 mentions et un pourcentage de 50 %; suivie de celle de « la répétition du traumatisme » avec 3 mentions et un pourcentage de 37,50 %. Puis vient en troisième position « l'anxiété liée au traumatisme » avec un pourcentage de 12,50 % et une seule fois mentionnée.

Dans le tableau n°8, celui des conséquences psychologiques, nous trouvons plusieurs sous catégories débutant par la présence écrasante de la sous catégorie « de sentiment de culpabilité » avec un pourcentage de 30,36 % et 11 mentions. Loin de celle-ci vient la sous catégories concernant « le sentiment de peur » avec 7 mentions et un pourcentage de 19,44 %. Puis, nous trouvons à égalité deux sous catégories celle de « sentiment d'impuissance et d'abandon » et de « l'état dépressif » avec pour chacune, 4 mentions et 11,11 % de pourcentage, suivies de deux autres sous catégories concernant « l'image du corps » et « le sentiment de honte » avec un pourcentage de 8,33 % et 3 mentions et, enfin, en dernière position avec seulement 1 mention et 02,78 % de pourcentage viennent quatre autres sous catégories à égalité comprenant « la sexualité normale », « l'image du sexe opposé », « le désir de parentalité » et « le sentiment de haine».

Pour ce qui concerne la catégorie des conséquences relationnelles , tableau n°9, nous constatons la prédominance de la sous catégorie « bonnes relations avec autrui avant l'abus » avec 14 mentions et un pourcentage de 38,89 %, suivie de celle des « modifications des relations de la victime après le dévoilement de l'inceste » avec un pourcentage de 27,78 % et 10 mentions. Puis, nous trouvons en dernière position et à égalité les quatre autres sous catégories en l'occurrence : les « bonnes relations avec autrui maintenues intactes après l'abus », « la dévalorisation de l'abuseur avant l'abus », la « mauvaise relation avec l'abuseur » et la « dévalorisation de l'abuseur après l'abus » avec pour chacune, un pourcentage de 08 33 % et 3 mentions.

Enfin, nous remarquons pour ce qui est du tableau n°10 la présence d'une seule catégorie dans les conséquences sociales : « l'incarcération de l'abuseur » avec une très faible fréquence, c'est-à-dire une seule mention et un pourcentage de 100 %.

Tableau n°11 récapitulatif des fréquences des catégories par rapport à l'ensemble du discours:

<i>catégories</i>	<i>fréquences</i>	<i>pourcentages</i>
Catégorie A	08	09,88 %
Catégorie B	36	44,44 %
Catégorie C	36	44,44 %
Catégorie D	01	01,24 %
Total	81	100 %

A partir de l'analyse du tableau n° 11, nous pouvons constater la disposition des fréquences et des pourcentages correspondants à la présence de ces catégories dans l'ensemble du discours comme suit : « ***les conséquences relationnelles*** » et « ***les conséquences psychologiques*** » sont écrasantes avec 36 mentions, soit un pourcentage de 44,44 %, pour chacune; puis en troisième place, viennent « ***les conséquences symptomatiques*** » qui sont moins présentes avec 08 mentions, soit un pourcentage de 09,88 % ; enfin, « ***les conséquences sociales*** » qui ne représentent que 01,24 % avec une seule mention.

b.4- Qualification des contenus :

1 / Les conséquences symptomatiques liées au traumatisme:

Concernant les conséquences symptomatiques liées au traumatisme de l'inceste, nous constatons qu'elles sont moins fréquentes chez la victime. Elles se manifestent à travers un sentiment d'angoisse que nous pouvons nommer "angoisse anticipatrice" où la victime attend avec peur et angoisse la répétition des scènes traumatiques "incestueuse" à chaque fois que les circonstances se trouvaient favorables (*j'attendais toujours le moment où il venait vers moi*). De ce fait, les absences de la mère deviennent des stimuli déclenchant l'angoisse et des indicateurs pour que l'acte se répète (*j'avais toujours peur lorsque ma mère voyageait et me laissait seule avec lui*). Selon la symptomatologie traumatique, les absences de la mère sont des éléments déclenchant l'angoisse et rappelant

l'événement traumatique sur lequel la victime focalise toute sa pensée (*je ne pense qu'au moment où il vient vers moi et comment je vais faire*), entraînant ainsi une souffrance (*cela me fait mal*) qui s'associe à des maux de tête (*j'avais toujours mal à la tête*) et des troubles du sommeil sous forme "d'insomnie" (*je ne dors plus*) dus à une peur de se laisser aller au sommeil, situation que l'abuseur pouvait mettre à profit pour de nouveaux abus. L'insomnie devient donc un échappatoire pour éviter l'inceste, contrairement au sommeil qui est un élément évoquant et provoquant le traumatisme ce qui peut être générateur d'une très forte angoisse (*j'étais tout le temps angoissée*), ce qui oblige la victime à rester éveillée dans le but d'éviter l'abus, ce qui est pour elle une façon de maîtriser la situation angoissante. Cela produit un état de fatigue physique (*je deviens très fatiguée*) entraînant elle aussi des difficultés de concentration et de mémorisation (*je n'arrive plus à étudier et à me concentrer*) bien que sans grande incidence sur ses résultats scolaires qui sont toujours restés inchangés.

2 / Les conséquences psychologiques :

D'après l'analyse des entretiens, nous constatons chez la victime, l'existence de quelques conséquences psychologiques suite à l'expérience incestueuse. Nous constatons d'abord un fort sentiment de culpabilité qui nous ait apparu très dominant (*je me sens coupable, c'est de ma faute*). Il est d'origine consciente et il est dû à plusieurs raisons :

La première est en rapport avec le silence qui a régné sur toute la période passée et au cours de laquelle la victime a subi les pratiques incestueuses ce qui la culpabilise du fait de n'avoir pas dévoiler l'inceste plus tôt (*si seulement j'avais parlé auparavant. Je me sens coupable de n'avoir pas parler avant, ma mère aurait pu faire quelque chose*), ce qui a encouragé l'abuseur à maintenir sa relation d'emprise pendant des années.

La deuxième raison est que la victime se sent totalement responsable de la situation incestueuse. C'est comme si sa soumission à l'abuseur, sa passivité et sa peur ont joué un rôle dans la relation et ont contribué à créer les circonstances favorable à l'abus en le favorisant par le silence (*c'est moi qui l'ai laissé faire toute cette période*).

La troisième raison est en rapport avec la transgression de l'interdit lui-même qui est un péché et une désobéissance à la loi de Dieu, chose qui l'a empêché d'accomplir ces devoirs religieux et qu'elle exprime comme suit : "*J'ai regretté beaucoup de choses, je regrette ne n'avoir pas pu faire mes prières (c'est un péché)*". Enfin, la victime se sent coupable car elle se considère comme étant la source des problèmes qui ont surgi dans la famille (*je me sens coupable d'avoir causé de la souffrance et des problèmes*) et surtout à cause de la douleur causée à la mère qui se trouve écartelée entre une fille victime et un fils abuseur.

A la culpabilité s'ajoute, à un degré moindre, la honte concernant le silence maintenu durant l'inceste. Pour la victime "*c'est honteux de rester silencieuse*" aussi est-elle honteuse d'elle-même par rapport au sentiment de n'être pas à la hauteur des attentes maternelles (*j'ai honte de l'avoir déçu*), ce qui a engendré une haine envers elle-même (*je me haïssais*) et un désintérêt pour la vie (*rien ne m'intéresse dans cette vie. J'ai détesté la vie*).

Par ailleurs, la victime vit dans la peur. Elle se soucie de l'idée que les autres se font d'elle et comment ils vont réagir si jamais ils prennent connaissance de son histoire. Cela a entraîné une peur intense des autres chez la victime (*j'ai peur des autres*). Peur d'être dévalorisée et rejetée (*j'ai peur qu'ils changent d'avis envers moi qu'ils me détestent qu'ils ne me respectent plus*). D'être un jour l'objet d'un scandale social destructeur (*j'ai peur de devenir l'objet d'un scandale*).

Nous constatons aussi que la victime éprouve un sentiment d'abandon (*je me sens seule*) dû probablement au comportement distant de la mère après le dévoilement et d'impuissance face à la situation actuelle (*je n'ai aucune solution*) où la victime se sent dans l'incapacité de réagir et de faire quelque chose face à la situation engendrée par l'inceste, cela l'a amené à un état quasi dépressif.

Cependant, il nous semble que la victime ne souffre d'aucune modification à l'égard de son image du corps ainsi que son estime de soi demeurées toutes deux intactes, que ce soit pendant les pratiques incestueuses ou après, ce que la victime confirme en disant : "*je me sens normale, comme auparavant, rien n'a changé, mon corps est normal*".

Enfin, en ce qui concerne la sexualité et l'image du sexe opposé elles sont qualifiées selon la victime de "normale" (*Normale, les hommes ne sont pas les mêmes*). De même en ce qui concerne le désir de parentalité exprimé clairement par la victime qui dit dans ce sens : "*j'ai envie de me marier et d'avoir des enfants*". Nous déduisons de cela que la victime ne manifeste aucun trouble sexuel apparent lié à l'inceste.

3 / les conséquences relationnelles :

Sur le plan relationnel, les contacts et les liens de la victime semblent être limités depuis toujours. En effet, elle est retirée de la société, enfermée sur elle-même involontairement, ce qu'elle s'exprime par : "*j'ai des amis mais elles ne sont pas des amies intimes. Ma mère ne me laisse pas faire des amies intimes d'ailleurs c'était toujours comme ça*". Malgré cela, elle ne souffre d'aucune forme d'inadaptation sociale qui serait liée à l'inceste étant donné que cette pratique est restée méconnue des autres. Cependant, nous remarquons quelques troubles relationnels non manifestes avec les personnes impliquées en l'occurrence l'abuseur et la mère.

En effet, La victime a depuis toujours une mauvaise image du frère abuseur, des sentiments négatifs à son égard (*je le déteste depuis toujours*) et une relation presque inexistante avec lui, relation superficielle dépourvue d'affectivité et de contact réel (*nous nous disputons toujours, nous ne nous adressons plus la parole*).

Cette réaction de répulsion à l'égard du frère est devenue aujourd'hui, après l'abus, plus forte encore (*maintenant, je le hais à un point que tu ne peux pas imaginer*). Le désir de se venger est nettement exprimé par la victime (*je souhaite qu'il ne sortira jamais de prison*). D'ailleurs, la procédure judiciaire lui a apporté satisfaction et résolution du problème, en effet ce frère abuseur va être emprisonné (*Il va être emprisonné*)

Cependant, si la relation avec l'abuseur n'a pas subi beaucoup de changement du fait qu'il n'y a pratiquement jamais eu une véritable relation, avec la mère, par contre, la relation s'est profondément modifiée après le dévoilement de l'inceste, ce changement de la relation avec la mère est exprimé par la victime comme suit : "*maintenant elle a beaucoup changé*", changement qui a beaucoup perturbé la victime et semble être la conséquence la

plus destructrice pour elle, ce qui se reflète dans ses propos : "*La chose qui m'inquiète le plus c'est ma mère*". Auparavant, la relation avec la mère était très affectueuses (*ma mère était la personne la plus proche de moi dans ce monde. Elle m'aimait beaucoup*), il y avait un climat de confiance (*nous étions comme des vraies amies*), cette relation était donc excellente même (*avant, la relation était très bonne*). Maintenant, bien que les liens existent encore, la relation n'est plus la même ce qui est reflété à travers le comportement négatif et distant de la mère envers la victime (*depuis cette affaire ma mère ne veut plus m'adresser la parole. Elle me traite mal. Elle ne s'intéresse plus à moi. Elle me néglige, c'est comme si je n'existais pas*).

Les relations sont devenues plus superficielles à présent (*On vit comme ça*). La confiance qui régnait auparavant a complètement disparue à cause de la blessure narcissique infligée à la mère et engendrée par le comportement silencieux de la victime ce qui a altéré son image idéale aux yeux de la mère (*elle ne me fait plus confiance, car pour elle J'ai trahi sa confiance*).

Cependant, les relations avec autrui sont restées intactes, sans aucun changement du fait que l'inceste est resté secret et cela que ce soit dans la famille, comme le beau père qui a su être un bon substitut du vrai père, dont l'image est valorisée aux yeux de la victime (*mon beau père est tendre, il m'aime comme si j'étais sa propre fille*) et avec qui les relations sont toujours très bonnes (*il est normal avec moi parce qu'il n'est pas au courant*), ou avec l'entourage, surtout à l'école (*mes camarades et mes enseignants sont comme avant*).

4/ Les conséquences sociales:

En ce qui concerne les conséquences sociales, nous pouvons déduire qu'elles sont très limitées, car le cercle des personnes qui sont au courant de l'inceste est étroit. Le beau père lui-même avec qui la victime vit, n'est pas au courant, nous constatons seulement qu'il y a un éclatement de la famille non manifesté touchant plus la mère qui envoie de ses propres mains son fils en prison (*Il va être emprisonné*).

Le cours de la vie coule normalement, le secret qui entoure l'inceste qui reste méconnu des autres empêche que d'autres problèmes sociaux ne surgissent. Apparemment la famille vue de l'extérieur semble être comme elle a été depuis toujours. Rien n'a changé en dehors des personnes concernées.

Enfin, toutes ces conséquences qui sont en majorité à court terme ne semblent pas hypothéquer très lourdement la vie de la victime, du moins dans l'immédiat. Plus tard peut être, à long terme se manifesteront-ils différemment et influenceront-ils la vie de la victime ?

c- Interprétation du TAT:

c.1- Analyse planche par planche

Planche 1

17" c'est un garçon, devant lui une guitare... Il est entrain de penser à la musique. Peut être lui plait-elle... Il l'aime. Il a envie de l'apprendre... Je ne sais pas. 2'01".

Procédés : après un temps de latence initial un peu long (C / P1), suivi de silences intra récit (C / P1), l'entrée se fait directement dans l'expression (B 2.1) par une reconnaissance du thème banal proche du contenu manifeste de la planche (A 1.1) exprimé comme un besoin pour le sujet de se baser sur la réalité concrète (C / F2) avec l'accent porté sur l'éprouvé subjectif (C / N1) et des affects exprimés au minima (A 2.18) qui mènent à une tendance générale à la restriction (C / P2) et, pour éviter tout engagement complet dans l'interprétation, le sujet a utilisé des précautions verbales (A 2.3). Enfin, il termine le récit par une critique de soi (C / N9).

Problématique : il y a identification à l'enfant avec sa propre angoisse de castration. L'objet du désir est susceptible de porter satisfaction, donc il y a investissement convenable et suffisant de l'objet.

Planche 2:

16". Ce sont des individus qui aiment l'agriculture. Avec eux une fille qui aime les études... Leur but est de développer l'économie du pays... L'homme est entrain de semer. Ils aimeraient réaliser leurs rêves avec le travail... 2'07".

Procèdes Le démarrage un peu lent (C/P1) s'accompagne d'une reconnaissance immédiate du contenu manifeste (A1.1) qui se fait au début dans l'anonymat (C/P.3) et ensuite dans l'instabilité dans les identifications (B2.11) dans un récit banalisé (C / P4).

Le sujet tente d'éviter le conflit oedipien par l'isolement des personnages (A2.15), le désir est déplacé sur les études par un processus d'intellectualisation (A2.13), en même temps le recours à l'agir (C/F.3) ne laisse pas les affects apparaître renforcé par une tendance générale à la restriction (C/P.2) et des affects exprimés à minima (A2.18) accompagné de silence intra récit (C/P1). Enfin, le récit se termine par un appel à des normes extérieures(C/F.4)

Problématique : La non reconnaissance de la relation triangulaire est faite par la mise à l'écart du conflit oedipien et recours à l'intellectualisation comme tentative d'évitement de ce conflit. La fonction paternelle valorisée, et l'isolement des personnages sert au refoulement des représentations oedipiennes et sexuelles.

Planche 4:

30". C'est une femme qui aime un homme. Elle veut se marier et fonder une famille... Je ne sais pas... 1'29".

Procèdes : après un temps de latence initial assez long (C/P.1), l'entrée se fait directe dans l'expression (B 2.1) par l'érotisation de la relation (B 2.9) mais qui est centrée sur un seul personnage de la planche alors que le second est évoqué mais non intégré (A 2.16) afin d'éviter tout conflit interpersonnel en se référant à l'éprouvé subjectif (C/ N.1) suivi d'un silence important intra récit (C/P.1). La tendance générale à la restriction (C / P.2) entraîne des affects exprimés à minima (A 2.18) et une banalisation du récit (C / P.4) qui se termine par une critique de soi (C / N9).

Problématique : il y a manifestation du désir pulsionnel par érotisation de la relation empreinte de pressions fantasmatiques "rêve" et qui ne peut être exprimé ou réalisé que dans l'absence d'un dualisme pulsionnel et l'évitement de tout conflit qui se fait par l'isolement du personnage.

Planche 5:

15". *C'est une femme qui aime la stabilité... Grâce à son éducation et son organisation elle a réalisé la stabilité. Elle est tranquille sur l'état de sa maison. 1'20".*

Procédés : l'entrée directe dans l'expression (B 2.1) après un temps de latence initial un peu long (C / P.1) se fait par l'expression du désir et par des affects positifs exprimés à minima (A 2.18) accompagné d'un silence (C/P.1) puis par un recours à l'idéalisation de l'objet (A 2.13) et à des normes extérieures (C/ P.4) qui permettent la réalisation du désir (B 2.7) dans un contexte basé sur l'éprouvé subjectif (C / N.1) et une tendance générale à la restriction (C / P.2) . La scotomisation (E .1) aide le sujet à nier toute relation à l'objet.

Problématique : il y a domination du principe du plaisir et idéalisation de soi. Le sujet évite les sollicitations latentes de la planche.

Planche 6 G F:

26". *Il y avait entre la femme et son mari des disputes. Il l'a supplié de revenir elle a accepté. Et la famille est devenue comme elle était... 1'19".*

Procèdes : après un temps de latence initial long (C/ P.1) l'accent est portée d'emblée sur les relations inter personnelles par une conflictualisation passive dans la relation (B2.3) adéquate au contenu manifeste de la planche (thème banal) (A1.1) et par un recours au quotidien et au concret (C/F.2) comme appui sur la réalité extérieure. Bien que le sujet a la tendance général à la restriction (C/P.2) accompagnée toujours d'affects exprimés à minima (A2.18), il possède quand même des capacités d'identifications souples et diffusées (B1.3). Le récit se termine enfin par la résolution du conflit.

Problématique : Le conflit pulsionnel s'exprime à travers une scène interpersonnelle avec opposition entre les deux positions des personnages (faible/fort) dans l'investissement d'une relation basée sur le couple domination / soumission.

Planche 7 G F :

27". *C'est une femme qui a eu un petit enfant. Elle l'éduque pour qu'il grandisse et réalise ses rêves. Lorsque il est devenu grand il a réalisé le bonheur qu'elle a souhaité...* 1'13".

Procédés : le temps de latence initial est long (C / P1) et l'entrée directe dans l'expression (B 2.1) se fait avec inadéquation du thème au stimulus (E.7) et remachage d'un désir maternel (A 2.8). L'accent porté sur l'éprouvé subjectif (C/N.1) éloigne le sujet de tout conflit, renforcé par une scotomisation (E.1) comme défense qui lui permet de nier toute relation avec l'autre objet manifeste en même temps, la centration sur un objet idéalisé (C/M.2) favorise la mise en scène d'une relation duelle non conflictuelle et le surinvestissement de la fonction d'étayage de l'objet (C/M.1) qui aboutit à la réalisation du désir (B2.7) oedipien.

Problématique : Le conflit déplacé apparaît dans un désir subjectif réalisé avec une bonne identification à la fonction maternelle et un grand investissement de la "poupée" substitut de l'enfant qui a pu réaliser les désirs sexuels et oedipiens loin de la rivalité avec la mère (scotome).

Planche 9 G F:

20". *C'est une femme qui n'avait rien. Une autre l'aide. Elles sont devenues des amies. Elles vivent ensemble.* 58".

Procédés : le temps de latence initial est toujours long (C / P.1) l'entrée directe dans l'expression (B 2.1) débute dans l'anonymat des personnages (C / P3) et dans l'instabilité dans les identifications (B 2.11), puis la mise en scène d'une relation interpersonnelle (A 2.3) basée sur le surinvestissement de la fonction d'étayage (C / M.1) qui se traduit par une action au passé portée sur le faire (C / F.3).

Le scotome de l'objet manifeste (E .1) permet au sujet d'éviter la réactivation des fantasmes de relation archaïques et en même temps l'éloignement du conflit sollicité par la planche est favorisé par une fabulation loin de l'image (B 2.2), une inadéquation du thème au stimulus (E .7) et l'évacuation du conflit se fait par le recours à une formation réactionnelle (A 2.10).

Problématique : la ressemblance entre les deux femmes reflète une difficulté identitaire pour le sujet dont l'identité est floue et fragile. Il y a une identification narcissique avec évitement du conflit "de rivalité féminine" suscité par la planche dans une formation réactionnelle avec impossibilité de prendre en charge les pulsions agressives envers l'autre qui est investi comme soutien indispensable.

Planche 10:

27". Deux femmes qui avaient des problèmes. Elles les ont résolus. Maintenant elles sont en accord. Elles s'entendent bien. 55".

Procédés : après un temps de latence initial plus long que la planche précédente (C / P1) l'entrée se fait directe dans l'expression (B 2.1) avec une tendance générale à la restriction (C / P2) et caractérisée par une reconnaissance du thème banal (A 1.1). L'accent porté sur les relations interpersonnelles (B 2.3) se déroule dans la conflictualisation et se termine par la résolution du conflit (B 2.7).

Problématique : il y a une représentation intègre de l'image du corps. La négation de la différence reflète une problématique narcissique dans une identification à un couple homosexuel.

Planche 11:

18". Retournement de la planche... Elle n'est pas claire... Rien... 35".

Procédés : après un temps de latence moins long qu'aux deux planches précédentes surgit l'aspect anxiogène de la planche (C / P6) directement manifesté sous forme d'une agitation motrice (C / C 1) suivie d'un commentaire (B 2.8) à valeur de critique du matériel (C / C 3) ensuite, le sujet fuit les sollicitations latentes de la planche par un refus de celle-ci (C / P5)

et de construire un récit où on note une inhibition de la pensée du sujet (C / P1) et la présence massive des silences intra récit (C / P.1) .

Problématique : le sujet est dans l'incapacité d'élaborer l'angoisse prégénitale suscitée par la planche et sollicitée par l'imaginaire archaïque.

Planche 13 G F:

1' 08". Un homme qui a de la stabilité dans sa maison. Il travaille et il retourne le soir chez lui. Maintenant il va partir au travail. 1' 43".

Procédés : le temps de latence initial est très long (C / P1), le récit se déroule sur un mode factuel, quotidien (C / F2) et banalisé (C / P4) avec l'accent porté sur l'éprouvé subjectif (C/ N1) et une thématique du style : aller (B 2.12). Le scotome de l'objet du deuxième plan "femme" (E .1) traduit la non reconnaissance de l'inter - relation. Le remachage (A 2.8), la restriction (C / P2) et l'affect exprimé à minima (A 2.18) reflètent la pauvreté du récit et l'inhibition du sujet.

Problématique : il y a refoulement de la sexualité et un déni du conflit lui est lié et cela par un investissement du quotidien. Le conflit est déplacé et réapparaît dans une activité substitutive : " le travail ".

Planche 19:

33". Des individus qui vivaient dans l'obscurité, dans les problèmes et grâce à leur volonté ils ont pu sortir à la lumière. 58".

Procédés : l'entrée lente (C / P1) et directe dans l'expression (B 2.1) se fait par l'introduction des personnages non figurant sur l'image (B 1.2) dans l'anonymat (C / P3) accompagnée de scotome d'objets manifestes (E.1) qui rend le récit inadéquat au stimulus (E.7) et qui est renforcée par les fausses perceptions du contenu manifeste (E .4). Les qualités sensorielles sont présentes (C / N5) enfin, la tendance générale à la restriction (C / P2) caractérisent le récit.

Problématique : il y a un surinvestissement de la sensorialité et un aménagement symbolique du dedans/dehors au sens négatif qui renvoie à un mode de fonctionnement un peu archaïque.

Planche 16:

1' 10". Une fille orpheline. Elle a grandi avec les problèmes. Grâce à Dieu elle va trouver les solutions. Elle ne les a pas encore trouvés...c'est tout. 1' 47".

Procédés : la difficulté d'élaborer un récit imaginaire se manifeste à travers un temps de latence initial qui est le plus long de tout le protocole (C / P 1). L'entrée directe dans le récit (B 2.1), qui se réfère au quotidien et au concret (C / F2), se fait par l'introduction d'un personnage qui a évolué dans le temps à travers une désorganisation des séquences temporelles (E .13) avec accent porté sur l'éprouvé subjectif (C / N1) qui reflète la projection du sujet lui-même associé à des affects exprimés au minima (A 2.18) et une tendance générale à la restriction (C / P2). L'espoir d'une résolution s'appuie sur des références religieuses (A 1.2).

Problématique : la planche renvoie au sentiment d'abandon et d'impuissance. Le sujet est dans l'incapacité de faire face momentanément aux problèmes.

c.2- La synthèse:

*** Regroupement des procédés sur la feuille de dépouillement (voir p.166):**

*** Lisibilité (compte rendu):**

Les histoires sont en général bien construites malgré la persévération marquée dans le protocole dans lequel tous les registres sont présents à différent degré et la dominance de signes de restriction et de banalisation dans l'ensemble des récits. En effet, La dominance des procédés de la série "C" (évitement) au premier plan comme mécanisme d'évitement du conflit et particulièrement l'utilisation massive de C/P (conduites phobiques) notamment C/P1, C/P2, et C/P3 qui sont des indices d'inhibition et des facteurs qui empêchent le sujet d'exprimer ses pulsions comme elles empêchent l'émergence du conflit

remplacé par un recours au quotidien et au concret sur un mode banalisé. Les procédés C/P montrent la nature névrotique des conflits.

Les procédés de la série "A" de contrôle viennent renforcer cette inhibition affective et fantasmatique et favorisent le refoulement des désirs et pulsions (A2 et A18) par l'utilisation des processus défensifs de la pensée.

La série "B" de labilité rejoint les deux précédentes mais elle rend un peu de souplesse au fonctionnement psychique par l'introduction de quelques relations interpersonnelles.

Enfin, la présence rare de la série "E" (E1, E7) permet d'effacer l'objet qui peut activer le mouvement pulsionnel et l'apparition des conflits.

*** Problématique:**

Le conflit intra psychique et interpersonnel est évité, l'évitement par le sujet de toute situation conflictuelle nous renvoie à des aménagements phobiques.

Le recours au refoulement comme mécanisme de défense témoigne d'une conflictualisation intrapsychique intense et d'une lutte contre les désirs pulsionnels, particulièrement sexuels et oedipiens. Tout ça traduit la nature névrotique du conflit ce qui signifie que la personnalité du sujet a pu atteindre une structure déterminée intègre mais avec quelques problèmes identitaires bien que le sujet manifeste une bonne identification à la fonction maternelle et une image intègre du corps. De même l'utilisation d'un élément d'étayage reflétant le bon investissement de l'autre comme soutien et qui est une lutte anti-dépressive contre le sentiment d'abandon et d'impuissance qui ont entraîné le sujet dans une situation d'incapacité.

Quant à l'hypothèse concernant l'organisation psychique du sujet, nous pouvons conclure à la possible existence d'une personnalité à traits névrotique vu que la problématique se situe au niveau génital et dont le conflit intrapsychique est très apparent avec recours au mécanisme du refoulement.

Feuille de dépouillement du 2^{eme} cas

d- L'interprétation du Rorschach: *Protocole du cas.*

Réponses	Enquête	T.A	Dt	Con	Ban
<p>Planche : I. 1'53 "</p> <p>- ^ On dirait une femme avec des ailes.</p> <p>- ^ Ce sont deux oiseaux.</p> <p>- ^ C'est une forme de chat (tête de chat). 3' 14"</p>	<p>- Tout.</p> <p>- Grande saillie latérale supérieure.</p> <p>- Moitié inférieure.</p>	G	F ⁺	(H)	
		D	F ⁺	A	
		D	F ⁻	Ad	
<p>Planche : II. 1'23 "</p> <p>- ^ > v Je ne vois rien.</p> <p>- > ^ Je ne sais pas, elle est plus difficile. 3'24"</p>	choc				
<p>Planche : III. 10 "</p> <p>- ^ Deux hommes.</p> <p>- ^ Un papillon.</p> <p>- C'est tout. 48 "</p>	<p>- Partie latérale noire.</p> <p>- Rouge médiane.</p>	D	K	H	Ban
		D	F ⁺	A	Ban
<p>Planche : IV. 15 "</p> <p>- ^ Un homme.</p> <p>- ^ Une tête de chien.</p> <p>- > ^ Une rose.</p> <p>- ^ Un tronc d'arbre. 1' 54 "</p>	<p>- Tout sauf la partie médiane inférieure.</p> <p>- Grande saillie latérale inférieure, partie claire de la botte.</p> <p>- Extrémité de la partie supérieure médiane.</p> <p>- Partie centrale entière</p>	D	F ⁺	H	
		D	F ⁺	Ad	
		D	FE	Bot	
		D	FE	Bot	
<p>Planche : V. 22 "</p> <p>- ^ C'est un chauve souris.</p> <p>- ^ Deux jambes humaines.</p> <p>- v Une tête de renard. 1' 18"</p>	<p>- Tout.</p> <p>- Saillie médiane supérieure.</p> <p>- Les deux saillies latérales.</p>	G	F ⁺	A	Ban
		D	F ⁺	Hd	
		D	F ⁺	Ad	
<p>Planche : VI. 27 "</p> <p>- ^ Un papillon.</p> <p>- v Comme un chat divisé en deux. 1' 50"</p>	<p>- Partie supérieure.</p> <p>- Deux grandes parties latérales.</p>	D	F ⁺	A	
		D	FE	A	
<p>Planche : VII. 24 "</p> <p>- ^ Un livre ouvert</p> <p>- > v C'est un individu assis.</p>	<p>- 3^e tiers entier</p> <p>- 1^e et 2^e tiers</p>	D	F ⁺	obj.	
		D	K	H	

<p>Planche : VIII. 21 "</p> <p>-^ Il apparaît comme deux chats. - ^v Une fleur. - v Une feuille déchirée. -v Une tête de poule ou coq. 1'46"</p>	<p>- Partie rose latérales. - Rose et orange en bas. - 2^e tiers bleu. - Gris en haut.</p>	<p>D D D D</p>	<p>F⁺ FC FE F</p>	<p>A Bot Frag Ad</p>	<p>Ban</p>
<p>Planche : IX. 48 "</p> <p>- ^ > ^ Deux visages. - ^ Une tête de cheval. - ^ Deux bébés magnifiques. 1'46".</p>	<p>- Vert latéral. (symétrie) - Grande lacune centrale -Partie rose entière en bas (à cause de la couleur).</p>	<p>D Dbl D</p>	<p>F⁺ F⁺ CF</p>	<p>Hd Ad H</p>	
<p>Planche : X. 42 "</p> <p>- ^v^ Deux roses non écloses. - ^ Deux poumons entre eux un cœur. - ^ Une araignée. - ^ Un ciseau. 1'49".</p>	<p>- Jaune latéral + gris brun de coté. - Rose littéral avec bleu médian. - Bleu latéral. - Vert médian entier.</p>	<p>D D D D</p>	<p>FC FC F⁺ F⁺</p>	<p>Bot Anat A obj</p>	<p>Ban</p>

* Choix positif : VIII } Elles sont bonnes parce qu'il y a les couleurs
X }
* Choix négatif : I } A cause de leur forme et de la couleur noire.
IV }

d.1- Psychogramme:

- Nombre de réponses : 27.

- Temps de réponse: = temps total des réponses / nombre de réponses = $T R / N R = 1191 / 27 = 44",11$.

* Type d'appréhension (T.A) :

- G = 3

- G % = $G \times 100 / R = 3 \times 100 / 27 = 11,11$

- D = 23

- D % = $D \times 100 / R = 23 \times 100 / 27 = 85,18$.

- Dd = 0

- Dd % = $Dd \times 100 / R = 0 \times 100 / 27 = 0$

- Dbl = 1

- Dbl % = $Dbl \times 100 / R = 1 \times 100 / 27 = 3,70$.

- **T.A : G D Dbl**

* Type de résonance intime (TRI)

- K (kinesthésie) = 2

- FC = 3

CF = 1

C = 0

- $\Sigma C = (1FC + 2CF + 3C) / 2 = 3 + 2 + 0 = 5$

(TRI) = $x K / y \Sigma C = 5/2$

* R C % = [nombre de R des planches (VIII + IX + X)] / R = $(11 \times 100) / 27 = 40,74 \%$

* La succession = ordonnée.

* Les déterminants :

- F = 17

- F % = $(\Sigma F \times 100) / R = (17 \times 100) / 27 = 62,96 \%$

- F+ = 15

- F+ % = $[\Sigma F+ + (F+- / 2)] \times 100 / \Sigma F = (15 \times 100) / 17 = 88,23 \%$

- F+- = 0

- F- = 2

* Le contenu:

H (humain) = 4

H % = $[(H + Hd) \times 100] / R = (4 + 2) \times 100 / 27 = 22,22 \%$

Hd (parties humaine) = 2

(H) para humain = 1

A (animal) = 7

A % = $[(A + Ad) / 100] / R = (7 + 5) \times 100 / 27 = 44,44 \%$

Ad (para animal) = 5

Botanique = 4

Objet = 2

Anatomie = 1

* Ban (banalité) = 5

Ban % = $(Ban \times 100) / R = (5 \times 100) / 27 = 18,51 \%$

* Formule d'angoisse = [(Hd + anat + Sexe + Sang) x100] / R = [(2+1+0+) x100] / 27
=11,11%

* Originalités = 0

* Chocs = planche II

* Tableau n° 12 représentant les traits prévalents.

Négatifs		Positifs
G = 3 F+= 15 C = 0 E = 2 BAN % = 18,51 % SYMETRIE. CHOC	TRC extratensif T.A : G D Dbl RC % = 40,74 % extratensif	D = 23 H% = 22,22% F % = ? A % = 44,44 % F d'angoisse = 11,11 % F+% = 88,23 %

d.2- Interprétation du protocole :

1/ L'intelligence : le nombre de réponses du sujet est dans la moyenne, mais les réactions sont lentes exprimées par un temps de réponse (T/R élevé) qui dénote d'une inhibition intellectuelle d'ordre affectif qui peut être le signe d'une personnalité réservée (G bas avec G barré). Nous constatons un type d'appréhension (T.A) normal avec seulement des G et des D. Le sujet appréhende le réel d'une manière détaillée (D élevés), son intelligence est plus ou moins moyenne, pratique et reproductive. Il a un goût pour le concret, la clarté de la perception et une bonne mémoire.

2/ L'affectivité et le caractère : sur ce plan on constate une inhibition des affects du sujet, la vie affective est limitée par les processus mentaux (D élevé qui traduisent une limitation affective et mentale) qui se manifeste par la rigidité de la pensée, des idées fixes et par un manque de spontanéité. Tout cela est utilisé comme défense contre les fantasmes (F élevés) ce qui est le signe de tendances dépressives.

Le sujet exprime ses sentiments librement, le TRI (type de résonance intime) extratensif est en accord avec les RC% (nombre de réponses aux planches couleurs) qui est extratensif, ce qui est aussi le signe d'une affectivité adaptée, contrôlée par la pensée qui prend en considération la réalité extérieure.

Le sujet présente donc des capacités à créer des liens avec l'objet et un bon investissement des sentiments sur l'objet, mais avec quelques problèmes affectifs (pas de réponses couleurs) et une passivité du sujet reflétée par les réponses botaniques.

3/ L'adaptabilité : le sujet manifeste une adaptation sociale (A% élevé) avec des capacités d'établir des relations humaines ($H > H_d$) mais dominées, soit par une recherche angoissante des relations humaines, soit par des problèmes dans ces relations qui engendrent une attitude réservée menant à l'établissement de liens superficiels (Ban % et F+ inférieures), ce qui dénote peut être d'une peur de contact avec la réalité ou d'une angoisse devant un visage humain.

4/ Les points névralgiques : Les signes d'angoisse ne sont pas fréquents (R normal, D suffisant et la formule d'angoisse inférieure). Cependant, il y a une inhibition affective inquiétante et un choc significatif dans la planche II auxquels on ajoute quelques troubles sexuels et identitaires.

d.3- Interprétation dynamique :

- **Planche I :** le temps de réaction (T/R) élevé, signifie peut être que le sujet s'est donné un temps de réflexion par peur ou manque de contact avec le réel. Par ailleurs, nous constatons un choc initial dû à un blocage probablement dépressif. La première réponse dénote une incapacité d'adaptation aux situations nouvelles (pas de banalité), de même l'absence d'une kinesthésie renvoie à quelques problèmes dans l'identité. Le choix de la planche parmi les planches rejetées le confirme.

- **Planche II :** dans la planche de l'agressivité, nous remarquons un refus total de la planche. La remarque subjective "je ne vois rien" démontre l'incapacité du sujet. Le choc

est significatif d'une angoisse. Tout cela reflète l'existence d'un refoulement de l'agressivité et peut être même l'existence d'un sentiment de culpabilité.

- **Planche III** : dans la planche de l'identification, nous notons la présence de réponses humaines désignant la capacité d'identification humaine (avec banalité). Par ailleurs, la présence de kinesthésie renvoie quant à elle au fait que le sujet n'a probablement pas peur du partenaire sexuel.

Cependant, la perception de figures masculines chez le sujet de sexe féminin reflète l'existence de problèmes d'ordres sexuel et des difficultés à faire un choix sexuel bien déterminé.

- **Planche IV** : dans la planche paternelle nous constatons la présence d'une figure humaine qui renvoie à une bonne représentation de l'autorité paternelle mais avec un trouble de la relation au père (pas de banalité). De même il y a des réponses à symbolisme sexuel phallique et féminin synonyme d'une peur de castration ou d'une culpabilité.

- **Planche V** : dans la planche de l'image de soi, la réponse animale et banalité signifient qu'il y a une bonne représentation de soi (image de soi). Cependant, l'intégration et l'adaptation sociale avec la réalité rencontrent quelques difficultés vue l'absence de réponses kinesthésiques.

- **Planche VI** : nous constatons dans la planche sexuelle l'existence d'un choc sexuel qui peut être le signe de problèmes sexuels non résolus dus au refoulement ou à la répression de la sexualité.

- **Planche VII** : dans la planche maternelle nous remarquons la présence d'une réponse humaine non sexuée (sexe indéterminé), précisément la figure féminine, ce qui dénote de l'existence d'un trouble ou d'une difficulté dans la relation avec la mère et en même temps l'existence d'un problème d'identification aux figures féminines.

- **Planche VIII** : dans la planche de l'adaptation affective, le sujet manifeste, à travers les réponses animales et banalité une capacité d'adaptation affective et des possibilités d'établir

des relations affectives avec les objets extérieurs. Le bon choix de la planche confirme le désir de se lier affectivement, mais l'absence d'une réponse kinesthésique est un signe d'insatisfaction ou de problèmes dans ses relations qui s'associent à la passivité du sujet en présence de réponses botaniques.

- **Planche IX** : nous constatons dans cette planche, la présence de réponses humaines comme signe d'une capacité du sujet à s'affronter lui même, plus un attachement aux objets d'amour infantiles démontré par la troisième réponse du " bébés " .

- **Planche X** : la planche familiale est positivement choisie par le sujet. Elle montre, par la présence de réponses animales et banalité, la bonne représentation du sujet quant à ses relations avec sa famille.

Cependant, les réponses anatomiques et objets reflètent l'existence de préoccupations concernant la santé ou la mort et une agressivité (la réponse ciseaux est signe d'agressivité avec toujours une passivité (réponses botaniques).

d.4- Résultat global :

Nous pouvons conclure d'après les résultats du Rorschach que le sujet, malgré les capacités d'identification dont il dispose, souffre malgré tout de quelques problèmes d'identité et surtout d'identification féminine. Nous constatons aussi la prédominance d'un refoulement de l'agressivité et quelques problèmes d'ordre sexuel qui apparaissent accompagnés d'un sentiment de culpabilité.

L'adaptation sociale du sujet semble bonne en apparence. Tout d'abord pour ce qui est des relations avec la famille qui semblent bonnes reflétant ainsi le capacité du sujet à établir des relations avec autrui et à se lier affectivement avec eux. Cependant, cette adaptation semble être en réalité superficielle et limitée et cela ressort à travers l'existence de problèmes d'adaptation ainsi qu'à travers des difficultés dans ses relations sociales les plus intimes avec les autres, avec le père notamment, mais aussi et surtout dans ses relations avec la mère. Par ailleurs, l'image de soi et l'image du corps sont toutes les deux bonnes.

e-Le lien entre les tests et les entretiens:

L'analyse des entretiens et l'interprétation des tests ont révélé les traits communs suivant :

- Sur le plan psychologique, la victime éprouve un fort sentiment de culpabilité qui est lié en grande partie aux circonstances de l'acte incestueux lui-même et des conséquences qu'il a pu engendrer. Ce sentiment s'est confirmé dans les tests aussi bien le TAT que le Rorschach. Nous avons constaté par ailleurs l'existence de troubles d'ordre sexuels manifestés à travers ces deux tests et qui nous ont apparus sous forme d'un refoulement de la sexualité et des représentations sexuelles, bien que la victime les nie et considère sa sexualité comme normale.

Un sentiment d'impuissance entraînant la victime dans une situation de passivité et d'incapacité de faire face comme il l'empêche par ailleurs d'affronter les situations nouvelles. Cela est renforcé par un sentiment d'abandon dû aux modifications des relations avec autrui et leur rejet, particulièrement de la part de la mère. Cela a pu engendrer un état quasi dépressif chez la victime manifesté sous la forme d'un désintérêt pour la vie et d'un besoin patent d'étayage.

Nous remarquons aussi, l'existence chez la victime d'une agressivité réprimée, d'un caractère réservé, d'une passivité et d'un contrôle excessif de l'affectivité en plus de quelques troubles d'identité manifestés surtout dans les tests..

Cependant, il nous semble que le traumatisme incestueux n'a pu atteindre la victime dans son intégrité physique car la victime conserve d'elle-même une bonne image de soi et une image du corps demeurée intacte avec une bonne identification à la fonction maternelle confirmée par le désir de parentalité.

- Sur le plan relationnel, il y a une intégration et une adaptation sociale de la victime. En effet, dans les entretiens et dans les tests, le sujet a manifesté des attitudes renseignant sur ces capacités à établir des relations sociales et surtout un désir de se lier à autrui. Cependant, cela n'est pas possible avec la domination de la mère qui contrôle toute

relation de la victime l'empêchant ainsi d'avoir des bonnes relations profondes. Ceci dit, la victime souffre de difficultés dans les relations sociales sous forme de relations superficielles et limitées avec le cercle social. Plus encore, cela se reflète particulièrement par un trouble dans la relation avec la mère qui est très patent surtout dans les entretiens.

2 - Discussion des résultats :

Comme nous l'avons vu dans notre approche théorique, l'inceste est un abus sexuel infligé par un parent à un enfant. Sa spécificité donc, selon Laupies (op.cit., p.48), est de se dérouler dans le milieu familial. Cependant, comme l'a dit Razon (2003, p.27) "l'inceste ne se réduit pas au lien abuseur-victime, mais à toute une psychopathologie familiale dont les enjeux se tissent pour chacun des membres de la famille".

En effet, c'est la famille et particulièrement le fonctionnement du système familial qui est susceptible de préparer d'éventuels pratiques incestueuses. Ainsi, les résultats obtenus dans cette recherche et précisément des entretiens, ont montré l'existence de quelques caractéristiques de ces familles. Tout d'abord, ces familles non seulement sont des familles nombreuses, mais en plus le lien de parenté qui les unit est diversifié. C'est-à-dire que ces familles sont constituées de plusieurs membres unis par des liens familiaux pas toujours unilatéraux : beau père, demi frères, demi sœurs, belle mère et même des membres qui n'ont pas de liens de parenté entre eux mais un simple lien d'alliance, ce qui implique une confusion dans les statuts au sein du système familial.

Par ailleurs, ces familles semblent être isolées de la société et "vivent en milieu fermé, repliées sur elles-mêmes" (Angelino, op.cit., p.152) surtout la famille du deuxième cas. La mère en particulier tend à limiter ses relations avec l'extérieur et notamment les relations des autres membres de la famille et cela par un contrôle de leurs activités extérieures et de leurs relations même les plus proches. Ce qui a empêché la victime d'être indépendante et d'avoir un espace de liberté propre à elle qui lui permet d'établir des liens profonds avec autrui.

Il nous apparaît aussi, qu'à l'intérieure de ces familles règne la promiscuité surtout au niveau du couchage, problématique favorisant l'inceste et que nous avons déjà évoqué avec Crivillé et al. (Op.cit., p.18) notamment et pour qui : "l'organisation des familles incestueuses comporte une promiscuité réelle", Cependant, cette promiscuité pour ce qui concerne nos sujets semble être imposée. Elle est induite par les circonstances matérielles (les conditions d'habitat) et non par un mode particulier de fonctionnement parental qui serait défaillant, ce qui explique le manque d'espace réservé à chacun. L'espace est commun, les frères et les sœurs partagent la même chambre, ce qui est confirmé d'ailleurs par les statistiques de Crivillé et al. (op.cit, p.18) pour qui : "68 % des enfants victimes ne disposent pas de chambre individuelle, ils dorment soit avec d'autres enfants, soit avec un ou plusieurs adultes".

De plus, en ce qui concerne notre étude, dans ces familles toutes les pièces du logement sont accessibles à tout le monde et tout le monde peut entrer à tout moment dans n'importe quelle chambre et ce de jour comme de nuit, ce qui enfreint l'intimité de tous et abolit les limites à respecter.

Cet aménagement familial qui favorise l'inceste est renforcé par certains éléments et circonstances qui ont permis sa réalisation tout d'abord par le manque de protection de la victime, notamment les absences de la mère ou de la belle mère qui constituent des moments dits de faiblesses favorables à la survenue de l'inceste. En effet, les résultats ont bien montré que chaque fois que l'abuseur tente ou réalise son abus sexuel, la victime s'est trouvée seule. Et quelque soit le motif de l'absence, l'abuseur en profite. Nous déduisons de cela, que l'abus ne peut être consommé s'il n'y avait pas ce "vide" maternelle ce que Bigras. J (cité par Razon, 2001, p.255) a nommé "inceste en creux", selon cet auteur, "la désertion maternelle favorise l'inceste, la mère creuse par ses absences un espace vide ou l'abuseur s'engouffrera" constituant ainsi un danger pour la victime, ce qui explique l'importance de la place qu'occupe la mère dans ces familles, le rôle qu'elle peut jouer et ce que sa présence peut représenter pour la victime comme pour l'abuseur.

Quant au profil de nos abuseurs incestueux, qu'ils soient qualifiés de pervers ou non, ce sont certainement des êtres troublés dans leur développement et dans leur comportement. Pour ce qui est du père abuseur, il semble s'accorder avec celui de la

famille dictatoriale décrite par Barudy (cité par Laupies, op.cit, p.80) et pour qui : "le père devient la loi. Cet homme n'accepte aucune négociation. Il a souvent recours à la violence". Il ressort en effet de nos entretiens que le père de l'un de nos sujets (le premier) était autoritaire, imposant ses exigences sur l'ensemble de la famille et semant la peur. Tendre mais violent lorsque ses désirs sont contrariés. Il est aussi apparemment instable dans sa vie affective comme dans sa sexualité, ce qui explique son changement continu de partenaire sexuel. Cela peut être dû à une sexualité insatisfaite comme l'a montré Laupies (2000, p.80) qui rapporte à ce sujet : "l'inceste par le père semble combler l'appauvrissement de sa vie sexuelle".

En revanche, le frère abuseur semble être lui-même la victime d'un fonctionnement familial ou plutôt parental qui l'a profondément troublé. Ceci dit, il souffre d'une carence affective engendrée par un rejet parental. Nous avons constaté en effet, l'inexistence de toute affection ou d'intérêt de la part de sa famille. Sa présence est toujours indésirée. De plus ses difficultés sociales et son échec scolaire aggravent sa marginalisation et son rejet. Ce qui rejoint les propos de Laupies (op.cit., p.86) : "l'inceste commis par un frère a souvent lieu sur fond de désengagement familial ou au moins de pauvreté affective", ce qui correspond au type de famille désengagée décrite par Minuchin (cité par Laupies, op.cit. p.85).

Tout cela peut être en grande partie un motif au passage à l'acte incestueux sans pour cela négliger l'importance de la place qu'occupe la victime au sein de la famille et qui peut être un élément contribuant lui aussi à ce passage à l'acte. Contrairement, au frère abuseur qui ne dispose d'aucun statut favorable. Et c'est ainsi que "dans un climat de rivalité fraternelle, un frère peut agresser sexuellement celui ou celle qui lui apparaît avoir un statut particulier" (Laupies, ibid., p.86). Ce qui est très manifeste dans notre cas, vu que la victime a un statut particulier dans sa famille. En effet, elle est la seule enfant entre 8 que la mère a prise avec elle suite à son divorce avec son père. Par ailleurs son beau père la considère comme sa propre fille, elle est même la préférée de toute la famille. Par ailleurs, le constat que nous venons de faire sur le statut particulier de cette fille n'élimine pas le fait qu'auparavant, elle a été rejetée par son père et que la mère a dû la prendre malgré elle, ce qui confirme ce que Razon (1996, p.81) a écrit dans ce sens, c'est-à-dire que : "toutes les filles abusées ont été des enfants rejetées".

Cependant, la chose commune concernant les deux abuseurs qui ont constitué l'objet de ce travail, c'est le fait, qu'ils sont des alcooliques, des toxicomanes et des chômeurs. De ce fait, il est évident que leur recours à la consommation de substances toxiques comme l'alcool et la drogue reflètent, probablement, l'existence de problèmes sociaux et psychologiques divers, et le recours à l'usage de ces substances peut être considéré comme un moyen pour compenser un manque affectif et/ou un moyen pour "fuir la réalité en retournant la violence contre soi" comme le dit Razon (1996, p.96).

Il est donc clairement établi à ce point de notre exposé que l'inceste existe et se produit au sein d'un système familial qui peut être qualifié de défaillant, d'un abuseur pervers, et d'une victime considérée plus ou moins comme faible.

*** Les conséquences de l'inceste:**

En ce qui concerne les conséquences que peut entraîner un acte incestueux, nous avons constaté d'après les résultats de cette étude qu'elles sont diverses et qu'elles touchent autant la victime que toute personne qui lui est proche, et ce du fait que "l'inceste est, comme l'écrit Laupies, un fait. Il entraîne, par lui-même, bien d'autres faits concernant la santé, le droit et la société" (op.cit., p.41).

a- Les conséquences symptomatiques liées au traumatisme:

Nous avons remarqué en effet, pour nos victimes, l'existence de conséquences symptomatiques liées au traumatisme incestueux et qui sont semblables à l'Etat de Stress Post Traumatique (ESPT.) même si c'est à degré différent vu l'impossibilité de mesurer leur intensité et leur diversité. "Il est vrai en effet, comme l'écrit Damiani, qu'un traumatisme sexuel peut engendrer des symptômes que l'on peut aussi reconnaître lors des événements catastrophiques (guerres, accidents de la circulation, ...)" (2001, p.143). Pour ce qui est de nos sujets, ces symptômes se sont manifestés durant les pratiques incestueuses (exprimés surtout dans le deuxième cas), mais aussi après l'écoulement d'un certains temps (bien après l'arrêt de l'abus -le premier cas-), notamment à travers la reviviscence du traumatisme, les flash backs, l'évitement traumatique, l'angoisse, les troubles fonctionnels entraînant une hyper vigilance constante aboutissant à une fatigue et à une souffrance

physique et psychique, un état quasi dépressif, et des troubles de la mémoire et de la concentration engendrant, dans certains cas un échec scolaire. C'est ce que Lopez (op.cit., p.21) a globalement décrit comme suit : "la victime revit le traumatisme par des souvenirs répétitifs et envahissants, des cauchemars, (...), une réduction des contacts extérieurs et des affects, des troubles du sommeil et des troubles cognitifs affectant la mémoire et la concentration". Le fait d'évoquer ce sujet, d'en parler fait revivre les souvenirs de ce traumatisme chez les victimes et en même temps, fait apparaître presque les mêmes symptômes auparavant vécus (premier cas). Cela nous a amené à confirmer l'idée que le temps écoulé n'a pas d'influence sur l'affaiblissement du traumatisme et sur les conséquences qu'il peut entraîner comme l'a précisé Laupies (op.cit., p.42) : "le temps écoulé depuis les faits a peu de valeur. Même cinquante ans plus tard, le problème reste entier. La patiente a pu s'adapter, mais la souffrance persiste de façon plus ou moins voilée". Cela s'est confirmé dans notre premier cas lorsque la victime après plus de deux ans continue à souffrir, comme auparavant lors de la survenue de ce traumatisme et cela même à son évocation.

b- Les conséquences psychologiques :

Sur ce point, nos résultats nous ont confirmé que les conséquences de l'inceste ne se limitent pas aux symptômes traumatiques. C'est d'ailleurs le point de vue de Damiani (2001, p.143) qui écrit à ce propos : "la souffrance ne se réduit pas à un tableau symptomatique réparable et observable. Le vécu psychique est spécifique, notamment en ce qui concerne la honte et la culpabilité".

En effet, nous avons constaté pour ce qui est de nos cas, l'existence de quelques difficultés psychologiques même si elles sont différemment vécues par les sujets. Certains de ces difficultés sont très fortement ressenties et d'autres moins. Nous avons remarqué par ailleurs que le sentiment de culpabilité est fortement présent surtout après le dévoilement, ce que reflète les propos de Damiani (ibid., p.144) pour qui : "la culpabilité est massivement présente chez les victimes des agressions sexuelles".

Cette culpabilité que nous avons constatée ne concerne pas les faits incestueux en eux même. Mais elle est plutôt en grande partie engendrée par les conséquences qui ont

suiwi le dévoilement de l'inceste, précisément les conséquences sociales. De ce fait, les deux sujets se sentent surtout coupables d'avoir été la cause de la destruction de la cellule familiale et des problèmes qui ont surgis après le dévoilement. De plus, dans le premier cas, le sujet se sent aussi coupable de la privation de la famille d'un père, même mauvais, alors que sa présence était indispensable pour tout les autres membres de la famille hormis la victime et du placement d'autres personnes innocentes dans un centre de rééducation où leur avenir est presque détruit dans une société qui condamne et rejette toute personne ayant vécu dans ces centres. Ces deux victimes se sentaient donc responsables et sources des problèmes que connaissent leurs familles comme l'a précisé Laupies (op.cit., p. 57) par ailleurs en expliquant qu' : "ultérieurement, après la révélation de l'inceste peuvent apparaître la culpabilité d'avoir "envoyer le père en prison", d'avoir privé les frères et sœurs de la présence du père", ce qui implique que dans cette situation, les sujets n'ont pu éviter de se sentir coupable à cause de leurs actes comme le confirment aussi Crivillé et al. (Op.cit., p.191) pour qui : "quoi qu'il fasse et quoi que les adultes puissent lui expliquer, l'enfant ne pourra pas éviter de se sentir coupable".

Aussi, la culpabilité est engendrée par le silence maintenu durant toute la période de pratiques incestueuses, comme l'a dit Laupies (op.cit.,p.57) pour qui: "l'enfant peut, également, se culpabiliser de n'avoir pas parlé plus tôt". Ce qui est manifesté dans notre deuxième cas.

Cependant, si cette culpabilité qui est consciente s'est manifestée plus après le dévoilement, cela n'a pas empêché qu'elle soit aussi présente avant c'est-à-dire lors des pratiques incestueuses. Cette culpabilité a surgi faiblement notamment dans le second cas. Elle est liée comme le disent Crivillé et al. (Op.cit., p.191) à la faute et à la transgression. Elle se rapporte donc, à la reconnaissance de la transgression de l'interdit (vécu comme un péché). En effet, "Se sentir coupable, c'est avoir transgressé la loi" selon Damiani (2001, p.144), ce qui a engendré un auto reproche par rapport aux obligations religieuses.

Quant à la honte, sa présence est très minime. Elle peut être rapportée au silence que l'une des victimes a maintenu pendant des années sur les pratiques incestueuses. Elle est la conséquence, comme l'a dit Damiani (ibid., p.145), "des faux choix de conduite que la victime a dû adopter". Elle est donc liée aux attitudes inadéquates du sujet vis à vis de

son image idéale. C'est la honte de n'être pas à la hauteur des attentes, surtout maternelles, ce qui est très apparent dans l'un des cas (le deuxième cas). Damiani (ibid., p.145) disait à ce propos que : "la honte représente une blessure narcissique du fait de n'avoir pas été à la hauteur, d'avoir été passive, d'avoir laissé faire" entraînant ainsi, l'échec de la confirmation de soi. Cependant, même si la honte est absente explicitement dans l'autre cas (premier cas), nous supposons que cela ne reflète pas que le sujet ne l'a pas ressentie, mais elle peut être implicite, elle peut en effet se manifester sous une forme déguisée comme la peur qu'autrui ne découvre ce qui s'est passé, chose qui peut être éminemment honteuse pour elle vu que le fait d'être une victime d'inceste constitue une honte sociale, surtout dans notre société où la sexualité normale est en elle-même un tabou, alors que peut on dire de la sexualité abusive.

Une autre conséquence, très présente chez les sujets et révélée par les résultats obtenus, c'est le sentiment d'impuissance et d'abandon. A ce propos nous avons noté que ce sentiment était présent dès le début des abus incestueux. Le sentiment d'impuissance éprouvé lors de l'inceste est notamment dû à la passivité du sujet face à la menace de l'abuseur ce qui explique le silence qui a entouré cet acte, suivi par un sentiment de faiblesse engendré par l'impossibilité de ne jamais pouvoir faire quoi que ce soit face à cette nouvelle situation.

Cela est renforcé par le sentiment d'abandon provoqué tout d'abord par le sentiment du manque de protection éprouvé par les sujets dû à la trahison du parent abuseur qui est sensé être le protecteur de la victime et aux absences maternelles, ensuite par les réactions d'autrui et les modifications qu'ont subi les relations ultérieures des sujets après le dévoilement, notamment par le rejet de la victime dans le premier cas et par le comportement distant de la mère dans le deuxième cas. Cela fait naître chez les sujets un sentiment de peur vis-à-vis des autres. Peur d'être dévoilée et donc d'être rejetée et méprisée, ce qui produit un évitement des relations sociales, aboutissant automatiquement à une tendance à s'isoler, ou à l'instauration de liens superficiels. Cela peut s'étendre, ultérieurement, sur toute la vie de la victime, c'est ce que Laupies (op.cit., p.65) a exprimé comme suit: "l'enfant victime est toujours habité par la crainte de la rupture des liens et par l'angoisse de l'abandon".

De plus, nous avons remarqué que les conséquences symptomatiques et psychologiques que nous venons de voir, sont à l'origine de l'état dépressif dont ont souffert les deux sujets à des degrés différents, état dépressif qui est passé d'un simple désintérêt pour la vie jusqu'à des tentatives de suicide apparues chez l'un de nos cas (le premier), cet état dépressif est en fait un trait courant chez les victimes d'inceste comme le confirme Wuthrich (www.op.cit.) d'ailleurs en écrivant à ce propos que "tous ces sentiments peuvent être des racines de dépression exogène", ou encore Rush (op.cit., p.27) pour qui l'enfant victime d'abus sexuel a tendance "à être gravement dépressif, à fonctionner de moins en moins bien, et peut même se suicider".

A cela, nous pouvons ajouter des troubles comportementaux notamment chez l'un des sujets (premier cas), troubles manifestés à travers les fugues répétitives et les tentatives de suicide qui sont consécutives à l'état dépressif et au sentiment d'abandon dont il a souffert.

Les résultats que nous avons obtenus nous ont révélés par ailleurs l'absence de modification ou d'altération concernant l'image du corps contrairement aux résultats de certains travaux que nous avons cités dans la partie théorique qui affirment que l'inceste entraîne des modifications concernant cet aspect. Rappelons à ce propos ce que Damiani (1999, p.76) a écrit dans ce sens, notamment que : "l'effraction du corps constitue une atteinte à son image du corps, à sa féminité".

Pour ce qui nous concerne, nous pouvons peut être expliquer cela par le fait que les sujets ne sentaient pas que leurs corps aient pu jouer un rôle quelconque poussant l'abuseur au passage à l'acte incestueux et que de ce fait ils ne sont pas à l'origine de l'abus. Ce qui implique qu'elles n'ont pas le sentiment d'avoir été trahies par leur corps et donc il n'est pas perçu ni ressenti comme mauvais, ce qui nous a amené à constater que l'image du corps de nos sujets est restée bonne et même valorisée.

Nous avons par ailleurs constaté l'existence de troubles sexuels chez nos sujets, notamment dans son identité. Dans ce sens, Laupies (op.cit., p.67) a écrit que "il existe souvent un flou quant à l'identité sexuelle des victimes d'inceste". Ces troubles se sont apparus faiblement dans le second cas à travers les tests seulement, précisément le

Rorschach, sous forme d'une répression de la sexualité et des difficultés dans le choix sexuel, mais qui sont très manifestes dans les entretiens comme dans les tests du premier cas et ce à travers un comportement sexuel inadéquat allant de la curiosité sexuelle jusqu'aux pratiques sexuelles perverses comme l'homosexualité, en passant par un dégoût de la sexualité qui devient plus fort après l'abus, et que nous supposons qu'il n'est peut être qu'une défense contre les désirs sexuels du sujet. C'est ce qu'a montré, globalement, Wuthrich ([www.op.cit.](#)) en disant que: "la possibilité d'une confusion dans l'identité sexuelle amenait des dérapages vers l'homosexualité ", ainsi que Laupies (op.cit., p.67) qui rejoint la même idée et pour qui "il n'est pas rare de rencontrer des conduites homosexuelles chez les sujets victimes d'abus sexuel".

Cependant, même si nous pensons que les troubles sexuels apparus chez le premier cas sont liés en grande partie à l'expérience incestueuse vu qu'ils ne se sont manifestés que lorsque la victime a atteint presque ses 17 ans et qu'après l'abus sexuel. Cela ne nous empêche pas de supposer qu'il y a d'autres éléments qui ont aussi contribué et favorisé l'apparition de ces troubles nous ferons référence à deux éléments principaux:

Le premier, les remaniements de la phase d'adolescence qui peut éveiller plus la curiosité sexuelle et la préoccupation excessive pour le corps et automatiquement sa valorisation, chose très connue à cette phase critique.

Le second, les conditions de vie dans un centre de rééducation spécialisé, qui généralement accueille des gens qui ont des problèmes assez spécifiques (des filles prostituées, des délinquantes, ..) et donc, l'existence d'un milieu favorable pour des conduites perverses dont l'influence sera automatiquement négative sur tout le monde. Ce qui nous permet peut être d'expliquer la présence des troubles sexuels chez ce cas et pas l'autre.

Cependant, l'image du sexe opposé comme futur partenaire sexuel est demeurée bonne et positive pour nos sujets. Cela a, probablement, pu empêcher en partie l'apparition de troubles liés au désir de parentalité et au désir de maternité qui sont restés intacts chez nos deux sujets et qui ont été clairement et positivement manifestés lors des entretiens, même si les tests nous ont révélé l'existence de quelques difficultés dans l'identification

féminine. Cependant, nous ne pouvons affirmer que ces deux aspects resteront intacts ultérieurement. Car le désir de parentalité et de maternité ne se manifestent qu'à l'âge adulte et de ce fait nous ne pouvons affirmer ni confirmer, malgré les dires des sujets à ce propos, s'ils vont rester intacts et inchangés avec le passage du temps. Ils pourront en effet faire partie de ce qu'on appelle les conséquences à long terme de l'inceste. De même nous ne pouvons en aucun cas négliger l'influence sur le long terme des troubles sexuels qui sont apparus comme conséquences immédiates de l'abus.

De plus, nous constatons la présence chez nos deux sujets, même faiblement, d'un sentiment de haine envers soi, dû probablement à toute la situation de l'inceste. ainsi qu'une faible estime de soi chez le premier cas qui est consécutive aux sentiments de honte et de culpabilité, mais qui est engendré explicitement en premier lieu, par la peur des autres, peur du regard dévalorisant d'autrui et de l'image qu'ils se font d'elle.

En résumé, nous pouvons conclure que les conséquences psychologiques de l'inceste sont très manifestes chez nos deux sujets et qui s'accordent globalement avec le point de vue de Landry (www3.sympatico.ca/blanchelandry/abus-sexuels.html) pour qui ces conséquences se manifestent par: "troubles du sommeil, troubles alimentaires, par un sentiment de honte, de culpabilité, par des difficultés d'adaptation affective, par une perte d'estime de soi, par des troubles sexuels, un manque de confiance, la dépression, les difficultés à nouer des relations avec autrui...".

c- Les conséquences relationnelles :

A propos des conséquences relationnelles nous avons constaté la présence de troubles et de difficultés relationnels chez nos deux sujets. C'est ce que Leserman et al. (<http://psydoc-fr.broca.inserm.fr/green.html>) ont confirmé en disant que "ces victimes sentent qu'elles ne sont pas comme les autres et éprouvent des difficultés dans leurs relations interpersonnelles", difficultés qui se sont manifestées pour ce qui concerne nos deux sujets à travers les modifications qu'ont subi leurs relations. Ces modifications se sont produites dès le commencement des pratiques incestueuses. Elles concernent essentiellement la relation au parent abuseur, ce qui a affecté les sentiments, l'image et la relation antérieure du sujet à son égard. Cela s'est aussi manifesté par l'apparition de

sentiments négatifs à son encontre dus notamment à la trahison ressentie par le sujet et entraînant un sentiment de haine très fort, extrême même jusqu'au souhait de sa mort, ainsi que par la dévalorisation de son image aux yeux de la victime, image devenue négative, sans oublier le fléchissement des liens avec lui, liens devenus superficiels durant l'abus et qui ont abouti, par la suite, après le dévoilement, à leurs complètes ruptures. Effectivement, le Rorschach et les entretiens ont clairement montré l'existence de ces troubles dans la relation avec le père et la perception d'une image paternelle mauvaise. Enfin, ces modifications se sont étendues aux relations de la victime avec autrui reflétés notamment par les difficultés relationnelles, difficultés d'établir des liens permanents et profonds avec autrui.

En effet, les relations antérieures de nos sujets et en particulier l'un d'eux (premier cas) ont subi un grand changement, ces relations sont devenues en grande partie, comme les a qualifiées Wuthrich (www.lueur.org/testes/dossuemp/127_enfant.neglig.php), dysfonctionnelles, caractérisées par les ruptures, l'évitement et le rejet. Pour un de nos sujet (premier cas); il y a même eu rupture complète de toute relation que ce soit avec la famille ou toute autre personne informée de l'inceste. Cela est d'ailleurs confirmé par Wuthrich ([www.op.cit.](#)) qui a précisé à ce propos : "que la victime met des distances qui peuvent aller jusqu'aux ruptures des relations ou même à l'isolement et à la peur de sortir".

Par ailleurs, le sujet peut représenter pour autrui un danger à éviter. Ce qui peut entraîner de la part d'autrui un comportement d'évitement avec lui, et de la part du sujet une peur des gens engendrée par le comportement d'autrui comme l'a précisé Summit d'ailleurs (cité in Crivillé et al., op.cit., p.137) pour qui : "la victime se trouve souvent confrontée à un entourage proche qui se montrera hostile à cause de ce qu'il a fait et/ou à cause de ce qu'il provoque en le dévoilant". Peur d'être dévoilée et donc d'être rejetée et méprisée pousse souvent la victime de l'inceste à adopter un comportement d'évitement et un isolement social forcé caractérisé par "une interruption des relations, c'est-à-dire que très souvent les amis et les familles se séparent". ([www.jidv.com/PARENT-G-JIDV2003-1-\(3\).htm](http://www.jidv.com/PARENT-G-JIDV2003-1-(3).htm)).

De plus, les tentatives d'établir des liens et des relations normaux s'achèvent souvent par les ruptures et l'évitement comme dans le premier cas. Et dans le cas où ces

relations existent, elles sont souvent superficielles, même avec les personnes les plus proches (la mère dans notre deuxième cas).

Nous avons remarqué par ailleurs, que ces modifications dans les relations avec autrui sont conditionnées par le dévoilement de l'inceste. C'est à dire que les personnes qui ne sont pas au courant de l'inceste continuent à entretenir des relations normales avec la victime. Nous avons constaté en effet à travers le deuxième cas que ses relations avec autrui et même avec les personnes les plus proches comme le beau père par exemple sont maintenues normales, comme par le passé et que les modifications ont seulement affecté les relations avec la mère qui elle, par contre, était au courant des pratiques incestueuses entre sa fille et son fils. Donc, d'après les entretiens les relations avec la mère sont devenues superficielles et la victime souffre de difficultés relationnelles avec la mère qui se sont révélés à travers le Rorschach. Nous déduisons de tout cela, que le non dévoilement de l'inceste explique la non modification dans les relations de la victime avec autrui ce qui implique que l'inceste une fois dévoilé entraîne effectivement des modifications dans les relations de la victime avec autrui.

d- Les conséquences sociales :

Pour ce qui est des conséquences sociales elles sont évidentes. En effet, si dans le deuxième cas elles se sont limitées à l'incarcération de l'abuseur, il n'en est pas de même pour le premier cas où les conséquences sont multiples affectant tout le monde : la victime, l'abuseur et la famille. Tout d'abord le père abuseur, incarcéré pour de longues années avec les conséquences concomitantes, incarcération du père suivie par le placement de l'enfant victime et d'une autre personne innocente (la petite sœur en l'occurrence) en centre spécialisé, l'échec scolaire et globalement, la destruction de la famille comme l'a montré Getti (cité par Angelino, op.cit., p.185) pour qui : "l'incarcération, fout la famille en l'air. Le père sort du circuit, pas de travail, des problèmes de revenus, de loyer, le scandale, la honte familiale. C'est l'éclatement de la cellule familiale".

En résumé, nous avons constaté par ailleurs, et ce à travers les deux cas, que les conséquences de l'inceste sont variables et sont liées aux faits incestueux. C'est ainsi que dans le premier cas (inceste père/fille), même si l'inceste est moins réalisé (quatre

tentatives et un abus avéré), ses conséquences sont plus graves; alors que dans le deuxième cas, celui concernant l'inceste demi-frère/sœur, inceste qui s'est étendu sur plusieurs années, les conséquences sont moindres. Cela pourrait être probablement expliqué par le fait que l'inceste père/fille est plus traumatisant que l'inceste frère/sœur comme l'a précisé Landry (www.op.cit.) pour qui de tous les abus incestueux, c'est l'inceste paternel qui est le plus traumatisant, car le lien symbolique entre un parent et son enfant est aussi le lien le plus sacré.

Les conséquences peuvent être aussi en rapport avec la nature des pratiques incestueuses qui peuvent avoir une influence sur leur gravité (différences entre de simples attouchements qui n'aboutissent pas à un acte sexuel complet empêchant ainsi les dommages corporels, et l'acte complet proprement dit).

En tout état de cause, si les conséquences psychologiques sont inévitables, les conséquences relationnelles et sociales peuvent être amoindries, notamment et surtout par le fait du dévoilement, et c'est ce qui nous permet de souligner l'importance et le poids du dévoilement sur les conséquences relationnelles et sociales.

Enfin, nous pouvons conclure que l'inceste n'est pas une expérience sans effets sur la victime ou même une expérience positive pour elle comme certains auteurs ont essayé de le démontrer récemment auteurs comme Woodrow (cité in Héritier et al, op.cit., p.34) qui a écrit notamment que : "l'inceste entre les enfants et les adultes peut parfois être bénéfique". En revanche, nous rejoignons l'idée générale émise par Damiani (op.cit., p.77) concernant l'impact négatif d'un traumatisme incestueux qui écrit à ce propos : "la puissance traumatique provoque des ravages lorsque l'agresseur est un parent", même s'il est de nature et de degré très différent.

3 - Discussion des résultats et des hypothèses de recherche:

Les résultats de notre recherche ont montré que :

- Les victimes d'inceste souffrent de problèmes et de difficultés psychologiques diverses même s'ils apparaissent avec une acuité variable pour chacune d'entre elle et cela

que ce soit dans la nature de l'acte ou dans sa fréquence. En tout état de cause, dans tous les cas l'abus sexuel abouti toujours à des sentiments de culpabilité, de honte, de haine, d'impuissance et d'abandon accompagnés de troubles sexuels, d'état dépressif, de fugues et même de tentatives de suicide. Ces symptômes portent atteinte à l'adaptation psychologique des victimes. Cela confirme notre première hypothèse qui veut que l'inceste entraîne des difficultés dans l'adaptation psychologique et sexuelle de la victime.

- Les relations interpersonnelles des victimes subissent comme nous venons de le voir des modifications importantes, au début avec le parent abuseur dès le commencement des pratiques incestueuses, puis avec autrui notamment après le dévoilement, et qui allant de l'instauration de relations superficielles jusqu'à l'évitement et la rupture des relations. Cependant, ces modifications se limitent aux personnes qui sont au courant des pratiques incestueuses, ce qui implique qu'elles sont conditionnées par le dévoilement car, comme nous l'avons vu à travers les résultats que nous avons obtenus, la victime dont l'inceste est resté presque un secret hormis pour la mère de la victime avec qui les modifications des relations ont été très importantes, a conservé des relations intactes avec l'entourage. Ceci confirme par ailleurs notre deuxième hypothèse impliquant que l'inceste entraîne des modifications dans les relations de la victime quand celui-ci est avéré et dévoilé.

- Concernant l'hypothèse que l'inceste entraîne la dissolution de la famille, nous avons pu noter les conséquences destructrices de l'inceste sur la structure et la cohésion familiale. Cela est notamment visible à travers l'incarcération du parent abuseur, et dans certains cas, le placement des victimes en centre spécialisé, ce qui constitue une dissolution de la famille.

En résumé, nous pouvons dire que l'inceste a entraîné non seulement des difficultés d'adaptation affective et sexuelle. Mais aussi qu'il a apporté une modification dans les relations de la victime avec l'abuseur et avec autrui et une dissolution manifeste ou non de la famille.

Enfin, nous pouvons conclure de tout ce que nous venons de dire que l'inceste comme événement traumatique entraîne des conséquences symptomatiques diverses affectant l'aspect psychologique, relationnel et social de la victime confirmant ainsi notre

hypothèse générale qui veut que des conséquences psychologiques, relationnelles et sociales découlent de la pratique incestueuse.

Conclusion générale :

Nous avons essayé d'aborder dans ce travail un aspect qui rentre dans le domaine de la psychologie traumatique et particulièrement de la sexualité abusive. Les abus sexuels dont l'inceste fait partie et occupe une place particulière sont des traumatismes complexes qui ne se résument pas à un simple traumatisme physique, mais plus encore c'est un traumatisme psychique et social et un meurtre pour la sexualité et la vie sexuelle par laquelle l'être humain assure sa continuité. En plus, l'inceste constitue précisément une atteinte aux origines de l'être, dans son existence même, en tant qu'être individuel et social en détruisant ses liens filiaux les plus sacrés, liens qui lui permettent de se distinguer et de s'inscrire dans sa propre génération.

Or, malgré la gravité de ce problème, il est jusqu'à présent un tabou entouré d'un silence qui peut être un élément empêchant sa divulgation. Ce problème traumatisant produit un bouleversement et une effraction au sein du physique et du psychisme de la victime qui se trouve ainsi incapable de la maîtriser, entraînant des conséquences diverses qui se manifestent à travers : des symptômes post traumatiques, des troubles psychiques et sexuels, des troubles relationnels qui peuvent affecter la vie sociale de la victime. C'est ce que nous avons essayé de montrer, autant que faire se peut, à travers une étude portant sur deux cas. Notre objectif était donc de démontrer que l'impact des actes incestueux est très manifeste sur la victime et cela par les différentes conséquences qui affectent sa vie psychologique, relationnelle et sociale et cela que ce soit à court ou à long terme.

Pour cela, nous avons effectué une étude clinique sur deux cas victimes d'inceste. Pour ce faire, nous avons utilisé la méthode des cas avec ses outils d'investigation qui sont: l'anamnèse, l'observation, l'entretien semi directif, les tests projectifs notamment le TAT et le Rorschach, et l'analyse de contenu. Après interprétation et analyse des informations recueillies, nous avons obtenus les résultats suivants qui montrent que l'inceste entraîne des conséquences illimitées et graves qui peuvent affecter la victime durant toute la vie, et ce, selon les cas, par l'apparition de troubles symptomatiques liées au traumatisme de l'inceste sous forme de reviviscence du traumatisme, l'évitement traumatique, les troubles fonctionnels, les troubles comportementaux, d'angoisse liée au traumatisme incestueux...

Sur le plan psychologique nous avons constaté l'existence chez la victime de difficultés d'adaptation affective et sexuelle manifestées notamment par un fort sentiment de culpabilité et aussi par des sentiments de honte, de haine, une faible estime de soi, un état dépressif, troubles sexuels, sentiment de peur, d'impuissance et d'abandon; et quelques difficultés dans l'identité qui se sont manifestées uniquement dans les tests.

Sur le plan relationnel, nous avons constaté qu'il y a eu des modifications dans les relations antérieures de la victime avec l'abuseur, modifications consécutives aux pratiques incestueuses et qui ont consisté notamment en une dévalorisation du parent abuseur, une dévalorisation de son image et même une dévalorisations des sentiments que la victime avait envers lui, suivie après le dévoilement, d'une rupture complète de leur relation. Nous avons par ailleurs relevé une modification des relations avec autrui et cela notamment après le dévoilement, modifications manifestées par l'évitement de nouvelles relations et plus encore par la rupture des relations existantes auparavant. Nous avons aussi remarqué que les liens existants sont généralement qualifiés de superficiels.

Sur le plan social, les conséquences nous ont apparues sous forme d'une dissolution de la famille à travers l'incarcération de l'abuseur, le placement des victimes dans un centre de rééducation et la destruction de la cellule familiale.

Cependant, malgré les différentes études qui ont montré l'impacte négatif sinon destructeur de l'inceste ainsi que les nombreuses tentatives de sensibilisation effectuées par les spécialistes et particulièrement par les mouvements féministes très actifs en Occident ces dernières décennies, il y a encore beaucoup de monde encore inconscients des conséquences profondes que peuvent engendrer les actes incestueux. Cela est dû surtout au fait de la méconnaissance de ce problème et au déni de son existence, méconnaissance et déni qui restent entier surtout dans notre société. De ce fait, la voie est encore ouverte pour que d'autres recherches, pour que d'autres chercheurs s'engagent à dévoiler ce phénomène et à essayer ainsi de mieux le connaître, et de ce fait mieux le prévenir.

Bibliographie

Références Bibliographiques :

- ANGELINO, I. (1997). *L'enfant, la famille, la maltraitance*, Paris, Dunod.
- ASSOUN, P. L (2002). *Le vocabulaire de Freud*, paris, Ellipses.
- BALIER, C (1999). *Psychanalyse des comportements sexuels violents*, 3^e édition, paris, Puf.
- BEIZMANN, C (1966). *Livret de cotation des formes dans le Rorschach*, Paris, centre de psychologie appliquée
- BORN, M et al (1996). *Les abus sexuels d'enfants*, Liège, Mardaga.
- BOUHDIBA, A (1975). *La sexualité en Islam*, Paris, Puf.
- CAILLOT, J.P. (2001). La maltraitance familiale, le traumatisme psychique et l'inceste non fantasmé in "*GROUPAL, N° 9: Maltraitance familiale et maltraitance institutionnelle*", revue publiée par le collège de psychanalyse groupale et familiale septembre 2001 Paris.
- CAMADESSUS, B. KIENER, M. C (1993). *L'enfance violentée*, Paris, E S F éditeur.
- CANIVET, N (1962). *Manuel d'application: feuille de dépouillement du psychodiagnostic de Rorschach*, paris, centre de psychologie appliquée.
- CANOUI, P. MESSERSCHNUIT, P. RAMOS, O (1993). *Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent*, Paris, Maloine.
- CASTAREDE, M.F. (1983). L'entretien clinique à visée de recherche, in "*l'entretien clinique*", sous la direction de CHILAND, C. Paris, Puf.
- CHILAND, C (1983). *L'entretien clinique*, Paris, Puf.

- CIAVALDINI, A (2001). *Psychopathologie des agresseurs sexuels*, Paris, Masson.
- Code Pénal, 3^{ème} édition, Ed: ONTE 2002.
- Collectif (1989). *Le père*, Paris, Denoël.
- CRIVILLE, A et AL. (1996). *L'inceste, comprendre pour intervenir*, Paris, Dunod.
- CROCQ, L (1997). Traumatismes psychiques chez l'enfant, in *Des lieux de soins et de réparations pour les enfants victimes d'agressions sexuelles*, p.p.4-28, Paris.
- DAMIANI, C. (1999). Situations traumatiques : violences et traumatisme psychique, in *souffrances et violences, psychopathologie des contextes familiaux*, sous la direction de ANGE RAOULT P, Paris, Harmattan.
- DAMIANI, C (2001). Violences publiques et crimes privés, in "*Victime - Agresseur : le traumatisme sexuel et ses devenir*", Tome 1, sous la direction de BACCINO, E et BESSOLES, P, Lecques, Les éditions du champ social.
- DAUZAT, A. DUBOIS, J et MITTERAND, H (1979). *Nouveau dictionnaire étymologique et historique*, Paris, Librairie.
- DELBARY, F (1996). *La psychanalyse, une anthologie -l'expérience psychanalytique-*, Paris, Pocket.
- DELVILLE, J et MERCIER, M (1997). *Sexualité, vie affective, et déficience mentale*, Bruxelles, De Boeck université.
- DE SCITIVAUX, F (1997). *Lexique de psychanalyse*, Paris, Du Seuil.
- DESFARGES, P. Résumé des « tests projectifs » de ANZIEU, D.
- DETHY, M (1996). *Introduction à la psychanalyse de Freud*, Lyon, chronique sociale.

- DUHAMEL, C et BESSON, J (2001). Modifications de l'image du corps chez l'enfant abusé, in "*Victime - Agresseur : le traumatisme sexuel et ses devenirs*", Tome 1, sous la direction de BACCINO, E et BESSOLES, P, Lecques, Les éditions du champ social.

- FREUD, S (1973). *Totem et tabou*, Paris, Payot

- FREUD, S (1987). *Trois essais sur la théorie sexuelle*, Paris, Gallimard.

- GRAPPE, M (1997). Violences sexuelles à enfants : le suivi en psychothérapie, in *perspectives psychiatrique*, vol. 36, no 03.p.p.194-197.

- HACHTTE (1993). *Le dictionnaire du français*, Alger, ENAG.

- HERITIER, F. CYRULINK, B et NAOURI, A. (1994). *De l'inceste*, Paris, Jacob Odile.

- JAMIL JAMMEL, S. (2003). Les agresseurs sexuels, les failles de l'imago paternelle. le cas du Liban, in *2^e congrès international francophone sur l'agression sexuelle du 7 au 9 Mai 2003. Bruxelles.*

- JOUFFE, J.M. (2003). Épistémologies de la classification des perversions, in *2^e congrès international francophone sur l'agression sexuelle du 7 au 9 Mai 2003 Bruxelles.*

- KINOO, P et VIAUX, J.L (2003). Les allégations d'abus sexuels dans le divorce, in *2^e congrès international francophone sur l'agression sexuelle du 7 au 9 Mai 2003 Bruxelles.*

- LAFON, R (1987). *Vocabulaire de psychopédagogie et de psychiatrie de l'enfant*, Paris, Puf.

- LANGANEY et NADOT (1995). Génétiques, parenté et prohibition de l'inceste, in "*La frontière des sexes*", sous la direction de DUCROS, A. et PANOFF, M, Paris, Puf.

- LAPLANCHE, J. PANTALIS, J. B (1967). *Vocabulaire de psychanalyse*, sous la direction de LAGACHE D, Paris, Puf

- LAUPIES, V (2000). *Les quatre dimensions de l'inceste*, Paris, Harmattan.

- *Le petit dictionnaire moderne* (1969), Paris, Larousse.

- *Le petit Larousse illustré* (1996), Paris, Larousse.

- Le Robert collège (1997), Robert.

- LEVI STRAUSS, C (1967). *Les structures élémentaires de la parenté*, Paris, Mouton.

- LOPEZ, G. (1998). Rappels théoriques, in "*Psychothérapie des victimes*" sous la direction de LOPEZ. G et SABOURAND – SEGUIN, A., Paris, Dunod.

- MASSON, D (1980). *Essai d'interprétation du Coron*, inimitable, revue par SOBHI EL SALAH, Paris, Gallimard.

- *Mini dictionnaire de français* (1998), Paris, Larousse.

- MUCCHIELLI, A (1996). *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales* sous la direction du MUCCHIELLI, A. Paris, ed COLIN.

- MUCCHIELLI, R (1977). *L'analyse de contenu des documents et des communications: connaissance du problème*, 2^e éditions, Paris, E. S.F.

- NINI, M.N (1997). *Contribution à l'étude des structures identitaires chez l'adolescent algérien à travers le test "genèse des perceptions de soi" de R. L'ECUYER*. Tome 2. Thèse de doctorat, université Paris 8.

- NOUGUE, Y. (2002) *L'entretien clinique*, Paris, Anthropos et Economica.

- ORAISON, M (1966). *Le mystère humain de la sexualité*, Paris, Du Seuil.

- PAHLAVAN, F (2002). *Les conduites agressives*, Paris, Armand Colin.

- PEDINIELLI, J. L (1994). *Introduction à la psychologie clinique*, Paris, Nathan

- PIERON, H (1990). *Vocabulaire de la psychologie*, 8^e édition, Paris, Puf.

- PLESSIA, F. (1998). Désensibilisation et Retraitement par les Mouvements Oculaires (EMDR), in "*Psychothérapie des victimes*" sous la direction de Lopez. G et Sabourand – Seguin, A., Paris, Dunod.

- RAZON, L (1996). *L'énigme de l'inceste*, Paris, Denoël.

- RAZON, L. (2001). Enigme de l'inceste, d'une violence à l'autre, in "*Victime et Agresseur : le traumatisme sexuel et ses devenirs*", Tome 1, sous la de direction Baccino. E et Bessoles.P, Lecques, Les éditions du champ social.

- RAZON, L. (2003). Pères incestueux : absence de repères parentaux, in 2^e *congrès international francophone sur l'agression sexuelle du 7 au 9 Mai 2003 Bruxelles*.

- RECHELIN, M. (1998). *Les méthodes en psychologie*, Alger, ed Casbah.

- RORSCHACH, H (1993). *Psychodiagnostic*, Paris, , PUF,7^e Edition..

- ROUDINESCO, E et PLON, M (1997). *Dictionnaire de la psychanalyse*, Paris, Foyard.

- RUSH, F (1983). *Le secret le mieux gardé*, Paris, Denoël /Gonthier.

- SAVIN, B (2003). Fonctionnement inconscient de la famille incestueuse, in 2^e *congrès international francophone sur l'agression sexuelle du 7 au 9 Mai 2003 Bruxelles*.

- SAXE, B. J (1993). *De victime à survivante, un modèle de traitement de groupe pour les survivantes d'inceste*, p.p.1-109, Université Ottawa.

- SHENTOUB, V (1990). *Manuel d'utilisation du T.A.T (approche psychanalytique)*, Paris, Dunod

- SILLAMY, N (2003). *Dictionnaire de psychologie*, Paris, Larousse.

- VASSE, D (1995). *Inceste et jalousie*, Paris, Du Seuil.

- VASSE, D (1969). *Le temps du désir*, Paris, Du Seuil.

- VILA, G et Al. (1998). Etude longitudinale prospective de la pathologie psycho traumatique après une prise d'otage dans une école, p.p.14-15, in *Année Psychologique*, n°1.

Bibliographie Internet:

- Bonnet. C. *L'enfant cassé*, www.pedagora.com/biblio1.html.

- Burton. www.pages.infint.net/sociojmt.

- Cloarec. C. (1999). *Du père incestueux à l'hébéphile*, Www.ifrance.com/actupsy/abus.htm.

- Dupont, J. *La notion de trauma selon Ferenczi et ses effets sur la recherche psychanalytique ultérieure*, www.cam.org/~rsmq/filigrane/archive/dupont.htm.

- Hani Ramadan (2003). *Le dialogue entre les religions*, www.droitshumains.org/dial_rel/deb_char8.htm.

- Landry. B. *les séquelles de l'inceste*, www3.sympatico.ca/blanchelandry/abus-sexuels.html.

- Lopez, G. *Conséquences du traumatisme sexuel*, www.sfscsexo.com/PUNLI/PUB13-01.htm.

- Petit Collin C. *Les séquelles à long terme de la maltraitance*, www.wanadoo.fr/laragedevivre/survivre.htm.

- S A M. *L'inceste en Algérie, crimes et chuchotements*, <http://pourinfo.ouvaton.org/société/misère/.20sociale/socialeinceste.htm>.

- Wuthrich, C. *enfance négligée, abusée: conséquences*. www.lueur.org/testes/dossuemp/127_enfant.neglig.php.

- *Indices physiques et comportementaux des abus sexuels*, www.santepub_mtl.qc.ca/mdprevention/fiches/abus/delection.htm.

- *La prohibition de l'inceste*, www.criminologie.com/virtulib/crimviol.htm.
- *Le journal de victimologie*, [www.jidv.com/PARENT-G-JIDV2003-1-\(3\).htm](http://www.jidv.com/PARENT-G-JIDV2003-1-(3).htm).
- *Le profil des protagonistes*, <http://tecfa.unige.ch/tecfa/teaching/UVlibre/9900/bin58/profinc.htm>
- *Les conséquences à long terme des abus sexuels chez les enfants*, in <http://psydoc-fr.broca.inserm.fr/green.html>.
- *Les deux sœurs et leur mère*, <http://www.colbud.hu/main/PubArchive/PL/PL10-Heritier.pdf>.
- *Le traumatisme de l'inceste*, www.ressoureces-psy.com/traumatisme-inceste.htm.
- *Parce qu'il fait cesser de se taire*, www.marie-vincent.org/victimes/abus/conséquences/consequences.htm.
- *Prolégomènes sur les abus sexuels concernant les mineurs*, http://www.actupsy.free.fr/agresseurs_sommaire.html.
- *Séviçes à enfants: les enjeux d'une malédiction*, www.cfwb.be/maltraitance-2.
- www.cam.org/~rsmq/filigrane/archive/dupont.htm.
- www.Etes-vous-une-victime.htm.
- www.ifrance.com.
- www.ipce.info/ipceweb/library/rbtfrançais.htm.
- www.victime.htm.

المراجع

- الإمام محمد بن علي بن محمد الشوكاني 1994. " فتح القدير". الجزء 1. بيروت. دار الكتب العلمية.
- الشربيني و آخرون 1995 " في الإرشاد النفسي للأطفال المساء معاملتهم" في المؤتمر الدولي الثاني للإرشاد النفسي للأطفال ذوي الحاجات الخاصة من 25 إلى 27 ديسمبر. ص. 518-541 ، 1995 القاهرة. بحوث المؤتمر المجلد الثاني.
- جابر عبد الحميد جابر و علاء الدين كفاي (1991). " معجم علم النفس و الطب النفسي إنجليزي عربي". جزء 4. القاهرة. دار النهضة العربية.
- عزت مصطفى الدسوقي (1990). " أحكام جريمة الزنا في القانون الوضعي و الشريعة الإسلامية". القاهرة. مكتبة النهضة المصرية.
- عمر سليمان الأشقر (1997). " أحكام الزواج في ضوء الكتاب و السنة". بيروت. دار النفائس.
- مصطفى العدوي (1999). " جامع أحكام النساء". جزء 5. القاهرة. دار بن عفان.

Annexes

مقابلة الحالة رقم 1

س: هل يمكن أن نعرف سبب وجودك بالمركز ؟

ج: القاضي أمر بإدخالي إلى هنا.

س: و السبب ؟

ج: قدمت شكوى ضد بابا.

س: لماذا شكوته ؟

ج : قلت لهم أنه إعتدى علي.

س: كيف ذلك ؟

ج : في المرة الأولى حاول يعتدي علي في 7 أ عندما أعطتنا البلدية سكنة جديدة و أدني باه نشوفها و حدي. في المرة الثانية في العيد الكبير لما راحت مرت بابا و إخواناتي عند la famille و رفض باه نروح معاهم و قال بلي لازم نبقي باه نخدمه.

في المرة الثالثة بعدها بشوية في الليل و أنا و حدي في الدار . المرة الرابعة عندما نقلنا للسكنة جديدة و كنت دايمًا ندفعوا و يحاول ثم يخليني.

بصح في المرة الأخيرة هي اللي شكيت به. في الصيف تاع 9 أ وإعتدى علي بالقوة و ضربني و ربطني بالسلسلة، في الصباح هربت عند عمتي و هي داتني للشرطة و شكيت به .

س: و علاه ما هدرتيش حتى لواحد في المرات الماضية؟

ج: كل مرة نقول بلي خلاص ما يزيدش يعاود لأنني كل ما ندافع على نفسي يخليني و يروح.

س: كيفاه كان رد فعل العائلة عندما عرفوا؟

ج: أغلبهم صدقوني ، لأنهم يعرفوا مليح بابا ، دخل الحبس من قبل . مرت بابا هي برك للي لامنتي و قالتلي علاه ما خبرتينييش كنت قادرة نوقفه بلاما توصل للشرع.

س: كيفاه كان يعتدي عليك؟

ج: يعتدي علي...صمت...

س: إلى أي حد وصل فعل التعدي؟

ج: صمت (تضييق) ما نحبش نهدر و لا نتفكر الموضوع هذا.

س: علاه؟

ج: بسبيلي ألم و خلاص..

س: يز عجبك هذا الموضوع .

ج : ملي تفكرته قلقت بزاف. و ليت كلي راني قاعدة نعاود نعيش واش صرا .مانرقدش خلاص .ما يروحش خلاص من بالي.. نفكر غير فيه . حسيت روجي ça va pas عدت نقلق ما تقدر يش تتصوري قداه ، حطيت روجي نسيته. ما نحبش نزيد نتفكر.

س: كي تتفكر به بواش تحسي ؟

ج: كي نتفكر تحكمني الضيقة، ما نقدرش نتنفس نكره كل شيء الحياة كاملة. حسيت بأني عايشتهم كيما كانوا في السابق .

س: كأنك رجعت لنفس اللحظات الماضية.

ج: بالضبط و ساعات نحس بهم أكثر .

س: و بعد للي صرا كيفاه حسيت تجاه أبيك ؟

ج : والوا، كأنه غير موجود .لا حي و لا ميت ، ما نحبش نزيد نلقاه مرة اخرى. خايفة منه لما يخرج من الحبس . أتمنى له الموت . دائما نقول لروحي و علاه أنا علاه خيرني أنا. بالنسبة لي نسيته خلاص. س: قبل الحادثة كيفاه كان و كيفاه كانت علاقتك به ؟

ج: كان هو كل شيء بالنسبة لي في الدنيا هذه . كنت نحبه أكثر من ماما . لو كانت ماما عايشة ما كانش يتعدى علي. و الآن راني و حدي . من قبل علاقتي به كانت مليحة. كان حنين علي. يحقلي كل ما نطلب و من بعد تغير ملي بدا حاول يعتدي، و من تم عدت مانحبوش .

س: كيفاه كانت صورته من قبل الحادثة؟

ج: بابا كان جميل و طويل. كنان متسلط بزاف و كان فارض رأيه واحد ما يناقشه. الآن راح كل شيء. بكري كانوا صحاباتي يحسدوني عليه. يقولولي دائما باباك مليح.

س: تلوميه بزاف على واش صرا؟

ج: بزاف. كي دارلي هكذا، لو كان مادريش هكذا لو كان أنا و خواتاتي رانا في عائلة كيما الناس. هو اللي فرقنا . الناس كلهم عندهم عائلة. و أحنا لالا. أحنا وحدنا.

س: في رأيك وحده المسؤول على كل شيء؟

ج: ساعة ساعة نندم على الشيء اللي درت.

س: واش درتي؟

ج: دمريت عائلتي كي شكيت به. ندمت بزاف اللي شكيت به. من المفروض كنت ما ندريش هكذا على جال أختي اللي جبتها معايا ل centre كون غير هربت وحدي وما صلتهاش هكذا (للشرع). حسبت أني حرمت أخواتي لخرين من بابا . خايفة كي يكبروا يلوموني بزاف و ما يمنونيش .

س: و علاقتك بالعائلة كيفاه كانت و كيفاه الآن ؟

ج: الآن ما عندي حتى علاقة . واحد مايزوروني. عمي برك يحب يدينا عنده بصح مرته ما تحبش.
بكل يخافو مني. عائلتي ما تحبش خلاص نروح عندها . مرت عمي ما تديرش فيا fiance و مرت
بابا تكرهني على خاطر نشبه لماما بزاف.

س: و هنا في centre كيفاه حياتك ؟

ج: كرهت. هنا ماش عايشين.

س: علاه هنا ما عندكش واش تديرى؟

ج: لا لا بصح ما كانش كيما العائلة . كايين لقراية و كرهتها. ملي جيت ل centre زدت كرهتها..

س: و علاه حتى كرهتها ؟

ج: هكذا.

س: و علاقتك بالناس الآخرين قبل و الآن ؟

ج: كنت في لقراية ما عنديش صحابات تاع الصح . و مانحبش نخلط. على اخطرش نحس روجي مش
كيفهم و نخاف يعرفوا بلي راني في centre مانحبش نهدر معاهم باه ما يسقسونيش على عائلتي. كانت
عندي وحدة ثم قطعت علاقتي بها على خاطر حبت تعرف وين نسكن و علا هذا بدلت الجامع و من
بعد بطلت خلاص . خفت لتعرف واش صرا . بسبتها تركت الجامع.

س: اذن المشكل هذا خلق عندك خوف كبير من الناس ؟

ج : هيه نخاف منهم ليعرفوا واش صرا . غدوة أي وحد يعرف حكايتي رايح يخليني و يحتقرني. و غدوة
واحد يحب يخطبني كي يعرف حالتي يرفضني. و علا هذا ما ندير حتى صديقة .. لقيت وحدة في ل
centre درت معاها علاقة مليحة و من بعد راحت و خلاتني و حدي. و من قبل تاني كانت عندي وحدة
قبل ما ندخل ل centre و لما عرفت واش صرالي خلاتني و راحت. في الدنيا هده رايحية نعيش غير
أنا و اختي وحدنا.

س : بصح هكذا راكي تعزلي في روحك عن الناس ؟

ج : أنا مانقدرش ندير عائلة. شكون يقبل بوحدة كيما أنا. رغم أنني مادرت والو. مانيش انا المذبذبة.

س : و انت حابة تديرى عائلة و اولاد ؟

ج : هيه حابه ندير عائلة و اولاد.

س : كياه تنظري للجنس الآخر ؟

ج : normale . مش كلهم زي بعضهم كايين لمليح و كايين للي مش مليح. و ربي خلق الرجال و
المراه باه يتزوجوا و يديروا علاقة .

س : و العلاقات الجنسية ؟

ج : من بكري نكرهها و زدت الآن كتر و كتر.

- س : تكرهها و حابه تديري علاقة و عائلة و اولاد .
- ج : صمت.(تضايق من الملاحظة) .
- س : ولي صرات هنا في ل centre؟
- ج : صمت .. كانت عندي علاقة جنسية مع وحدة من centre.
- س : كيفاه كانت ؟
- ج : كونا مع بعضنا intimes بزاف.
- س : و العلاقة مستمرة حتى الآن ؟
- ج : لالا من بعد هي راحت.و خلاتني.
- س : و كيفاه درتي ؟
- ج : كي راحت عليا حسيت روعي وحدي و هربت من centre .
- س : و علاجها حاولتي تنتحري ؟
- ج : لالا ماكانتش محاولة انتحار . كنت قلقانة ما عنبلش واش درت .
- س :نرجعوا للحادثة. بعد ما اعتدي عليك باباك كيفاه حسيتي بذاتك و نفسك ؟
- ج : من قبل – في الأول- كرهت روعي. بصح الآن نحس روعي normale مليحة.
- س : و لجسدك كيفاه تشوفي فيه ؟
- ج : مليح. كون جيت طويلة شويه كنت نجي رائعة.
- س : بعد للي صرا و الوضعية هده ، تاع الآن . في رأيك كيفاه رايحة تواجه الحياة ؟
- ج : أنا مادرت والو. بابا هو اللي اعتدي عليا . بصح درك ما عندي ما ندير. لي الأب في الحبس. بلا عائلة. حياتي مدمرة بلا مستقبل.

مقابلة الحالة رقم 2

س: أولا أخبرني بما حدث لك بالضبط؟

ج: أنت تعرفين. أحضرتني أمي إلى هنا (م.ط.ش) بسبب أخي .

س: لماذا ؟

ج: كان دائما يعتدي علي .كان تقريبا في كل ليلة يجئ عندي للفراش (صمت) و كنت دائما نهده

بإخبار عائلتي.كان أحيانا يتركني و أحيانا لا .

س: منذ متى ذلك ؟

ج: مانندكرش مليح. بصح من بكري ملي كنت صغيرة 6 أو 7 سنوات في عمري إلى نشفى عليه مليح

قبل السيزيام(6°).

س: كيفاه كان يعتدي عليك؟

ج: صمت .كان يعتدي علي و خلاص.

س: لماذا لم تخبري أهلك ؟

ج: خفت.

س: من ماذا؟

ج: من كل شيء...خفت منه هو كان دائما يهددني.خفت من أهلي مايمنونيش و يكذبوني و لا يضربوني

خاصة أمي و لا يتهموني بجواج مش ملاح بلي نمشي مع الذكورة، و ثاني خفت من المشاكل اللي

رايحة تصرا للعائلة وقلت لروحي بلي ما نزيدش نخليه خلاص.

س: كيفاه عرفوا و كيفاه كان رد فعلهم ؟

ج: ماما برك للي عرفت. بابا و الآخرين ما يعرفوش. خويا الصغير قللها كي تقابض معايا.

س: و كيفاه دارت ؟

ج: أنا قلت بلي تقتلني بالضرب .بصح ماضربتنيش على خاطر خويا الصغير كان مريض بزاف .خافت

عليه، بصح تغيرت بزاف من ناحيتي.

س: كيفاه؟

ج: ملي سمعت بالشيء اللي صرا، ما حبتش تهدر معايا و قالتلي بلي ماتزيدش تدير الثقة في خلاص

على خاطر خبيت ثقها في ، ماتسامحنيش خلاص ، و عادت تعاملني بقسوة ، تتجاهلني و كأني غير

موجودة ، ماتهتمش بي خلاص ، مانتكلموش مع بعضانا خلاص في الدار ، عايشين هكذا برك.

س: من قبل كيفاه كانت العلاقة بينكم ؟

ج: كانت العلاقة مليحة بزاف ، ماما هي الوحيدة لقريبة مني في الدنيا هذه ، نحكيوا كل شيء ، كنا كلي صحاب ، تعاملني كأني أنا كبيرة ، نتعاونوا في كل شيء ، تحبني بزاف (صمت .تنهد)
الآن تبدلت بزاف ، ماعادش normale . كيما كانت.

س: أنت واش حسيت بعد هذا كله؟

ج: ندمت بزاف ، لوكان غير هدرت ، أنا اللي خليتوا طول هذه المدة ، غلطت غلطة كبيرة .

س : سكوتك هذا ألمك ؟

ج : يسبيلي ألم كبير.

س: حاسة أنك أذنبت أولا ؟

ج: للي ماقلتهاش لأنه لو قتلها كانت دارت حاجة ، نسهل تعاملني هكذا. -صمت- ، حاسة بالذنب أنا الغلطانة ، ندمت بزاف. خيبت ظنها ، عيب علي كسكتت.

س: ندمت فقط علي ماقلتهاش و خيبت ظنها؟

ج: يعني على حوايج آخرين.

س: مثل ماذا ؟

ج: ندمت على صلاتي اللي ماصليتهاش(صمت) تاني أنا السبب للألم اللي بها و المشاكل اللي رايحة تصرا ، كل شيء.

س: كيفاه كانت علاقتك بأخوك و كيفاه حسيت خلال هذه الفترة ؟

ج: كنت عايشة دايم في الخوف منه ، كرهت حياتي و كرهت روحي ، كنت دائما قلقانة. تاني خايفة كل ماتجئ تخرج ماما و تخليني معاه وحدي نبقى نستني وقتناش يجي يعتدي علي. ما نرقدش خلاص . حتى نعي ماتقدر لا نقرا ولا نركز. راسي يوجعني دايمًا. نفكر غير في الوقت اللي يجيني فيه و كيفاه ندير معاه.

س: إلى أي حد وصلت العلاقة الجنسية بيناتكم ؟

ج: صمت ..

س: علاقتك بأخوك كيفاه كانت من قبل؟

ج: من بكري نكره ملي كنت صغيرة ، ماننقاهموش خلاص ، ديما نتقايضوا ، مانهدروش مع بعضنا خلاص ، هو تاع زطلة ، ما يخدمش ديما في الدار .

س: و الآن؟

ج: زدت كرهت أكثر ماتقدرش تتصوري.

س: و كيفاه تفسري هذه العلاقة الي بقات طول السنن هذه؟

ج: صمت ..كنت خايفة .

س: أنت مرتاحة لما وصل للعدالة الآن؟

ج: رايح يدخل الحبس ، كون غير ما يخرجش خلاص ، يساهل هو إنسان مش مليح .

س: أنت كيفاه تصورك لنفسك و ذاتك ؟

ج: مانعرف Normale ، كبكري كي درك ، والو ما تغير

س: والآن كيفاه تشوفي جسدك ؟

ج: Normale.

س : و العلاقات الجنسية كيفاه تنظري لها الآن ؟

ج : والو . normale .

س: و في المستقبل حابة تتزوجي و يكونوا عندك أولاد؟ .

ج: حابة ندير عائلة و أولاد.

س: كيفاه تشوفي لجنس الآخر؟

ج: Normale ، ماهومش زي بعضهم.

س: يعني انه بالنسبة لك بعد ما انتهى المشكل مع خوك حياتك رجعت normale ؟

ج : حاجة وحيدة للي ماقلقتني هي أمي ، إفتقدتها بزاف ، حاسة روعي وحدي ، حاجة ماعدت تهمني

في الدنيا هذه . رغم ان الشكل هذا مخوفني شوية.

س: مناه ؟

ج: خايفة من الآخرين في الجامع(école) لايعرفوا المشكل هذا ، خايفة يغيروا نظرتهم لي و يكرهوني

ما يحترموني ، خايفة تشيع علي (نعود فضيحة) .

س: كيفاه علاقتك بهم من قبل و الآن ؟

ج: كيما كانت من قبل والو ماتغير . عندي صحابات في المدرسة بصح مش intimes . من بكري

ماعنديش صحاباتي intimes . ماما ماتخلينيش نديرهم كانت دايم تديني للجامع و تجيني.

س: علاقتك مع أفراد العائلة الآخرين ؟

ج: Normale ، كي بكري وحايدي يحبوني وحايدي لالا . بابا تاع الصح مانشوفوش مرته ماتحبش ،

بصح بابا للي عايشة معاه يحبني بزاف كلي أنا بنته.

س: علاقتك به الآن؟

ج: Normale . على خاطر هو ماعلابالوش .

س: كيفاه تفكري تواجهي الوضعية للي نتجت من المشكل؟

ج: ماعندي ماندير (حتى حل). نحاول نرجع علاقتي مع ماما كيما كانت هذا واش يهمني .

برتوكول اختبار تفهم الموضوع – - TAT الحالة رقم 1

البطاقة 1 :

"28. كيفاه؟ ما فهمتش... هذه صعبة شوية... هذا طفل أمامه آلة عزف موسيقى. أول مرة يشوفها. مايعرفهاش. حاول يجربها. يظهر أنه تعلم ولا يدير في وسائل أخرى. تعلم ولا يعرف. ثم كان بفرز في حوايجها لقاها ولا يتفكر الطفولة. '2 '40".

البطاقة 2 :

"18. طفلة عايشة في الريف. أهلها ريفيون. هي تحوس تقرا باش تخرج من هذه البلاصة اللي عايشة فيها. كانت عايشة مع أبوها وأمها هي طفلة وحيدة أبوها فلاح، فقراء.. تحاول هي تخرج من الفقر كبرت وقرأت ودارت دار وهما كبروا وعادت هي تخدم عليهم. '2 '5".

البطاقة 4 :

"6. امرأة ورجل متزوجين. لا مش متزوجين يشتيو بعضهم. لا لا كانت هي تشتيه وهو ما يشتيهاش، وهي غنية ومن بعد داها. ثم جابت طفل ومن بعد كره وحوس يبدها حسنت هي وحاولت ترجعو إليها تكتب كل شيء باسمه ومن بعد دالها ولدها وطلها، وهنا تحاول تتقرب منه بصح هو لا. '2 '2".

البطاقة 5 :

"1 '3. هذه ما فهمتش... امرأة كبيرة عايشة وحدها في دار. عجوزة متعلمة. داخله مكتب رايحة تقرا في الليل، قلقانة ما جهاش النوم... ما فهمتش الصورة هذه. '3 '57".

البطاقة 6GF :

"8. راجل ومراة... الراجل قاعدة يهدد في المراة هذه يقول لها تكرهو يحوس يعرف السبب الكره هي ما ردنش عليه، هو متسلط، كيما يحب يدير، وهي لا لا حاول يضربها، وهي رغم كل شئ ما تخافش منه، يضربها يعيط يصرخ وهي ما تجاوبش، كره خلاها وراح. '3 '54".

البطاقة 7GF :

18". زوج خواتات متزوجين وحدة جابت طفل وحدة لا لا ما نجيش لأولاد هذه الكبيرة عادت تحس بالغيرة والصغيرة عادت تخاف ما تخليهاش تمس ولدها ولا تقرب منه. الطفلة الكبيرة عادت تحبس بالنقص ختما خير منها والصغيرة تحس روحها خير من الكبيرة عادت تحس بالنقص ختما منها والصغيرة تحس روحها خير من الكبيرة وتعايرها. مع الآخر الكبيرة جابت طفل خرج مطيع ليها ، والصغيرة ولدها خرج عاصي. 2 '18 .

البطاقة 9GF :

25". زوج خواتات من الأب فقط ، هذه وحدة أمها ميتة وعائشة مع مرت باباها الأخرى عندها كل شيء ، والأخرى ما عندها والو . هذه ما تحبش تقرأ والأخرى تحب وكانت تغير منها كان كلما جاء واحد يخطبها يرفضوه ، وكان ما عندهاش لمن تشكي تسكت واصلت قرابتها وتعرفت على واحد يقرأ معاها وتزوجوا بالسيف على مرت بابها وأختها. 2 '26 .

البطاقة 10:

12". أب وولده ، الطفل هذا والديه مطلقين ، كان بعيد على باباه ، وكان ما يقدرش يشوفوا، كانت ساعات برك بالدرقة على أمه ، كان باباه يشتيه بزاف وأمّه تحرموا من باباه ما تخليش يروحوا بصح مع الآخر ماتت أمه ورجع يعيش مع باباه. 1 '42 .

البطاقة 11 :

40". هذا غار مظلم... فيه غير الحيوانات ، يعني كيما الخفافيش ، الفئران ، النمل... ما علا باليش ... مالفيتش قصة صعبة. 2 '58 .

البطاقة 13GF:

19". كانت هذه امرأة تحب الطفل هذا بصح هو ما يحباهاش حالها زي أخته ، ديما تحاول تجلب النظر تاعو ، بصح هو يعاملها مثل أخته هما يقرأوا وهي ما لقتاش كيفاه تدير معاه ، عزموا للدار باش يقرأو مع بعضهم ولما وصل لقاها في منظر مش مليح ، ما عجبوش تأسف كيشافها هكذا راح وخلا ، و ثم تدمت علاواش دارت. '2 '14".

- البطاقة 19 :

10". كيفاه هذه هكذا (تقليب الصورة)... هذه صحراء فيها بيوت من القصب كانوا مهجرين وغير واحدة ساكن فيها راجل وحده كانت في الصحراء صعيبة الحياة ، كان عجوز كبير ما يقدرش بوفر الحاجيات ، وحد النهار جات زوبعة ودمرت الدار ومات. '1 '23"

- البطاقة 16 :

5". أه ! صورة بيضاء. نحكي أي حكاية؟! مثلا طفلة و اطفل كانوا عايشين مع بابهم وأمهم وكانت أمهم مريضة ، وجاء اليوم الي كاتت فيه أمهم وعاشوا وحدهم ومن بعد كره باباهم عاد ما يقدرش يقعد معاهم ثم تزوج مرأة أخرى ، مع الأول كانت مليحة ثم من بعد عادت تكرهم وجابت طفلة وديما تعطيهم يخدمولها وبنتها لا لا .

مرة حبت تتخلص منهم بعنتهم للغابة يجيبو الماء والماء ما كانش ، طاح الليل ، وما قدروش يرجعوا ، خافوا لقاتهم عجوزة في الغابة عندها كوخ داتهم يعيشوا معاهم و ثم كبروا ، الطفلة تزوجت ودات خوها معاهم ، العجوزة هذه ماتت ن وهما عاشوا سعداء من بعد راحت عند باباهم ، ومرت باباهم تحوس تشوفها ، ندمت مرت باباهم على الشئ اللي دراتو فيهم ومن بعد ولاوا سعداء. '4 '4".

برتوكول اختبار تفهم الموضوع -TAT- الحالة رقم 2

- بطاقة 1 :

17" هذا الطفل... قدامه قيثارة. قاعد يخمم في الموسيقى... بلاك تعجبه الموسيقى... يحبها.
حاب يتعلم... ما نعرف. " 2' 01"

- بطاقة 2 :

16" هذوا أشخاص يحبوا الزراعة. معاهم طفلة كانت تحب الدراسة...الهدف نتاعهم تنمية
اقتصاد الوطن... الرجل قاعد يزرع. حابين يحققوا أحلامهم بالعمل... " 2' 07"

- بطاقة 4:

30" هذه مرا تحب راجل و حابه تتزوج و تكون عائلة... ما نعرف... " 1' 29"

- بطاقة 5 :

15" . هذه مرا حابه الاستقرار... بفضل التربية نتاعها و التنظيم حققت السعادة. و راهي
مطمئنة على أحوال بيتها... " 1' 20"

- بطاقة 6GF :

26" كانت بين مرا و راجلها خلافات. حاولها باش ترجع. قبلت و رجعت الأسرة كيما
كانت. " 1' 19"

- بطاقة 7GF :

27" . مرا خلق عندها طفل صغير. تربي فيه باه يكبر و يحقلها أحلامها. كي كبر حقلها
السعادة اللي كانت تتمناها... " 1' 13"

- بطاقة 9GF :

"20 . كانت مرا ماعندهاش. عاونتها وحدة ولاو صحابات و عاشوا مع بعضهم... "58

- بطاقة 10 :

"27 . زوج نساء. كانوا عندهم مشاكل و حلوها و راهم متفاهمين الآن. "55

- بطاقة 11 :

"18 . تقليب البطاقة... مايش واضحة... والو... "35

- بطاقة 13GF :

"1'08 . راجل عندوا استقرار في الدار. يخدم و يرجع لعشية للدار. و درك رايح للخدمة. "1'
"43

- بطاقة 19 :

"33 . عباد كانوا عايشين فالظلمة تاع المشاكل. و بإرادتهم خرجوا للنور. "58

- بطاقة 16 :

"1'10 : طفلة يتيمة كبرت مع المشاكل. بربي إنشاء الله تلقالها الحلول. مازالت مالقاتها .. "1'
"47

برتوكول إختبار روشاخ الحالة رقم 1

شا	المحتوى	العوامل المحددة	المكان	التحقيق	الإستجابات
شا	حي ط دم	ش+ ل ش ش-	ك ك ك	كل البطاقة . كل البطاقة (اللون الأسود) -الشكل.	بطاقة I 18 ثا Λ ما هذه الأشاكل ؟ ما شفت والوا بصمت $\Lambda \vee \Lambda \vee$ > نقولك واش تمثل هذه. > أي شيء..حيوان تشبه لهداك لي في السماء، خفاش.مالقيتش شكل آخر $\Lambda < \vee >$ < تقدر تمثل الغيوم. \vee أيضا الدم كي يعود في الأرض. 5د48 ثا
	حي حي (ب)	ش+ ش- فق ش-	ك ج ك	- الكل. -الأحمر العلوي الخارجي. - الكل خاصة الوجه الأحمر. - الأحمر الأسفل هو دم.	بطاقة II 1 د 05 ثا Λ .. تشبه فراشة. \vee ...طيف برك. \vee ...تشبه لجاجة مخيفةكالوحش...برك 3 د 23 ثا
شا	حيج ب	ش+ حب	ج ج	\vee هنا راجل منزلول) (الأحمر العلوي). -الجزء العلوي الجانبي. -الجزئين الأسود الجانبي.	بطاقة III 58 ثا $\Lambda \vee > \vee \Lambda$ هذه ما نقدرش نشبهها. \vee ...قادرة تكون عصفورين- رأس. $\Lambda < \vee$ شخصين مقيدين. 4 د 52 ثا
	(حي)	ش+	ك	-الكل (وحش كبير).	بطاقة IV 21 ثا $\Lambda < \Lambda$ شبيء ضخم حيوان.

	نبات	ش+	ك	-الكل.	$\Lambda < \Lambda V$ قادرة تكون شجرة. 2 د 23 ثا
					بطاقة V 29 ثا $V \Lambda$ قادرة تشبه لفرخ الطاووس. $\Lambda < \dots$ فراشة . $\Lambda < V \Lambda <$ زوج حمامات. $\Lambda V <$ قادرة تكون جبل. 3 د 08 ثا
شا	حي	ش+	ك	-الكل(زوج لاصقين في بعضهم).	
	حي	ش+	ك	-الكل.	
	حي	ش-	ج	-الشق الوسط العلوي.	
	ط	ش+	ج	-الجزء الأيمن كله.	
					بطاقة VI 1 د 03 ثا $V < \Lambda$ ممكن زوج نسورة لاصقين في بعضهم. $\Lambda > \Lambda <$ قادرة تكون ثعبان بجناحين. 3 د 02 ثا V ...برك
	حي	ش-	ج	-الجزئين الجانبين	
	حي	ش-	ج	-الجزء العلوي.	
					بطاقة VII 29 ثا $V < \Lambda$ قادرة تكون حاجة مقطعة $\Lambda <$ تكون دخان $\Lambda < V <$ شيين منفصلين حاكمتهم حاجة وحدة Λ تظهرلي كلي يد $V <$ تشبه رأس فيل V يمكن أن تكون شخصان يحملان حاجة كبيرة V ...برك 5 د 33 ثا
	شيء	ش ظ	ك	-الكل	
	نار	ش-	ك	-الكل	
	شيء	ش-	ك	-الكل	
شا	بج	ش-	ج ت	-الكل	
	حيج	ش+	ج	-الثالث الثاني	
		جب	ك	-الكل(مثل عبيدان يحملان ملكهم)	
					بطاقة VIII 26 ثا Λ هذه زخرفة $\Lambda <$ زوج نمورة متسلقين جبل و لا حاجة هكذا $V <$ مثل زوج علامات
	فن	ل	ك	-الكل بسبب اللون	
	حي	حي	ج	-الجزء الوردي الجانبي	
	شيء	ش+	ج	-الوردي و الأزرق	

شا	ب حب	حب ش-	ج جج	-الوردي+ الأزرق -محور الوسط في الأسفل البرتقالي	< ولازوج عباد هازين زوج علامات $V \Lambda < V$ هذه ثعبان $V < \Lambda <$...برك 6 د 25 ثا
	شيء نبات نبات عنصر ب	+ش ل ش ل ش +ش حب	ج ف ج ك جف ج	- الوسط المركزي فراغ - الوردي الأسفل الجانبي - الكل بسبب اللون - فراغ الوسط المركزي - الأخضر الجانبي	بطاقة IX 1د 35 ثا $\Lambda > V < \Lambda$ عبارة عن مصباح $\Lambda V < \Lambda$ هذه وردة $\Lambda > V <$ حديقة معمرة بالزهر Λ في الوسط ماء < هذه مرآة و طفلها $V \Lambda V$...برك 4د 40 ثا
	حي حي ب حي حي نار عنصر حي	+ش +ش حب ش ± حي ل ش ل ش +ش	ك ج ج ج ج ج جج ج	- الكل -الوردي الجانبي -الأخضر الوسط السفلي -الأصفر الوسط السفلي -الأخضر الجانبي العلوي -الوردي الجانبي -الأزرق الوسط الروامدي -البنّي الجانبي	بطاقة X 37 ثا $V \Lambda$ تشبه كحديقة حيوان $\Lambda <$ تشبه صان أو حصان البحر..،مانعرف V هذا رجل يحمل ثعبان $\Lambda <$ تشبه الأسد < هذه غزالة قاعدة $V <$ هذو الزوج هما النار V و هده لي هنا ماء $\Lambda <$ هذا هنا كيش 6 د 28 ثا

لأن فيها نمورة رمز القوة.

لأن فيها المرأة و ابنها.

لأنها عبارة عن حاجة مخيفة – خفاش.-

لأن فيها الدم نكرهو ونخاف منه.

- البطاقتان المفضلتان: رقم : VIII

رقم : IX

- البطاقتان المرفوضتان: رقم : I

رقم : II

برتوكول إختبار روشاخ الحالة رقم : 2

الإستجابات	التحقيق	المكان	العوامل المحددة	المحتوى	شأ
بطاقة I 1 د 53 ثا Λ شغل مرآة عندها جناحيها.. Λ هذو زوج فراخ.. Λ هذا شكل رأس قط. 14 د 3ثا	- الكل. - الشقين الجانبيين العلوي. - الجزء السفلي للبطاقة.	ك ج ج	ش+ ش+ ش-	(ب) حي حيج	
بطاقة II 1 د 23 ثا Λ > V مانشوف والو. Λ < مانعرف هذه صعبيية. 3 د 24 ثا					
بطاقة III 10 ثا Λ زوج رجالة.. Λ فراشة...برك. 48ثا	- الجزء الأسود الجانبي. - الأحمر الوسط.	ج ج	حب سا ش+	ب حي	شأ شأ
بطاقة IV 15 ثا Λ راجل. Λ رأس كلب. Λ < V وردة. Λ جدع شجرة . 1 د 54 ثا	- الكل ماعدا الوسط السفلي - الجزء السفلي الجانبي. - أطراف الجهة العلوية الوسطى. - الوسط المركزي.	ك ج ج ج	ش+ ش+ ش ظ ش ط	ب حيج نبات نبات	
بطاقة V 22 ثا Λ هذا خفاش. Λ زوج رجلين (بشر). V رأس ثعلب. 1 د 18 ثا	- الكل. - الجزء العلوي الوسط. - الجزء السفلي الجانبي متقابل.	ك ج ج	ش+ ش+ ش+	حي بج حيج	شأ

	حي	ش+	ج	- الجزء العلوي.	بطاقة VI 27 ثا
	حي	ش ظ	ج	- الجزئين الجانبين.	V مثل قط مقسم إلى اثنين. 1 د 50 ثا
	شياء	ش+	ج	- الجزء الثالث.	بطاقة VII 24 ثا
	ب	حب	ج	- الجزء I و II.	V < هذا عبد قاعد. V Λ ...ماكان والوا. 1 د 52 ثا
	حي	ش+	ج	-الجزء الورد الجانبي.	بطاقة VIII 21 ثا
	نبات	ش ل	ج	- الوردي+البرتقالي الأسفل	Λ بيانو زوج قطط. V Λ زهرة .
	شياء	ش ظ	ج	- الثلث الثاني الأزرق.	Λ ورقة مقطعة.
	حبيج	ش-	ج	- الرمادي العلوي.	V رأس جاجة أو سردوك. 1 د 56 ثا
	بيج	ش+	ج	- الأخضر الجانبي.	بطاقة IX 48 ثا
	حبيج	ش+	ج ف	- الفراغ الوسط المركزي.	Λ < Λ زوج وجوه.
	ب	ل ش	ج	- الجزء الوردي السفلي)	Λ رأس حصان.
				- بسبب اللون).	Λ زوج قمامط ملاح. 1 د 46 ثا
	نبات	ش ل	ج	-الأصفر الجانبي+ الرمادي	بطاقة X 42 ثا
	تشر	ش ل	ج	- البني في الجانب.	Λ V Λ زوج وردات مش مفتحين.
شا	حي	ش+	ج	- الوردي الجانبي مع الأزرق الوسط.	Λ رثنين بيناتهم قلب.
	شياء	ش+	ج	- الأخضر الوسط كله.	Λ عنكبوت .
					Λ مقص.

لأن فيهم الألوان.

البطاقاتان المفضلتان: رقم : VIII

رقم : X

البطاقاتان المرفوضتان: رقم : I

رقم : IV

Résumé :

La question des abus sexuels en général et précisément de l'inceste a pris ces dernières années avec le mouvement féministe une ampleur assez importante vu la prise de conscience de ce problème.

Plusieurs disciplines ont tenté d'expliquer ce phénomène chacune selon sa propre approche, mais toutes s'accordent sur le fait qu'il existe un contexte familial particulier qui favorise le passage à l'acte incestueux et qu'il y a des interactions précoces défailtantes chez le parent abuseur qui ont induit son comportement sexuel pervers.

Dans notre société conservatrice l'inceste est avant tout une honte dans toutes ses dimensions (personnelle, familiale et sociale). Il est jusqu'à présent un problème difficile à aborder vu le silence qui l'entoure encore pour différentes raisons.

Cependant, qu'il soit dévoilé ou non, l'inceste constitue toujours un traumatisme, une expérience négative et destructrice pour la victime. C'est ainsi, que l'objectif de ce travail est de montrer les différentes conséquences que ce soit à court ou à long terme que peut entraîner un acte incestueux à travers une étude de cas dans laquelle nous avons utilisé les tests projectifs (TAT, Rorschach) et l'analyse de contenu. En effet, les résultats de cette recherche montrent que le traumatisme sexuel incestueux peut entraîner des conséquences diverses engendrant des difficultés dans l'adaptation psychologique et sexuelle, des modifications dans les relations de la victime avec autrui et une dissolution de la famille sur le plan social et dont l'impact est très important sur la victime que personne ne doit ignorer ou minimiser.

Mots clés: inceste, traumatisme, victime, conséquences, TAT, Rorschach, analyse de contenu.

Summary:

The question of the sexual abuse in general and precisely of the incest took these last years with the feminist movement a rather important width considering because of the taking of conscious of this problem.

A lot of disciplines have tried to explain this phenomenon everyone according to its own approach, but all of them agree that there is a particular familial context which favors the passage to the incestuous act and there are failing (deficient) early interactions at the abuser which induced its perverse sexual behaviour.

In our conservative society the incest is first of all a shame in all its dimensions (personal, familial and social). It is up till now a problem difficult to be discussed according to the silence which circles it, for many reasons.

Although it is discussed or no, the incest always constitutes a traumatism, a negative and destroying experiment for the victim. It is thus, that the objective of this work is to show the various consequences either short or long term that can give (involve) an incestuous act through a case study in which we have used the projective tests (TAT, Rorschach) and of the content analysis.

In fact, the results of this research of this research show that the incestuous sexual traumatism can lead to different consequences leading to difficulties in psychological and sexual adaptation, of some modifications in the victim's relations with others and a family dissolution in the social plan and on which the Impact is very important on the victim that nobody can ignore or minimize it.

Key words: incest, traumatism, victim, consequences, TAT, Rorschach, content analysis.

ملخص:

أخذت مسألة الاستغلال الجنسي على العموم وخاصة زنا المحارم في السنوات الأخيرة مع بروز الحركة النسائية أهمية كبرى نظرا لبروز الوعي بخصوص هذا المشكل.

العديد من التخصصات حاولت شرح هذه الظاهرة كل حسب نظرياته الخاصة لكن الكل اتفقوا على انه توجد ظروف عائلية خاصة هي التي تشجع المرور إلى فعل زنا المحارم، و إن هناك تداخلات مبكرة مختلة عند القريب المستغل و التي تنتج سلوكهم الجنسي المنحرف.

في مجتمعنا المحافظ زنا المحارم قبل كل شيء هو عار في كل أبعاده (الشخصية، العائلية، و اجتماعية). انه و لحد الآن مشكل صعب التطرق إليه نظرا للصمت الذي مازال يحيط به لأسباب مختلفة. و سواء تم كشفه أم لا فان زنا المحارم يشكل دائما صدمة، تجربة سلبية و محطمة بالنسبة للضحية.

لذا فان هدف هذا العمل هو توضيح مختلف النتائج القريبة أو البعيدة الأجل و التي يمكن أن تنتج عن فعل زنا المحارم من خلال دراسة حالة أين استعملنا الاختبارات الاسقاطية (اختبار روشاخ، اختبار تفهم الموضوع) و تحليل المحتوى.

و هكذا فان نتائج البحث بينت أن الصدمة الجنسية لزنا المحارم يمكن أن تؤدي إلى نتائج مختلفة محدثة صعوبات في التكيف النفسي و الجنسي، تغييرات في علاقات الضحية مع الآخرين وانحلال العائلة على المستوى الاجتماعي حيث يكن أثرها مهم جدا على الضحية والذي لا يجب تجاهله أو تقليل أهميته.

كلمات – مفاتيح:

زنا المحارم، ضحية، نتائج، اختبار تفهم الموضوع، اختبار روشاخ، تحليل المحتوى.